

ENVOYÉ GRATUITEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX SOUSCRIPTEURS A LA RENTE DE L'ÉCOLE.

Rue de Seine, 10.

OBJET DE CE BULLETIN.

Constitution de l'École sociétaire.

On sait que la publication du premier ouvrage de Fourier (la *Théorie des Quatre Mouvements*) remonte à 1808.

L'École sociétaire, dont les premières manifestations collectives régulières datent du 1^{er} juin 1832 (publication du journal le *PHALANSTÈRE*, ou la *Réforme industrielle*), est constituée commercialement, depuis le 15 juin 1840, par l'acte de Société pour la propagation et la réalisation de la théorie de Fourier, acte dans lequel est déterminé le double but de l'École.

A cet acte est venu s'ajouter celui de la Société du 10 juin 1843 pour la publication de la *DÉMOCRATIE PACIFIQUE*, succédant au journal tri-hebdomadaire la *Phalange*, dont la première Société a livré l'exploitation à la seconde.

La direction des affaires de l'École est soumise à un Conseil composé aujourd'hui de MM. J. Blanc, E. Bourdon, A. Bureau, F. Cantagrel, V. Considerant, C. Daly, H. Doherty, L. Franchot, D. Laverdant, J. Muiron (que son éloignement de Paris empêche de participer aux délibérations) et de M^{me} Clarisse Vigoureux.

But de l'École sociétaire.

Le but définitif de l'École sociétaire est l'avènement de l'harmonie sur la terre par l'introduction de la loi sérieuse dans les relations humaines, c'est-à-dire par l'organisation libre, naturelle et attrayante du travail et de l'activité humaine, organisation basée sur l'association volontaire des individus, des peuples et des races, et la répartition proportionnelle des avantages sociaux au concours de chacun dans leur création.

Le but transitoire de l'École consiste à convaincre de la nécessité d'une transformation sociale, et de la valeur scientifique de la théorie de Fourier, un assez grand nombre d'esprits généreux et d'hommes capables pour qu'il devienne possible de réaliser, avec leur concours, le premier modèle de la société harmonienne. Ce premier modèle, dans lequel les propriétés de la Loi sérieuse pourront être le plus facilement étudiées, et seront manifestées avec un grand éclat, consistera dans une petite phalange de quatre cents enfants et une centaine de grandes personnes. Les plans de cette phalange-miniature sont faits et le mécanisme étudié dans ses détails.

Moyens d'action de l'École.

Ils sont de deux ordres :

I. Ceux fournis au Centre par les partisans dévoués de la Cause ;

II. Ceux employés par le Centre, et consacrés à l'accroissement de vie de l'École et à l'expansion de la Théorie.

§ 1. — Ainsi que nous l'avons expliqué dans le *Manifeste de l'École sociétaire* (1), le concours que peuvent, que doivent fournir à la Cause ses partisans convaincus est de trois sortes : concours intellectuel, concours d'activité, concours financier. — Occupons-nous ici de ce dernier ordre de concours.

Depuis 1832 jusqu'à 1843 les frais généraux de propagation ont été à la charge d'un petit nombre de disciples fervents, parmi lesquels figure une femme dont tous nos amis connaissent et vénèrent le nom. Ces premiers dévouements ont été représentés par des droits ou par des titres d'actions dans la Société de 1840.

C'est en 1840, en vue de la formation de la Société du 15 juin, qu'a eu lieu le premier appel de fonds général et régulier.

En 1843 la Société-mère, se trouvant à bout de ressources, fit un second appel pour la fondation de la nouvelle Société, et la transformation de la *Phalange* en journal quotidien.

En 1845, nouvel appel qui nous permit de continuer nos publications jusqu'au commencement de 1846, et de populariser au sein de l'École l'idée de la Rente, déjà indiquée dans plusieurs de nos communications.

L'idée de la Rente a fait rapidement son chemin. Tout le monde a compris que cette idée n'était que la régularisation des sacrifices à faire jusqu'au jour où la pensée de Fourier serait réalisée. Nos amis ont si bien senti l'importance de cette institution, que jamais autant de noms dévoués ne s'étaient pressés sur nos listes de souscription.

Bien que ces phases des premières années de la propagation aient été généralement prévues, et même préparées longtemps à l'avance (comme sont prévues, sauf accident, les phases qui doivent suivre), on voit que l'École sociétaire n'est pas arrivée sans difficultés à la position déjà forte qu'elle occupe, et qui est encore loin de correspondre à ce que nous ambitionnons tous pour elle.

§ 2. — Avec les ressources, toujours trop faibles, que l'École a mises successivement à la disposition du Centre de direction, celui-ci put employer, dans des proportions toujours très insuffisantes jusqu'ici, les moyens d'action suivants :

- 1^o Les annonces ;
- 2^o Les cours et conférences ;
- 3^o La correspondance générale ;
- 4^o Les voyages ;
- 5^o Les relations avec les libraires de province ;
- 6^o Les publications périodiques et autres ;
- 7^o Les correspondants dévoués et les librairies sociétaires locales, fondées par nos amis.

Il s'agit de fortifier de plus en plus l'action de tous ces moyens.

On conçoit en effet tout le bien que peuvent faire à une Doctrine, dont le seul tort est de n'être pas connue : — les *Annonces*, en éveillant, chez des hommes qui n'ont jamais lu une ligne de nos écrits, le désir de connaître, en l'étudiant dans des traités ou des brochures, une science si pleine d'attrait et de séduction pour les esprits d'élite ; — les *Cours* et *Conférences*, en éclairant sur le caractère de nos idées les bonnes intelligences qui, à notre époque de paresse intellectuelle, n'auraient jamais ouvert un seul de nos livres.

Il en est de même de la *Correspondance générale* et des *Voyages*. Combien, grâce à ces deux moyens, ont vu se dissiper leurs doutes ou se raffermir leurs convictions ! Combien ont besoin que leur zèle soit soutenu de temps en temps par quelques lignes d'explications, d'encouragemen

(1) Paris, 1842, 2^e édition. Prix : 1 fr. 25 c., à la *Librairie sociétaire*, rue de Seine, 40.

d'affection! Quant aux *Voyages*, ils sont éminemment propres à préparer des convictions, à établir des rapports, à entretenir la tradition, à dissiper les malentendus, à résoudre les difficultés de détail, qui embarrassent quelquefois les meilleurs esprits, surtout au sujet de la direction des choses de l'École, et cela en raison inverse de la fréquence de leurs rapports avec le Centre; enfin à rappeler à tous ceux qui seraient près de s'en écarter, les vrais principes qui doivent présider au mouvement de la cause sociétaire.

Les *Libraires de province* offrent aussi un excellent moyen de donner de la publicité aux idées; mais il serait nécessaire de surveiller et leurs ventes et leur étalage, et de s'assurer de leurs bonnes dispositions.

La Rente, en atteignant son taux normal, permettra de vivifier toutes ces branches de la propagation et de leur en adjoindre d'autres! Entre temps nous espérons que la publication du *Bulletin phalanstérien* suppléera, en partie du moins, à une des lacunes de la Correspondance générale, comme notre *Petite correspondance* de la *Démocratie pacifique* a résolu partiellement le problème de la correspondance commerciale. Tant que les moyens suffisants manquent, il faut, de toute nécessité, avoir recours à des expédients.

Il reste à examiner les deux derniers moyens d'action indiqués plus haut, et dont chacun mérite un article à part.

Publications de l'École.

Le système de publicité de l'École repose aujourd'hui :
1° Sur la *Librairie sociétaire*, la *Phalange*, revue mensuelle, et l'*Almanach phalanstérien*, — à la charge de la Société de 1840;

2° Sur la *Démocratie pacifique*, — publiée par la Société de 1843;

3° Sur le présent *Bulletin*, publié aux frais de la Rente, ou plutôt aux frais des deux Sociétés, puisque la Rente, applicable aux besoins des deux Sociétés, ainsi qu'il a été dit dans l'appel du 7 février dernier, sera Rente de réalisation aussi bien que de propagation, et formera fonds de garantie pour l'appel de réalisation dès qu'elle dépassera le *minimum* de la propagation (Voir à cet égard les appels des 21 mai 1845, 7 février et 4 mars 1846, et le *Système des développements de l'École sociétaire*, introduction à la *Phalange*).

Nous ne parlons pas ici de quelques écrits ou journaux des départements rédigés par des amis dévoués de la Cause, avec lesquels nous avons des rapports de divers ordres, et dont l'appui est acquis à l'Idée.

Quant aux publications qui précèdent, elles sont élaborées, discutées, centralisées au siège des deux Sociétés, rue de Seine, 10, à Paris (1). C'est là que se trouvent, outre les publications périodiques de l'École, les ouvrages édités par la *Librairie sociétaire*, laquelle reçoit en outre en dépôt les livres et brochures socialistes qu'elle juge plus ou moins propres à concourir à la vulgarisation des idées d'association et d'organisation sociale.

La propagation sociétaire est donc, dès aujourd'hui, en possession de l'arsenal, nous ne dirons pas le plus complet, car il faut le compléter tous les jours, mais le plus varié que jamais École ou parti ait eu à sa disposition. Si nos moyens de publicité ne sont pas aussi puissants qu'ils doivent le devenir, nous comptons sur leur centralisation pour en augmenter la force, pour en accélérer l'accroissement

progressif déjà rapide, comme nous nous reposons sur l'unité dans l'École pour multiplier le nombre de nos pacifiques conquêtes. On conçoit en effet que si, *au spirituel*, l'unité d'action et de direction doit nous rendre notre tâche à tous plus facile, *au matériel*, la centralisation des instruments de publicité doit en élever la puissance d'expansion, et procurer de notables économies sur les frais généraux.

Correspondants et Librairies sociétaires locales.

Parmi les amis de la Cause qui lui consacrent un concours d'activité, il faut surtout citer nos Correspondants habituels. Ceux-là ne se bornent pas à des efforts de propagation passagers, intermittents: ils s'astreignent à un travail permanent, régulier; et non-seulement ils ont avec l'administration centrale des rapports qui exigent une comptabilité bien tenue, et partant une aptitude toute spéciale; ils sont encore chargés des relations avec les socialistes de leur localité ou de leur département; ils ont à surveiller le renouvellement des abonnements, la circulation des livres consacrés à la propagation, la vente et le colportage des almanachs, le placement des ouvrages de l'École, la rentrée des fonds, et enfin, chose aujourd'hui capitale, la perception de la Rente. Nous plaçons ces fonctions dévouées au premier rang. De bons correspondants sont aussi utiles à la cause que de bons livres. Ne pouvant nommer ici tous ces hommes intelligents et zélés dont le nombre augmente chaque jour, et dont le dévouement et les services ont d'autant plus de prix qu'ils sont plus isolés, nous leur offrons du moins nos remerciements les plus affectueux.

Les *Librairies sociétaires locales* sont le plus récent des moyens ou organes de propagation créés au sein de l'École. Elles ont été fondées d'après les instructions de notre circulaire du 16 août 1845, et sont maintenant au nombre de 33, dont 27 en France. Les deux tiers de nos départements en sont donc encore dépourvus.

Le Bulletin phalanstérien.

C'est dans la circulaire du 16 août 1845, et à propos des *Librairies sociétaires locales*, que le mot de *Bulletin* a été écrit pour la première fois dans nos communications, bien que nous en eussions la pensée depuis plusieurs années déjà. Les *Librairies sociétaires locales* appelaient déjà un *Bulletin*; la constitution de la Rente en détermine naturellement la création.

Nous comptons beaucoup sur le *Bulletin*, pour seconder la perception régulière de la Rente, pour stimuler la création et l'activité des *Librairies locales*, en faisant connaître la mesure respective du zèle des différents foyers de propagation; enfin pour rendre plus faciles, plus simples et plus clairs une foule de rapports dont la régularisation nous prenait d'autant plus de temps que nous étions réduits à agir par communications individuelles. Cette organisation de nos rapports, que nous trouvons encore si faible eu égard au but qu'il s'agit d'atteindre, — que de travail, que d'explications, que d'instructions, quelle correspondance n'a-t-elle pas exigés! que d'objections cent fois présentées et cent fois résolues! que d'efforts n'a-t-il pas fallu, seulement pour entretenir ce germe, quand il eût été si facile de le développer, si les ressources dont nous avons disposé jusqu'ici eussent répondu à nos bons désirs!

Difficultés externes et internes.

N'oublions, du reste, jamais que si les ressources sont encore bien inférieures aux exigences de la tâche, notre faiblesse relative a encore d'autres causes.

(1) Ce siège sera transféré rue de Beaune, 2, à partir du mois d'octobre prochain.

Nous vivons dans un milieu dissolvant, hostile à toute organisation, où l'incohérence des opinions, la diversité des éducations rend très difficile l'établissement d'un esprit général d'École et l'acceptation d'un principe de direction, même parmi les partisans d'une même idée.

Et gardons-nous de nous étonner des difficultés de l'entreprise et de nous effrayer du temps qu'elle dévore ! Ces faits mêmes renferment la preuve indirecte de la grandeur de notre œuvre et de sa vitalité. Il est des fleurs qui naissent, vivent et meurent dans une saison : il faut des années aux grands arbres pour atteindre leur complet épanouissement.

Il ne manque pas de phalanstériens qui font toutes sortes de beaux rêves pour l'École, et qui s'impatientent de ce que ces rêves tardent à revêtir une forme réelle. Il faut faire *ceci*, dit l'un ; je préférerais qu'on fit *cela*, dit l'autre. Nous croyons qu'il faut faire *ceci ET cela*. L'École, dans ses actes, dans ses manifestations générales, ne doit pas être plus exclusive que la théorie sociétaire ne l'est dans les principes éternels qu'elle a posés. L'École a bien des choses à faire. Nous ne nous proposons rien de moins que d'organiser un nouveau monde ; nous ne pouvons tout faire à la fois et dans un jour. Le Centre accepte en principe tous les projets, tous les vœux, tous les *desiderata* raisonnables des amis de l'association ; elle leur réserve à tous son concours et son appui, mais à la condition qu'à chacun de ces vœux on assignera son rang hiérarchique et sa place dans le temps.

État physiologique et moral de l'École.

L'École se dessine très visiblement en Série dans laquelle, pour la plus grande gloire de la Théorie, il est facile de remarquer des catégories de transition, d'un côté les hardis, et de l'autre les timides ; et chaque catégorie, comme de juste, est invinciblement conduite à s'exagérer l'importance de son point de vue spécial. L'œuvre du Centre de Série, son œuvre intérieure consiste à équilibrer, autant que faire se peut dans le milieu actuel, les tendances extrêmes en stimulant ceux-ci et en contenant momentanément ceux-là. Voilà ce que doit faire le Centre, et il l'a fait jusqu'ici dans la mesure de ses forces. Mais, il faut le répéter, ses forces sont naissantes, et il souhaite que, tant que durera l'âge de faiblesse, on s'accorde sur toute la ligne pour se porter en masse à l'extérieur, c'est-à-dire, pour augmenter, par des conquêtes et des conversions incessantes, la force totale de l'École. Que l'École ait le bon sens de l'enfant qui, malgré son ardent désir d'être grand, est obligé d'accepter le temps comme un élément nécessaire, et grandit d'autant plus vite qu'il songe moins à grandir et s'occupe plus de l'affaire du moment.

L'École est encore dans sa phase d'enfance. Rien ne prouve-t-il mieux que l'insuffisance continuelle de ressources qui, malgré le dévouement éclatant des amis de l'association, a toujours entravé jusqu'ici l'action progressive du Centre ? Hâtons donc l'heure de la virilité, c'est-à-dire de la force, en gagnant à notre cause de nobles cœurs et de généreuses intelligences, et non pas en nous retournant contre nous-mêmes, en agissant sur l'extérieur et non en critiquant à l'intérieur. Reprocher au Centre de ne pas avoir atteint encore sa phase d'activité intégrale, quelques-uns le font ; cela est déraisonnable et ne sert qu'à nuire. Qu'on adresse au Centre les observations que l'on croit avoir à faire, rien de mieux, car nous appelons les critiques, et nous faisons notre profit de celles qui sont justes. Mais que l'on jette le blâme au milieu des rangs, que l'on tende ainsi à décourager même les braves..., voilà

ce qui est mal, voilà ce dont nous devons nous plaindre quand le fait se produit. Tout phalanstérien, c'est-à-dire, tout homme qui a compris les lois, les nécessités de l'ordre dans un milieu subversif, doit comprendre le sentiment qui dicte ces paroles. Nous faisons deux fois plus en 1843 qu'en 1840 ; nous faisons quatre fois plus en 1846 qu'en 1843, et cela autant pour l'extérieur que pour la vie intérieure de l'École. Augmentons nos forces, et la progression croîtra en raison des éléments nouveaux apportés à la cause commune. A qui douterait de cela, il suffirait de raconter l'histoire de notre passé.

L'École est en voie de formation.

On se plaint volontiers dans l'École de ce que les rapports du Centre avec les membres éloignés sont trop rares. Les extrémités en souffrent, et quelques-uns imaginent légèrement que le Centre n'en souffre pas lui-même. C'est une erreur que détruirait la plus simple notion réfléchie de la solidarité.

Il est impossible de constituer une Série, tant que le nombre, la force et la concentration des termes qui doivent la composer ne sont pas suffisants.

Qui ne comprend, par exemple, qu'il serait infiniment plus facile de faire fonctionner en France la perception d'une rente volontaire d'un million entre 30 millions de souscripteurs, que d'organiser la perception de 150 mille francs souscrits par 1500 souscripteurs, et disséminés sur le même espace ? Pourquoi ? Parce que, dans le premier cas, les rapports de ceux qui contribuent et de ceux qui perçoivent étant nombreux, incessants, inévitables, l'on peut organiser un mécanisme régulier, tandis que, dans le second cas, ces rapports sont rares, difficiles, quelquefois même impossibles. C'est pourquoi nous prions tous nos amis, percepteurs ou contributeurs, d'apporter au recouvrement de la Rente une activité et une régularité toutes spéciales.

A mesure que les centres de vie phalanstérienne se multiplient, à mesure que l'École grandit et acquiert de l'expérience, à mesure que, connaissant mieux les dangers qui l'entourent et les obstacles qui retardent sa marche, elle sait mieux se mettre en garde contre les écarts et se diriger dans la ligne qui doit la conduire au triomphe, les rapports entre les membres de cette grande unité doivent s'établir avec une liberté proportionnelle à la force de cohésion de l'École.

Résumé.

L'établissement de la Rente, le succès qu'elle obtient, marquent évidemment l'heure d'un nouveau développement dans la constitution progressive de l'École. La Rente établit entre les Phalanstériens, entre les amis de l'Association une solidarité plus régulière, plus intime que par le passé. La Rente, c'est le ciment qui doit unir, rattacher, associer toutes les molécules de l'être moral qui s'intitule École sociétaire. Il fallait donc favoriser cette désirable aggrégation par un lien commun, par un organe intime qui, n'étant pas destiné à la publicité ordinaire, répandit avec mesure la vie de relation au sein de l'École, en fût la voix collective, en reflétait fidèlement les mouvements intérieurs, un organe enfin qui instruisit périodiquement chacun des associés à la même œuvre de ce que font, de ce qu'espèrent ses frères en conviction.

C'est pour cela que nous publions aujourd'hui ce *Bulletin*, et que nous ne l'avons pas publié plus tôt ; c'est pour cela enfin qu'il n'admet pas d'abonnés, mais parvient gratuitement à toute personne qui contribue à la Rente selon ses moyens et le degré de sa croyance.

Le Bulletin ayant pour principal but de développer un esprit commun dans l'École, contiendra les *États de situation généraux* de la Rente et de la Librairie, puis des *États comparatifs* qui établiront, en constatant leurs progrès,

une noble rivalité entre les divers Centres de propagation. Il contiendra en outre des *Extraits de correspondance générale*, et les *explications* dont le besoin nous sera révélé par des questions ou des malentendus, etc.

RENTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

SITUATION AU 30 JUIN 1846.

DÉPARTEMENTS.	LOCALITÉS.	Nombre de Souscripteurs.	Chiffre mensuel.		Total par département.	DÉPARTEMENTS		Nombre de Souscripteurs.	Chiffre mensuel.		Total par départements.
			fr. c.	fr. c.		COLONIES ET PAYS ÉTRANGERS.	LOCALITÉS.		fr. c.	fr. c.	
AIN.	2 localités	2	4	»	4	MARNE (HAUTE-).	2 localités	2	10	»	10
AISNE.	Laon.	6	25	»	25	MAYENNE.	Néant.	4	»	»	»
	Saint-Quentin.	6	55	55	445	MEURTHE.	4 localités.	4	55	»	55
ALLIER.	6 autres localités.	10	87	88	145	MEUSE.	5 id.	5	55	»	55
	Gannat.	7	50	»		MORBIHAN.	Lorient.	10	28	55	60
ALPES (BASSES-).	Moulins.	8	96	»	MOSELLE.	Fauouët (le).	4	51	75	76	
	5 autres localités.	5	49	»		1 autre localité.	15	75	76		
ALPES (HAUTES-).	Néant.	»	»	»	NIÈVRE.	Decize.	9	19	16	62	58
2 localités.	2	5	50	5	50	Nevers.	7	29	»		
ARDÈCHE.	1 id.	1	4	»	NORD.	4 autres localités.	4	14	42	114	55
ARDENNES.	5 id.	9	64	50		11 localités.	17	114	55		
ARIÈGE.	1 id.	2	16	»	OISE.	3 id.	4	»	20	21	67
AUBE.	1 id.	2	5	»	2 id.	2	6	»			
AUDE.	Néant.	»	»	»	PAS-DE-CALAIS.	4 id.	5	21	67	21	67
AVEYRON.	5 localités.	5	59	»	PUY-DE-DÔME.	4 id.	10	54	»		
B.-DU-RHÔNE.	Marseille.	21	92	50	50	50	50	50	50	14	69
1 autre localité.	2	10	»	»	50	50	50	50	50		
CALVADOS.	1 localité.	1	50	»	»	»	»	»	»	26	122
CANTAL.	Néant.	»	»	»	»	»	»	»	»		
CHARENTE.	2 localités.	2	7	»	»	»	»	»	»	15	220
CHARENTE-INFÈR.	5 id.	6	50	50	»	»	»	»	»		
CHER.	7 id.	7	44	55	44	55	44	55	44	15	512
CORREZE.	Néant.	»	»	»	»	»	»	»	»		
CORSE.	1 localité.	1	5	»	»	»	»	»	»	16	455
CÔTE-D'OR.	Dijon.	53	171	67	202	17	»	»	»		
6 autres localités.	9	150	50	»	»	»	»	»	»	60	299
CÔTES-DU-NORD.	1 localité.	1	5	»	»	»	»	»	»		
CREUSE.	1 id.	1	24	»	24	»	24	»	24	16	65
DORDOGNE.	Périgueux.	7	41	17	22	17	»	»	»		
5 autres localités.	4	11	17	»	»	»	»	»	»	8	67
DOUBS.	Besançon.	18	94	»	115	85	»	»	»		
5 autres localités.	4	49	85	»	85	»	»	»	»	6	25
DRÔME.	Valence.	9	65	»	82	55	»	»	»		
4 autres localités.	4	49	55	»	82	55	»	»	»	53	1,921
EURE.	Gisors.	40	15	»	27	18	»	»	»		
5 autres localités.	5	42	18	»	27	18	»	»	»	21	77
EURE-ET-LOIR.	2 localités.	6	69	74	69	74	»	»	»		
FINISTÈRE.	Brest.	22	76	74	128	25	»	»	»	8	40
5 autres localités.	9	52	25	»	128	25	»	»	»		
GARD.	5 localités.	5	49	»	19	»	»	»	»	7	54
GARONNE (H-).	Toulouse.	16	44	92	44	92	»	»	»		
GERS.	1 localité.	2	9	53	9	25	»	»	»	8	53
GIRONDE.	5 id.	5	42	»	42	»	»	»	»		
12	98	»	»	»	115	70	»	»	»	13	99
HÉRAULT.	Montpellier.	5	11	50	115	70	»	»	»		
Bous-quest d'Orb.	1	4	6	20	»	»	»	»	»	5	10
1 autre localité.	1	55	»	55	»	»	»	»	»		
ILLE-ET-VILAINE.	2 localités.	2	55	»	55	»	»	»	»	5	9
INDRE.	Issoudun.	5	9	50	12	»	»	»	»		
2 autres localités.	2	2	50	»	12	»	»	»	»	17	197
INDRE-ET-LOIRE.	6 localités.	8	62	»	62	»	»	»	»		
Grenoble.	10	52	42	»	93	92	»	»	»	6	46
ISÈRE.	Vienna.	5	20	50	93	92	»	»	»		
4 autres localités.	6	21	»	»	56	99	»	»	»	5	10
JURA.	6 localités.	11	56	99	56	99	»	»	»		
LANDES.	Néant.	»	»	»	»	»	»	»	»	10	47
LOIR-ET-CHER.	Blois.	10	47	75	54	75	»	»	»		
5 autres localités.	5	11	7	»	54	75	»	»	»	4	28
LOIRE.	Saint-Étienne.	46	59	91	147	91	»	»	»		
5 autres localités.	4	4	28	»	»	»	»	»	»	6	21
LOIRE (HAUTE-).	Néant.	»	»	»	»	»	»	»	»		
Indret.	6	21	50	»	145	50	»	»	»	24	97
LOIRE-INFÈR.	Nantes.	24	97	»	145	50	»	»	»		
5 autres localités.	4	4	27	»	»	»	»	»	»	10	92
LOIRET.	Beaugency.	5	20	»	155	67	»	»	»		
2 autres localités.	5	21	67	»	84	49	»	»	»	8	76
LOT.	Orléans.	10	92	»	155	67	»	»	»		
1 autre localité.	8	76	16	»	84	49	»	»	»	2	50
LOT-ET-GARONNE.	Cahors.	1	8	55	84	49	»	»	»		
Néant.	2	1	50	»	1	50	»	»	»	1	10
LOZÈRE.	Angers.	11	48	92	80	92	»	»	»		
5 autres localités.	8	52	»	»	52	»	»	»	»	26	295
MAINE-ET-LOIRE.	Saumur.	8	52	»	52	»	»	»	»		
2 localités.	5	52	»	»	52	»	»	»	»	4	7
MANCHE.	Reims.	26	295	54	555	54	»	»	»		
4 autres localités.	4	7	»	»	555	54	»	»	»	5	55
MARNE.	Châlons-sur-Marne.	4	7	»	555	54	»	»	»		
5	55	»	»	»	555	54	»	»	»	17	120
4 autres localités.	5	55	»	»	555	54	»	»	»		
ALGÈRIE.	Alger.	17	120	»	»	»	»	»	»	8	62
Constantine.	9	47	»	»	501	25	»	»	»		
Oran.	3	62	66	»	»	»	»	»	»	10	71
6 autres localités.	10	71	59	»	»	»	»	»	»		
SÉNÉGAL.	1 localité.	1	5	»	5	»	»	»	»	9	24
BELGIQUE.	Bruxelles.	9	24	»	54	»	»	»	»		
4 autres localités.	4	50	»	»	62	50	»	»	»	1	10
ANGLETERRE.	2 localités.	2	62	50	62	50	»	»	»		
ALLEMAGNE.	1 localité.	1	10	»	10	»	»	»	»	5	26
ESPAGNE.	2 id.	5	20	»	26	»	»	»	»		
GRECE.	2 id.	4	54	»	54	»	»	»	»	1	8
ITALIE.	1 id.	1	48	»	48	»	»	»	»		
PORTUGAL.	1 id.	1	8	»	8	»	»	»	»	19	36
PRUSSE.	1 localité.	1	20	»	20	»	»	»	»		
SUISSE.	Brenets (Ies).	19	36	»	»	»	»	»	»	55	80
Genève.	55	80	25	»	120	25	»	»	»		
1 autre localité.	2	4	»	»	»	»	»	»	»	1,410	8,224
TOTAUX.	521	2,816	46	»	»	»	»	»	»		

Les souscriptions que nous attendons des pays transatlantiques ne nous sont pas encore parvenues.

Ne sont désignées, dans le tableau ci-contre, que les localités qui comptent au moins quatre souscripteurs.

D'après ce tableau, la souscription s'élève fr. c. aujourd'hui, par an, à 98,688 84

La cotisation la plus élevée est de 150 00 par mois.

La plus basse est de 0 50 *id.*

Et la moyenne est de 5 71 *id.*

Les rentrées opérées s'élèvent à 43,362 89

Les cotisations payées en avance, à 8,873 85

Les cotisations en retard (le mois de juin échu), à 9,593 16

On ne doit pas s'étonner de ce que ces trois derniers chiffres ne forment pas complément les uns des autres. La raison en est que, parmi les souscripteurs à la Rente, les derniers inscrits n'ont pas tous fait remonter leur cotisation à la même époque.

Le dernier Bulletin de la Rente, publié dans la *Démocratie pacifique* (19 avril 1846), portait le chiffre total à 106,316 40 et le nombre des souscript. à 1298 souscript.

Nous accusons aujourd'hui 1440 *id.* et 98,688 84

Il semblerait résulter de là que, pendant que le nombre des souscript. augmentait de. 141 *id.* la somme souscrite diminuait de 7,627 56

Cette anomalie tient à ce que deux souscriptions collectives, montant ensemble à 10,800 fr. par an, et reposant sur des opérations qui paraissent certaines, se sont trouvées annulées ou tout au moins ajournées, par suite de l'insuccès de ces opérations. Déduisant ces 10,800 fr., ci. 10,800 00 on trouve que la souscription a augmenté de. 3,172 44

En dépouillant le tableau qui précède, nous pouvons établir la double échelle des localités départementales, 1° au point de vue du nombre des souscripteurs à la Rente que compte chacune d'elles; 2° au point de vue du chiffre de la souscription annuelle. C'est l'objet du tableau qui suit. Nous n'y faisons figurer, ni Paris, qui, par sa position exceptionnelle, se trouve naturellement hors rang, ni les localités qui, comptant moins de quatre souscripteurs, ne sont pas désignées au grand tableau.

Nombre de souscripteurs.		Chiffre mensuel.		
		fr. c.		
1	Lyon.	60	1 Lyon.	299 55
2	Saint-Etienne.	46	2 Reims.	295 54
5	Dijon.	53	5 Mulhouse.	220 82
4	Genève.	53	4 Toulon.	197 49
5	Strasbourg.	29	5 Colmar.	122 »
6	Colmar.	26	6 Alger.	120 »
7	Reims.	26	7 Saint-Etienne.	119 91
8	Nantes.	24	8 Poitiers.	99 50
9	Brest.	22	9 Amiens.	99 »
10	Marseille.	21	10 Montpellier.	98 »
11	Les Brenets (Suisse).	19	11 Nantes.	97 »
12	Besançon.	18	12 Moulins.	96 »
15	Alger.	17	15 Strasbourg.	95 67
14	Toulon.	17	14 Besançon.	94 »
15	Châlons-sur-Saône.	16	15 Marseille.	92 50
16	Toulouse.	16	16 Orléans.	92 »
17	Amiens.	15	17 Genève.	80 25
18	Metz.	15	18 Wissembourg.	80 »
19	Mulhouse.	15	19 Cahors.	76 16

		Nombre de souscripteurs.	Chiffre mensuel.	
			fr. c.	
20	Montpellier.	12	20 Brest (1)	76 »
21	Angers.	11	21 Metz.	75 50
22	Poitiers.	11	22 Dijon.	71 67
25	Blois.	10	25 Châlons-sur-Saône.	65 60
24	Gisors.	10	24 Valence.	65 »
25	Grenoble.	10	25 Oran.	62 66
26	Lorient.	10	26 Le Havre.	54 06
27	Orléans.	10	27 Rouen.	53 16
28	Bruxelles.	9	28 Grenoble.	52 42
29	Constantine.	9	29 Angers.	48 92
30	Decise.	9	30 Blois.	47 75
51	Valence.	9	51 Constantine.	47 »
52	Wissembourg.	9	52 Toulouse.	44 92
55	Cahors.	8	55 Les Brenets (Suisse).	56 »
54	Houdan.	8	54 Neufbrisach.	53 »
55	Moulins.	8	55 Saint-Quentin.	55 55
56	Rouen.	8	56 Saumur.	52 »
57	Saumur.	8	57 Le Faouët.	51 75
58	Bercy.	7	28 Gannat.	50 »
59	Gannat.	7	59 Nevers.	29 »
40	Le Havre.	7	40 Lorient.	28 55
41	Mâcon.	7	41 Houdan.	26 »
42	Nevers.	7	42 La Flèche.	25 »
45	Périgueux.	7	45 Bruxelles.	24 »
44	La Flèche.	6	44 Laon.	25 »
45	Laon.	6	45 Indret.	21 50
46	Indret.	6	46 Vienne (Isère).	20 50
47	Saint-Quentin.	6	47 Beaugency.	20 »
48	Beaugency.	5	48 Mâcon.	18 87
49	Bousquet d'Orb.	5	49 Decise.	18 74
50	Issoudun.	5	50 Batignolles.	16 »
51	Oran.	5	51 Gisors.	15 »
52	Vienne (Isère).	5	52 Bercy.	12 »
55	Batignolles.	4	55 Bousquet d'Orb.	11 50
54	Châlons-sur-Marne.	4	54 Périgueux.	11 »
55	Le Faouët.	4	55 Issoudun.	9 50
56	Neufbrisach.	4	56 Châlons-sur-Marne.	7 »

Le grand tableau de la page 4 donne bien l'état actuel des subsides fournis, mais il n'indique pas l'état de progrès, le degré d'activité *actuelle* de la propagation dans les différents départements. Nous publierons ce *Tableau moral* dans un prochain numéro, et nous prions nos amis de nous adresser, d'ici là, les notes qu'ils sauraient nous manquer, afin que nous donnions une appréciation exacte, et fassions le moins possible d'injustice à chaque localité.

Nous avons vu précédemment que, sous le rapport des désirs de propagation et de réalisation, l'École présentait une Série dont les hardis et les timides forment les deux ailes extrêmes: on peut voir qu'elle se dessine d'une manière analogue sous le rapport de l'ordre et de la régularité financière.

Nous n'avons pas voulu désigner dans les tableaux qui précèdent les localités en retard de paiement. Nous espérons que, d'ici au prochain numéro du *Bulletin*, les retardataires se seront mis à jour; nous l'espérons d'autant mieux qu'ils sentiront que la première condition d'existence de l'École et le premier élément de sa bonne direction, consistent dans le recouvrement régulier des fonds sur lesquels elle doit pouvoir compter.

Une observation à ce sujet. La souscription à la Rente, bien qu'elle n'ait pas cessé de progresser, s'est pourtant ralentie dans ces derniers temps. Nous avons vu avec plaisir revenir plusieurs noms anciens, connus et aimés de nous, et avec plus de plaisir encore peut-être des noms entièrement nouveaux grossir la liste des dévoués (car mieux vaut la conversion d'un pécheur que la sanctification de cent justes); mais il n'en est pas moins vrai que quelques-uns de nous, sur lesquels nous croyions devoir compter, sont restés en retard jusqu'à ce jour. A ceux qui sont empêchés par diverses causes, nous ne faisons pas de

(1) Brest nous envoie de plus, chaque mois, une somme indéterminée formée par des dons irréguliers, des dessous de chandelle, le *boni* résultant de la vente des livres, etc... Cette souscription, si elle pouvait être régularisée, ferait remonter la ville de Brest de plusieurs rangs.

reproche; nous les invitons cependant à souscrire, fût-ce pour 50 centimes par mois, afin que leurs noms soient toujours présents à l'appel, et que nous ayons en main la preuve et la certitude de leur adhésion.

Il est parmi nos amis des négligents qui laissent tomber leurs abonnements aux organes de l'École, et reviennent, après six mois, après un an, demander et payer leurs collections en retard, qu'il nous est souvent alors impossible de compléter. Ce procédé, ils l'appliquent à la Rente, et diminuent ainsi, sans le vouloir, les forces dont l'École devrait disposer. Et puis, à force de remettre au lendemain, ils finissent par se justifier à leurs propres yeux au moyen du raisonnement que voici : « La somme que je puis envoyer est si minime ! qu'importe-tout quelques francs de plus ? qu'importe un nom de moins ?... » Nous supplions ces faux calculateurs de relire le chapitre où Fourier paie la dette d'Angleterre avec des œufs de poule... L'École est restée longtemps circonscrite entre quelques individus. Dieu merci ! le moment est venu pour elle des grands nombres ; mais, encore bien que l'on spéculer sur les grands nombres, l'est pas de centaines, pas de dizaines, pas d'unités qui soient indifférentes. Ce sont les unités qui font les grands nombres, comme les gouttes d'eau les grandes rivières.

LIBRAIRIES SOCIÉTAIRES LOCALES.

Nous avons dit précédemment que c'est en conséquence de notre circulaire du 16 août 1845 qu'ont été établies les *Librairies sociétaires locales*, succursales de la *LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE*. Cependant, opérant en cela pour les librairies locales comme il est de tradition chez nous pour toutes les opérations dont l'objet se rattache à la propagation de la pensée du Maître, nous avons tenté des essais pratiques sur plusieurs points, et le succès avait suivi la tentative. Il ne faut donc pas s'étonner si le tableau suivant présente la

Vente du 1^{er} avril 1845 au 31 mai 1846,
c'est-à-dire durant 14 mois.

DÉPARTEMENTS	VILLES.]	DATES	
		des PREMIÈRES DEMANDES.	MONTANT des VENTES.
ALLIER	Gannat	Novembre 1845 . . .	269 15
BOUCH-DU-RHÔNE	Marseille	Avril 1845	512 40
CÔTE-D'OR	Dijon	Décembre 1845 . . .	289 40
DROME	Valence	Novembre 1845 . . .	170 60
EURE	Giisors	Février 1846	156 08
FINISTÈRE	Brest	Avril 1845	957 68
GARONNE (Haute)	Toulouse	Septembre 1845 . . .	756 23
HÉRAULT	Montpellier	Avril 1845	182 15
INDRE	Issoudun	Juillet 1845	98 30
INDRE-ET-LOIRE	Tours	Octobre 1845	147 60
ISÈRE	Grenoble	Avril 1845	200 55
LOIR-ET-CHER	Blois	Octobre 1845	250 25
LOIRE	Saint-Etienne	Août 1845	1,255 25
LOIRE-INFÉRIEURE	Nantes	Avril 1845	455 85
LOIRET	Orléans	Septembre 1845 . . .	725 95
LOT	Cahors	Novembre 1845 . . .	424 40
MAINE-ET-LOIRE	Angers	Janvier 1846	560 70
MARNE	Reims	Octobre 1845	1,185 85
MOSELLE	Metz	Idem	406 60
NORD	Lille	(En formation)	» »
RHIN (Bas-)	Strasbourg	Juillet 1845	211 50
RHIN (Haut-)	Wissembourg	Novembre 1845 . . .	400 05
RHÔNE	Colmar	Août 1845	607 80
SÂONE-ET-LOIRE	Lyon	Avril 1845	2,122 15
SÂONE-ET-LOIRE	Châlon-sur-Saône	Idem	144 80
VAR	Toulon	Idem	1,541 60
VIENNE	Poitiers	Idem	420 55
ALGÉRIE	Alger	Octobre 1845	196 60
ALGÉRIE	Oran et ses envirs	Février 1846	166 »
ALGÉRIE	Constantine	Juin 1845	299 45
BELGIQUE	Bruxelles	Novembre 1845 . . .	718 20
BELGIQUE	Genève	Avril 1845	280 70
SUISSE	Les Brenets	Octobre 1845	274 60
TOTAL des ventes pour les 55 Librairies			15,844 55

On peut compter que, dans toutes les villes inscrites à ce tableau, l'action de l'École se trouve plus ou moins fortement centralisée et commercialement organisée. Aussi les rapports de ces localités avec le Centre sont-ils généralement réguliers et bien suivis.

Toutefois, il ne faudrait pas en tirer cette conséquence, qu'avec telle ville, souvent considérable, qui ne figure pas ici, nous n'ayons nulles relations, ou que la propagation n'y soit pas faite activement. L'absence d'une Librairie locale dans ces villes tient à diverses circonstances variables comme les localités ; et, quoique nous regrettons de ne pas avoir encore pu y faire régulariser le mouvement de la Librairie par nos amis eux-mêmes, cependant ce mouvement a lieu par d'autres moyens.

Le tableau ci-dessus ne donne donc absolument que l'état présent d'une branche spéciale, celles des Librairies fondées par nos amis, libraires ou non, mais que nous considérons comme fonctionnant à titre de *Librairies sociétaires locales*. Ce tableau comprenant les opérations d'avril 1845 à mai 1846, est surtout un point de départ pour des appréciations ultérieures ; mais le *Tableau moral* que nous préparons pour un prochain numéro, pourra seul rendre compte du mouvement comparatif et des progrès de la propagation.

On voit de quelle importance est l'institution des Librairies sociétaires locales, puisque le quart de nos ventes de l'année dernière repose à leur compte. Si, étant seulement en voie de formation et encore restreintes à un si petit nombre, elles ont produit un tel résultat, quel espoir ne doit-on pas fonder sur elles pour le temps où elles seraient répandues partout et en pleine prospérité ? Ajoutons que les remises que nous consentons aux *Librairies locales* organisées par nos amis, leur permettant de faire quelques bénéfices sur le montant de nos envois, ces bénéfices sont entre leurs mains autant de moyens de propagation de plus.

Nous ne saurions donc trop encourager nos amis à agir dans le sens des instructions jointes à notre circulaire du 16 août 1845 (dont nous donnons plus loin un résumé). Il n'y a pas de localité, si petite qu'elle soit, où l'on ne puisse établir, avec profit pour la Cause, une *Librairie sociétaire locale*, et cela sans beaucoup de frais, eu égard aux facilités que nous faisons à nos amis. Et qu'on ne dise pas qu'il existe des pays, des localités où il n'y a rien à faire. Cette excuse n'est plus de mise dans l'École, aujourd'hui que les localités soi-disant les plus récalcitrantes sont entrées dans le mouvement de nos idées. Ce sera même un des plus précieux enseignements que renfermera notre *Tableau moral des progrès de la cause* : il prouvera qu'il suffit d'un homme énergique, persévérant et actif pour créer en peu de temps un ardent foyer de propagation là où l'on n'avait trouvé avant lui que tiédeur et scepticisme.

ANTÉCÉDENTS.

L'École sociétaire, nous pouvons l'en glorifier et le proclamer hautement, offre au monde un spectacle unique, non-seulement par le caractère de l'idée régénératrice qu'elle porte dans ses flancs, mais encore par son caractère d'honnêteté privée, de probité publique, de dévouement à la cause de ceux qui souffrent, à la cause de l'humanité ; et nous pouvons dire avec orgueil qu'au sein de l'École les actes répondent dignement à la Théorie.

Certes, Just Muiron et M^{me} Clarisse Vigoureux qui ont tant fait pour la cause à une époque où si peu de personnes pouvaient la servir ; B. Dulary et Arthur Young,

dont les dévouements se sont produits d'une manière si éclatante, ont donné de beaux, de grands; et de rares exemples, noblement suivis aujourd'hui.

Ces quatre noms devaient figurer dans ce premier numéro, parce que, les premiers, ils ont forcé la société sceptique et égoïste où nous vivons à respecter un ordre de dévouement nouveau pour elle, le dévouement à l'idée du bonheur universel, bien que cette société ne comprit encore ni ce dévouement, ni cette idée. — Il faut lui pardonner à cette société si préoccupée de lucre et de jouissances matérielles; c'est une chose si étrange, si phénoménale, dans un milieu corrompu et corrupteur, que des existences exclusivement consacrées au service d'un avenir d'harmonie, de liberté et d'humanité!

Un fait fera mieux comprendre notre pensée.

Lorsqu'en 1843, nous portâmes à notre notaire le projet de statuts qui est devenu l'acte de société du 10 juin 1843, pour la publication de la *Démocratie pacifique*, nous avions déjà reçu des amis de la Cause plus de 200,000 fr. de souscriptions, répartis dans les trois séries.

C'est, comme on le sait, dans cet acte de société que se trouve établi ce mécanisme des trois séries d'actions, que les civilisés qui suivent un peu nos affaires regardent comme une combinaison habile et savante, bien qu'à vrai dire, elle ne soit que l'application de la Théorie sociétaire à la régularisation des faits de dévouement qui se produisaient autour de nous.

Quand nous allâmes demander au notaire ses critiques : — Je n'en ai point à vous faire, nous dit-il, votre acte est parfait, complet, et je n'ai pas la moindre observation à vous soumettre si ce n'est sur un point que je n'ai pas compris, probablement parce que le copiste aura omis un paragraphe; c'est à propos de vos trois séries d'actions : c'est très ingénieux, très bien imaginé, parfaitement échelonné; mais, dites-moi, quelles sont les compensations, les avantages, au moins éventuels, que vous offrez aux souscripteurs qui se placeront dans la deuxième et mieux encore dans la troisième série? — Aucune compensation, aucun avantage. — Mais, alors, personne n'ira dans ces deux séries-là; tout le monde se placera dans la première. — Non, car, à l'heure qu'il est, nous avons 150,000 fr. de souscriptions dans la troisième, 40,000 fr. dans la deuxième et 30,000 fr. seulement dans la première série. — Ce résultat m'étonne : je ne le comprends pas. — C'est que vous comptez sans le dévouement. — Ah!... à la bonne heure!...

Nous portons à la connaissance de l'École les faits suivants :

— En août 1845, notre ami R., de Lyon, nous écrivait que, n'ayant pas d'argent à sa disposition et ne pouvant se résoudre à laisser notre appel sans réponse, il nous envoyait sa montre en nous priant d'en tirer le meilleur parti possible.

Cette montre, vieux bijou de famille, a été renvoyée à R., qui a pu lire, gravés dans l'intérieur de la boîte, de la main de Mme Considerant, ces mots : « Offerte par E. R., à l'École sociétaire. Rendue comme témoignage de son dévouement. »

— A la même époque, nous recevions la lettre suivante de notre ami D., ingénieur des ponts-et-chaussées :

« En réponse à votre circulaire que je viens de recevoir, je m'empresse de vous envoyer mon fusil de chasse que vous voudrez bien convertir en une action de la *Démo-*

« *cratie pacifique* (dernière série). Cela sauvera quelques lièvres pour cet automne, et ce sera double bénéfice pour les créatures du bon Dieu. »

Une somme de 250 francs, prix du fusil, était jointe à cette lettre.

— Le 7 mars 1846, M. C., juge de paix, dans la Côte-d'Or, qui avait déjà souscrit 30 fr. par mois à la Rente, nous écrit :

« Je trouve dans votre numéro de ce matin votre instant appel auquel je réponds en faisant tout ce qui m'est possible, et des vœux bien ardents pour que la vie de la *Démocratie pacifique* se puisse soutenir. Je n'hésite pas à emprunter une somme à votre intention. Je promets donc de fournir à la *Démocratie pacifique*, pour la rente mensuelle, un chiffre de 83 fr. 33 c. à partir du mois de mars inclus (bien qu'il y ait eu déjà 30 fr. versés pour le dit mois), ledit chiffre faisant 1,000 fr. pour l'année, dont la moitié, 500 fr., seront versés au plus tard le 15 avril prochain. Que nous ne périssions pas avant le 7 avril et de bien longtemps! Que nous vivions tous jours, c'est mon vœu le plus cher. »

Le Conseil de direction a cru devoir refuser le surcroît de cotisation de M. C., comme excédant ses forces.

— Autant en a-t-il fait pour M. G., sergent-major de l'armée d'Afrique; M. A., capitaine d'artillerie...

— Il a dû également modérer le dévouement de notre ami L., ingénieur des ponts-et-chaussées.

Nous aurions pu citer ici beaucoup d'autres faits, mais nous sommes obligés de restreindre la publicité des documents de ce genre, car chaque signal de détresse a provoqué une foule de témoignages touchants du dévouement le plus vif, de l'abnégation la plus complète. Sous ce rapport nos archives renferment un dossier de correspondance dont l'École peut à bon droit être fière.

— Les lecteurs de la *Démocratie* peuvent se rappeler, pour l'avoir lu dans les souscriptions à la cause polonaise, qu'un déjeuner phalanstérien qui a eu lieu le 15 mars dernier, pour honorer le dévouement d'un des nôtres, a produit 178 fr. 25 c. pour la Pologne. Voici à quelle occasion :

Notre ami L., était chargé de négocier la vente d'une propriété à des conditions qui lui parurent très avantageuses pour l'acquéreur. Pour ses soins et son intervention dans cette affaire, notre ami demandait 10,000 fr., non pas pour lui, mais pour la caisse de la *Démocratie pacifique*. — L'affaire eut lieu, mais par suite de malentendus entre l'acquéreur et lui, M. L. ne reçut que 3,000 francs qu'il a remis à l'administration du journal. La position de fortune de L. ajoute un nouveau prix à cet acte de libéralité.

Cent vingt personnes étaient présentes au déjeuner qui eut lieu à la Chapelle-Saint-Denis, au prix modeste de 1 fr. 50 c. par personne.

Entre autres toasts applaudis dans cette réunion fraternelle, nous citerons celui de M. V. S. :

« Que le dévouement auquel nous rendons hommage nous serve d'exemple! — Il faut qu'à l'imitation de L., les phalanstériens, dans chacune des heureuses occasions de leur vie, aient toujours présente à la pensée la part due à la cause et à l'idée sociétaires! Il faut que chacun de nous se dise, lors d'une bonne spéculation, d'un bon inventaire, d'un héritage, ou même d'un testament : « Mettons d'abord de côté la part du Phalanstère, — comme on réserve au gâteau des Rois — la PART DE DIEU! »

— C'est sous l'inspiration du sentiment exprimé dans ce toast que M. C. (de Lyon), en nous envoyant sa cotisation

à la Rente et celle de ses deux frères, nous écrivait, réitérant une promesse déjà faite au mois d'août 1845 :

« Je suis industriel, et, si je gagne, l'École sociétaire participera à mes bénéfices. J'espère donc vous faire de-mander de nouvelles actions avant la fin de l'année. En outre, j'espère compter à M. B. (correspondant, à Lyon, de la D. P.) 150 fr., rentrée d'une créance oubliée, etc., etc. »

EXPLICATIONS.

Tous nos amis ne sont pas au courant des affaires de timbre, de poste et de composition ; et cela n'a rien d'étonnant, puisque, sur certains cas relatifs au timbre notamment, il est de vieux employés du fisc qui doutent et hésitent à se prononcer, tant les lois sur cette matière sont incohérentes et confuses !

La question suivante nous a été posée : « Comment se fait-il que ce soit par économie que la *Démocratie pacifique* ait cessé de paraître le lundi, quand, en paraissant double tous les dimanches, elle fait les mêmes dépenses de papier et de composition qu'auparavant ? »

Voici la réponse :

Une feuille de 0m.30 carrés coûte de timbre 5 centimes. Envoyez cette feuille le dimanche et le lundi, vous payez. 0 fr. 10 c.

Deux feuilles de même surface, c'est-à-dire une feuille avec un supplément, coûtent 6 cent. Cela est absurde, il est vrai ; mais la loi du timbre renferme des absurdités bien plus choquantes encore que celle-là, témoin le fait de *l'Epoque* payant seulement 6 cent. de timbre quand la *Démocratie pacifique* en paie 5. Donc, pour les deux feuilles envoyées ensemble le même jour. 0 fr. 06 c.

Une feuille jetée à la poste coûte 4 cent. Envoyez une feuille le dimanche et le lundi, et vous payez. 0 08

Deux feuilles réunies en supplément ne coûtent à la poste que 4 c. ; c'est absurde encore, mais c'est ainsi. Donc. 0 04

Total pour l'envoi en deux jours. 0 18

Total pour l'envoi en un même jour. 0 10 0 10

Différence. 0 08

La composition, le papier, le tirage sont les mêmes, et les autres frais se trouvent légèrement réduits.

8 centimes × 52, nombre des semaines de l'année, = 416 c., ce qui fait, par chaque mille d'abonnés et par un an, une économie de 4,160 fr.

Mais à cette économie viennent s'ajouter les frais de composition de la demi-feuille que supportait antérieurement le numéro de quinzaine, et que le numéro de huitaine n'a plus à supporter, puisque la composition est, en définitive, exactement la même aujourd'hui qu'avant la création du numéro de quinzaine. Vingt-six feuilles de composition à 90 fr. font 2,340 fr.

Aussi, aux personnes qui nous ont écrit : « Reprenez, reprenez vite votre publicité ordinaire, reparaissez le lundi, » nous répondons : « Travaillez vite, travaillez à augmenter la Rente pour que nous puissions, le plus promptement possible, reparaitre le lundi ; car, cette mesure, nous l'avons prise malgré nous, et nous espérons bien qu'elle ne sera que momentanée. »

C'est ainsi que la plupart des questions aboutissent fatalement à ce résultat, — qu'il faut augmenter la Rente, c'est-à-dire les forces du Centre, c'est-à-dire les forces de l'École.

RÉSUMÉ DES INSTRUCTIONS

Pour l'établissement des Librairies sociétaires dans les départements.

1° Au moyen d'une souscription d'actions de 10 ou 20 fr., les personnes attachées ou sympathiques au développement de l'École sociétaire forment un petit fonds social qui peut varier de 100 à 500 fr.

2° La petite Société formée par ces actions est béné-

volement gérée par celui de nos amis que ses habitudes d'ordre, ses occupations et son dévouement, rendent le plus apte à cette fonction. Il est bien entendu que, pour une affaire si peu importante au point de vue financier, il n'est pas besoin de l'intervention d'un notaire, un sous-signe privé suffit.

3° Le premier capital réuni, le gérant nous adresse une demande de livres que nous expédions immédiatement, et dont le prix de facture nous est réglé, moitié comptant, moitié en billets échéant dans un délai de six mois. Nous envoyons, à cet effet, aux différentes Librairies locales, des corps de mandats imprimés, qui portent la raison sociale *Considérant et C^e*, sous laquelle se font presque toutes nos négociations.

4° Nous établissons nos factures avec une remise de 25 p. 100 sur le prix général. Nous nous étions tenus jusqu'à ce jour (30 juin), à 20 p. 100. Cette augmentation de la remise diminue la quotité du bénéfice sur chaque affaire, mais doit nous conduire à augmenter la vente et par suite la propagation.

5° Le gérant de la Librairie locale s'entend avec un ou plusieurs libraires, chez qui il fait le dépôt des livres, et avec qui il règle tous les deux mois ou à chaque trimestre. Le libraire dépositaire ne courant aucun risque, ne supportant aucun frais, et ne faisant aucune avance, doit se contenter d'une remise de 12 p. 100 ou 15 p. 100 au plus. Si l'on dépasse cette limite, ce doit être en imposant au libraire la condition de mettre nos livres à son étalage, et d'exposer des affiches à ses carreaux, et comme encouragement au zèle qu'il peut mettre à provoquer la vente.

6° Le surplus de la remise et la remise entière dont jouit la Librairie locale pour les livres vendus par le gérant ou les autres actionnaires, sans intermédiaire de libraire, constitue le bénéfice de l'opération, bénéfice qui peut être plus ou moins grand, mais qui est inmanquable.

Ce bénéfice, nous savons que les phalanstériens n'en veulent pas faire un profit personnel, mais les moyens de l'employer utilement pour la cause ne manquent pas. Une partie sera d'abord absorbée par les frais de transport, que nous acquitterons généralement, parce que nous sommes en mesure d'obtenir des prix plus favorables que nos correspondants, mais dont il sera tenu compte sur nos factures. Le surplus augmentera le fonds et permettra d'étendre les opérations en faisant des commandes plus fortes et plus fréquentes. Quelques sommes pourront être fructueusement employées en annonces dans les journaux de la localité. Enfin, quand il restera du trop-plein, dont on n'aura pas l'emploi immédiat et utile, la caisse centrale sera toujours là pour le recevoir.

Nous avons à prémunir nos amis contre une idée qui leur vient naturellement par suite de leur inexpérience des affaires commerciales. Ils sont généralement tentés de faire profiter directement les acheteurs de la remise que nous leur consentons. Il y a là un danger réel pour notre Librairie, qui, par suite de cette concurrence réductive faite aux libraires, perdrait immédiatement tout crédit dans le commerce, et se trouverait ainsi privée du concours d'auxiliaires externes absolument indispensables tant que les rapports entre la production et la consommation n'auront pas été modifiés. Nous adjurons donc nos amis de ne jamais céder à la tentation de vendre directement des livres à prix réduit. Mieux vaut donner, si l'on veut faire une faveur. Nous les engageons de plus, dans les localités où il se trouvera un Libraire complaisant, à pousser autant que possible les acheteurs à aller chez lui. Il vaut mieux que le bénéfice de la Librairie locale soit moindre, et que le libraire prenne une bonne idée du mouvement de nos affaires.

Le prochain numéro contiendra le Compte-rendu des assemblées générales des deux sociétés. On trouvera dans ce compte rendu le budget actuel de l'École, c'est-à-dire le budget réduit, et tel qu'il a dû être établi depuis la constitution de la Rente, pour mettre nos recettes en équilibre avec nos dépenses de propagation.

ENVOYÉ GRATUITEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX SOUSCRIPTEURS A LA RENTE DE L'ÉCOLE.

Rue de Seine, 10.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

de la Société de 1840 et de celle de 1843.

Les lecteurs du *Bulletin* savent que deux Sociétés concourent aux dépenses comme au développement de la propagation phalanstérienne, savoir : — La Société du 15 juin 1840, pour la propagation et la réalisation de la théorie de Fourier, — et la Société du 10 juin 1843, pour la publication de la DÉMOCRATIE PACIFIQUE.

Ces deux Sociétés ont tenu leurs assemblées générales le même jour, au siège commun, rue de Seine, 10. Nous en donnons le compte-rendu.

SOCIÉTÉ DU 15 JUIN 1840.

Première Assemblée générale, le 7 juin 1846.

Sont présents six actionnaires, représentant 24 actions de 500 fr. et ayant ensemble 17 voix.

M. E. Bourdon est nommé président et M. O. Barbier, secrétaire.

M. F. Cantagrel, un des gérants, fait remarquer que, les membres présents n'étant pas, comme on pouvait s'y attendre, en nombre suffisant pour prendre une délibération définitive sur les modifications aux Statuts, que la gérance va soumettre à l'assemblée, il sera nécessaire de convoquer une assemblée nouvelle; il propose en conséquence de différer jusqu'à cette seconde assemblée qui sera certainement plus nombreuse, et la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de la Société, et la nomination des membres du Comité de surveillance.

Cette proposition est appuyée.

M. Cantagrel donne ensuite connaissance des modifications à apporter aux statuts (1).

L'assemblée ne représentant pas la part de capital social nécessaire, aux termes de l'article 28 de l'acte de Société, pour prendre une résolution définitive sur les modifications proposées, adopte, à la majorité des voix des membres présents, lesdites modifications qui sont par conséquent prises en considération.

Une nouvelle assemblée devenant nécessaire pour prendre des décisions valables et définitives, l'assemblée remet à la prochaine réunion pour entendre le rapport de la gérance et nommer le Comité de surveillance.

Ont signé au procès-verbal: MM. E. BOURDON, O. BARBIER, V. CONSIDERANT et F. CANTAGREL.

Deuxième Assemblée générale, le 12 juillet 1846.

Sont présents ou représentés dix actionnaires, possesseurs de 28 1/2 actions de 500 fr. et ayant ensemble 21 voix.

M. J. Delbruck est nommé président, M. O. Barbier, secrétaire. MM. Vallée et Buisson-Mavergnier sont scrutateurs.

Le procès-verbal de l'assemblée du 7 juin est lu par M. O. Barbier et adopté sans réclamation.

(1) Ces modifications se trouvant reproduites dans le compte-rendu de la deuxième assemblée, nous ne les donnons pas ici.

Sur l'invitation du président, M. F. Cantagrel donne lecture du rapport de la gérance.

Rapport de la Gérance.

Messieurs,

Le paragraphe 1^{er} de l'article 26 de l'acte constitutif de la Société de 1840, décide que les actionnaires de 5,000 francs peuvent seuls assister aux assemblées générales, et le § 5 de l'art. 24 donne de droit, au plus fort propriétaire d'actions nominatives de 5,000 fr., la présidence du Comité de surveillance, si le montant de ses actions s'élève à 100,000 fr.

Vous savez tous quelle place occupe, dans votre Société, l'actionnaire auquel revenait de fait la présidence dévolue en droit par l'art. 24, et vous ne serez pas surpris d'apprendre que, au milieu des difficultés de l'entreprise qu'il avait tentée, cet homme généreux pût difficilement se trouver à Paris à l'époque précise indiquée par les Statuts pour les assemblées générales. Et cependant il semblait que la tenue d'une assemblée générale hors de la présence du plus fort actionnaire eût présenté quelque chose d'insolite, d'injuste même.

Vous vous expliquez dès lors pourquoi, depuis la fondation de votre Société, il n'y a eu que deux assemblées générales, l'une le 10 décembre 1841, l'autre le 12 mars 1843. La première, à laquelle M. A. Young n'a assisté que par procuration, avait pour objet spécial la nomination d'un gérant en remplacement d'Amédée Paget, notre ami tant regretté; la seconde, dont le but principal était la transformation de la *Phalange* en journal quotidien, a eu lieu en présence de M. Young, qui a profité, pour y assister, d'un de ces courts séjours qu'il faisait rarement à Paris. C'est en conséquence des délibérations prises dans cette assemblée, qu'a été fondée la Société du 10 juin 1843 pour la publication de la *Démocratie pacifique*.

Ces assemblées n'ayant pu avoir lieu dans les strictes conditions de publicité prévues par les Statuts, elles ont cru devoir s'abstenir de nommer le Comité de surveillance, d'autant mieux que le nombre des actionnaires de 5,000 fr. n'était à cette époque que de 5, et le nombre des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée du 12 mars n'était que de 4. En conséquence, les deux comptes-rendus faits en vue de ces deux assemblées générales ont été approuvés par le président-né du Comité de surveillance, et n'ont pu l'être que par lui. Le dernier arrêté de compte remonte donc au 31 décembre 1842.

C'est par suite de quelques-unes des considérations qui précèdent, que la dernière assemblée générale (celle du 12 mars 1843) a décidé que les actionnaires de 500 fr. seraient admis à faire partie des assemblées générales.

Plusieurs fois depuis cette époque, nous avons souhaité avoir une assemblée générale et dans les conditions exigées par les Statuts et en présence du principal actionnaire de votre Société. (M. F. Cantagrel expose ici les circonstances qui n'ont pas permis la réalisation de ce désir, et les raisons de convenance qui ont amené à différer successivement le jour de cette assemblée.)

Cependant de nouveaux noms augmentaient la liste de nos actionnaires, la Rente se constituait et donnait ainsi à des hommes nouveaux une participation dans notre œuvre, participation en retour de laquelle il convient, croyons-

nous, d'octroyer des droits; en même temps les affaires de la *Librairie sociétaire* prenaient un notable accroissement; nous établissions l'*Almanach phalanstérien*, nous faisons paraître mensuellement, sous le format grand in-8°, la *Phalange*, en lui rendant le caractère scientifique et doctrinal qu'avait, lors de sa création, le recueil créé sous ce titre en 1836; enfin nous constituions tout un système de *Librairies sociétaires locales*, destinées à accélérer la propagation par l'actif et régulier écoulement des productions de l'École.

Votre Société ne pouvait demeurer plus longtemps dans la situation provisoire où elle a été jusqu'ici quant à son comité de surveillance et à la tenue de ses assemblées générales. C'est pourquoi nous avons cru devoir vous convoquer aujourd'hui, tout en regrettant de ne pas compter parmi vous le noble ami qui a apporté à notre œuvre un concours si important et si efficace.

Réservez-lui scrupuleusement tous ses droits, conservez-lui toute l'influence que lui assurent les Statuts; mais procédons, Messieurs, au règlement définitif de notre Société et aux formalités qui font votre garantie quant à la bonne gestion et au sincère emploi des ressources sociales.

Voici, Messieurs, quel était, au 31 décembre 1845, l'état de votre Société :

Situation de la Société.

Le nombre des actionnaires ou porteurs de coupons, était de 224

Les souscriptions réalisées en argent ou billets, s'élevaient à la somme de 336,235 42 (1)

La Rente (comptée ici pour mémoire comme on l'expliquera plus loin) avait produit 1,477 fr. 50 c., ci Mémoire.

L'excédant des dépenses sur les recettes ordinaires était de 311,197 79

Restait à l'actif 25,037 63

L'inventaire des livres, brochures et collections en magasin, ou dans les dépôts du Comptoir central, estimés généralement à 50 p. 100 du prix coté, s'élevait, savoir :

En livres de vente courante, à 48,909 30

En collections de la *Phalange*, à 13,667 70

Le mobilier, à 2,500 00

Total de l'actif au 31 décembre 1845. 90,114 63

Dont il faut déduire, pour rentrées incertaines, une somme d'environ 10,000 00

Reste en réalité 80,114 63

La somme de 25,037 fr. 63 c. accusée ci-dessus, pour les ressources vives, était sensiblement égale à la somme due par divers et au montant des factures de papier et d'imprimerie qui restaient à régler au 31 décembre dernier. En sorte que, bien qu'ayant, en dehors même de ses ouvrages en magasin, un actif réel, bien que se trouvant incontestablement en voie de prospérité, ainsi que l'atteste la progression de ses ventes, votre Société n'a pourtant pas de fonds de roulement à sa disposition. C'est qu'en effet elle a successivement appliqué ses bénéfices à l'augmentation de son fonds de librairie, comme le démontre le tableau suivant :

RESSOURCES vives.	LIVRES en magasin	MOBILIER estimé.
On a vu que l'actif de 90,256 fr. 65 c. ci-dessus, se subdivisait comme suit.		
fr. c.	fr. c.	fr. c.
25,057 65	62,577 00	2,500 00
Au 31 décembre 1842, l'actif, selon l'état fourni à l'Assemblée générale du 12 mars 1845, se subdivisait ainsi		
54,987 41	26,594 06	3,012 50
Différence à l'avantage ou au désavantage du 31 décembre 1845.		
-29,949 78	+56,183 94	-512 50
Différence totale en faveur de l'état de situation du 31 décembre 1845. 5,751 fr. 86 c.		

Cette faible différence de 5,751 fr. 86 c. entre les ressources du 31 décembre 1842 et celles du 31 décembre 1845, malgré les souscriptions que votre Société a encaissées entre ces deux dates, s'explique par ce fait — que les dépenses de l'ancienne *Phalange*, ont continué d'être à la charge de votre Société jusqu'au jour où la Société du 10 juin 1843 en a pris possession, c'est-à-dire jusqu'au 30 avril 1843, date à laquelle l'actif du 31 décembre 1842 devait être diminué de 30 à 40 mille fr. Il faudrait donc augmenter de cette dernière somme l'actif actuel, si l'on voulait avoir l'état comparatif exact des deux époques, abstraction faite des dépenses spéciales à l'ancienne *Phalange*. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que, malgré la coopération de la Société nouvelle dans les frais de propagation générale, certains chefs de dépenses, concernant plus particulièrement les affaires générales de l'École sociétaire, sont restées à la charge de la Société-mère.

Progression des ventes.

Les ventes de la Librairie sociétaire ont suivi, depuis 3 ans, les progressions suivantes :

En 1843.	8,484	70
En 1844.	21,060	45
En 1845.	37,880	35 (1)

{ Non compris les recettes de la *Phalange* qui ont été de 15,450 fr. 35 c. }

L'accélération des ventes que nous remarquons dans les six premiers mois de 1846, nous donne l'espoir que nous atteindrons cette année le chiffre de 60 mille francs.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails pour aujourd'hui, les comptes d'où sortent ces résultats, quoique parfaitement balancés sur nos livres, n'ayant pas été vérifiés, cette année, même par le président-né du Comité de surveillance, et la présente assemblée générale ayant pour objet principal la nomination de ce Comité.

De la Rente.

Dans le compte sommaire ci-dessus, nous mentionnons, pour mémoire seulement, les recouvrements de fonds provenant de la Rente. C'est que, cette source de recettes devant être appliquée ultérieurement à l'une et à l'autre des deux Sociétés qui concourent aujourd'hui à la propagation des idées sociétaires, et en raison des besoins de chacune d'elles, et la Société de 1843 étant aujourd'hui dans une condition moins favorable que la vôtre, nous avons supposé provisoirement que, dans cette première période de sa constitution, la Rente ne nous serait pas appliquée.

Cependant, en vue des attributions de fonds qui pourront vous être faites plus tard sur les produits de la Rente

(1) Dans cette somme ne sont pas compris les 29,450 fr. d'actions délivrés aux anciens bailleurs de fonds en vertu de la délibération de l'Assemblée générale du 12 mars 1845.

(1) Dans le numéro du 11 janvier de la *Démocratie phalanstérienne*, nous avons donné des chiffres supérieurs à ceux-ci: ces chiffres correspondaient au prix coté, tandis que ceux-ci représentent la vente au prix net, remises de librairie déduites.

nous vous proposons de régler, dès à présent, la situation des souscripteurs à la Rente, et de les traiter d'autant plus libéralement que leur concours est plus spontané.

Modifications proposées.

Rappelez-vous, Messieurs, que c'est à la Rente qu'est dû le maintien de la *Démocratie pacifique*, et, par suite, la continuation de la publicité gratuite que nous accordons ce journal; n'oubliez pas que la Rente seule est désormais susceptible d'amener la *Démocratie* au point de prospérité où, en vertu du § 8 de l'art. 17 des Statuts de la Société de 1843, nous entrerions en participation des bénéfices de cette Société, — toutes choses qui, à supposer que nous ne touchions jamais rien directement sur la Rente, suffisent pour établir entre elle et nous une intime solidarité de but, et, par conséquent, d'intérêts.

(M. Considérant explique ici qu'il ne s'agit de régler, pour le moment, dans la position des souscripteurs à la Rente, que leurs droits d'intervention ou de représentation, soit dans l'assemblée générale, soit dans le conseil de surveillance; quant à leurs droits financiers, ils seront réglés plus tard, et reposeront sur des titres dits *Actions et coupons de Rente d'École*, d'après des bases dont M. Considérant présente le système général.)

Le rapport continue ainsi :

Nous pensons donc que l'assemblée adoptera les propositions que nous avons à lui soumettre à cet égard, et qui seront présentées de même à l'assemblée générale de la Société de 1843.

Nous vous proposons, en outre, d'apporter à vos Statuts des modifications d'un autre ordre.

Les § 2, 3 et 4 de l'art. 25 exigent que les assemblées générales de votre Société soient annoncées dans deux journaux judiciaires, et que chaque actionnaire en soit prévenu par lettres missives. Ces insertions nécessitent une dépense devenue inutile aujourd'hui que la publicité de la *Démocratie* et de la *Phalange* suffisent désormais pour ces sortes d'annonces. En conséquence, nous vous proposerons de modifier les paragraphes précités, ainsi que le § 2 de l'art. 28, qui a rapport au même objet. La modification que nous vous proposons mettra en accord, sur ce point, vos Statuts avec ceux de la Société de 1843.

Dans la même vue d'harmonisation entre les Statuts des deux Sociétés, nous vous proposons : 1° De décider que l'assemblée générale annuelle aura lieu dans le courant d'avril, et non du 15 au 20 juillet, comme le veut le § 2 de l'art. 6.

2° De décider que, dans le cas d'une nouvelle assemblée générale pour approuver une modification des Statuts, cette nouvelle assemblée sera convoquée dans les trente jours, et non dans la quinzaine, comme le veut le § 2 de l'art. 28.

Nous vous proposons encore de remplacer le § 2 de l'art. 6, relatif à la transmission des actions nominatives, par l'art. 10 des Statuts de 1843, les raisons qui ont fait adopter cet article en 1843 étant les mêmes pour l'ancienne que pour la nouvelle Société.

Il nous reste à vous parler de deux mesures que nous avons prises d'avance sous notre responsabilité et pour lesquelles nous demandons votre approbation.

La première consiste dans le dédoublement des actions de 500 fr. et des coupons de 50 fr., en demi-actions de 250 fr. et demi-coupons de 25 fr., dédoublement qui rend plus facile la souscription d'actions dans votre Société.

Voici en quoi consiste la seconde mesure. Aux termes de l'art. 5 des Statuts, tout souscripteur originaire devait avoir soldé le montant de sa souscription au 1^{er} juillet 1842,

faut de quoi les gérants ont le droit soit de poursuivre le souscripteur, soit de le déclarer en déchéance. Or, M. A. Young n'ayant pu remplir jusqu'à ce jour qu'un peu moins des quatre cinquièmes de sa souscription, nous aurions pu invoquer contre lui la faculté qui nous est donnée par l'art. 5. Inutile de dire que nous n'avons pas usé de cette faculté. Seulement nous n'avons pas cru devoir jusqu'à ce jour remettre à M. Young les titres de ses actions (le complément de ces actions n'étant pas réglé). Cependant nous avons pris sur nous, par considération pour M. Young, de détacher de la souche, sous les nos 1, 2 et 3, trois titres définitifs d'actions de 5,000 fr. chacun, et nous avons attaché à ces titres le privilège (facultatif de notre part) de toucher un intérêt de 5 p. 100 par an. Nous vous proposons de nous relever de toute responsabilité à cet égard et d'adopter, dans ses conditions facultatives, la résolution que nous avons prise pour ces trois titres d'actions. Il est bien entendu que ce précédent ne fait pas loi, et que la Société demeure, vis-à-vis de M. Young ou de ses ayant-cause, pour le reste de sa souscription, dans les conditions stipulées aux Statuts quant à la déchéance de l'actionnaire, au règlement de la souscription et à la délivrance des titres.

Résumé et délibération.

M. F. Cantagrel résume les propositions et modifications soumises à l'assemblée, qui les adopte successivement dans les termes qu'on va lire :

I. Le § 1^{er} de l'art. 25 est modifié quant à la fixation de l'époque de l'assemblée générale. Les mots : *du 15 au 20 juillet*, sont remplacés par ceux-ci : *du 15 mars au 15 avril*.

II. Les § 2, 3 et 4 du même art. 25, ainsi que le § 2 de l'art. 28 sont modifiés en ce qui concerne les insertions dans les journaux judiciaires et les lettres missives. Les mots : *lettres missives et insertions dans deux journaux judiciaires et dans les journaux publiés par la Société*, sont remplacés par ceux-ci : *trois insertions dans la DÉMOCRATIE PACIFIQUE et l'envoi des nos de la Démocratie contenant l'annonce aux actionnaires qui ne seraient pas abonnés*.

III. Le même art. 28, § 2, est modifié en ce qui concerne le délai de la convocation d'une deuxième assemblée générale pour approuver une modification des Statuts. Les mots : *dans la quinzaine*, sont remplacés par ceux-ci : *dans les trente jours*.

IV. Les § 1 et 2 de l'art. 6, relatifs à la transmission des actions nominatives, sont remplacés par l'art. 10 des Statuts de la Société du 10 juin 1843, ainsi conçu :

« Par le fait du transfert, les actions nominatives sont assimilées aux actions au porteur.

« Toute action au porteur ou assimilée par transfert aux actions au porteur, peut devenir nominative, mais seulement avec l'agrément facultatif de la gérance.

« Dans ce cas, mention sera faite de ce changement par le Gérant, sur le titre de l'action et sur le registre de la Société.

« Les mêmes règles s'appliquent aux coupons. »

Il est en outre ajouté la clause suivante : « Les Gérants rendront compte au Comité de surveillance des opérations faites en vertu de cet article. »

V. Le dédoublement, opéré par les Gérants, des actions de 500 francs en demi-actions de 250 francs et des coupons de 50 fr. en demi-coupons de 25 fr. est approuvé. En conséquence, le § 1^{er} de l'article 5 des Statuts devra se lire ainsi : « Le capital primitif de sept cent mille fr. est divisé en actions de cinq mille francs, de cinq cents

francs et demi-actions de deux cent cinquante francs, et en coupons de cinquante francs et demi-coupons de vingt-cinq francs, au choix des souscripteurs. »

VI. L'Assemblée approuve les dispositions spéciales, prises par les Gérants à l'égard des trois actions de 5,000 francs détachées de la souche sous les nos 1, 2 et 3.

VII. Il est ajouté aux Statuts les quatre paragraphes suivants :

« La Rente de l'École sociétaire, constituée en vertu de la circulaire du 7 février dernier émanée du Conseil de direction, devant être appliquée à l'une et à l'autre Société en raison de leurs besoins respectifs, et transformée ultérieurement en actions et coupons de Rente d'École, tout souscripteur à la Rente a droit d'assister aux assemblées générales de la Société Considerant, Paget et Cie, s'il remplit d'ailleurs les conditions financières exigées. — En conséquence :

« Art. 1^{er}. Tout souscripteur à la Rente de l'École sociétaire, porteur de reçus faits en son nom, dont le montant, cumulé avec celui de ses actions, s'il en a, dans la Société Considerant Paget et Cie, atteindrait le taux de de 500 francs, a droit d'assister à l'Assemblée générale.

« Art. 2. Tout souscripteur à la Rente, dont les cotisations personnelles, cumulées avec le montant de ses actions, s'il en a, atteindraient 250 francs, peut être élu membre du Comité de surveillance.

« Art. 3. Tout souscripteur à la Rente, propriétaire soit d'un demi-coupon nominatif, soit de reçus de Rente faits en son nom et atteignant le chiffre de 25 francs seulement, sera apte à représenter un ou plusieurs actionnaires à l'Assemblée générale. »

L'Assemblée procède ensuite à la nomination du Conseil de surveillance qui, aux termes du § 2 de l'art. 24, doit se composer de cinq membres élus pour deux ans.

Sont élus MM. J. Delbruck, O. Barbier, Jules Duval, Desclée et J.-B. Fromont.

Ont signé au procès-verbal MM. J. DELBRUCK, O. BARBIER, BUISSON-MAVERGNIER, VALLÉE, V. CONSIDERANT et F. CANTAGREL.

NOTA. Le Conseil de surveillance a tenu sa première séance le 10 août. Il a élu pour président M. J. Delbruck et pour secrétaire M. O. Barbier.

SOCIÉTÉ DU 10 JUIN 1843.

Première Assemblée générale, le 7 juin 1846.

Sont présents ou représentés dix actionnaires possesseurs de 35 actions de 250 fr. et de 10 coupons de 25 fr., et ayant ensemble 9 voix.

M. L.-E. Gallien est nommé président et M. Buisson-Mavergnier secrétaire.

M. Considerant, gérant, après avoir brièvement exposé la position de l'École sociétaire, a proposé quatre articles modificatifs des Statuts (1).

Après une discussion entre M. Buisson-Mavergnier qui conclut au rejet de la proposition et M. V. Considerant qui insiste sur l'acceptation, l'Assemblée adopte, à la majorité des voix des membres présents, les propositions du

(1) Pour le texte de ces articles, qui concernent les droits d'intervention ou de représentation des Souscripteurs à la Rente dans l'Assemblée générale et dans le Comité de surveillance, voir les délibérations, à la fin du compte-rendu de la deuxième Assemblée.

gérant ; mais ne réunissant pas les deux tiers de 80 voix exigées, aux termes de l'art. 33 des Statuts, pour prendre à cet égard une délibération définitive, elle remet à une prochaine assemblée pour leur adoption. En conséquence, lesdites propositions sont regardées comme prises en considération.

L'Assemblée renvoie également à la prochaine réunion pour entendre le rapport de la gérance, celui du Conseil de surveillance, pourvoir au remplacement des membres sortants dudit Conseil, à la nomination des membres supplémentaires, et autoriser le gérant à tenir ouverte, jusqu'à l'Assemblée générale de 1847, la souscription des actions.

Ont signé au procès-verbal : MM. L.-E. GALLIEN et BUISSON-MAVERGNIER.

Deuxième Assemblée générale, le 12 juillet 1846.

Sont présents ou représentés quarante-un actionnaires possesseurs de 179 actions de 250 fr. et de 19 coupons de 25 fr., et ayant ensemble 46 voix.

M. L.-E. Gallien est nommé président et M. J. Delbruck, secrétaire.

MM. Fardeau et Tessié du Motay sont scrutateurs.

M. le président ayant donné la parole à M. Considerant, celui-ci explique que les convocations ont été faites cette année, de manière à ce que la seconde assemblée qui, d'après l'expérience des années précédentes, est la seule décisive, dût être la plus nombreuse ; ce qui a lieu en effet.

La lecture du procès-verbal de la première assemblée, du 7 juin, est faite par M. Buisson-Mavergnier. Le procès-verbal est adopté sans réclamation.

M. F. Cantagrel, administrateur, donne lecture du rapport de la gérance :

Rapport de la Gérance.

Messieurs,

La *Démocratie pacifique*, publiée par la Société spéciale du 10 juin 1843, est parfaitement distincte des autres organes de l'École sociétaire. Cependant le sort de notre organe quotidien est tellement lié au sort de l'École, qu'il se ressent forcément de tout ce que celle-ci peut éprouver d'heureux ou de malheureux. Aussi ne serez-vous point surpris qu'ayant à vous parler de la *Démocratie*, nous commençons par rappeler les phases principales que l'École a dû traverser depuis votre dernière assemblée. En énumérant devant vous les faits généraux qui, depuis un an, se sont succédé au sein de l'École, nous vous mettrons mieux à même de juger ceux qui concernent particulièrement votre journal et votre Société.

Vous vous souvenez que, malgré les économies notables réalisées sur les données du *Projet financier* (1) qui a

(1) Cette économie a été beaucoup plus forte que ne l'a présentée, par suite d'une erreur typographique, la note uséréé au bas de la page 6 du compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 juin 1843.

Après ces mots : « Ensemble. . . 60,000 fr. » notre manuscrit ajoutait ceux-ci, qui ont été omis dans l'imprimé : « Non-seulement nous nous sommes maintenus dans les termes de notre *Projet*, en réalisant, comparativement aux frais du *Siècle*, une économie annuelle de 42,000 fr. sur la rédaction interne, et de 18,000 fr. sur l'administration ; mais sur ce *Projet* même nous avons obtenu une réduction. Cette réduction a été (pour un exercice de 20 mois) : sur la rédaction, de 17,255 fr. 66c., et sur l'administration, de 3,179 fr. 87c. ; ensemble, 22,435 fr. 53c. »

En sorte que nos dépenses, au lieu d'avoir été inférieures de 22,415 fr. 53c. à celles du *Siècle* seulement, ainsi que la note semble le dire contrairement aux chiffres du compte-rendu, se trouvent

servi de base, en 1843, à la fondation de la *Démocratie pacifique*, le capital social de la *Démocratie* se trouvait réduit, au 31 décembre 1844, à la somme de 45,023 fr. 95 c.

C'est dans ces circonstances que nous avons publié l'écrit intitulé *Système des développements de l'École sociétaire*, qui a été suivi de *l'Appel aux amis de l'Association et de l'organisation du travail*. A cet appel qui porte la date du 21 mai 1845, on n'avait répondu le 14 juin (veille de votre dernière Assemblée générale) que par 48,950 fr. de souscriptions dont 5,200 fr. afférents à la Société-mère du 15 juin 1840.

Au 6 août suivant, les souscriptions reçues depuis le 21 mai n'atteignaient encore que le chiffre de 64,605 fr.

Nous étions réduits à une suspension forcée, si notre appel du 6 août n'eût été suivi d'un de ces élans de dévouement par lesquels l'École s'est toujours signalée dans les moments de crise. Aussi, dans une note de notre circulaire du 7 février dernier (1), avons-nous pu dire que la souscription s'élevait, pour la *Démocratie pacifique*, à 142,200 fr. dont 129,617 fr. réglés.

C'est au moyen de ces 129,617 fr. et des autres sommes touchées sur les souscriptions en retard de règlement au 21 mai 1845, qu'on a pu faire face, comme vous le verrez tout à l'heure, aux dépenses de la *Démocratie pacifique*. C'est encore grâce à ces subsides qu'il nous a été permis de différer jusqu'à la fin de 1845 la constitution de la Rente.

De la Rente.

Quelques personnes ont pensé que la Rente aurait dû être constituée un an plus tôt. D'autres nous ont écrit que cette idée eût dû être mise à exécution dès 1843.

Nous croyons pouvoir dire ici que ce qui a été fait l'a été avec sagesse, avec une juste appréciation des ressources de l'École sociétaire. En 1843, l'École, assez forte pour créer un journal quotidien, ne l'était certainement pas assez pour créer une Rente capable d'alimenter ce journal. D'ailleurs, dans notre pensée d'alors, la Rente devait s'appliquer à d'autres services.

Si, comme nous l'espérons d'abord, la *Démocratie pacifique* fût parvenue à faire ses frais par elle-même, la Rente se fût uniquement appliquée au grand fait de la réalisation auquel, toujours, elle devait servir de *fonds de garantie*.

Nous avons expliqué ailleurs comment nos calculs de 1843 ont été renversés par les transformations extraordinaires qu'a subies la presse politique à l'époque même où nous avançons rapidement vers le but proposé.

Soit que les circonstances nous aient été contraires, soit que nous nous soyons trompés de quelque chose sur la nature de notre mouvement, nous avons été conduits à appliquer la Rente à la fois à la propagation et à la réalisation, — faisant dépendre du solide établissement de l'une l'origine des premières opérations de l'autre : vous savez tous que, dans notre pensée, la Rente, appliquée d'abord au service de la propagation, est affectée à celui de la réali-

avoir été réellement de 22,415 fr. 55 inférieures aux supputations mêmes de notre *Projet financier*.

Pendant que nous relevons les fautes typographiques, indiquons-en plusieurs autres qui se sont glissées dans le compte-rendu imprimé pendant un voyage de l'administrateur.

Page 5, 1^{re} ligne, 5^e colonne, au lieu de : *réglées en partie*, lisez : *à régler en partie*.

Page 6, 2^e ligne, au lieu de : *une année trois quarts*, lisez : *une année et deux tiers*.

Page 7, 8^e ligne, au lieu de : 568 fr. 75, lisez : 658 fr. 75.

Id., — 13^e — au lieu de : 5,864 fr. 78, lisez : 5,864 fr. 75.

(1) Une erreur s'est glissée à la page 7 de cette circulaire : Note A, 8^e ligne, au lieu de : *rédaction interne*, lisez : *rédaction externe*.

sation dès qu'elle a dépassé le minimum nécessaire aux organes de publicité.

Non ! l'École n'était pas assez forte en 1843, pour assurer à notre œuvre une rente suffisante ; elle ne l'était pas encore assez en 1845. L'École est dévouée, elle commence même à être nombreuse, mais il s'en faut qu'elle soit opulente. Les riches n'ont-ils pas généralement contre nos idées des préventions dont ils ont beaucoup de peine à se défaire ?

Ce n'est donc que par nécessité que nous avons ouvert la Rente au début de cette campagne, car notre désir eût été de la différer d'une année encore.

L'établissement de la Rente, pensions-nous, c'est pour l'École la crise de puberté ; plus nous retarderons l'heure de cette crise, plus l'École sera forte, plus elle sera capable de triompher.

D'une vue simpliste.

L'événement a prouvé que nous ne nous trompions pas. Notre œuvre, il ne faut jamais l'oublier, a tous les inconvénients des œuvres de transition. Bien que nous soyons tous d'accord sur le but, nous ne sommes pas, nous ne pouvons pas être tous parfaitement d'accord sur tous les moyens ni sur l'opportunité de leur emploi. Or, il y a, au sein de l'École, une opinion peu répandue, il est vrai, mais assez répandue pourtant pour affaiblir quelques-uns des ressorts actifs de notre mouvement ; cette opinion (qui prouve seulement le manque d'expérience des hommes qui la professent et le danger qu'il y a de se jeter trop en dehors des faits et des hommes de son temps) consiste à croire que notre œuvre de publicité a peu de valeur et qu'il y a peu d'utilité à la soutenir.

Nous ne nous arrêterons pas à combattre cette vue simpliste, qui se refuse à comprendre que nous devons agir à la fois sur la matière et sur les cœurs. Que cette erreur ait eu sur les premiers ébranlements de la Rente une influence fâcheuse, ou que le défaut de régularité et d'activité, que nous leur reprochons quelquefois, ait porté quelque-uns des nôtres, et des plus dévoués, à renvoyer au lendemain leurs souscriptions, ou bien que, malgré la popularité qui s'est attachée de toutes parts à l'idée de la Rente, un certain nombre de nos amis aient douté un moment de sa réalisation, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a fallu rien de moins que les attaques des journaux adverses, et leurs chants de triomphe anticipés, pour convaincre les plus incrédules de l'utilité d'un organe battant chaque jour en brèche les abus et les fausses doctrines du milieu social que nous voulons transformer, et pour amener, après six mois, la Rente au taux que nous lui avions assigné dès l'appel du 21 mai c'est-à-dire au taux de 100 mille fr. par an. Vous avez tous vu, dans le premier numéro du *Bulletin phalanstérien*, que la Rente ne s'élevait encore, au 30 juin, qu'à 98,688 fr. 84 cent., répartis entre 1440 souscripteurs.

Dépenses et travaux de propagation en 1845.

C'est cependant en 1845, c'est devant les crises successives et au milieu des difficultés que vous pouvez entrevoir ; c'est au sein d'une situation excessivement tendue et parsemée de mille écueils, que nous avons fait les plus grands efforts et aussi les plus grandes dépenses de propagation. C'est durant cette période, Messieurs, que nous imaginions, que nous établissions notre *Numéro populaire de quinzaine*, cet organe transitoire qui nous ralliera de cœur et d'intention les travailleurs intelligents. Or, si cet organe doit, comme nous en sommes convaincus, produire à la cause des âmes d'élite et des cœurs dévoués, vous verrez que, dans sa première phase, il n'a pu qu'ajouter à nos dépenses.

Rendons ici un public hommage aux membres de votre Comité de surveillance; c'est grâce à leur activité, à leur concours dévoué, c'est souvent grâce aux conseils de leur expérience que nous avons pu soutenir la lutte et traverser ce temps de rudes combats. Jamais leur zèle ne nous a fait défaut; jamais nous ne nous sommes vainement adressés à eux. Nous le disons hautement devant eux et devant tous, et nous sommes heureux de leur offrir, au nom de l'École, nos plus affectueux remerciements.

Abordons maintenant le compte-rendu financier de l'année 1845. Nous venons de dire que c'est pendant cette année-là, et encore pendant les premiers mois de 1846, que nous avons fait le plus d'efforts de propagation. Aussi verrez-vous que, pendant cette période, les dépenses ont dépassé, proportionnellement, celles des vingt premiers mois d'existence de votre Société. Cependant, tous les chefs de dépenses sur lesquels nous avons une action directe, tels que le personnel de la rédaction interne, ont subi une réduction sensible, même sur le dernier compte-rendu. Mais d'autres chapitres, tels que celui de la rédaction externe (Romans-feuilletons, etc.), présentent de notables augmentations, sans compter le chapitre intitulé : *Frais de propagation, voyages*, auquel nous avons dû consacrer, cette année, un paragraphe à part.

Vous êtes maintenant trop habitués à notre comptabilité, et les comptes-rendus précédents que vous avez en main, vous sont des moyens de comparaison trop faciles pour que nous croyions devoir faire ressortir ici chacune de ces différences. Nous laissons d'ailleurs au Conseil de surveillance le soin de les apprécier.

Nous passons donc immédiatement au compte-rendu que vous attendez, et qui présentera quatre parties, savoir :

I. État de la Souscription des actions et de la Rente, au 31 décembre 1845.

II. Détail des dépenses et recettes dans les divers services, pendant l'année 1845.

III. État sommaire provisoire, du 1^{er} janvier au 30 avril 1846.

IV. Situation et Budget général de l'École.

I.—*État de la SOUSCRIPTION DES ACTIONS et de la RENTE, au 31 décembre 1845, après rectifications et annulations de souscriptions indûment inscrites.*

1^o ACTIONS.

Série non encore déterminée.	46,575	} 466,425 (1)
Dans la 1 ^{re} série.	56,575	
— 2 ^e série.	60,275	
— 5 ^e série.	505,400	

Nombre de souscripteurs. 1,072
Nombre des comptes ouverts aux actions ou coupons. 5,082

Titres détachés de la souche.

1 ^{re} Série.	269	} 2,965
2 ^e Série.	567	
5 ^e Série.	2,527	

Il restait de comptes non clos, c'est-à-dire dont le règlement n'a été opéré qu'en partie. 419

2^o RENTE.

Au 31 décembre 1845, la Rente s'élevait par mois à. 994 fr. 50 c.
Et le nombre des souscripteurs à la Rente, à. 405

RÈGLEMENTS OPÉRÉS.

Les souscriptions d'actions se divisaient ainsi, au 31 dé-

(1) Au 50 juin 1846, la souscription d'actions s'élevait à 470,550 Et le nombre des souscripteurs, à. 1,082
N. B. Nous rappelons que l'établissement de la Rente n'en laisse pas moins toujours ouverte la souscription d'actions.

cembre 1845, quant aux règlements, tant en espèces qu'en billets :

Restant à régler en partie ou en totalité.	55,492 69	fr. c.
Réglées en partie ou en totalité.	410,952 51	410,952 51
Total comme ci-dessus.	466,425 »	
La somme perçue pour la Rente, s'élevait à.	1,477 50	
Ensemble.	412,409 81	
Déduisant la somme de 222,581 fr. 05 c., représentant la perte nette sur le capital social au 31 décembre 1844, ci.	222,581 05	
Restait donc (en supposant que la Rente de la fin de 1845 s'applique exclusivement à la Société Considérant et Cie) une somme de.	189,828 76	

comprenant les 100,000 fr. immobilisés au cautionnement, et avec lesquels il a fallu alimenter notre organe quotidien pendant l'année 1845.

(Ici l'administrateur explique, comme il l'a fait déjà l'année dernière, combien les retards apportés dans les règlements par quelques actionnaires, ont mis d'obstacle à ce que l'administration tirât de cette somme tout le parti qu'elle aurait pu en tirer si elle en eût été saisie en temps convenable, et il montre combien la régularité de la part des actionnaires importe à la régularité des mouvements administratifs, et influe sur le succès des mesures de la gérance. L'incertitude des ressources, l'irrégularité dans les rentrées, nuisent à l'administration. à la direction d'un journal, plus encore qu'à la rédaction elle-même.)

II. — *Détail des dépenses et recettes dans les divers services, du 31 décembre 1844 au 31 décembre 1845.*

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES.

CHAPITRE PREMIER. — *Frais fixes.*

I. *Composition.*

Pour le Journal quotidien.	Fact. d'imprimerie payées. 25,590 45	} 54,580 50	fr. c.
	Fact. dues à M. Laugel-Lévy. 9,190 05		
Pour le Numéro de quinzaine (3 Numéros).	450 »		

II. *Rédaction.*

Rédaction courante (1)	21,084 45	} 54,519 95
Rédaction externe.	33,255 50	
	3,655 »	
	5,150 »	
	4,488 25	

III. *Administration.*

Personnel.	6,000 »	} 26,945 76
	20,945 76	
Matériel.	5,062 50	} 8,589 55
	644 98	
	405 60	
	1,616 20	
	860 25	

IV. *Frais de propagation, voyages, etc.*

Personnel. — Appointements, faux-frais.	4,570 65	} 4,570 65
Matériel. — Papier, timbre, tirage, poste, tant pour le journal quotidien que pour le Numéro de quinzaine (voir plus loin le décompte des feuilles litées).	Mémoire.	

A reporter 129,454 59

(1) Pour apprécier la minimité de ce chiffre, il suffit de jeter les yeux sur la table de la *Démocratie pacifique* fournie à chaque semestre, et où se trouvent les noms des rédacteurs. Encore, sur cette somme, 2,608 fr. ne sont sortis de nos caisses que pour y rentrer, savoir : comme paiement de deux actions dans la *Démocratie pacifique*, 500 fr., et comme complément de paiement d'une souscription antérieure dans l'ancienne Société, 2,108 fr., ce qui réduit en réalité la somme déboursée à titre de rédaction, au chiffre de 18,476 fr. 45 c.

V. Frais de publicité.

	fr.	c.
Report.	429,434	59
Impressions diverses, brochures, prospectus, affiches, circulaires	940	13

VI. Frais d'installation.

Travaux divers.	1,480	40
Dépenses de mobilier.	4,914	45
	5,594	85

VII. Pertes.

Abonnements non payés.	1,150	50
Frais généraux et frais imprévus.	3,305	25
Amendes.	156	85
Frais de négociation et escompte.	2,956	05
Intérêts divers.	2,748	10
Total des frais du Chapitre Ier.	116,284	10

CHAPITRE DEUXIEME. — Frais proportionnels.

I. Frais spéciaux au Journal quotidien.

Papier journal.	18,000	25
Tirage.	5,580	50
Timbre.	40,250	»
Poste.	26,522	07
	89,952	82

II. Frais spéciaux au Numéro de quinzaine.

Papier.	652	»
Tirage.	187	»
Timbre.	1,140	»
Poste.	401	55
	2,560	55
	92,515	55

III. Frais communs au Journal quotidien et au Numéro de quinzaine.

Port du Journal dans Paris.	4,452	50
— — dans la banlieue.	700	58
Bandes, pliage, collage.	3,245	»
	8,597	68
Total des frais du Chapitre II.	100,711	05
Total général des dépenses.	246,995	15

DEUXIEME SECTION. — RECETTES.

I. Journal quotidien.

1° Abonnem. et vente de n ^{os}	103,798	96
2° Abonn. payés par les réd.	505	»
A déduire pour remises.	6,465	»
Reste.	97,658	96
3° Annonces réglées.	8,575	55
A déduire celles qui restaient à régler au 31 décemb. 1845 (Voyez le C.-R. de 1844).	5,500	»
	5,075	55

II. Journal de quinzaine.

Abonn. et vente de numéros.	3,000	90
A déduire pour remises.	150	»
Reste.	2,850	90
III. Vente de vieux papiers.	214	98
IV. Vente de brochures.	466	46
V. Intérêts du cautionnement.	5,000	»
Total général des recettes.	108,946	65

Différence entre les recettes et les dépenses. 158,018 48
La différence correspondante, au 31 décembre 1844, était, pour les 20 mois d'exercice précédents, de 222,581 05

Total. 360,629 55

Les souscriptions d'actions réalisées, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1845, étaient de. 124,921 51
A la même époque la Rente avait produit 1,477 50 (1)
Les souscriptions réalisées au 31 décembre 1844 étaient de. 286,011 »
Total comme plus haut. 412,469 81

L'avoir, au 31 décembre 1845, était donc, sur nos livres, de. 51,780 28
Nous devons pour service d'abonnements en iron. 15,000 »
A déduire le pap. et le timbre en magas. 900 »
Reste. 57,680 28
A ajouter : le mobilier estimé. 1,200 »
Les collections du journal; 20 collections de 5 volumes chacune. 2,000 »
Les brochures en magasin. 122 »

Total de l'actif au 31 décembre 1845. 41,002 28

Sur cet actif il faut déduire pour billets en souffrance une somme de. 6,715 06
Resterait donc pour l'actif réel. 54,287 22

(1) On applique ici, provisoirement, le montant de la Rente en 1845 exclusivement à la Société nouvelle plus nécessaire que l'ancienne Société.

Le rapport entre ici dans le détail des feuilles tirées soit pour le journal quotidien, soit pour le numéro de quinzaine. Il en résulte qu'il a été dépensé une somme d'environ 10,000 fr., en papier, tirage, poste et timbre, tant pour numéros d'essai que pour suppléments (c'est-à-dire comme *frais de propagation*). Il en résulte aussi que le numéro de quinzaine est venu accroître les dépenses; mais, ajoute le rapport, il ne faut pas oublier que ce numéro n'a été lancé que le 2 novembre 1845, et que tous les frais d'établissement et de publicité qui le concernent grèvent les quatre derniers mois de cet exercice. Mais, dans ses conditions normales, et à ne le considérer que sous le rapport financier, ce numéro est une source positive de bénéfices.

III. — État sommaire provisoire, du 1^{er} janvier au 30 avril 1846.

Nous ne croyons pas devoir donner, pour ces quatre mois, les mêmes détails que pour l'année 1845, parce que, d'une part, le compte-rendu régulier de ces quatre mois fera partie du rapport de la Gérance devant l'Assemblée générale de 1847, et parce que, d'autre part, ce compte, bien que parfaitement arrêté et balancé sur nos livres, ne peut être exactement vrai qu'après que nous aurons passé les écritures ordinaires de fin d'année entre les deux Sociétés — dont les actes, comme les intérêts, sont nécessairement liés. En attendant, nous vous donnons ici le résultat de la balance des comptes du grand-livre pendant cette période.

	fr.	c.
Les dépenses générales se sont élevées à.	86,097	79
Les recettes d'abonnements et autres, à.	55,979	90
Différence.	52,117	89

Les souscriptions réalisées pendant cette période ont été, savoir :

En actions.	7,569	60
En rente.	28,440	70
	55,810	50

Excédant des dépenses. 16,507 59
L'actif au 31 décembre 1845 étant, sur nos livres (voir plus haut), de. 51,780 28

Il restait donc être, au 30 avril dernier, de. 55,472 69
A déduire les abonnements à servir. 15,000 00

Au 30 avril dernier, nos ressources vives se réduisaient donc, en réalité, à. 20,472 69

Bien que le règlement de compte annuel des deux Sociétés doive avoir pour effet de modifier le chiffre de cet actif, on peut, dès à présent, reconnaître que la dépense normale, pendant ces quatre mois, a été sensiblement la même que pendant l'année 1845. Le déficit pendant les seize mois écoulés du 1^{er} janvier 1845 au 30 avril 1846, a donc été sensiblement de $\frac{190,166 \text{ fr. } 37 \text{ c.}}{16} = 11,885 \text{ fr. } 40 \text{ c.}$

par mois.

Ainsi se trouvent vérifiés les chiffres généraux que nous avons donnés dans notre circulaire du 7 février 1846; ainsi se trouve motivée la demande que nous y faisons d'une Rente de 12 mille francs par mois, pour alimenter convenablement les organes de publicité de l'École sociétaire; ainsi se trouve justifié ce passage de notre circulaire du 4 mars 1846, où nous annonçons notre résolution de cesser la publication de la *Démocratie* au 22 du même mois, si la Rente n'atteignait pas à cette époque la somme nécessaire. Elle ne l'a pas atteinte, et cependant nous existons encore; mais vous reconnaîtrez que ce n'est qu'au prix des plus durs sacrifices, des plus pénibles réductions, et au détriment même de notre publicité, que nous sommes parvenus à réduire le budget du journal aux proportions que vous allez connaître.

IV. — *Situation et Budget de l'École. — Explications verbales de M. Considerant.*

M. Considerant prend la parole. Il annonce qu'il va achever, par quelques explications, d'éclairer l'assemblée sur l'état général des affaires de l'École sociétaire. Voici le résumé de ses explications.

Pour se faire une idée exacte de l'état des affaires de l'École, dit-il, il faut les considérer dans leur ensemble, et sans distinction des divisions établies entre les deux Sociétés.

L'établissement de l'École sociétaire présente aujourd'hui un système de services et d'organes dont la réalisation a exigé du temps et de persévérants efforts. Ce système, comme ensemble des moyens de Propagation, est complet; il se compose des branches suivantes :

Un Journal quotidien. — Qui donne à l'idée son rang parmi les grandes opinions du pays.

Un Numéro de huitaine. — Revue politique et sociale, d'un prix peu élevé, et auquel surtout il faut attirer, comme engrenage, les abonnements nouveaux.

La Phalange. — Revue scientifique, destinée spécialement à livrer à l'École les manuscrits de Fourier et à traiter les questions nouvelles et de haute science (1).

Le Bulletin phalanstérien. — Paraissant de huit à dix fois par an, destiné au mouvement et à la vie intérieure de l'École.

L'Almanach phalanstérien. — Annuaire ou Revue annuelle, propre à répandre abondamment la Doctrine, à la populariser, à familiariser les masses avec ses principes, son langage, son but et ses moyens.

La Librairie sociétaire. — Arsenal déjà considérable de publications de différents degrés.

La Propagation orale. Les missions et tournées.

Le Service administratif de la correspondance et du mouvement de l'École.

✕ LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Ce système de Propagation, disons-nous, est complet; il n'y a plus d'éléments nouveaux à y ajouter; il ne reste qu'à donner à chacun d'eux toute la force, toute l'activité qu'ils réclament.

Nous avons fait connaître à nos amis, dans l'Appel du 7 février dernier, que ces services demandent, pour bien marcher, un budget de 140 à 150 mille fr.; soit 144 mille fr. par an, ou 12 mille fr. par mois. Nous avons annoncé l'impossibilité de maintenir tous ces services, si la Rente n'atteignait pas au moins 120 mille fr.

On sait ce qui est arrivé. En présence d'un chiffre d'environ 90 mille fr., souscrit en très peu de temps, nous n'avons pas cru pouvoir laisser tomber devant le monde le drapeau de l'École. Nous avons fait tous les efforts imaginables pour constituer un budget qui permit de resserrer momentanément les dépenses dans les limites étroites où il fallait les enfermer.

En conséquence, nous avons procédé résolument à des suppressions devenues absolument nécessaires dans le personnel et dans les détails des services; nous avons eu recours, en outre, à des *expédients*, tels que la suppression du numéro du lundi, mesure fâcheuse, mais qui économise 4 mille fr. par mille abonnés; la suppression de la rédaction de la bourse (1200 fr.); de l'abonnement à la correspondance des nouvelles étrangères (1800 fr.); d'une sténographie spéciale des Chambres (1800 à 2000 fr.), etc., etc., toutes choses bien nécessaires pourtant à la bonne confection du journal.

(1) Dès que la *Question religieuse*, par M. Doherty, sera achevée, la *Phalange* publiera, du même auteur, un travail qu'il prépare en ce moment, sur la théorie générale et l'algorithme de la Série.

Ce n'est que par l'emploi de ces moyens héroïques que nous avons pu maintenir l'existence de tous nos organes, en y ajoutant le *Bulletin phalanstérien*, — dont la création était devenue tout à fait indispensable.

Malgré tout, et quoique plusieurs rédacteurs, même de ceux qui sont loin d'être dans l'aisance, aient offert leur concours entièrement gratuit, nous n'avons pu réduire notre budget d'*extrême minimum* au-dessous de 105,600 fr.

M. Considerant fait connaître à l'assemblée la composition de ce Budget qui se résume sous les chapitres suivants :

A. — Gérance, direction, administration supérieure et rédaction, portant sur la <i>Démocratie</i> , la <i>Phalange</i> , le <i>Bulletin</i> , l' <i>Almanach</i> , la <i>Librairie</i> et tous les services.	39,000	fr.
B. — Bureaux, tenue des livres, caisse, abonnements, commis de librairie, service des recettes, garçons de bureaux, etc.	16,000	
C. — Local nouveau.	6,600	
D. — Composition (réduite) pour la <i>Démocratie</i> seule.	30,000	
E. — Composition et autres frais du <i>Bulletin phalanstérien</i> , qui ne donne pas de recettes.	2,000	
F. — Frais de bureau, chauffage, éclairage, etc., et pertes.	9,000	
G. — Intérêts et escomptes.	3,000	
Total.	105,600	fr.

Si l'on établit dans ce budget une comparaison entre le chapitre A et le chapitre D, on voit : Que tout le travail intellectuel de l'École sociétaire, direction, administration et rédaction, en y joignant le prix des articles payés au dehors, coûte 39,000 fr.;

Et que le travail matériel de composition de la *Démocratie* seule, qui emploie dix ouvriers, un homme de peine, dix lampes, un poêle en hiver et use à peine pour 1,500 fr. par an de caractères, nous coûte, avec l'imprimerie la moins chère de Paris, 30,000 fr.....

Le chapitre B n'est pas moins maigrement rétribué. Le chapitre C exigeait absolument une augmentation; nos services étouffaient dans le local de la rue de Seine, et nous nous sommes vus obligés d'en louer un plus considérable et très convenable d'ailleurs sous tous les rapports, ayant magasin de librairie et bureau d'abonnement sur le quai Voltaire, en face du pont Royal.

Pour se faire une idée de ce que peut être un pareil chiffre de dépenses, il faut revenir à l'établissement de notre budget *primitif* établi dans le *Projet financier pour la transformation de la Phalange en journal quotidien*.

Nous avons pris pour terme de comparaison, dans ce *Projet*, le chiffre des *frais fixes du Siècle*, journal de même format que la *Démocratie*.

Ce chiffre, au *Siècle*, était (avant l'augmentation énorme du prix des feuilletons) de. . . . 240,000 fr.

En retranchant 40,000 fr. pour la double composition de ce journal, ci. 40,000

Restait. 200,000 fr.

Ces frais fixes, on le sait, ne sont presque pas affectés par la clientèle; quelques employés de plus ou de moins à l'abonnement, c'est toute la différence.

Comptant avec raison sur le dévouement de nos collaborateurs et sur de grandes économies administratives (que nous avons réalisées et au-delà), nous nous étions fait fort de réduire annuellement la dépense pécuniaire de. . . . 60,000 fr.

Notre Budget primitif était donc de 140,000 fr.
 En comparant à ce chiffre celui de 105,600

qui correspond à l'état actuel, c'est, comme on le voit, une nouvelle réduction de 34,400 fr. ou, sur le chiffre ancien du *Siècle*, une réduction annuelle de 94,400 fr.

Et avec cette réduction de 94,400 fr. par an, ce n'est pas un journal quotidien que nous faisons marcher, mais bien tous les organes et tous les services ci-dessus énumérés.

Eh bien ! dit ici M. Considerant, je déclare non-seulement qu'il est absolument impossible de pousser les économies plus loin ; mais je déclare qu'il est impossible de laisser les choses sur le pied où elles sont. Dans les circonstances où nous nous sommes trouvés et en présence d'une Rente si rapidement parvenue à 90,000 fr., il eût été absurde et coupable de laisser tomber notre drapeau ; mais cette situation dans laquelle nous nous sommes placés, n'est évidemment que *transitoire* et demande à être immédiatement améliorée. En quoi doit consister l'amélioration ? — C'est ce à quoi il va vous être bien facile de répondre.

La Rente est maintenant, comme on le sait, la base de notre système financier. Or, malgré le dévouement général de l'École, la perception d'une Rente qui exige plus de 12 fois 1,500, c'est-à-dire plus de 18,000 paiements partiels, épars sur toute la France (sans parler de l'étranger), et des paiements minimes, dont on ne s'habitue malheureusement pas assez à regarder la stricte régularité comme une affaire de la plus haute gravité pour l'administration ; la perception de la Rente est une chose difficile, laborieuse, et quoi qu'on fasse, il y a toujours du retard.

Ce retard, à lui seul (la Rente eût-elle atteint son taux normal de 144,000 fr.), rendrait nécessaire un *fonds de roulement*. A plus forte raison nous le faut-il, ce fonds de roulement, quand la Rente, arrivée à 98,600 fr. est encore de 45,400 fr. au-dessous de son chiffre normal.

D'autre part, nous venons de le dire, nous avons réduit provisoirement et par une tension extrême, à 105,600 fr. un budget qui devait être, sans luxe (1), qu'on ne l'oublie pas, de 144,000 fr. Or, la Rente étant aujourd'hui à 98,600 fr. environ, c'est encore de 7,000 fr. qu'elle se trouve au-dessous de notre budget provisoire (2). Et ce budget doit être porté sans retard à 120,000 fr. au moins, pour que les services commencent à marcher avec quelque facilité et que la position soit supportable.

Je sais bien, fait remarquer ici M. Considerant, qu'on nous dira : « Mais outre les 98,000 fr. actuels de la Rente, vous avez des recettes, vous avez des bénéfices sur vos abonnements, sur vos annonces, sur vos ventes de livres, qui peuvent s'élever à plus de 15 ou 20,000 fr. par an ; » C'est vrai, mais je soutiens que ces bénéfices *variables* ne doivent pas figurer comme ressources au budget des dépenses *fixes*, et qu'on n'y doit pas compter pour ces dépenses ; je soutiens qu'il serait de la plus mauvaise administration et très contraire aux intérêts des deux Sociétés et de l'École, d'appliquer ces rentrées à autre chose qu'à la reconstitution progressive des deux fonds sociaux, à

(1) Avec le budget de 144,000 fr. tous les services iraient bien, le nombre des fonctionnaires serait suffisant ; mais la rétribution de ceux-ci, quoique améliorée, serait encore fort serrée, — ce qu'ils acceptent.

(2) Au 31 août, elle n'est plus que de 5,000 fr. au-dessous du budget provisoire, c'est-à-dire qu'elle a monté de près de 2,000 fr. depuis l'Assemblée générale ; elle atteint aujourd'hui le chiffre de 100,549 fr. 44 c.

l'extension de notre librairie, à l'augmentation de notre *capital d'affaires*, qui est loin d'être suffisant. Ces bénéfices doivent, tant qu'il sera nécessaire, être transformés et accumulés en *impenses*, et non disparaître dans des *dépenses*.

C'est donc à la Rente à couvrir aujourd'hui tous les *frais fixes*, et pour cela il faut qu'elle soit augmentée au moins d'un *cinquième*, soit environ 20,000 fr., et portée à 120,000 fr.

Un fonds de roulement de 30 à 40,000 fr., fourni par des souscriptions nouvelles d'actions, au besoin par des prêts partiels à plusieurs années de terme, et dont nous servirons les intérêts à 4 ou à 5 p. 100, et une augmentation de 20,000 fr. dans la Rente : à cela se réduit le dernier effort que l'École ait à faire pour que le mécanisme de tous ses services, *complètement organisés aujourd'hui*, fonctionne enfin régulièrement et sans ces frottements, ces tiraillements et ces continuels recours aux expédients qui usent les trois quarts de nos forces.

Voilà ce qu'il nous reste à réaliser pour couronner l'œuvre de nos travaux et de nos sacrifices antérieurs, pour donner à l'administration de l'École le jeu et la facilité de mouvement, et à la Propagation l'impulsion et l'énergie sans lesquelles nécessairement toutes les fonctions souffrent et languissent. Si l'on veut passer ici une comparaison très juste, on peut dire que le mécanisme est complètement construit et monté, que sa consommation annuelle de charbon est à très peu près assurée, mais qu'il lui manque encore la provision d'huile nécessaire à l'adoucissement des frottements, et sans laquelle les accoucs et les temps d'arrêt sont fréquents, l'usure et les pertes de force considérables.

Eh bien ! nous arrêtons-nous devant ce dernier et relativement léger sacrifice ? D'une part, 30 ou 40,000 fr. destinés à former un fonds de roulement, un fonds qui ne doit pas être entamé, qui peut être fait, à volonté, et cumulativement par des souscriptions d'actions ou par des prêts dont l'intérêt serait régulièrement servi ; d'autre part, une augmentation d'un *cinquième* dans la Rente : — Avec cela non-seulement l'établissement de la Propagation est au complet, non-seulement tous les services marchent, mais encore nous pouvons accroître progressivement de 15, de 20, de 25,000 fr. par an, plus ou moins, notre fonds social, le capital de nos affaires !

Que chacun fasse quelque chose, que chaque Département prenne la résolution de contribuer pour sa quote-part au fonds de roulement et d'augmenter d'un *cinquième*, soit en enrôlant de nouveaux renteurs, soit en élevant un peu les souscriptions personnelles, le chiffre de sa Rente, — et, d'une position gênée, embarrassée, souffrante, nous passons à un état non-seulement assuré, mais facile, et qui, nous avons de bonnes raisons de le croire, sera en peu de temps très aisé et très puissant.

Vous connaissez maintenant aussi bien que moi, dit en terminant M. Considerant, l'état et les besoins financiers de l'École. Vous savez, d'ailleurs, quelle influence croissante ses idées acquièrent dans le monde. Nous avons élevé un édifice considérable : nos efforts communs ont noué et organisé les éléments d'un système de propagation plus complet qu'aucune idée n'en a jamais possédée à une aussi courte distance de sa naissance. Nous n'avons plus qu'un faible effort à faire pour atteindre l'époque de l'*Appel de Réalisation*. Est-ce trop préjuger du dévouement et des forces actuelles de l'École, que de compter sur elle pour ce dernier effort ?

Discussion.

Un membre demande la parole pour proposer que l'assemblée, éclairée par ces explications détaillées sur l'état de la situation, et s'associant aux vœux développés par M. Considerant, fasse elle-même appel à l'École pour la formation d'un fonds de roulement, et pour l'accroissement immédiat d'un cinquième de la Rente. Cette proposition est appuyée par l'assemblée.

Un membre fait observer que, la Rente étant le système financier actuel, il est à craindre que la proposition d'un fonds de roulement ne soit pas également bien comprise par tout le monde; qu'il vaudrait peut-être mieux se borner à provoquer, sur tous les points, l'accroissement de la Rente; qu'il est peut-être à craindre qu'un appel de ce genre, venant après les appels précédents, ne fatigue les plus solides dévouements.

M. Considerant fait observer que cet appel a pour objet de constituer un fonds, qui n'est pas destiné à passer en dépenses, un vrai fonds de roulement; qu'il peut être formé par des prêts partiels, dont la Société servirait les intérêts, si mieux l'on n'aime le remplir par de nouvelles souscriptions d'actions; que ce capital n'est ni effrayant ni même considérable; enfin, qu'il n'est pas en son pouvoir de changer la nature des choses; et il reproduit, avec de nouveaux développements, les raisons de situation résumées ci-dessus. Il ajoute que plusieurs personnes se plaignent de la langueur de certains services, du peu de variété de certains organes, que certaines gens ne se font pas faute d'exploiter les difficultés de la situation, d'accuser de lenteur et d'inertie ceux qui supportent tout le poids du fardeau, et que cela constitue un état de souffrance. Il en conclut qu'IL FAUT que l'École soit bien éclairée sur les causes de cette souffrance et que c'est à elle d'apprécier sa position. Quant à lui, il croit de son devoir de la mettre en état de connaître à quelles conditions elle peut donner à tous ses services, à tous ses organes toute la vie, toute l'énergie qu'il est désirable, et qu'il est très possible de leur communiquer.

Après ces observations qui reçoivent l'assentiment général, et qui déterminent un vœu rapporté ci-dessous, M. F. Cantagrel achève le rapport de la Gérance, en énumérant les propositions sur lesquelles l'assemblée est appelée à délibérer, et dont les principales concernent les droits d'intervention ou de représentation dans les Assemblées générales et dans le conseil de surveillance, qu'il convient de conférer aux souscripteurs à la Rente.

« Vous venez de voir, dit-il, quelle était la situation de votre Société au 31 décembre et même au 30 avril dernier. Cette situation, les souscripteurs à la Rente l'ont vaillamment enlevée. Si la *Démocratie pacifique* vit encore, c'est à eux que nous le devons, et pour cela ils n'ont fait aucune condition, ils ont envoyé leurs cotisations avec confiance, avec enthousiasme, sans demander quelle place leur serait faite.

« Cette place, nous la leur devons belle; nous espérons donc que l'Assemblée toute entière approuvera les résolutions que nous avons à lui soumettre à cet égard, et que vient d'adopter, en ce qui la concerne, la Société du 15 juin 1840. »

Le président donne ensuite la parole à M. Ch. Jacob, secrétaire du Conseil de surveillance, pour la lecture du rapport.

Rapport du Conseil de surveillance.

Messieurs,

L'année dernière, en vous rendant compte de notre mandat, nous vous avons fait connaître qu'au moment de son entrée en fonctions, le Conseil avait trouvé tous les éléments d'une comptabilité régulière, mais un arriéré considérable dans les écritures. Cet arriéré résultait de la nécessité où l'on s'était trouvé de commencer les opérations du journal quotidien, en faisant dépendre ses comptes de ceux de la Société du 15 juin 1840.

Il était alors urgent de simplifier les écritures, pour arriver à les mettre complètement à jour le plus promptement possible, et atteindre en même temps le but qui vous était signalé, à savoir, de donner à votre société (du 10 juin 1843) sa comptabilité spéciale et indépendante.

Voici comment votre Conseil a accompli la première partie de sa tâche. Dès ses premières séances, des mesures ont été prises pour accélérer le travail des écritures; et nous pouvons vous annoncer qu'elles sont complètement à jour, et qu'il ne subsiste maintenant aucun arriéré. Chaque mois la partie des écritures mises à jour était déposée sur le bureau avec des résumés sommaires tenant lieu de balances. Le Conseil en faisait l'examen.

Cet examen ayant fait reconnaître quelques erreurs, on s'est adressé à un expert teneur de livres qui, après avoir fait son rapport sur la position de la comptabilité, a été chargé du travail nécessaire au redressement des écritures et à leur mise à jour.

C'est grâce à ces différents travaux qu'on est arrivé à obtenir des balances de compte régulières et définitives.

La balance générale des écritures, au 31 décembre, nous a mis à même de constater et de mettre sous vos yeux les résultats qui vont suivre, et de les comparer avec ceux obtenus pour les vingt mois d'exercice précédents.

Ces premiers vingt mois ont donné 19,400 francs de dépenses moyennes par mois. La moyenne des recettes a été de 8,250 fr. environ, et le déficit mensuel de 11,150 fr.

En 1845, les recettes moyennes ont été, par chaque mois, de	9,100 fr.
Les dépenses, de	20,600

Déficit moyen de chaque mois. 11,500 fr.

Nous devons d'ailleurs vous faire remarquer que, sauf quelques articles peu importants, les dépenses portées par prévision au Projet financier du journal, n'ont pas été dépassées. Dès lors le déficit dans les recettes ne peut provenir et ne provient en effet que du défaut d'abonnements et du défaut d'annonces. C'est ce qui résulte effectivement des différents bulletins de situation fournis mensuellement au Conseil, et qui accusent une moyenne de 2,200 abonnés seulement.

Aujourd'hui que l'École est entrée dans une ère qui promet de l'affranchir des appréhensions de toute nature, qui entravaient si péniblement sa marche et ses opérations, il faut espérer que vous verrez s'accroître l'importance et la prospérité du journal. Nous savons tous d'ailleurs que nous avons à la tête de notre Société, des hommes de bonne foi et de bonne volonté.

Indépendamment du travail d'examen dont nous venons de vous entretenir, le Conseil a procédé à la vérification des éléments détaillés par livres et pièces comptables; et contrôlant ainsi son propre travail, il a pu s'assurer de la fidélité des comptes que vient de vous présenter la gérance.

Quinze séances générales et une plus grande quantité de

séances individuelles et par délégation, employées à la confection de ces divers travaux, doivent vous prouver, Messieurs, que votre Conseil a pris sa mission au sérieux. Il a fait en cela plus que ne font d'ordinaire les conseils de surveillance, dans les entreprises dont l'intérêt est le seul mobile.

C'est qu'en effet, Messieurs, notre journal n'est point une spéculation comme toutes celles de la presse contemporaine; c'est une œuvre de haute charité sociale, c'est par conséquent une entreprise de désintéressement. Dès lors une comptabilité de la nature de celle qui s'établit dans l'exploitation d'un semblable journal, ne présente pas seulement un travail de vérification ordinaire; elle soulève à chaque instant des questions délicates, dans l'examen desquelles il faut apporter une juste et intelligente critique.

Si d'ailleurs l'administration du journal, a fait dans le personnel de ses employés, les remaniements jugés nécessaires à l'accélération des écritures, c'est appuyée des décisions du Conseil, qu'elle a pu agir efficacement.

Il reste encore à effectuer des améliorations dans la partie matérielle ou graphique des écritures. Le Conseil se propose d'en poursuivre la réalisation, et il sera vivement secondé par l'administrateur, dans lequel nous avons trouvé un homme capable et qui acquiert chaque jour la plus grande intelligence de ces matières difficiles et arides. Nous lui devons cet hommage, d'autant mieux mérité, que nonobstant une santé alors chancelante, il n'a cessé de s'occuper, avec une grande sollicitude, de ce travail de la comptabilité et de tous ses détails.

Il nous reste à vous entretenir de ce qui concerne le Conseil de surveillance lui-même. Vous vous rappelez sans doute avoir voté des articles de règlement destinés à donner au Conseil une autorité qui lui manquait. Nous n'avons qu'à nous louer du parti que nous avons pris. Si le Conseil, au surplus, a eu des retraites à regretter, elles n'ont été dues, une seule exceptée, qu'à des nécessités de position.

Vous aurez donc à nommer trois membres titulaires en remplacement de MM. Gallien et Voluzan sortis par le sort et Léon Rhoné, démissionnaire, et, en outre, les quatre membres de la liste complémentaire.

En résumé, vous pouvez constater avec votre Conseil des améliorations sensibles et une situation mieux assise depuis votre dernière réunion, les différents services plus complètement organisés, et, ce qui était surtout désirable, une comptabilité régulière et à jour.

Sans doute il y a encore beaucoup à faire, mais ce ne peut être l'œuvre d'un jour. Car d'une part, le travail administratif de l'École est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement; tous ceux qui ont été appelés à le voir de près, ont pu s'en convaincre, et ont dû en faire l'aveu. Songez, en effet, qu'en dehors des exigences du journal quotidien, ce travail embrasse la Librairie dans tous ses détails, la confection de bulletins statistiques de tous ordres et de tous degrés, les correspondances, résultat et des relations d'École et des affaires commerciales, etc., etc.

D'autre part, la situation est plus fixe sans doute, mais elle est tendue et engendre des sacrifices pénibles qu'il importe de faire disparaître, autant dans l'intérêt de la propagation que dans celui d'une bonne administration. Ainsi la réduction du personnel dans la rédaction et dans l'administration, et la suppression du n° du lundi sont dues à des mesures d'économie qu'il faudrait nécessairement étendre encore si la Rente devait rester stationnaire; mais alors les différents services retomberaient en souffrance. Au contraire, encore un effort et la Rente atteint son chiffre normal, le péril de la situation cesse, et l'École marche désormais dans toute sa force et sa liberté.

Sous le mérite de ces observations, nous avons l'honneur de vous proposer la sanction des comptes qui vous sont soumis par la gérance.

Délibérations.

L'Assemblée donne son entière adhésion aux deux rapports de la Gérance et du Comité de surveillance, et approuve les comptes de la Gérance pour l'année 1845.

Après une discussion approfondie, concernant la formation d'un fonds de roulement et l'augmentation du chiffre de la Rente, la formule suivante est votée à l'unanimité :

« L'Assemblée, pleine de confiance dans l'existence de la Société qui est désormais assurée, émet le vœu que, tout en cherchant à augmenter le nombre des souscripteurs à la Rente, les amis de la Cause réalisent, par une nouvelle souscription d'actions, une somme de 30 à 40.000 fr., en vue de constituer à la Société un fonds de roulement qui faciliterait tous les services. »

Pour mettre les Statuts en harmonie avec la décision que vient de prendre la Société de 1840, touchant l'époque de l'Assemblée générale annuelle, l'Assemblée adopte la disposition suivante :

« Le § 1^{er} de l'art. 28 des Statuts est modifié. Les mots : dans le courant d'avril, sont remplacés par ceux-ci : du 15 mars au 15 avril. »

L'Assemblée décide ensuite que le Gérant est autorisé à tenir ouverte, jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle, la souscription des actions.

Elle s'occupe ensuite de la proposition ayant pour objet l'admission des souscripteurs à la Rente, soit dans l'Assemblée générale, soit dans le Comité de surveillance, proposition adoptée déjà par la Société de 1840.

M. Considérant s'appuie sur ces motifs, qu'il faut reconnaître le dévouement des souscripteurs à la Rente. Il rappelle les liens d'association qui existent entre la Société de 1840 et celle de 1843; elles ont une agence commune, se font mutuellement des annonces gratuites, entrent, à un moment donné, dans le partage des bénéfices de la *Démocratie pacifique*; or, la Rente assurant l'existence de l'une et de l'autre Société, il est nécessaire que ceux qui fournissent la Rente, obtiennent dans chacune d'elles des droits analogues.

L'Assemblée, dûment consultée, adopte successivement les 5 paragraphes qui suivent :

« La Rente de l'École sociétaire, constituée en vertu de la circulaire du 7 février dernier émanée du Conseil de direction, devant être appliquée à l'une et à l'autre Société en raison de leurs besoins respectifs, et transformée ultérieurement en *actions et coupons de Rente d'École*, tout souscripteur à la Rente a droit d'assister aux assemblées générales de la Société Considérant et C^{ie}, s'il remplit d'ailleurs les conditions financières exigées. — En conséquence :

« Art. 1^{er}. Tout souscripteur à la Rente de l'École sociétaire, porteur de reçus faits en son nom, dont le montant, cumulé avec celui de ses actions, s'il en a, dans la Société Considérant et C^{ie}, atteindrait le taux de 500 francs, a droit d'assister à l'assemblée générale.

« Art. 2. Tout souscripteur à la Rente, dont les cotisations personnelles, cumulées avec le montant de ses actions, s'il en a, atteindrait 250 francs, peut-être élu membre du Comité de surveillance.

« Art. 3. Tout souscripteur à la Rente, porteur de reçus faits en son nom, atteignant la somme de 25 fr. seulement, sera apte à représenter un ou plusieurs actionnaires à l'Assemblée générale. »

« Art. 4. Le § 2 de l'art. 28 est annulé et remplacé par le suivant : « Chaque actionnaire nominatif ou propriétaire de coupon nominatif pourra se faire représenter, même par un propriétaire de coupon nominatif, et ce en vertu d'un pouvoir spécial (1). »

Après l'adoption de cette importante modification aux statuts, M. Considérant ajoute que, l'an prochain, il fera, en outre, à l'une et à l'autre Société, une proposition pour fixer, dans chacune d'elles, les droits financiers des souscripteurs à la Rente, d'après des bases dont il indique le système général.

L'Assemblée passe au scrutin pour la nomination : 1° des membres du Comité de surveillance, destinés à remplacer

(1) Nous rappelons ici que, aux termes de la décision prise, par voie d'addition aux Statuts, par l'Assemblée générale du 25 juillet 1845, agissant en vertu de l'art. 29 : « Pour assister aux assemblées générales, il faut posséder ou représenter, en actions ou coupons d'action nominatifs, une somme de 500 fr. au moins. »

Plusieurs membres de l'Assemblée (du 12 juillet) de la Société du 10 juin 1843, ont demandé qu'on fit connaître la part proportionnelle qu'aurait à fournir chaque département, d'une part, pour former le fonds de roulement de 40,000 fr. dont il vient d'être question, et d'autre part, pour augmenter la Rente d'un cinquième.

Dans l'état actuel des choses, chaque souscripteur, chaque localité, chaque département, devrait, en raison même du dévouement dont il a fait preuve, avancer en espèces,

les trois membres sortants ; 2° des quatre membres dont les noms seront portés sur la liste supplémentaire, dans laquelle on puisera pour remplacer les membres démissionnaires ou réputés tels.

Les membres sortants pouvant être réélus, l'assemblée nomme, pour faire partie du Comité de surveillance pour 1846-47 : 1° M. Gallien, 2° M. Voluzan, 3° M. Jules Duval.

Le Comité de surveillance reste donc composé de MM. Jules Duval, Gallien, Jacob, Michelot, R. Nusbaumer, V. Sabran, Tessié du Motay, Treuille et Voluzan.

La liste supplémentaire est ensuite formée de MM. J. Delbruck et Harmant, par égalité de suffrages, et de MM. Delagènière et Lachèz.

Ont signé au procès-verbal MM. L. E. GALLIEN et J. DELBRUCK.

NOTA. Le Comité de surveillance a tenu sa première séance le 10 août. Il a élu pour président M. Gallien, pour vice-président M. Michelot, et pour secrétaire M. Ch. Jacob.

pour le fonds de roulement, environ 40 p. 0/0 de sa cotisation, et ajouter à cette même cotisation une souscription nouvelle de 20 p. 0/0.

Le tableau suivant, dressé en concordance avec les divisions du tableau de la Rente, donne le chiffre de ces parts proportionnelles. Plusieurs actionnaires présents ont immédiatement souscrit pour leur quote-part. Nous espérons que, dans chaque localité, nos amis se réuniront pour accomplir collectivement le vœu de l'Assemblée.

DÉPARTEMENTS.	En espèces	En souscriptions	DÉPARTEMENTS.	En espèces	En souscriptions
	p. le fonds de roulement.	p. l'augmentation de la Rente.		p. le fonds de roulement.	p. l'augmentation de la Rente.
	fr.	fr.		fr.	fr.
L'Ain aurait donc à fournir . . .	18	9	Meuse	194	97
Aisne	688	344	Morbihan	290	145
Allier	690	345	Moselle	358	169
Alpes (Hautes-)	16	8	Nièvre	296	148
Ardèche	24	12	Nord	540	270
Ardennes	510	155	Oise	96	48
Ariège	74	37	Orne	28	14
Aube	14	7	Pas-de-Calais	100	50
Aveyron	184	92	Puy-de-Dôme	258	129
Bouches-du-Rhône	7-0	590	Pyrénées (Basses-)	66	33
Calvados	140	70	Pyrénées (Hautes-)	24	12
Charente	52	16	Pyrénées-Orientales	50	15
Charente-Inférieure	144	72	Rhin (Bas-)	1,190	595
Cher	240	120	Rhin (Haut-)	2,450	1,225
Corse	24	12	Rhône	1,400	700
Côte-d'Or	990	495	Saône (Haute-)	66	33
Côtes-du-Nord	24	12	Saône-et-Loire	750	375
Creuse	114	57	Sarthe	270	135
Dordogne	580	290	Seine	9,570	4,785
Drôme	454	217	Seine-et-Marne	458	229
Eure	152	76	Seine-et-Oise	220	110
Eure-et-Loir	550	175	Seine-Inférieure	594	297
Finistère (1)	664	332	Sèvres (Deux-)	204	102
Gard	90	45	Somme	780	390
Garonne (Haute-)	220	110	Tain	50	25
Gers	44	22	Tain-et-Garonne	2	1
Gironde	166	83	Var	788	394
Hérault	552	276	Vaucluse	52	26
Ille-et-Vilaine	166	83	Vendée	18	9
Indre	56	28	Vienne	700	350
Indre-et-Loire	200	100	Vienne (Haute-)	90	45
Isère	486	243	Vosges	80	40
Jura	276	138	Algérie	1,458	729
Loir-et-Cher	260	130	Colonies	110	55
Loire	720	360	Angleterre	540	270
Loire-Inférieure	700	350	Allemagne	46	23
Loiret	610	305	Belgique	120	60
Lot	422	211	E-pagne	270	135
Lot-et-Garonne	6	3	Grèce	296	148
Maine-et-Loire	494	247	Italie	240	120
Manche	156	78	Portugal	58	29
Marne	1,670	835	Prus-e	94	47
Marne (Haute-)	48	24	Suisse	574	287
Mayenne	28	14			
Meurthe	164	82			
<i>A reporter</i>	14,220	7,110	Totaux	40,000	20,000

(1) Nos amis de Brest remarqueront que le chiffre calculé pour le Finistère l'a été antérieurement à l'augmentation spontanée dont nous venons de recevoir Pavis.

MOUVEMENT DES LIBRAIRIES SOCIÉTAIRES LOCALES

PENDANT LES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOUT 1846.

Nota. — Sont marqués d'un astérisque les noms des villes où une Librairie Sociétaire locale a été établie depuis le 30 avril dernier.

VILLES.	DATES des premières demandes.	DEMANDES de juin, juillet et août.		DEMANDES antérieures.		TOTAL des demandes.	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
1. LYON	Avril 1845. . .	3,91	75	2,122	15	5,713	90
2. COLMAR.	Août <i>id.</i> . . .	545	40	607	80	1,153	20
3. BRUXELLES.	Novembre <i>id.</i> . .	376	75	718	20	1,094	95
4. LES BRENETS (Suisse).	Octobre <i>id.</i> . .	367	70	274	50	642	20
5. * LILLE.	Juin 1846. . . .	366	35	"	"	366	35
6. SAINT-ÉTIENNE.	Août 1845. . . .	353	35	1,235	25	1,588	60
7. CAHORS.	Novembre <i>id.</i> . .	296	95	424	10	721	05
8. * PORT-LOUIS (Ile-Maurice).	Juin 1846. . . .	294	30	"	"	294	30
9. * RIO-JANEIRO (Brésil).	Juillet <i>id.</i> . . .	217	70	"	"	217	70
10. * VALENCIENNES.	Août <i>id.</i>	187	50	"	"	187	50
11. POITIERS.	Avril 1845. . . .	181	35	420	55	601	90
12. MARSEILLE.	Avril <i>id.</i>	157	65	512	40	670	05
13. STRASBOURG.	Juillet <i>id.</i> . . .	154	60	211	30	365	90
14. WISSEMBOURG.	Novembre <i>id.</i> . .	120	80	400	05	520	85
15. * AMBERT.	Août 1846. . . .	110	45	"	"	110	45
16. * EBÉON, près Saint-Jean-d'Angely.	Juin <i>id.</i>	109	"	"	"	109	"
17. NANTES.	Avril 1845. . . .	104	"	433	85	537	85
18. BREST.	Février <i>id.</i> . . .	96	25	957	65	1,053	90
19. * TONNEINS.	Juin 1846. . . .	94	50	"	"	94	50
20. DIJON.	Décembre 1845. .	93	80	289	40	383	20
21. * LORIENT.	Juillet 1846. . .	92	75	"	"	92	75
22. TOULOUSE.	Septembre 1845. .	82	60	736	25	818	85
23. BLOIS.	Octobre <i>id.</i> . . .	82	30	250	25	332	55
24. * MAMERS.	Juin 1846. . . .	77	60	"	"	77	60
25. CHALON-SUR-SAONE	Avril 1845. . . .	71	70	144	80	216	50
26. * RIOM.	Juin 1846. . . .	55	"	"	"	55	"
27. METZ.	Octobre 1845. . .	51	95	406	60	458	55
28. GRENOBLE.	Avril <i>id.</i>	23	"	200	35	223	35
29. GANNAT.	Novembre <i>id.</i> . .	21	35	209	15	230	50
30. GENÈVE (Suisse).	Avril <i>id.</i>	8	75	280	70	289	45
31. TOULON.	Avril <i>id.</i>	"	"	1,341	60	1,341	60
32. REIMS.	Octobre <i>id.</i> . . .	"	"	1,185	85	1,185	85
33. ORLÉANS.	Septembre <i>id.</i> . .	"	"	723	95	723	95
34. ANGERS.	Janvier 1846. . .	"	"	360	70	360	70
35. CONSTANTINE (Algérie).	Juin 1845. . . .	"	"	299	45	299	45
36. ALGER.	Octobre <i>id.</i> . . .	"	"	196	60	196	60
37. MONTPELLIER.	Avril <i>id.</i>	"	"	182	15	182	15
38. VALENCE.	Novembre <i>id.</i> . .	"	"	170	60	170	60
39. ORAN et environs (Algérie).	Février 1846. . .	"	"	166	"	166	"
40. TOURS.	Octobre 1845. . .	"	"	147	60	147	60
41. GISORS.	Février 1846. . .	"	"	136	05	136	05
42. ISSOUDUN.	Juillet 1845. . .	"	"	98	50	98	50
TOTAUX.		8,387	15	15,844	35	24,231	50

On voit que les *Librairies sociétaires locales* sont en voie de prospérité et de rapide accroissement.

Si toutes les localités où il existe des éléments suffisants pour la fondation de *librairies locales*, suivent l'exemple des dix dernières villes qui viennent de fonder cette institution éminemment utile au progrès de nos idées, nous aurons, d'ici à peu de mois, par les seuls efforts de nos amis, retrouvé, et au-delà, tous les avantages que nous offrirait, lors de son existence, le Comptoir central de la librairie.

Par cela seul que, durant les trois mois de l'année réputés les plus mauvais pour le commerce de librairie, nous avons pu, rien que par nos *librairies locales*, écouler pour 8,400 fr. de livres, nous avons le droit d'espérer que pour l'année entière, les ventes opérées par ces librairies atteindront, à elles seules, le chiffre de nos ventes totales de 1845.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer de ce tableau tout ce qu'il renferme de conséquences et de promesses pour l'avenir.

Cependant, comme il faut donner à chacun ce qui lui appartient, nous devons dire ici que le chiffre qui corres-

pond à la ville de Lyon, pour les 3 derniers mois, est dû en très grande partie à M. Gr. — C'est grâce à son intervention dévouée, que Lyon a pu imprimer à la propagation par les livres, un mouvement et une activité dont la Cause ne peut tarder à ressentir les effets.

AVIS.—La LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE continue à accorder aux *Librairies locales*, sur les prix cotés, une remise de 25 p. 100, sauf pour les trois ouvrages suivants, dont le prix fort et le prix net sont fixés pour l'avenir comme suit :

	Prix fort.	Prix net.
<i>Théorie des quatre mouvements</i> , 1 vol.	6 fr.	5 fr.
<i>Théorie de l'unité universelle</i> , 4 vol.	18	15
<i>Nouveau monde industriel</i>	5	4 25

Totaux. 29 24 25

En prenant les trois ouvrages à la fois, on ne paie que 28 fr. au lieu de 29.

SOUSCRIPTION, par livraisons, à la *Théorie de l'unité universelle*. — La livraison: prix fort 50 c.; net 40 c.

En souscrivant pour 12 livraisons, on obtient la treizième. En payant 10 livraisons d'avance, à Paris, elles sont rendues à domicile.

RENTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

SITUATION AU 51 AOUT 1846.

Nota. — Ne sont nommées dans ce tableau que les villes qui comptent au moins quatre souscripteurs.

DÉPARTEMENTS.	LOCALITÉS.	Nombre de Souscripteurs.	Totaux.		DÉPARTEMENTS, ET PAYS ÉTRANGERS.	LOCALITÉS.	Nombre de Souscripteurs.	Totaux.	
			Chiffre mensuel. fr. c.	par département. fr. c.				Chiffre mensuel. fr. c.	par départements. fr. c.
AIN.	2 localités.	2	4 »	4 »	MARNE (HAUTE-).	Report.	539	2,959 18	
	Laon.	6	23 »		MAYENNE.	2 localités.	2	10 »	
AINSE.	Saint-Quentin.	6	53 55	145 91	MAYENNE.	1 localité.	4	6 »	
	6 autres localités.	10	87 58		MEURTHE.	4 localités.	4	35 »	
	Gamat.	7	50 »		MEUSE.	4 id.	6	41 »	
ALLIER.	Moulins.	8	96 »	145 »	MORBHAN.	Lorient.	11	29 55	
	5 autres localités.	3	19 »			Faouët (le).	4	51 75	
ALPES (BASSES-).	Néant.	»	» »	» »	MOSELLE.	Meiz.	14	70 50	
ALPES (HAUTES-).	2 localités.	2	5 50	5 50		1 autre localité.	1	» 50	
ARDECHE.	2 id.	2	5 50	5 50	NIEVRE.	Decize.	9	19 16	
ARDENNES.	6 id.	10	65 50	65 50		Nevers.	7	29 »	
ARRIÈGE.	1 id.	2	16 »	16 »		4 autres localités.	4	14 42	
AUBE.	1 id.	2	5 »	5 »	NORD.	Lille.	4	22 »	
AUDE.	Néant.	»	» »	» »		9 autres localités.	15	92 55	
	Néant.	4	54 »	» »	OISE.	4 localités.	5	20 50	
AVEYRON.	Rodez.	4	5 »	59 »	ORNE.	2 id.	2	6 »	
	1 autre localité.	1	5 »		PAS-DE-CALAIS.	4 id.	2	21 67	
B-DU-RHÔNE.	Marseille.	25	155 50	165 50	PUY-DE-DÔME.	4 id.	10	54 »	
	1 autre localité.	2	10 »		PYRÉNÉES (B-).	5 id.	5	15 98	
CALVADOS.	1 localité.	1	50 »	50 »	PYRÉNÉES (H-).	1 id.	1	5 »	
CANTAL.	Néant.	»	» »	» »	PYRÉNÉES-ORIENT.	2 id.	2	6 50	
CHARENTE.	2 localités.	2	7 »	7 »		Strasbourg.	55	99 67	
CHARENTE-INFÉR.	5 id.	6	50 50	50 50	RHIN (BAS-).	Wissenbourg.	9	80 »	
CHER.	8 id.	9	50 55	50 55		11 autres localités.	44	69 »	
CORREZE.	Néant.	»	» »	» »		Colmar.	26	124 »	
CORSE.	1 localité.	1	5 »	5 »	RHIN (HAUT-).	Mulhouse.	12	212 50	
CÔTE-D'OR.	Dijon.	54	72 67	207 54		Neufbrisac.	4	55 »	
CÔTES-DU-NORD.	6 autres localités.	10	154 67			15 autres localités.	18	140 84	
CREUSE.	1 localité.	4	5 »	5 »	RHÔNE.	Lyon.	59	292 »	
	1 id.	1	24 »	24 »	SAÔNE (HAUTE-).	5 localités.	5	14 16	
DORDOGNE.	Périgueux.	7	11 »	22 17		Châlons-sur-Saône.	21	68 10	
	5 autres localités.	4	11 17		SAÔNE-ET-LOIRE.	Mâcon.	8	20 87	
DOUBS.	Besançon.	18	94 »	121 55		6 autres localités.	8	67 67	
	5 autres localités.	5	27 55		SARTHE.	La Flèche.	6	25 »	
DRÔME.	Valence.	9	65 »	90 66		4 autres localités.	5	51 50	
	4 autres localités.	5	27 66		SEINE.	Paris.	537	1,806 88	
EURE.	Giisors.	10	16 »	52 »		Baignolles.	4	16 »	
	4 autres localités.	6	16 »		SEINE-ET-MARNE.	Bercy.	8	14 »	
EURE-ET-LOIR.	2 localités.	6	75 91	75 91		15 autres localités.	22	97 50	
	Brest.	24	86 85		SEINE-ET-OISE.	6 localités.	8	95 85	
FINISTÈRE.	Landerneau.	5	23 »	159 08		Houdan.	8	26 »	
	4 autres localités.	7	27 25			5 autres localités.	5	20 »	
GARD.	5 localités.	3	19 »	19 »	SEINE-ET-LOIRE.	Havre (le).	7	54 66	
GARONNE (H-).	Toulouse.	16	44 92	46 42	SEINE-INFÉR.	Rouen.	8	55 16	
	1 autre localité.	1	1 50			2 autres localités.	2	16 »	
GERS.	1 localité.	2	9 55	9 25	SÈVRES (DEUX-).	5 localités.	7	42 50	
GIRONDE.	2 id.	5	57 »	57 »		Amiens.	15	100 »	
	Montpellier.	12	98 »		SOMME.	5 autres localités.	6	62 55	
HÉRAULT.	Bousquet d'Orb.	5	11 50	115 70	TARN.	2 localités.	3	10 50	
	1 autre localité.	1	6 20		TARN-ET-GARONNE	1 id.	1	» 50	
ILLE-ET-VILAINE.	2 localités.	5	57 »	57 »	VAR.	Toulon.	17	164 49	
INDRE.	Issoudun.	5	9 50	12 »	VAUCLUSE.	2 localités.	5	11 »	
	2 autres localités.	2	2 50		VENDEE.	1 id.	1	4 »	
INDRE-ET-LOIRE.	Tours.	4	21 »	42 »	VIENNE.	Poitiers.	11	99 50	
	5 autres localités.	5	21 »			5 autres localités.	7	48 »	
ISÈRE.	Grenoble.	11	55 42		VIENNE (HAUTE-).	2 localités.	4	19 »	
	Vienne.	6	21 50	95 92	VOSGES.	1 id.	1	16 67	
	4 autres localités.	6	21 »		YONNE.	Néant.	»	» »	
JURA.	7 localités.	12	57 99	87 99		Alger.	17	120 »	
LANDES.	Néant.	»	» »	» »		Constantine.	9	47 »	
LOIR-ET-CHER.	Blos.	10	47 75	54 75	ALGÈRE.	Oran.	5	62 66	
	5 autres localités.	5	7 »			6 autres localités.	10	74 25	
LOIRE.	Saint-Étienne.	47	23 24	151 24	COLONIES.	Sénégal.	2	15 »	
	5 autres localités.	4	28 »			Guadeloupe.	1	8 55	
LOIRE (HAUTE-).	Néant.	»	» »	» »		ALLEMAGNE.	1 localité.	1	10 »
	Indret.	7	22 50			ANGLETERRE.	2 localités.	5	112 50
LOIRE-INFÉR.	Nantes.	25	97 50	147 »	BELGIQUE.	Bruxelles.	12	26 50	
	5 autres localités.	4	27 »			4 autres localités.	4	50 »	
LOIRET.	Beaugency.	5	20 »	153 67	ESPAGNE.	2 localités.	5	26 »	
	Orléans.	10	92 »		GRECE.	2 id.	4	62 »	
	2 autres localités.	3	21 67		ITALIE.	2 id.	2	50 »	
LOT.	Cahors.	15	79 92	88 25	PORTUGAL.	1 id.	1	8 »	
	1 autre localité.	1	8 55		PRUSSE.	1 id.	1	20 »	
LOT-ET-GARONNE.	4 localité.	2	1 50	1 50		Bretzets (les).	19	56 »	
LOZÈRE.	Néant.	»	» »	» »		Genève.	35	80 25	
MAINE-ET-LOIRE.	Angers.	11	48 92	80 92		1 autre localité.	2	4 »	
	Saumur.	8	32 »			TOTAUX.	1,510	8,579 12	
MANCHE.	4 localités.	5	55 »	55 »					
	Reims.	50	509 54						
MARNE.	Châlons-sur-Marne.	4	7 »	549 54					
	4 autres localités.	5	55 »						
	A reporter.	539		2,959 18					

Voici comment se répartissent, dans les 12 arrondissements de Paris, les 337 souscripteurs indiqués au tableau :

		Par mois.	Par an.
		fr. c.	fr. c.
1 ^{er} arrondis....	25 souscript.	423 »	5076 »
2 ^e —	49	303 »	3636 »
3 ^e —	31	167 34	2008 08
4 ^e —	14	73 42	881 04
5 ^e —	39	94 98	1139 76
6 ^e —	25	70 33	843 96
7 ^e —	31	93 »	1116 »
8 ^e —	31	121 15	1453 80
9 ^e —	3	17 »	204 »
10 ^e —	47	258 66	3103 92
11 ^e —	25	177 88	2134 56
12 ^e —	10	37 »	444 »
(Anonymes)....	7	30 12	361 44
		<hr/>	
		337	1,866 88
			22,402 56

En résumé, au 31 août, la souscription s'élève, par an, à fr. c. 100,549,44
 La cotisation la plus élevée est de fr. c. 150 00 par mois.
 La plus basse est de 0 50 *id.*
 Et la moyenne est de 5 57
 Les rentrées opérées s'élèvent à 57,378 75
 Les cotisations payées en avance, à 7,980 23
 Les cotisations en retard (le mois d'août échu), à 10,738 47
 c'est-à-dire à un peu plus que le montant du mois d'août.

Depuis le premier numéro du *Bulletin*, le chiffre de la souscription a augmenté de 1,860 60
 Et le nombre des souscripteurs, de 70

Cinq localités, qui ne figuraient pas au précédent tableau, sont indiquées sur celui-ci en lettres italiques.

De ce nombre sont quatre villes qui ont atteint le chiffre de quatre souscripteurs au moins.

Parmi les villes précédemment nommées, celles qui ont ajouté le plus de noms à leur liste de souscripteurs à la Rente, sont les suivantes :

1^o Cahors, 2^o Chalon-sur-Saône, 3^o Paris, 4^o Marseille, Reims et Strasbourg, 5^o Bruxelles.

La plupart des souscripteurs à la Rente, inscrits depuis deux mois, le sont pour une faible cotisation. Aussi la moyenne des cotisations est-elle inférieure à celle qui a été accusée dans le premier numéro du *Bulletin*. L'explication de ce fait est très simple. D'abord, on trouve, parmi les dernières inscrites, des personnes qui ne sont venues que d'hier à nos idées. Ensuite, quelques-uns de nos amis, qui hésitaient à apporter une cotisation qui leur paraissait trop faible, ont compris que, dans un mouvement qui s'étend de plus en plus, les plus faibles concours ont leur importance; ils ont compris enfin que, pour qu'une armée marche avec ensemble, il faut que chaque soldat reçoive les ordres du jour, et partant soit connu et inscrit. L'ordre du jour de l'École sociétaire n'est autre que le *Bulletin phalanstérien*. Pour le recevoir, il suffit d'être inscrit dans la Rente. Les registres de la Rente deviennent donc, pour ainsi dire, les matricules de la partie active, zélée, militante de la pacifique armée sociétaire. Ces registres doivent comprendre les noms de tous ceux sur qui la cause peut compter à coup sûr. C'est, au reste, ce qu'exprime assez bien la lettre d'un de nos amis qui, en nous annonçant deux nouveaux souscripteurs à la Rente, nous indique en même temps par quel moyen il les a décidés.

« — Non, leur dis-je, vous n'êtes pas phalanstériens.

« — Bah! Et à quel signe reconnaissez-vous un phalanstérien?

« — J'accepte comme phalanstérienne toute personne qui reçoit le *Bulletin*.

« — Mais, pour le recevoir, il faut fournir une Rente, et nous ne sommes pas en position de faire le moindre sacrifice.

« — Bah! leur dis-je à mon tour, vous ne pouvez pas fournir cinquante centimes par mois?

« — Si! oh! si! me répondirent-ils à la fois.

« Et chacun souscrivit pour un franc. Ce sont des bons, inscrivez-les bien vite. — Que chacun en fasse autant, et le moment sera bientôt venu de l'appel de réalisation. »

DONS ET LEGS. — Auguste Paulin.

Pour toute personne réellement et sérieusement attachée à une grande cause, il existe mille moyens de faire preuve de dévouement. Ainsi est-il des différents ordres de concours à apporter à la Cause sociétaire : la Rente en est aujourd'hui le moyen régulier, permanent; mais ce moyen n'est pas le seul. Nous citerions telles personnes qui, apprenant que des juges prévenus ou mal éclairés nous ont fait perdre un procès dont le gain paraissait sûr, se sont cotisées spontanément pour en couvrir les frais; d'autres qui, ne pouvant promettre une rente régulière, nous envoient des dons à propos d'une spéculation heureuse, d'un recouvrement inespéré, etc.; des agents, des courtiers d'assurances, etc., qui versent dans notre caisse la moitié des bénéfices réalisés dans les affaires qui leur sont venues par des phalanstériens. Les noms de ces donateurs sont inscrits sur nos registres. Nous connaissons plusieurs opérations sur le point de se fonder, et dans lesquelles les gerants ont eu le soin de réserver, sur les bénéfices, une part qui viendra s'ajouter à nos autres ressources.

Enfin, les lecteurs de la *Démocratie* ont appris qu'un phalanstérien de Saint-Symphorien d'Ozon (Isère), Auguste Paulin, a laissé, en mourant, à M. V. Considerant, un legs de 10 mille francs, « destiné à propager les doctrines de la *Démocratie pacifique*. »

C'est ainsi que, dans nos rangs, chacun s'efforce de réaliser ce vœu exprimé dans le toast de M. V. S. (rapporté dans le premier n^o du *Bulletin*) : « Mettons d'abord de « côté la part du phalanstère — comme on réserve au général le taureau des rois, — LA PART DE DIEU! »

Nous attendons des renseignements détaillés sur Auguste Paulin. Une lettre de Vienne nous apprend que le légataire était un jeune homme d'une mélancolie profonde, atteint depuis plusieurs années d'une affection de poitrine, et qui a fait, assure-t-on, d'autres legs empreints du même esprit de haute charité sociale.

Demandre.

Voici une inspiration qui n'a pu naître que dans un cœur profondément dévoué. Le chef de départ de la *Démocratie pacifique*, un des hommes les plus aptes à remplir cette fonction pénible et minutieuse, s'est promis de faire notre départ gratuitement. Cependant Demandre vit de son travail quotidien. Comment parviendra-t-il à son but? Déjà plusieurs fois il a obtenu, de l'administration de la *Démocratie pacifique*, l'autorisation de réorganiser le service de plusieurs publications périodiques. L'une d'elles lui fait des propositions : Demandre se dit qu'avec un peu plus de fatigue, il parviendra à faire les deux services à la fois, et il demande à ses chefs la permission d'accepter les offres qui lui sont faites.

L'administration de la *Démocratie pacifique* n'a pas voulu que les appointements de Demandre disparaissent de la feuille d'emargement; elle l'a en conséquence prié d'accepter, soit sous forme d'actions, soit sous forme de *recus de la Rente*, le montant de son traitement, en sorte qu'il pourra assister aux prochaines assemblées générales.

Conseil de direction de l'École sociétaire.

Par décision du 20 août, M. Victor Hennequin a été appelé à faire partie du Conseil, qui se compose maintenant de M. J. Blanc, E. Bourdon, A. Bureau, F. Cantagrel, V. Considerant, C. Daly, H. Doherty, V. Hennequin, L. Franchot, D. Laverdant, J. Muiron et de M^{me} Clarisse Vigoureux.

Voyages et Missions.

Les lecteurs de la *Démocratie pacifique* savent quels succès ont accompagné V. Hennequin dans le voyage de propagation qu'il vient de terminer. — Sémur, Dijon, Chalon-sur-Saône, Saint-Étienne, ont couvert d'applaudissements la parole de l'orateur phalanstérien. Non-seulement le passage d'Hennequin a développé, dans ces villes, les germes de sympathie qui y avaient été déposés de longue main par nos amis, mais il a déterminé de nouveaux enrôlements dans la Rente et des adhésions de tous degrés.

Hennequin vient de se remettre en voyage. Rouen, le Havre, Landerneau, Brest, Lorient, Nantes, Angers seront successivement visités par lui.

De son côté, Considerant se dirige sur la Suisse; après avoir vu Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Les Breneux, la Chaux-de-Fond, Zurich, il parcourra le Haut et le Bas-Rhin, et consacrerà quelques jours à la Belgique.

Notre ami S.-F. Bernard, qui a fait, il y a quelques mois, à Toulouse, une exposition de la Théorie sociétaire dont la *Démocratie* a rendu compte, vient de faire un cours public à Béziers; il est en ce moment à Perpignan, et dans cette ville, qui n'avait pas encore entendu la parole phalanstérienne, l'orateur réunit, dans une salle de la mairie, un nombreux auditoire. Il doit se diriger de là sur Barcelone.

Doherty, le fondateur de la propagation phalanstérienne en Angleterre, est depuis deux mois à Londres pour le service de la Cause.

Enfin la *Démocratie* a entretenu dernièrement ses lecteurs des efforts que font en ce moment les phalanstériens des États-Unis pour accroître le nombre, déjà si considérable, de ceux qui, dans cette contrée, ont adopté les principes de la Théorie sociétaire.

La Démocratie pacifique du dimanche.

La *Démocratie pacifique* va compléter son système de Numéros populaires. L'expérience du n^o de quinzaine et du n^o de huitaine nous a démontré qu'il est facile, au moyen de publications variées et à bas prix, de rallier à notre politique un nombre toujours croissant de travailleurs. En conséquence, à partir du 4 octobre, et tout en conservant le n^o de huitaine, nous reprendrons la publication du n^o de quinzaine à 6 fr. par an, et nous y ajouterons un n^o mensuel comprenant une Revue du mois, dont l'abonnement sera de 3 francs par an.

C'est à nos amis de faire la fortune de ces deux organes comme ils ont déjà fait celle du n^o de huitaine.

L'Almanach phalanstérien.

Notre *Almanach* pour l'année 1847 est sur le point de paraître. Il est orné d'un portrait de Fourier et d'un grand nombre de jolies vignettes. Nous n'hésitons pas à l'annoncer comme un livre attrayant. Nos amis savent combien il importe de faire pénétrer dans toutes les classes et dans tous les rangs ce nouvel organe de propagation. Il faut que cette année ils en placent 50 mille exemplaires.

Avis à nos Correspondants.

Voici deux recommandations que nous leur adressons en vue de l'ordre et de l'économie du temps :

Toutes les fois qu'ils nous envoient un compte, nous les prions de faire en sorte que ce compte puisse être détaché de la lettre, sans que celle-ci cesse d'être intacte.

S'il s'agit d'un article, nous les prions de n'écrire que d'un seul côté de la page, sur papier léger, mais non transparent, en caractères lisibles et en lignes suffisamment espacés.

ANNONCES GRATUITES.

Appel aux hommes de dévouement.

Depuis longtemps déjà, la *Démocratie pacifique* a le projet de consacrer une partie de sa page d'annonces au

service des hommes qui concourent à la propagation, à la défense et au soutien de la Cause sociétaire. Il est, en effet, de toute justice que nous aidions, autant qu'il dépend de nous, à la prospérité de ceux qui assurent l'existence de l'École, et qui, par leurs sacrifices ou leur activité, hâtent l'heure du triomphe définitif. En faisant connaître les uns aux autres les producteurs et les consommateurs phalanstériens, nous favoriserons entre eux des rapports d'affaires qui auront pour résultat de conserver dans les mains de ceux de l'École, et au grand avantage de la cause commune, la majeure partie des bénéfices commerciaux qui passent chaque jour de notre bourse dans celle des civilisés.

Nous y voyons un profit plus grand encore. Il importe, au plus haut degré, que les phalanstériens apprennent à compter les uns sur les autres. Si faible que soit encore leur nombre en face de la société actuelle, ils seront eux-mêmes étonnés de leur force, à la condition qu'ils soient unis (*unum sint*), qu'ils se connaissent et s'aiment: c'est la meilleure et la plus forte organisation qu'ils puissent souhaiter. Pour atteindre ce but, les plus faibles moyens peuvent être utilement employés. Les annonces gratuites que nous offrons aujourd'hui aux partisans dévoués des idées sociétaires ne sont sans doute pas capables de réaliser, à elles seules, cette union intime que nous désirons tous; mais elles seront d'une incontestable utilité, si elles facilitent l'établissement, la multiplication de ces liens d'affection qui ne peuvent manquer de naître ou de se fortifier entre gens non-seulement dignes de s'estimer, mais sûrs, en s'abordant pour la première fois, de se trouver en accord sympathique sur tant de points qui ne sont, pour les civilisés, que des causes de querelles et de divisions. — Trois difficultés ont retardé jusqu'ici l'accomplissement de notre projet: — Quelle forme donner aux annonces? — Seront-elles révisées, et qui sera chargé de cette révision? — Comment apprécier les droits des demandeurs?

La première difficulté a été résolue ainsi: les annonces gratuites auront toutes la forme des réclames anglaises ordinaires. Elles seront immédiatement placées au-dessous de la signature du gérant, et précédées du signe **A**.

Sur le second point, voici ce qui a été résolu: les annonces seront revues en rédaction; elles seront dégagées, s'il y a lieu, de ces éloges exagérés qui, d'ailleurs, sont souvent plus nuisibles qu'utiles à l'industrie qui se prône ainsi elle-même. Il est bien entendu, que le mérite des produits annoncés n'est par nous ni garanti, ni même vérifié (1). Une Commission, composée en partie de rédacteurs de la *Démocratie pacifique*, et en partie de membres des deux conseils de surveillance, sera chargée de la révision.

La troisième difficulté était plus grave. — A quels signes reconnaître le droit de tel producteur à se faire annoncer gratuitement, comme phalanstérien dévoué? Où commencera ce droit? où finira-t-il? — La Rente étant, pour nous, le témoignage du dévouement actif et persévérant, et chacun pouvant figurer à la Rente moyennant une cotisation mensuelle de 50 centimes, on a proposé de considérer l'inscription à la Rente comme constituant le droit à l'annonce gratuite; mais on a craint que cette base ne tendît à donner à la Rente un caractère de spéculation dont elle doit être tout à fait dégagée, et n'eût pour résultat d'exclure les travailleurs qui, bien que ne pouvant fournir une cotisation de 50 centimes, seraient connus cependant par leur zèle et leur concours d'activité. En conséquence, il a été décidé que la Commission chargée de la révision des annonces déciderait en même temps si la demande doit ou non être accueillie.

Enfin il a été dit que les annonces gratuites phalanstériennes figureraient provisoirement dans le Numéro-double du dimanche, comme procurant une publicité plus étendue.

A compter d'aujourd'hui, les demandes d'annonces gratuites seront reçues, au bureau de la *Démocratie pacifique*, tous les jours, de 10 heures à 5 heures.

Il est sans doute inutile d'ajouter que nous offrons s'adressent aux phalanstériens des départements aussi bien qu'à ceux de Paris.

A dater du 15 octobre, le siège des nos deux Sociétés sera transféré rue de Beaune, n. 2.

(1) La question des annonces vérifiées et garanties suppose des conditions que nous ne pouvons réaliser en ce moment. Nous aurons sans doute occasion d'en parler dans ce Bulletin.

ENVOYÉ GRATUITEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX SOUSCRIPTEURS A LA RENTE DE L'ÉCOLE.

Rue de Beaune, 2.

Avis.

Les cahiers déjà parus du *Bulletin phalanstérien*, joints aux huit ou dix qui paraîtront dans le courant de 1847, formeront un volume. Nous engageons nos amis à colliger soigneusement ces cahiers, qui donneront progressivement tous les documents nécessaires à la bonne intelligence et à la marche de nos affaires.

INSTRUCTION GÉNÉRALE.

Le *Bulletin phalanstérien* a été créé pour entretenir l'École de ses intérêts, lui faire continuellement connaître sa situation, fortifier et accélérer sans cesse son mouvement de conquêtes, et corroborer son unité en donnant à tous, autant que possible, un même esprit et les mêmes convictions sur la marche à suivre pour atteindre le but qu'elle s'est proposé.

Il importe donc au plus haut degré de remettre fréquemment en lumière le plan de campagne de l'École, afin d'en instruire les recrues qui lui arrivent tous les jours et de le rappeler aux anciens serviteurs de la cause.

But général de l'École.

Quel est notre BUT en tant qu'École *sociétaire*? — Nous voulons réaliser l'union des individus, des familles et des classes dans l'humanité, en substituant l'Association au morcellement.

En outre, nous croyons que le système sériaire, découvert et proclamé par Fourier, fournit, par son application au règlement et à la combinaison de tous les éléments sociaux, la solution de ce grand problème.

A cet égard, notre conviction est une certitude scientifique et absolue; toutefois, vis-à-vis du monde, nous soumettons la légitimité définitive du *procédé sériaire*, comme solution pratique du problème social, à la sanction de l'expérience.

Les conditions imposées à l'École par ces données essentielles sont évidentes; en effet:

Pour faire accepter par le monde le principe de l'Association, il faut en répandre la connaissance dans les esprits et l'amour dans les cœurs; il faut lui conquérir des convictions, des ressources, des forces de toute nature, et, dès que ces forces seront suffisantes, entreprendre une Réalisation qui sera à la fois l'acte le plus puissant de la Propagation et le commencement de la transformation sociale du monde.

A ce point de vue, et bien que la Réalisation *universelle* de l'Association soit le but ultérieur et intentionnel de l'École sociétaire, la Réalisation *partielle*; l'application expérimentale et locale de son principe est son but formel et déterminé, dans les conditions de son existence actuelle.

Le jour où l'École pourra produire et montrer au monde un Exemplaire vivant du Régime sériaire, c'est-à-dire la loi d'ordre, de justice, de liberté et d'harmonie dans toute sa réalité et sa gloire, de ce jour le monde sera conquis et la transformation s'organisera rapidement.

Bien différente en cela des Écoles philosophiques, morales ou religieuses, qui, n'ayant en vue que des idées métaphysiques ou des croyances abstraites, n'ont d'autre tâche que l'enseignement, l'École sociétaire, outre le déve-

loppement de son action intellectuelle sur les esprits, es donc conduite, par la nature intime de ses données, à produire un acte qui deviendra lui-même, en cas de succès, le plus grand et le plus puissant de ses enseignements, comme il en serait, en cas de revers, le plus redoutable écueil....

La tentative de Réalisation étant ainsi le but actuel de l'École, l'objet pratique et formel de ses efforts, son acte capital, il importe au plus haut degré que toutes les forces soient ménagées et unitairement dirigées sur ce point, et que tous les hommes sérieusement dévoués à la cause marchent au but avec un grand accord.

C'est pour cela qu'il faut reproduire fréquemment dans l'École l'exposé des *Conditions de la Réalisation* logiquement déduites des intérêts les plus impérieux de la cause.

Il importe d'autant plus de retremper souvent les esprits dans la considération de ces intérêts supérieurs, que la diversité des caractères et des lumières a toujours entretenu dans l'École des vues extrêmes et opposées qu'il serait très désirable, pour sa force et son unité, de ramener toujours autant que possible à l'opinion du Centre de direction et de la masse, — qui est l'opinion raisonnable, l'opinion fondée sur les intérêts clairs et certains de l'École.

Divergence par retardement.

La première de ces deux opinions extrêmes ne croit pas à la possibilité d'une Réalisation prochaine; elle n'en croit pas du moins le succès possible. Les uns, dans cette catégorie, pensent qu'il faut que l'Idée ait opéré une transformation générale des esprits, qu'elle soit descendue dans la conscience publique, que le monde en soit pleinement imprégné, pour que son succès pratique, même localement, devienne possible. Ils n'admettent pas qu'une institution sociale puisse s'établir au sein d'une société dont les principes et les faits lui sont contraires, avant que l'Idée, mère de cette institution, ait au moins converti à elle la pensée générale.

Les autres, dans la même catégorie, ne croient pas que le Régime Sériaire puisse être *implané d'emblée*; ils pensent que la Société est appelée à passer, beaucoup plus rapidement sans doute qu'elle ne l'eût pu faire sans la découverte de Fourier, par les phases successives de la féodalité industrielle, du garantisme et du socialisme, avant que les faits de première phase d'Harmonie soient réalisables.

Ces deux catégories écartent donc, à deux points de vue différents, la fondation prochaine d'un Phalanstère proprement dit, et, parmi ceux qui partagent ces manières de voir, quelques-uns ont parlé d'abandonner la Rente, PARCE QUE nous songeons sérieusement à une Réalisation peu éloignée.

Ces deux manières de voir sont généralement le propre de deux genres d'esprits en plein contraste: — les premiers péchent par un excès de dispositions spéculatives, une tendance aux abstractions vagues et purement générales; leur intelligence ne se plaît pas aux déterminations rigoureuses, aux conditions précises et pratiques de la science. Les seconds péchent le plus souvent par une disposition contraire; ils n'ont confiance que dans la succession pratique et consécutive des faits. Les uns et les autres, dans tous les cas, ont plutôt un sentiment général de la vérité de la *donnée historique* de Fourier, qu'ils

n'ont une foi pleine, nette, ferme et lumineuse à son *procédé social*. D'ailleurs les motifs sur lesquels ils fondent leur opinion, les uns et les autres, sont des motifs purement généraux et *extérieurs* aux conditions positives et formelles de la Réalisation.

Le succès d'une première Réalisation phalanstérienne tient certainement, en effet, à des conditions *déterminées*. Pourquoi le succès ne pourrait-il suivre immédiatement la réunion de ces conditions? Pourquoi, ces conditions réunies, devrait-on attendre ou que la Société tout entière eût accepté la doctrine, ou qu'elle eût accompli toutes les institutions de transition que l'esprit peut concevoir entre le régime actuel et le régime phalanstérien? Que les partisans de ces vagues répulsions y réfléchissent donc; ils ne peuvent pas demander raisonnablement que l'on prenne la résolution d'ajourner indéfiniment la Réalisation; ils ne peuvent demander légitimement qu'une chose, à savoir: qu'on ne tente pas la Réalisation *AVANT* QUE LES CONDITIONS *déterminées*, qui en assureraient le succès, soient formellement acquises à l'École. Leur fonction légitime est de peser pour la sagesse et de faire contre-poids à l'imprudence des esprits impatientes.

Divergence par précipitation.

L'entraînement de ces derniers, qui forme l'opinion contraire à celle que nous venons d'examiner, dérive de plusieurs causes. Elle est le propre des caractères ardents récemment convertis à la doctrine, qui, transportés d'enthousiasme à l'aspect du monde nouveau tout à coup dévoilé à leur imagination, en veulent une Réalisation immédiate; elle appartient aussi à des convictions plus anciennes, mais qui ont peu réfléchi sur les conditions d'une Réalisation sérieuse.

Il faut bien le reconnaître, cette disposition à vouloir la Réalisation immédiatement et à la regarder par conséquent comme une opération très facile, a des causes fort naturelles. La principale tient au caractère dont sont empreints les ouvrages de Fourier et tous nos livres de Propagation phalanstériens.

Tous ces livres à qui s'adressent-ils? Au monde extérieur. — A quoi sont-ils destinés? A convertir le monde, à lui faire comprendre que la transformation de la Subversion en Harmonie, loin d'être une chimère, est dans la destinée de l'homme; que la loi de cette transformation est découverte, qu'elle est facile à comprendre, facile à appliquer; qu'il ne dépend enfin que du succès d'une expérience locale, d'une opération minime, très simple et très aisément réalisable, que cette grande transformation s'accomplisse dans l'humanité.

Naturellement tous les efforts de la Propagation, écrite ou orale, ont toujours pivoté sur l'idée que nous indiquons ici; toutes nos manifestations en ont été profondément imbues, et c'est à juste titre, car cette idée est parfaitement légitime. Il est certain qu'à côté de toutes les grandes et terribles révolutions historiques des peuples, et de leurs conséquences, relativement si faibles pour le bonheur du genre humain, la transformation paradisiaque du monde subversif par la création d'un seul Alvéole d'Harmonie, d'un seul et unique Phalanstère, est le plus prodigieux phénomène de contact d'extrêmes qu'il soit possible de concevoir, le plus admirable de tous les faits où la grandeur et l'éclat des résultats contrastent avec la simplicité et l'exiguïté des moyens.

Mais de là résulte-t-il que la création du premier Phalanstère ne présente pas, en elle-même, des difficultés très sérieuses?

Illusions en facilité de Réalisation.

A ce sujet nous avons donné nous-mêmes dans l'illusion. Tout au début de la Propagation, en effet, nous avons cru la Réalisation immédiatement possible. L'affaire de Condé-sur-Vesgre a été entamée de l'assentiment de Fourier lui-même. Nous croyions naïvement alors qu'il suffisait de se porter sur le terrain, d'annoncer au monde le but de l'entreprise, de commencer des dispositions de Réalisation, et que les secours de toute nature ne pourraient manquer d'arriver à une œuvre d'un tel caractère.

Eh bien! l'expérience a prouvé que nous nous étions trompés. En fait, le monde extérieur n'a pas répondu à notre appel, et les forces qui sont venues ont été, sans exception, réduites alors aux ressources infiniment trop faibles que l'Idée avait conquises par les premiers développements de sa Propagation.

Il y a plus, et nous réclamons ici l'attention la plus sérieuse de nos amis: les premières questions pratiques, non pas d'*organisation*, mais seulement de *dispositions préalables*, en face desquelles nous nous sommes trouvés sur le terrain, n'ont pas tardé à nous révéler des difficultés considérables que nous n'avions pas prévues du tout, que même nous n'avions pas voulu prévoir. Fourier est là, nous disions-nous, il pourvoira! Eh bien! nous avons dû reconnaître bientôt, à l'œuvre, qu'il y avait, en dehors des questions de Théorie sérieuse, un nombre énorme de conditions d'architecture, de distributions, d'industries et de méthodes techniques sur lesquelles l'organisme phalanstérien demande à être greffé, sur lesquelles seules il peut l'être, réclamant toutes de grandes études préalables, et qui n'étaient nullement préparées. En somme, nous avons reconnu et formulé entre nous très nettement cette pensée, « qu'il était heureux pour la Cause que le monde extérieur n'eût pas répondu à notre appel, parce que, » eussions-nous eu des capitaux suffisants, notre tentative » alors n'en eût pas moins échoué, » — ce qui eût porté à la Cause un coup terrible.

Digression sur Condé et sur Cîteaux.

En concluera-t-on que, tel qu'il a eu lieu, l'engagement de Condé, cette première escarmouche avec la grande question pratique de la Réalisation, aurait été un malheur pour la Cause? Sans doute, en un sens, la Cause en a souffert, puisqu'on jette encore cet échec à la face de la Théorie; puisqu'on nous dit et qu'on imprime encore que la Théorie a été expérimentée à Condé et même à Cîteaux, et que l'on ne conçoit pas que nous ayons l'audace de donner aujourd'hui, en pâture aux esprits avides de notre parole, des illusions que nous savons bien avoir été démenties par l'expérience (1). Mais la réponse est facile, et le bon sens public comprend, au fond, que l'affaire de Condé, engagée tout à l'origine du mouvement, ne peut rien prouver contre la Théorie qui n'y a point été expérimentée. On s'est arrêté, à Condé, au début même des préparatifs; loin d'y avoir rien essayé, on n'y a pas seulement mis en place une pierre du Phalanstère; tout s'est borné à des défrichements et à la construction d'un dixième tout au plus des bâtiments ruraux qui devaient être placés sur le devant du Phalanstère. Il n'y a donc eu là aucune expérimentation du système sérieux.

Quant à l'affaire de Cîteaux, la réserve absolue gardée par l'École et par ses organes a préservé la Cause du coup que l'insuccès de cette tentative lui eût porté dans l'opi-

(1) Tels sont à peu près, pour citer un exemple récent, les termes d'une lettre adressée à Considérant pendant le cours de son Exposition de Lausanne.

nion publique. Et ici, dans cette publication tout intérieure, nous croyons devoir faire connaître à nos amis un fait bien capable de leur montrer de quel poids a été pour nous, depuis que nous l'avons eu comprise, la question d'*opportunité* de la Réalisation, dans le calcul de l'intérêt supérieur de notre Cause.

Le fondateur de l'affaire de Cîteaux avait rendu et rendait encore à la Propagation les services financiers les plus considérables. Il se montrait extrêmement avide et pressé de Réalisation. Nous lui avions fait connaître les conditions dont la réunion nous paraissait d'*absolue nécessité* pour que l'École pût prendre devant le monde l'énorme responsabilité d'une expérimentation de la grande Idée confiée à son dévouement et à sa sagesse. Bien que nous dusions penser que l'une de ces conditions (celle du capital) pût être considérée comme acquise par la position du fondateur, nous dûmes lui déclarer que, dans l'état des choses et d'après la nature de son projet, nous ne pouvions nous y engager avec lui, et nous le lui déconseillâmes de toutes nos forces. Nous lui fîmes connaître les différents ordres de difficultés que la tentative de Condé et de longues réflexions nous avaient révélés.

Malheureusement nos efforts furent vains. En considération des grands services rendus à la Cause par le noble concours du fondateur, nous dûmes prendre vis-à-vis de sa tentative une position de neutralité absolue; nous convînmes avec lui que cette position expectante serait gardée tant qu'il conserverait quelque espérance d'un succès sur lequel nous avions dû lui exprimer une opinion formellement négative.

Entretemps Cîteaux fut acquis et l'affaire mise en voie d'exécution. A quelques mois des débuts, le fondateur nous proposa de parler dans la *Phalange* de l'établissement de Cîteaux. Nous fîmes le projet d'un article où nous disions sur cette affaire tout ce que consciencieusement nous pouvions en écrire d'honorable et de favorable, mais en réservant formellement la responsabilité de l'École. Cet article établissait une comparaison entre Cîteaux et une autre affaire que nous avions bien fortement déconseillée aussi, mais dont nos avis les plus sensés et les plus dévoués n'avaient pas empêché l'exécution (celle de l'émigration au Brésil, — projet d'une Phalange au Palmitar). Nous montrions que Cîteaux ne présentait pas, du moins pour la vie et l'avenir des personnes, les dangers d'une émigration dans des pays lointains, avec des ressources tout à fait insuffisantes et des espérances illusoires; nous faisons ressortir le caractère relativement si supérieur d'un établissement fondé en France, sur de bonnes terres, dans une demeure saine, confortable et même splendide, etc.; mais nous le répétons, nous réservions complètement la responsabilité de l'École et la tenions dégagée de toute solidarité avec la tentative.

L'acquéreur de Cîteaux nous répondit qu'il désirait que cet article ne fût pas publié: — en même temps il suspendait le versement mensuel des sommes qu'il restait devoir à la Société de 1840...

Ces versements constituaient alors toutes, exclusivement toutes les ressources de la Propagation; car le revers qui a anéanti la fortune de madame Vigoureux et de madame Considerant, sa fille, était à cette époque un fait accompli. Cette suspension frappait donc par la base tout le système financier sur lequel notre mouvement et nos projets ultérieurs étaient élevés, et nous ne mîmes pas un moment en doute (plus tard nous fûmes pleinement détrompés à cet égard) que cette suspension ne vint de notre refus de nous associer dans une mesure quelconque à l'œuvre de Cîteaux.

Le Conseil fut assemblé. Considerant exposa la situation: jamais question aussi grave ne s'était présentée.

D'un côté, en nous associant, même faiblement, à l'affaire de Cîteaux, nous ne doutions pas de secours abondants et même indéfinis pour la continuation de la Propagation.

De l'autre, en refusant tout concours, afin de dégager, autant qu'il était en nous, l'École et l'Idée de toute responsabilité, nous nous trouvions tout à coup sans aucunes ressources...

Eh bien! quoique le plus grand nombre dans le Conseil ne crût point à la possibilité de constituer alors un autre concours financier suffisant, quoique le plus grand nombre s'attendît à une véritable débâcle de la Propagation établie, il n'y eut pas la moindre hésitation chez personne! Le haut sentiment collectif de l'intérêt de la Cause et du devoir fit prononcer nettement, unanimement, après un examen approfondi de la gravité de la situation, qu'un engagement quelconque dans une expérience qui ne réunissait pas les conditions exigées pour le succès compromettrait, plus fâcheusement qu'un désastre dans la Propagation, l'avenir de l'Idée dont nous nous considérons comme ayant charge dans l'humanité. Toutes considérations personnelles ou autres durent être et furent sacrifiées à l'intérêt supérieur et ultérieur de la Cause. Toutes les mauvaises chances imminentes furent acceptées sans qu'une seule pensée de faiblesse ou de transaction avec un devoir de conscience se présentât seulement à la pensée du Conseil... Ce fait capital, que nous portons aujourd'hui pour la première fois à la connaissance de l'École, établit, pour le dire en pensant, sur une base plus dure que l'airain, le caractère de MORALITÉ ABSOLUE, D'ENTIER DÉVOUEMENT A L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA CAUSE, qui a été, qui est, et qui, Dieu aidant, restera attaché à la direction de l'École.

Utilité de l'enseignement de Condé.

Mais revenons à nos considérations sur les conséquences de Condé, et disons-le hautement:

Si, à côté du tort que l'avortement de Condé a fait à l'École, nous mettons les services que cette tentative lui a rendus comme enseignement, il faut reconnaître que, somme toute, l'affaire de Condé a été un très grand bonheur.

Et, en effet, sans les lumières sorties de cette expérience et recueillies au centre de l'École, il est certain que les illusions sur la facilité de la Réalisation y eussent été plus ou moins conservées, comme elles le sont encore par beaucoup, malgré les témoignages de Condé, de Cîteaux, du Palmitar, de Brookfarm, et des nombreux essais d'approximations sociétaires dans l'Amérique du Nord.

Et la conséquence de la conservation de ces illusions au Centre eût été très probablement, nous devons l'admettre en toute humilité, quelque tentative postérieure, faite à une époque où l'École eût été déjà beaucoup plus en vue, beaucoup plus engagée devant le monde, et plus éloignée de son origine, — ce qui eût inévitablement conduit à une chute bien autrement grave que celle de Condé.

Sans la faute heureuse de Condé, au lieu d'être où nous sommes, c'est-à-dire, si l'École le veut, à la veille de pouvoir lancer son Appel pour une Réalisation instaurée dans les conditions d'un succès assuré, au lieu d'en être là, nous serions à dix années en arrière, — si toutefois même nous existions comme École organisée, ce qui est douteux.

Reconnaissons-le donc, c'est à Péchec de Condé que nous devons la lumière qui nous a éclairés sur les conditions intimes de la Réalisation; c'est à cet échec que nous devons de les avoir progressivement préparées et accumulées; c'est à lui que nous devons notre expérience, notre position actuelle et notre force.

Projet pratique de Réalisation.

Tel que nous l'avons conçu, le projet de Réalisation porte sur 400 enfants de 3 à 15 ans et 110 grandes personnes; il doit comporter jusqu'à environ 284 Séries, donnant près de 2 000 groupes. Les études de tout ce qui se rapporte à l'organisation d'un assez grand nombre de ces Séries doivent être faites en détail et d'avance: les combinaisons architecturales, les dispositions mobilières, l'outillage dans tous ses degrés, le système administratif, le difficile problème de la constitution et de l'engrenage des Séries, c'est-à-dire la constitution, l'engrenage et l'ajustage de 1 800 à 2 000 ateliers différents, — qui devront avoir été en exercice dans la révolution annuelle; — tout cela il faut l'avoir prévu, calculé et établi en projet régulier.

Or, presque tout cela est fait. Les travaux de préparation des projets et des plans et devis, que nous avons entre les mains, ont été commencés en 1833, immédiatement à la suite de Péchec de Condé. Dès cette époque, en effet, nous avions compris que les deux conditions principales de la Réalisation étaient d'une part la solution de toutes les questions dont nous venons de parler; d'une autre, l'organisation et le développement d'une propagation forte, puissante et parfaitement consolidée. Les opérations relatives à ces deux ordres de conditions devaient marcher de front.

Effectivement, dès cette époque, et pendant que nous travaillions à établir la Propagation sur les bases que nous sommes parvenus à lui donner, Morize, dès 1833, était chargé, aux frais de madame Vigoureux, de dresser les détails et les plans d'un projet de Phalanstère en grande échelle, considéré comme *type général* pour les solutions et appropriations pratiques qui seraient ultérieurement déterminées.

Plus tard, le programme spécial de l'Essai pratique, sur la base d'une population de 400 enfants, après avoir été mûrement étudié, fut exécuté par MM. Daly et Morize. Daly fut chargé du projet d'architecture, et Morize de l'étude du mobilier domestique et industriel, et des distributions du travail et du temps. Ces travaux, commencés en 1837 au moyen des fonds du crédit dit *de dix mille fr.* (réalisés seulement en partie), n'ont été achevés qu'il y a trois ans, en 1843, aux frais de la Société de 1840.

Toutes les études générales, pour une exécution pratique, sont donc faites et acquises. Restent seulement les études des détails organiques et techniques de chaque Série. Ces détails seront facilement réglés pendant le temps qui s'écoulera nécessairement entre l'Appel et la Constitution de la Société de Réalisation, laquelle ne sera déclarée constituée que lorsque les fonds nécessaires seront souscrits et assurés. — Au degré où en sont les études générales, plans et devis, nous sommes en mesure de présenter, dès que le moment sera venu, un *AVANT-PROJET* délimitant toutes les masses de l'opération, tous les cadres de l'exécution, et largement suffisant pour former la base d'un Appel déterminé, d'une proposition parfaitement régulière.

Ces études, en effet, sans parler de nos travaux relatifs au Phalanstère de grande échelle, se composent des plans,

coupes et élévations du Phalanstère-miniature et de toutes ses dépendances rurales; du système des industries et des études obligatoires ou de choix; du cadre des emplois (administration, professorat, enseignements pratiques, etc.); des devis des constructions, du mobilier industriel et domestique, et des devis des traitements et minimums; enfin de l'emploi du temps calculé heure par heure et par tête sur toute la population, pour une semaine de service d'été et pour une semaine de service d'hiver.

A ces préparations relatives aux choses, nous en avons, autant qu'il nous a été jusqu'ici possible, ajouté déjà d'une autre nature. C'est ainsi que des études toutes spéciales ont été poursuivies sur certaines questions, telles que celles des crèches, des salles d'asile et des écoles de l'enfance, etc.; c'est ainsi même que l'un de nous vient de subir des examens pour obtenir l'un des diplômes légaux d'instituteur de l'enfance, qui seront obligatoires dans l'œuvre de la Réalisation.

Accusations absurdes.

Eh bien! c'est en présence de cette masse si considérable de travaux préparatoires d'une Réalisation sérieuse, élaborés et accumulés avec une persévérance aussi soutenue pendant plus de treize années, c'est-à-dire dès le lendemain de l'échec de Condé et à partir des premiers efforts de réorganisation qui suivirent immédiatement cette tentative; c'est en face de ces faits et de ces imposants témoignages, que quelques individus, qui n'ont pas seulement la notion la plus élémentaire des plus simples conditions d'un Essai pratique, qui ne se doutent seulement pas des travaux énormes qu'une œuvre de Réalisation raisonnable exige, ne craignent pas de répandre à grandes doses de ridicules calomnies, que nous trompons l'École, *que nous n'avons pas l'intention de Réaliser*, que nous ne sommes que des bavards et des écrivailleurs, et que ce que nous voulons c'est tout simplement de pouvoir vivre en continuant à bavarder et écriviller indéfiniment!

Or donc, puisque parmi toutes les misères de notre mission, parmi tous les calices de fiel et de vinaigre qu'il nous a été imposé de boire pour accomplir notre œuvre de haut et religieux dévouement; puisque l'humiliation de rencontrer une ingratitude semblable et d'avoir à nous défendre contre d'aussi odieuses accusations, n'a pas dû nous être épargnée, nous la boirons encore et nous descendrons, non pour nous, mais dans l'intérêt sacré de notre cause, de son prochain triomphe et de la précieuse UNITÉ qui seule en peut être le gage, nous descendrons jusqu'à répondre à ces accusations que nous méprisons comme elles le méritent et dont les auteurs ne nous inspirent d'autre sentiment que celui d'une profonde pitié.

Et pour répondre à ces accusations qu'avons-nous à faire? — Nous n'avons qu'à les regarder en face et à les forcer de montrer au grand jour ce qu'elles renferment.

Qu'est-ce donc que ces accusations renferment? Qu'est-ce que tout cela signifie? — Cela signifie tout simplement, tout crûment que nous sommes d'indignes et d'infâmes charlatans, que nous ne croyons pas à la vérité de la Théorie de Fourier, de la doctrine que nous prêchons depuis vingt ans, que nous avons prise à son berceau, à laquelle nous nous sommes voués corps et âmes, dont nous sommes parvenus à répandre plus ou moins largement déjà la connaissance chez tous les peuples civilisés des deux mondes, que nous avons enfin greffée si solidement déjà sur l'humanité que son existence est désormais indestructible; — car les fautes de l'École, si elle en commettait

aujourd'hui de graves, pourraient sans doute reculer longtemps encore l'avènement de l'idée sociétaire, mais elles ne pourraient plus, Dieu merci ! la compromettre absolument.

Oui, si au fond nous ne voulons pas de la Réalisation, si nous l'écartons indéfiniment, quoique l'École, à ce que l'on dit, soit plus que mûre pour accomplir cette œuvre de salut, c'est que nous n'avons aucune foi aux idées que nous répandons ! Si le temps est venu, s'il n'y a plus qu'à vouloir, s'il est bon pour la cause que l'on fasse aujourd'hui même l'Appel de la Réalisation, et si en même temps nous ne voulons pas agir, si au fond nous ne voulons que bavarder et écrivaitter, c'est donc alors que nous sommes des imposteurs quand nous proclamons notre foi !

Qui, en effet, pourrait être plus pressé que nous, qui pourrions plus vivement que nous désirer le triomphe d'une Cause qui serait aussi notre propre triomphe ? Si nous ne voulons systématiquement pas la mise en expérience de l'idée, nous qui (même à ne nous supposer que des motifs personnels) aurions le plus immense intérêt à son succès pratique, alors c'est donc que nous ne croyons pas à sa valeur pratique, c'est que nous ne voulons pas nous laisser confondre par l'expérience d'une Théorie que nous exploitons effrontément sans sincérité et sans conscience ; c'est, enfin, que nous voulons entretenir indéfiniment des illusions dont nous connaissons toute la vacuité et la folie !

Consacrez donc votre vie à une Cause obscure, honnie et repoussée par le monde ; sacrifiez tout à son développement progressif ; passez dix ans, quinze ans, vingt ans à lui amener patiemment et jour par jour force, puissance, nombre et éclat, à travers toutes sortes d'embarras, d'obstacles, de difficultés intérieures et extérieures, de dégoûts provenant des personnes ou des choses, préparez patiemment son triomphe... Eh bien ! cela n'empêchera pas que vous ne deviez vous attendre à voir, *juste dans vos propres rangs*, vos intentions effrontément calomniées, et que des gens sans titre sérieux, des impuissants, ambitieux de jouer un rôle, forts sur la Théorie comme un enfant de trois mois sur l'algèbre, et non moins vaniteux qu'incapables, ne se croient en droit de vous accuser d'intrigue, de mensonge, de charlatanisme, d'exploitation, qui sait ! de trahison peut-être, si vous ne leur donnez pas l'importance qu'ils s'attribuent, ou si vous n'en passez pas par leurs idées absurdes !

Il y en a qui ont poussé l'ineptie jusqu'à dire en propres termes que si nous nous étions attachés à la Théorie de Fourier, « c'était pour nous en faire un marchepied et parvenir dans le monde ! » — Voyez-vous ces intrigants, ces ambitieux, qui sacrifient tout pour s'attacher à une Théorie à laquelle personne encore ne croyait, à laquelle ils ne croyaient pas eux-mêmes, une Théorie dévouée à toutes les railleries et à toutes les hostilités du monde, et cela dans quelle intention, avec quelle arrière-pensée ?... pour faire leur chemin dans le monde, pour gagner les faveurs et les bonnes grâces du monde ! — Il faut vraiment que la malveillance et l'envie soient des sentiments bien aveugles pour pouvoir mener des gens aussi loin dans l'absurde.

Mais pourquoi, direz-vous, vous donnez-vous la peine de répondre à de pareilles platitudes ? — Pourquoi ? — Parce que nous avons l'expérience des choses et des hommes ; parce que nous voyons tous les jours les meilleurs cœurs déconcertés, démoralisés, refroidis et quelquefois même entraînés par toutes sortes de platitudes semblables, d'accusations de même acabit ; parce que, malgré des témoignages et des actes tels que tout phalanstérien se de-

vrait et nous devrait de repousser, de quelque part qu'elles vinssent, toute allégation, toute insinuation contraires au caractère de ces actes, de ces témoignages de notre passé tout entier, d'une conduite qui n'a jamais varié à droite ou à gauche d'une ligne tracée au grand jour du soleil, nous voyons fréquemment, chez des gens excellents, des exemples de cette déplorable crédulité aux allégations les plus niaisées de la malveillance et de l'intrigue. Et d'où cela vient-il ? — Cela vient de légèreté d'esprit, de faiblesse, d'irréflexion, et surtout de ces dispositions à la défiance, à la suspicieux, qui, grâce à l'habitude de voir le mal partout dans le bel ordre social où nous vivons, sont devenues pour l'immense majorité des esprits une seconde nature.

Certainement si chacun raisonnait avec fermeté et lucidité, si chacun se donnait la peine d'examiner avec un peu de vigueur et d'attention ces choses absurdes, il ne serait difficile à personne d'en faire justice : il serait même assez aisé de comprendre que l'erreur, les ambitions, les amours-propres froissés, voire les haines intérieures et les passions violentes, qui nécessairement accompagnent plus ou moins tout mouvement s'accomplissant en milieu subversif, rendent très simplement et très naturellement raison de toutes ces misères. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : le dénigrement et la calomnie ont toujours des chances, surtout quand des gens de bonne foi, mais trompés ou égarés eux-mêmes, s'en font les échos ; — et dans toutes les causes et à toutes les époques il s'en est trouvé, et il s'en trouve toujours. Voilà pourquoi nous sommes obligés de descendre à des réponses ou de donner de temps en temps à l'École de ces avertissements qui ont été nécessaires presque dès son origine, et qui, jusqu'à l'accomplissement de son œuvre, le seront *plus que jamais*.

Et pourquoi *plus que jamais* ? — La réponse est fort simple. Les landes civilisées ont été, depuis tantôt vingt ans, passablement défrichées ; il y a sur une belle étendue de terrain de la besogne de faite ; les pionniers ont arraché péniblement bien des ronces et bien des pierres dans les plaines obstruées et malsaines de la civilisation ; et maintenant, les grains laborieusement semés par eux ont levé, et la moisson approche. Cette moisson, en raison même de ce qu'elle approche, devient *plus que jamais* tentante. Certains voudraient bien s'en emparer, ou ne sont pas contents de n'avoir pas su se faire dans le mouvement une place proportionnelle aux capacités qu'ils s'adjugent. Joignez à cela les empressements irréflectifs, les erreurs de bonne foi, et vous comprendrez pourquoi, jusqu'à ce que la moisson soit faite et l'Harmonie réalisée, il y aura toujours des efforts pour dénigrer ceux qui sont à la tête de l'École, leur adresser des reproches absurdes, leur chercher des querelles d'Allemands, et, en dernière analyse, tâcher un peu plus, un peu moins résolument, de détacher d'eux l'École et... de se mettre à leur place. Et quelquefois l'on va plus loin encore, car quand le désappointement ou l'envie atteignent à la violence, à la colère, à la haine, on se sent tout disposé à travailler saintement par tous les moyens à la désorganisation même de l'École. *Abimons tout plutôt*... Cette disposition certes est fort rare ; pourtant elle se voit.

Or, à côté des agressions violentes, des réquisitoires ou des chicanes qu'avec un peu de bonne volonté il est toujours facile d'adresser, dans ce monde incohérent, à tous ceux qui font quelque chose, d'asseoir sur tout acte, sur toute parole, sur tout écrit (et à l'abri desquels se trouvent seuls ceux qui ne font rien ou qui font peu de chose),

le moyen le plus séduisant sans contredit et le plus commode pour se hisser tout d'un coup à la tête d'un mouvement, c'est de s'écrier, chez nous par exemple : « Le Centre ne veut pas la Réalisation, c'est bien connu; d'ailleurs il est insuffisant, il ne sait pas utiliser les capacités, il repousse les hommes utiles; venez donc à nous, ô vous tous qui êtes pressés de réaliser, nous donnerons satisfaction à vos désirs. »

Par modestie pure sans doute on n'ajoute pas, mais cela dérive de conséquence nécessaire : « Nous, à la bonne heure! parlez-nous de nous! on peut s'en rapporter à nous pour l'habileté, le dévouement, le bon esprit de concorde et d'unité, pour toutes les capacités et toutes les vertus. Ah! c'est nous qui saurions unir tout le monde, accorder les caractères les plus antipathiques, satisfaire les prétentions les plus absurdes, concilier les esprits et les tendances les plus contradictoires! Rien ne nous est impossible à nous! Fourier a bien démontré, il est vrai, que l'accord des passions et l'essor harmonique des caractères ne se pouvaient établir régulièrement et solidement dans une masse qu'en Harmonie; mais bah! de quoi ne sommes-nous pas capables! Il faut vraiment que ces gens du Centre soient de fiers intrigants ou de bien grandes nullités! Que l'École nous prenne, nous, pour ses chefs; qu'elle ait confiance en nous, qu'elle ne nous connaisse guères ou pas du tout; que, du moins, elle nous donne à exécuter son œuvre capitale, qu'elle réponde à notre Appel, et le triomphe sera vite atteint. »

Non, ce n'est pas par modestie seulement que l'on ne s'exprime pas précisément en ces termes : on s'en garderait bien! mais il n'en est pas moins vrai que ces termes rendent nettement les positions que l'on prend et sont la conséquence forcée de ce que l'on dit. Or, comme nous avons annoncé qu'il nous suffirait de demander nettement aux positions et aux accusations *ce qu'elles signifient* pour en faire justice, nous sommes bien obligés d'en donner ici la traduction en français franc et clair.

Puisque aussi bien c'était une des premières et des plus importantes quoique des plus pénibles tâches que nous eussions à remplir dans cet organe intérieur de l'École, puisque nous examinons au point de vue du passé, du présent et de l'avenir, la question des dissidences dont il ne peut être donné à aucune cause de s'affranchir absolument en milieu civilisé, nous devons en donner la théorie, en exposer les principaux caractères, afin de bien prémunir l'École contre les moyens que cet esprit a toujours tendu et qu'il est dans la nature des choses qu'il tende toujours à employer, eût-il même exclusivement sa source dans des erreurs désintéressées.

Théorie des dissidences. Premier moyen.

Nous dirons donc que quand, dans un but quelconque, et mûs par des motifs quelconques, des hommes, autres que ceux qui ont accompli les grands travaux de création et de direction d'un mouvement, veulent changer la marche des choses, imposer leurs idées ou s'emparer du mouvement lui-même, il faut bien qu'ils aient recours à quelque moyen de compenser la nullité ou la faiblesse de leurs titres, pour essayer d'exercer sur la masse l'influence qu'ils ambitionnent et de l'amener à leurs desseins. Or, pour cela, depuis que le monde est monde, il n'y a pas eu deux procédés; il n'y en a eu qu'un seul : il consiste toujours à flatter les désirs de la masse que l'on veut capter, et à faire des promesses à ses passions ou aux passions qu'on lui suppose.

Dans l'espèce et en ce qui regarde l'École sociétaire, l'application du procédé est bien simple. L'École sociétaire est constituée non pas seulement pour répandre, dans le monde, des idées et des principes à l'état de croyances dogmatiques : ses doctrines aboutissant à une pratique déterminée, l'exécution de cette pratique, c'est-à-dire la Réalisation sociale de son Idée, est son but capital. C'est, en définitive, pour substituer le régime des Phalanges sociétaires à celui des communes morcelées, en commençant par la création d'une Phalange d'Essai, d'abord simple atelier d'expérience et modèle ensuite, que l'École est établie. Tous ses efforts devaient converger sur ce but. Ses pensées y étant sans cesse ramenées par la Propagation, la Propagation n'ayant elle-même d'autre objet final, le désir de la Réalisation est nécessairement le besoin supérieur, le désir capital de l'École.

Ce désir offre en conséquence le moyen principal de l'application du procédé en question. Malgré tout ce qu'il y a d'absurde et de déloyal à exploiter un prétexte aussi insensé, on cherchera donc à faire croire que les directeurs du mouvement, les hommes qui ont consacré leur vie au développement des moyens de la Réalisation, qui ont maintes fois fait connaître, dans des documents authentiques et publics, les conditions d'opportunité de l'Appel qui est le but même de tous leurs travaux, ces conditions fussent-elles à la veille d'être réunies; on cherchera à faire croire que ces hommes sont des habileurs, et l'on proposera soi-même l'Appel de Réalisation. Et ce qu'il y a de triste à penser, ce qui serait fait (au grand contentement d'aucuns) pour décourager et dégoûter des caractères dont la fermeté et la solidité ne seraient pas à toute épreuve, c'est que si de pareilles allégations sont destinées à n'exciter que la pitié de la masse, si elles tombent toujours à plat devant le bon sens de l'École, il se trouve toujours aussi néanmoins des gens excellents, pleins de bonnes intentions, aimant même l'union et confessant que la conservation de la plus compacte unité peut seule amener la prompte réalisation de l'œuvre de l'École, lesquels pourtant sont capables de se laisser entraîner un moment eux-mêmes, par défaut de réflexion, par ennui extrême de la vie civilisée, par la pression excessive de leur propre désir, à ces manifestations subversives de l'unité de l'École, au lieu de les accueillir comme elles méritent de l'être.

Deuxième moyen.

Le levier dont nous venons de parler n'est pas le seul au moyen duquel l'esprit de dissidence ait toujours plus ou moins tendu à remuer l'École. Il en est un autre qui, toujours aussi, a paru aux mécontents propre à susciter des embarras au Centre, et à préparer dans l'École les petites révolutions que l'on y voudrait opérer. Il est fort simple et consiste à assimiler l'École à un État, son Centre à un Gouvernement ayant en main le règlement des droits publics et particuliers, statuant sur les conditions de la liberté, de la vie, de la propriété, dépositaire de la souveraineté sur les personnes et sur les choses, et contre les abus de pouvoir duquel il faut organiser toutes les garanties dites constitutionnelles.

On proposera donc, sur une pareille donnée, que les Phalanstériens se constituent en électeurs; qu'ils s'organisent en collèges (groupes locaux); que ces collèges souverains nomment des députés qui seront le véritable gouvernement de l'École, etc., etc. Ou bien, si l'on sent la puérité de cette conclusion, on en fait une autre du même genre, à savoir, que ces collèges s'érigent en petits

États provinciaux, en assemblées délibérantes, mettant en discussion toutes les affaires de gouvernement et de direction de l'École, et faisant connaître leurs volontés au Centre, afin qu'il s'y conforme ou qu'il dise pourquoi.

Première forme du second moyen.

Le simple bon sens fait facilement justice de ces puérités, dont le moindre défaut serait leur impossibilité pratique. Sur le papier, ou en causant, on crée tout ce que l'on veut; on a sous la main les Phalanstériens, tous les individus compétents pour être désignés effectivement comme tels; on les groupe, on les organise, on leur donne une constitution; ils l'acceptent à l'unanimité, et tout marche à ravir.

Eh bien! en supposant tout cela possible, en supposant qu'il fût facile de déterminer à quelle condition on serait phalanstérien, où commencerait une compétence électorale phalanstériennement sérieuse; en supposant que la masse de l'École consentît à se prêter à ce *jeu à la constitution*, dont son bon sens a toujours fait justice; en supposant que tous les déplacements, toutes les pertes de temps et toutes les dépenses que l'exécution de ce beau plan exigerait fussent possibles; en supposant que nous fussions assez aveugles nous-mêmes pour l'accepter, que nous voulussions faire tous nos efforts pour l'introduire dans l'École, qu'en résulterait-il? Il en résulterait, avant six mois, la dissolution de l'École, ou tout au moins l'énerverment, l'impuissance, et toutes les dissensions inhérentes au constitutionnalisme civilisé.

Une assemblée peut encore faire des lois tant bien que mal avec des majorités et des minorités incohérentes. Mais pour exécuter, pour agir, pour diriger un mouvement quelconque, et par-dessus tout un mouvement nouveau, un mouvement qui doit se frayer sa voie à travers toutes sortes d'obstacles sur un terrain vierge et inconnu, il faut le plus parfait accord, les plus rigoureuses garanties d'unité entre les chefs.

Il faut qu'ils aient une longue tradition des affaires et une intelligence profonde des intérêts du mouvement; il faut en outre qu'ils se connaissent à fond, qu'ils s'aiment entre eux et soient sûrs les uns des autres; qu'ils aient tous la forte volonté de l'accord, et qu'ils sachent le maintenir parmi eux. Le maintien, ne fût-ce qu'entre huit ou dix personnes, sur tous les points importants d'un mouvement dont les éléments sont extrêmement variés, d'un accord continu, d'une unité de vue suivie et durable, constitue un problème moral des plus rarement résolus dans l'histoire de tous les partis et de toutes les doctrines. Et c'est ce Centre de direction que l'on proposerait de former par les produits d'une élection générale, nécessairement incohérents, produits qui pourraient souvent être ou devenir hostiles! Et l'on imagine que, parce que tels dissidents, tels individus malveillants ou incapables, ou ayant sur la direction de nos affaires des idées, à nos yeux, fausses, absurdes ou compromettantes, que parce que ces individus auraient trouvé moyen de se faire déléguer par quelques groupes de Phalanstériens, nous les recevions au Centre de direction, et leur remettrions, en partage avec nous, la décision supérieure des affaires!

Cette conséquence est tellement absurde, indépendamment de l'impossibilité pratique d'une exécution sérieuse, que, si le système dont nous parlons a pu trouver quelquefois de rares, de très rares partisans, le bon sens de tous en a toujours fait promptement justice. Mais les intérêts, les ambitions, ou les vues fausses que ce système était destiné à servir, ont tendu à se produire sous une autre forme, qui

ne serait que le déguisement du principe de celle-ci, une autre manière d'arriver au même but : le *déplacement de la direction* de l'École.

Deuxième forme du second moyen.

On dira, par exemple : les Phalanstériens ont des droits; ils ne doivent pas se laisser conduire comme un troupeau; il faut qu'ils s'organisent en groupes, que toutes les questions leur soient soumises. Les groupes délibéreront, résoudront les questions comme il leur paraîtra convenable, et le Centre devra se conformer aux décisions prises par l'École. — On compte sur cette proposition pour capter nos amis des provinces, ceux d'entre eux surtout qui ont de l'influence sur les autres.

Notre objet, à nous, n'étant pas et ne devant pas être de capter nos amis, mais de mener l'École au but et de repousser tout ce qui serait fait pour entraver l'Unité de son développement progressif, pour retarder le triomphe de la Cause commune, nous leur devons notre opinion sur ce système comme sur le précédent, qu'il ne fait que reproduire sous une forme encore plus fausse.

Ce système ne serait autre chose que la transformation de l'École, nous ne disons pas en une *assemblée*, mais en un corps délibérant étendu sur la France entière et dans tous les pays rattachés à notre mouvement. Nous ne croyons pas qu'on ait jusqu'ici songé jamais à rien de semblable et pour cause. Mais examinons d'abord l'affaire au point de vue pratique.

Il y aurait tout d'abord à résoudre la première question que nous posions tout à l'heure : où commencera le droit? Comment se déterminera la compétence phalanstérienne, soit pour les questions de théorie, soit pour les questions de mouvement et de conduite des affaires? Suffira-t-il d'être inscrit à la Rente, ou de se dire Phalanstérien? passera-t-on des examens? recevra-t-on des diplômes?

Supposons cette impossibilité résolue d'une manière quelconque. — Combien de Phalanstériens compétents et diplômés pourraient-ils prendre part réellement aux délibérations et exercer leurs droits? Ceux qui sont isolés, égrenés, en petit nombre dans leur localité, formeraient-ils autorité et chambre délibérative? Toutes ces chambres pèseraient-elles du même poids dans la balance générale?

Supposons ce nouveau problème résolu d'une manière quelconque. — Qui aura l'initiative des propositions? tout le monde sans doute. — Quel ordre, quelle suite pourrait être mis et maintenu dans les affaires? Combien, non en théorie et sur le papier, mais *en fait*, combien prendraient part sérieusement aux discussions du corps? pas le cinquième, pas le dixième, pas le vingtième peut-être de ceux qu'on supposerait devoir y figurer. Et quelle régularité y aurait-il dans ces délibérations? — Ceux qui auraient décidé dans un sens un jour se trouveraient-ils réunis un autre jour? Les avis, même locaux, seraient-ils l'expression suivie des mêmes idées, bonnes ou mauvaises, justes ou erronées? — Et dans beaucoup de localités, que représenterait l'opinion de la réunion? Elle représenterait l'opinion de celui ou de ceux qui mèneraient en ce moment-là les autres, — car les choses, le plus souvent, ne se passent pas et ne peuvent pas se passer autrement.

Est-ce tout? nullement; car, au lieu d'un accord général, qu'est-ce que produirait nécessairement, forcément un pareil système? — Il produirait la plus magnifique cacophonie, le plus parfait concert de divisions qui se puisse imaginer. — Est-ce qu'il y aurait une seule idée divergente, soit en théorie, soit en conduite des affaires, qui ne trouvât moyen de se produire, de s'introduire ici ou là, de se faire des

partisans ardents et même de très bonne foi convaincus ?

Si donc l'on voulait ouvrir la porte toute grande aux dissensions, aux intrigues de toute sorte, à toutes les petites ambitions, à toutes les petites vanités, à toutes les erreurs bien plus dangereuses souvent que les franches hostilités, si l'on voulait faire tomber l'École en poussière et l'anéantir en trois mois, il faudrait se dépêcher d'inaugurer cet ingénieux système; on en aurait bien vite fini.

Qu'est-ce qu'une École ?

Qu'est-ce qu'une École, et qu'entend-on par ces mots ?

Le mot École a deux sens très distincts; il importe de bien s'entendre sur chacun d'eux.

Le premier sens est tout à fait général, abstrait, idéologique. Un esprit supérieur produit une idée forte, neuve, conçoit un système vrai ou faux et l'émet; ou bien l'idée résulte d'un ensemble de principes, de sentiments produits par un état donné de la société. Dans les deux cas, tous les partisans de l'idée ou des principes en question, tous les travaux, tous les mouvements qu'elle provoque sont liés sous le nom général d'École. C'est dans ce sens que l'on a dit l'École de Platon ou des académiciens, l'École de Zénon ou des stoïciens, l'École cartésienne, l'École écossaise, l'École sensualiste, l'École spiritualiste, ou encore l'École démocratique, etc., etc.

Dans ce sens général, le mot École n'implique nullement des efforts combinés, disciplinés par une direction unitaire, un mouvement conduit par des chefs, émanant d'un centre d'action; il n'implique que des principes généraux communs.

L'autre sens du mot École est spécial et déterminé. Lorsque les principes communs sont susceptibles d'une application pratique, lorsqu'ils tendent à produire des faits, à s'incarner dans une œuvre, les hommes placés à la tête du mouvement par leur propre spontanéité et par leur initiative, par le temps et les services rendus, par la confiance et la sympathie générales, par la force des choses enfin, doivent logiquement tendre à régulariser le mouvement, à le concentrer, à lui donner la compacité, l'unité, la discipline nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre.

Si les principes communs ne forment qu'une opinion politique, la masse, plus ou moins disciplinée en vue de leur but et combattant pour l'atteindre sous l'impulsion et la direction de ses chefs, s'appelle un Parti; si les principes sont développés à l'état de doctrine et de science, on conserve à cet organisme libre, à ce corps de volontaires, librement disciplinés au service d'une idée et d'un acte de réalisation, le nom d'École.

L'École sociétairienne militante.

S'il ne se fût agi pour nous, lorsque nos esprits furent illuminés et conquis par la Théorie sociétairienne, que d'en propager intellectuellement les principes à la manière d'une divulgation philosophique, en laissant le temps et le cours des choses féconder le germe livré à l'humanité, nous n'eussions pas eu à fonder une École dans le sens de la seconde acception du mot. Des travaux plus ou moins isolés et indépendants se fussent produits, eussent agi peu à peu sur l'opinion générale, et les idées se fussent réalisées ultérieurement, dans un temps quelconque, par le concours des forces vives de la Société.

Mais il n'en devait point être ainsi. La nature de nos idées, la puissance de nos convictions, l'influence décisive et souveraine que doit exercer sur le monde, par une révélation toute-puissante et soudaine, la constitution du

premier Alvéole de la Société harmonienne, nous imposaient un acte de Réalisation comme but aussi prochain que possible de nos efforts. Il ne pouvait donc nous suffire d'écrire des livres, de jeter des idées au monde et d'en référer, dans un quietisme patient, à un avenir indéterminé. Nous avons senti que nous ne pouvions pas à la fois continuer nos carrières dans le monde et faire les affaires de la doctrine, qu'il fallait y dévouer absolument nos vies. Nous avons dû prendre pour mission de développer, d'accumuler et d'unir patiemment des forces par une œuvre de Propagation patiente et continue, d'organiser un prosélytisme envahisseur, d'imprimer à la doctrine un mouvement régulièrement accéléré. Nous avons dû prendre en main un drapeau, tracer la ligne que nous nous proposons de suivre, y marcher résolument et appeler sous ce drapeau et sur cette ligne une armée croissante de dévouements volontairement rattachés à la direction du mouvement dont nous prenons l'initiative. C'était ainsi seulement en effet que nous pouvions préparer, pour un temps donné, pour notre propre génération, pour l'exécuter nous-mêmes avec les nôtres, l'œuvre d'application de notre Théorie.

Nous nous sommes donc consacrés à cette œuvre; nous avons créé un Centre d'action, de mouvement et de direction auquel nous appelons sans cesse le **CONCOURS LIBRE** de tous ceux qui veulent atteindre le but vers lequel nous marchons.

Libre concours.

Ce concours de la part de tous, dans les conditions où nous l'offrons, est **ABSOLUMENT VOLONTAIRE**.

Nous n'avons pas la prétention, et nous n'aurions d'ailleurs pas les moyens de contraindre les personnes, qui acceptent plus ou moins largement les principes sociétaïres, de nous suivre sur la ligne de notre action.

Nous croyons qu'il est bon pour l'objet supérieur de l'École que le plus grand nombre de ceux qui adhèrent aux principes de la doctrine, que tous, s'il est possible, nous donnant leur plein concours, acceptent, dans les conditions où elle est offerte, la direction que nous imprimons aux efforts des amis de la Cause, à l'armée des volontaires engagés avec nous dans la guerre de pacifiques conquêtes que nous avons entreprise. Mais si quelques-uns mettaient à leur concours des conditions qui nous parussent fausses, dangereuses, propres à semer la dissension dans nos rangs; s'ils exigeaient que nous remissions à chaque instant en discussion nos plans de campagne; s'ils voulaient transporter la direction partout, ce qui ne la mettrait nulle part; s'ils nous demandaient des garanties contre une autorité purement libre et morale; s'ils voulaient mettre à l'ordre du jour des discussions internes sur la théorie ou sur la conduite des affaires: comme l'admission de ces prétentions serait à nos yeux et aux yeux de tous les hommes de sens une cause certaine de dissolution de l'Unité de l'École militante, nous les refuserions formellement.

Ceux de nos amis qui marchent avec nous ont une garantie souveraine de leur liberté: ils sont absolument maîtres de leur concours, qu'ils ne nous donnent qu'autant et parce qu'il leur convient et leur plaît de nous le donner. Quant à nous, qui avons la responsabilité de l'œuvre que nous avons entreprise, qui en portons le fardeau, qui y avons consacré et nos vies et notre avenir, et qui trouvons bien assez d'obstacles sur notre route, nous ne les multiplierons pas à plaisir au point de les rendre infranchissables, pour donner satisfaction à quelques vœux

dissidentes, erronées ou ambitieuses. Nous verrions toujours avec regret quelques volontaires désertir notre corps d'armée, mais nous préférerions, à une subversion générale, la *marche en avant* avec les fidèles. — Ceci nous amène à redire, pour la millième fois, comment nous comprenons notre tâche.

Condition d'accord intérieur.

L'École sociétaire, grâce à Dieu, grandit chaque jour en nombre et se recrute de nouveaux adeptes. Ces recrues, qui lui viennent de tous les coins de l'horizon, de tous les partis politiques, de toutes les croyances religieuses, ne sont pas complètement transformées du premier jour. En raison d'ailleurs de la diversité des caractères, des éducations, des passions, des positions sociales et des lumières, en raison de la valeur intrinsèque des éléments légitimes de leurs diverses opinions antérieures, les partisans de la Cause forment un ensemble rallié par un principe supérieur d'Unité, mais contenant des Variétés infinies de tendances et de principes secondaires.

Si cette masse, au lieu de tourner toutes ses forces du côté extérieur, du côté de la conquête, au lieu d'employer toute son activité à amener à ses principes communs, à ses propres points supérieurs d'accord, les intelligences du monde ambiant, tournait, ne fût-ce qu'un moment, son activité à l'intérieur et se mettait à discuter avec elle-même, — des dissidences sans valeur au point de vue de son but supérieur éclateraient bientôt dans son sein et se résoudraient en discords dissolvants. La *cabaliste*, dont la fonction est de séparer, de diviser, de faire discorder les nuances avec d'autant plus de force souvent qu'elles sont plus voisines, de grossir des différences même microscopiques, et qui a besoin de tous les contre-poids, de tous les engrenages, de tous les ralliements que nous savons, pour ne pas désorganiser la masse dans laquelle elle s'introduit, ferait bientôt, chez nous, jouer tous les ressorts les uns contre les autres, et comme le christianisme grec du Bas-Empire, nous ne tarderions pas longtemps à porter la peine d'avoir retourné sur nous-mêmes une activité qui, jusqu'au jour de la victoire définitive de la Doctrine, jusqu'à sa glorieuse incarnation, jusqu'à sa réalisation dans ce FAIT VIVANT, éclatant, triomphant, doit être *exclusivement* dirigée du côté des conquêtes extérieures.

De ces données du bon sens et de l'expérience universelle, données clairement établies d'ailleurs par notre Théorie, nous avons déduit des principes de direction qui ont fait la force de l'École en sauvegardant son Unité et qui feront son triomphe. Examinons-les en peu de mots.

Condition de convergence des Variétés dans l'Unité.

Sur les questions de propagation et de doctrine, dans leurs rapports avec les différentes vues politiques, philosophiques ou religieuses, quelles règles de conduite nous étaient imposées? — Notre Théorie est essentiellement harmonique; elle a la prétention de recevoir, de transformer et de concilier dans son vaste sein non-seulement tous les intérêts existants, mais encore tous les grands éléments de l'humanité, toutes ses grandes doctrines historiques, en dégageant le vrai, et satisfaisant à tout ce que leurs principes fondamentaux contiennent d'essentiel et de légitime.

Nous avons donc admis en principe que les travaux, les études et les efforts ayant ce dégagement et la préparation du ralliement ultérieur des doctrines pour objet, et propres à rendre dès maintenant bienveillants à notre théorie les

représentants les plus sincères et les plus éclairés de ces doctrines, devaient être encouragés.

Le Phalanstère fera vivre ensemble et en harmonie sociale des populations appartenant à toutes les croyances, à toutes les communions, à toutes les sectes. L'Idée et l'École ne sauraient être moins larges que l'Institution qu'elles doivent fonder.

Mais à quelle condition les représentants de ces doctrines diverses et encore hostiles que la Théorie sociétaire doit unir et consommer dans sa synthèse supérieure peuvent-ils prélude à une harmonie définitive, ou du moins s'accorder dans l'Unité du principe supérieur de la Théorie et travailler côte à côte au succès de la Cause dont ils acceptent plus ou moins les bases?... C'est évidemment à la condition qu'ils auront tous, chez nous, le droit de produire leurs vues, de les développer, de chercher à justifier, par la pierre de touche de la Science sérieuse, ce qu'il peut y avoir de légitime dans leurs principes, et qu'en même temps ils se toléreront réciproquement, qu'ils ne tireront pas les uns sur les autres, qu'ils chercheront leurs points d'accord plutôt que leurs points de dissidence, enfin qu'ils se garderont bien de nier d'une manière absolue les uns les principes des autres, — ce qui serait directement contraire au caractère d'universalité de la Théorie elle-même.

Nous ne devons rien condamner *absolument* que ce qui est positivement contraire aux principes essentiels de notre propre doctrine. Les idées et les croyances qui peuvent apporter, chacune, un contingent de lumière et de force, doivent être accueillies librement dans le sein de l'École: seulement elles ne doivent point s'y déclarer la guerre. Il s'agit surtout aujourd'hui de chercher leur concordance avec l'Idée sociétaire: quand cette Idée sera établie dans sa force et dans sa réalité, le travail purement spéculatif d'élimination des erreurs se fera à loisir sans aucun danger et avec la plus grande facilité; car la lumière qui émanera d'un *foyer visible* d'harmonie fera bientôt pâlir et disparaître toutes les anciennes erreurs et tous les préjugés; les principes fondés en Vérité en pourront seuls supporter l'éclat.

Nous tenons donc pour règle que la plus grande liberté doit être laissée, dans l'École, aux manifestations des nombreuses variétés d'idées et de croyances qui tournent autour de notre croyance commune et foyer (les principes purs de la Doctrine), mais que nous devons nous pénétrer de plus en plus de la haute nécessité qui nous est imposée et par le caractère de notre Doctrine, et par l'intérêt capital de l'École dans son état actuel, de contenir les essors *cabalistiques* et *divergents* de toutes ces Variétés qui ne doivent se distinguer qu'en s'exposant et non en se combattant. Ce principe de première importance a été pleinement développé dans la lettre adressée par le Centre de direction à nos amis d'Amérique, en réponse à leur Adresse du 7 avril 1844. (Voir le 1^{er} n^o de la *Phalange*, livraison de janvier 1845.)

Liberté d'action.

Nos principes n'ont pas été, d'autre part, moins larges et moins libéraux. Souvent nous avons été conviés à organiser une sorte d'autorité dans les localités, à nommer des chefs qui devraient être reconnus par nos amis, recevoir de nous une investiture. Jamais nous n'avons consenti à entrer dans cette voie. Notre autorité n'est pas de celles qui se délèguent, elle n'a rien de matériel et de formel: elle n'est qu'un fait de sympathie et de confiance fondé sur la plus absolue liberté de ceux qui l'acceptent. En conséquence, nous avons voulu que les rapports de nos amis entre eux,

dans leurs localités, fussent de la même nature, qu'ils s'organisasent d'eux-mêmes, spontanément, librement, par le libre et naturel développement des influences, des caractères et des services rendus.

Nous n'avons pas prétendu davantage imposer des règles plus ou moins raides à l'activité des partisans de la Cause. Nous avons toujours répété que les Phalanstériens d'une localité sont généralement les meilleurs juges de la nature de propagation qui y convient; nous ne sommes intervenus que par des encouragements et des avis qu'il est bon de souvent reproduire, mais qui laissent la plus entière liberté à tous les modes possibles de propagation locale.

Réciprocité sympathique des rapports.

Cette intervention par voie de conseils et d'avis, non-seulement nous l'avons seule employée à l'égard de nos amis, mais nous l'avons encore admise et sollicitée de leur part. Nous avons toujours, autant que possible, tiré parti des renseignements et des remarques critiques fournies par notre correspondance, et nous n'avons cessé de provoquer, sur toutes choses et sur toute la ligne, les opinions qui pouvaient nous éclairer. C'est, en effet, d'un concours libre et bienveillant de tous que nous avons entendu obtenir les résultats poursuivis en commun.

Nous accueillons donc toujours avec sympathie, et comme témoignage d'amitié et de zèle, les communications qui nous sont faites en vue du perfectionnement des moyens d'action quelconques de l'École. Mais nous demandons à nos amis de se bien pénétrer de ceci : c'est que, par position même, nous sommes plus intéressés que qui que ce puisse être au bien de la Cause, et que, par position encore, placés au centre, éclairés sur toutes les opinions (souvent opposées entre elles) et ayant une longue tradition et une longue expérience des affaires de l'École, nous sommes mieux en état que personne de juger de la valeur des idées et des propositions, aussi bien que de leur opportunité ou de leur praticabilité.

Eussent-ils dix fois plus d'intelligence que nous, il est impossible à ceux qui ne tiennent pas, comme on dit vulgairement, la queue de la poêle, de connaître toutes les difficultés pratiques, tous les accidents, tous les éléments compliqués qu'il faut faire entrer en compte dans des affaires aussi considérables que le sont devenues les nôtres. Donc, nous demandons la continuation de la confiance pleine et entière et du dévouement dont nos amis nous ont donné tant de preuves, tant que nous continuerons à bien mériter d'eux et de la Cause. Nous les prions de ne pas exiger que nous discutions à fond avec eux toutes les idées qu'ils peuvent nous soumettre : notre temps est absorbé par tant de soins indispensables à la marche des choses, à l'administration, aux travaux de la propagation, aux affaires du jour et à la préparation de celles de l'avenir, que nous ne suffirions pas à des exigences intérieures trop tendues et trop multipliées.

Nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir entretenir sur tous les points la correspondance la plus complète et la plus active; d'avoir toujours cinq ou six missionnaires en tournée soit pour la propagation orale, soit pour voir nos amis, les éclairer sur toute question, les réchauffer, inspecter les bibliothèques locales, etc., etc. Mais tous ces objets exigent des dépenses, des ressources, des hommes, et ce n'est que peu à peu que ces importants services s'améliorent et se complètent. Si nos amis souffrent des lacunes, des faiblesses, des fautes même que la pénurie relative des moyens peut souvent entraîner, il faut qu'ils se disent que nous en souffrons bien plus vivement qu'eux encore.

Nous avons besoin de nous sentir aidés, secourus, encouragés. Le concours bienveillant, sympathique, amical et dévoué, inspire bien et donne des forces immenses : la critique passionnée, l'opposition, les taquineries, les tiraillements, les discussions et contestations intérieures, relâchent, énervent, affaiblissent.

Une fois que l'on se met au ton de la critique et de l'opposition, il n'y a pas de chose, si minime fût-elle, qui ne puisse devenir et souvent ne devienne pierre d'achoppement. On en arrive facilement, peu à peu et de la meilleure foi du monde, à trouver tout mauvais; puis on se décourage et l'on sème le découragement chez les autres. Les plaintes les moins fondées, les allégations les plus vagues prennent ainsi du corps, et l'on nuit beaucoup à une Cause pour laquelle on se sent pourtant, au fond du cœur, les intentions les plus louables.

Les Phalanstériens sensés, raisonnables, sérieusement et intelligemment dévoués, — et c'est partout le grand nombre, — ne doivent s'arrêter aux affaires de détail, quand ils croient qu'elles pèchent, que pour les signaler bienveillamment et amicalement au Centre. Ce qu'ils doivent avoir sans cesse sous les yeux, ce sont les grandes choses, c'est le POINT DE DÉPART, la LIGNE DE CONDUITE et le TERME D'ARRIVÉE.

POINT DE DÉPART DE L'ÉCOLE.

Sans remonter à l'origine, bornons-nous à rappeler quel était l'état de l'École lors de sa réorganisation et de la création de la *Phalange* en juin 1836.

Qu'étions-nous alors dans le monde? Pour quoi comptions-nous?

Nous avions pour tout organe un journal paraissant tous les dix jours; c'était moins que n'est aujourd'hui notre Numéro de huitaine.

Nous avions pour toute administration un vieux brave homme de domestique à 300 fr. par an et un commis à 800 fr., très zélé mais peu versé dans la connaissance des affaires. Quant au petit nombre d'ouvrages de Propagation alors publiés, nous étions réduits à en distribuer les exemplaires à grand nombre, parce que personne ne les achetait; et encore les gens se faisaient-ils bien prier pour lire les livres qu'ils recevaient gratis. — D'ailleurs, pas ou presque pas d'Expositions orales. Le temps, l'argent et les hommes manquaient.

Voilà où en était l'Établissement sociétaire en 36 et en 37, — il y a dix ans à peine....

Dix années.

Dix ans! Qu'est-ce que dix ans, dix ans pour une doctrine de radicale réforme? pour un système social dont le créateur a rompu en visière à toutes les idées reçues, à tous les préjugés enracinés depuis des milliers d'années; qui reprend tout à la base, qui apporte, enfin, sur l'Homme, sur Dieu, sur les Destinées, sur les métamorphoses de la Société et du Monde les idées les plus gigantesques. — Et en quel temps? dans un temps de corruption, d'égoïsme, de couardise et d'épuisement tel que la plus minime des pensées d'amélioration y est tympanisée comme un rêve, une impossibilité, une utopie! Et à quels gens? à des *épiciers*! Car rien n'est plus vrai et plus sérieux que cette qualification d'*épiciers*, sortie des entrailles mêmes d'une société mercantilisée et matérialisée, pour y nommer en masse les fils dégénérés et repus des nobles et grands bourgeois de 89 et de 92.

Dix ans! eh! bon Dieu! tous ceux qui ont eu à faire, à organiser et à développer dans ce monde-ci la moindre

des choses, savent de reste combien un pareil espace de temps est court !

Eh bien ! que l'on se demande et que l'on voie où nous en sommes aujourd'hui, que l'on compare l'état actuel avec celui que nous venons de rappeler, avec l'état de dix ans, de huit ans, de moins encore en arrière ? A-t-on vu dans le passé beaucoup de mouvements développés par une marche aussi sûre, aussi régulière, aussi accélérée ? Lesquels citerait-on ? Et de notre temps, que sont devenues les Écoles qui ont tenté de se fonder autour de nous, ou qui l'étaient avant nous ? Qu'est devenu, pour prendre l'exemple le plus saillant, le Saint-Simonisme ?

On dira peut-être que les principes de ces Écoles étaient loin d'avoir la solidité et l'avenir de ceux de la nôtre. Cela est incontestable ; mais il n'en est pas moins vrai que ces doctrines étaient beaucoup mieux accommodées à l'esprit de l'époque, précisément à cause de la généralité vague de leurs principes, de l'indécision de leurs tendances, et mieux faites peut-être pour grouper aujourd'hui des partisans nombreux. Si elles n'ont pas subsisté plus longtemps à l'état d'Écoles régulières, ce n'est pas tant à cause de la défectuosité de leurs principes, qui étaient de nature à rencontrer des convictions vives, ardentes, à la fois logiques et sentimentales, et auxquels, en fait, les hommes de forme et de talent n'ont pas manqué, que parce qu'elles n'ont pas été conduites avec la sagesse, le bon sens et la continuité d'efforts concentrés et persévérants dont les chefs de l'École sociétaire ont fait preuve.

Oui, certes, si le Saint-Simonisme, en particulier, avait su éviter les illusions, les écarts, les ardeurs intempestives d'un enthousiasme irréféré ; s'il se fût tenu dans la ligne de haute transition sociale, philosophique et religieuse où il s'était placé pendant les premières années de son développement, il avait, malgré des erreurs que le temps eût pu corriger, dix fois plus de force de principe qu'il n'en fallait pour fonder une École solide, un parti puissant. Beaucoup plus rapproché que nous des idées, des faits, des tendances actuelles, avec de la prudence, du bon sens et de la suite, il eût eu bien plus de facilité pour se maintenir et s'étendre.

Sagesse de la marche suivie.

Ces réflexions, que nous émettons pour la première fois, si nous étions des hommes de vanité nous eussions eu mille occasions de les exprimer dans l'École. Mais quoique, cela faisant, nous pussions encore n'être que dans notre droit, nous ne les produisons pas dans un vain but de satisfaction et de gloire personnelle. Nous déférons volontiers à l'avenir le soin de nous juger. Si nous disons aujourd'hui ces choses, c'est qu'aujourd'hui le moment décisif approche, et qu'il importe plus que jamais au but élevé, poursuivi par l'École, qu'elle redouble d'énergie, de convergence, de sympathique Unité, et par conséquent de confiance dans sa direction et dans ses chefs.

Il faut que l'École ait plus que jamais foi en elle, foi dans sa force, foi dans son avenir ; il faut qu'elle comprenne que, étant donnée la mine magnifique ouverte par le prodigieux génie à la lumineuse auréole duquel elle éclaire ses pas, elle avait, pour creuser les filons, pousser les galeries, extraire le précieux minerai et le traiter de manière à l'introduire dans la circulation de l'humanité, à organiser de grands travaux et à accomplir une tâche qui n'était pas sans difficultés, sans valeur et sans gloire : — et cette tâche, quoi qu'en puissent dire toutes les critiques externes ou internes, elle l'a en grande partie déjà, intelligemment et noblement accomplie.

Disons-le donc hardiment, parce que c'est la vérité ; disons-le à ceux qui nous dénigrent encore et nous poursuivent de leurs calomnies, mais qui, cependant, n'osent déjà plus répéter le chant de mort qu'ils ont tant prodigué à notre courageuse enfance (1) ; disons-le en masse : Oui, l'École sociétaire, en masse, a bien mérité de la grande Cause de Dieu et de l'Humanité ! Oui, en masse, elle a sagement marché, intelligemment manœuvré, vaillamment combattu pour l'idée de délivrance qu'elle a mission d'incarner dans le monde ! Oui, en masse, elle a bien mérité ; car, en masse, elle s'est toujours montrée unie, pleine de dévouement et patiente à son œuvre. De telles vertus, en dehors de son sein, ne sont déjà pas aujourd'hui si communes !

Non, messieurs de la Civilisation perfectibilisante et perfectibilisée, nous ne sommes pas morts et n'allons guères le train de gens qu'on porte en terre ; et si vous avez préparé des linceuls pour notre doctrine, vous ferez bien de les garder pour vos sots systèmes que nous ne tarderons pas, Dieu aidant et vous-mêmes aussi, à clouer dans leur cercueil. Patience ! — Attendez seulement jusqu'à la Réalisation, dont nous ne sommes pas si éloignés que vous le voudriez bien croire.

Mais laissons les Civilisés dont ici nous n'avons que faire et répétons, pour nous-mêmes, que ce que nous avons à nous demander comme question supérieure et capitale, en fin de compte, c'est ceci : **EN SUIVANT LA LIGNE DE CONDUITE**, en continuant la marche qu'elle a adoptée, l'École se rapproche-t-elle, d'un pas ferme et chaque jour, du terme qu'elle s'est proposé ?

LA LIGNE DE CONDUITE ET SON TERME.

Le but de l'École, nous l'avons rappelé au début de cette INSTRUCTION, et nous en sommes tous d'accord : son terme, son objet capital est la Réalisation *formelle* et *réussie* de la Théorie d'organisation sociétaire de l'industrie et du travail, que nous a léguée le génie de Fourier.

Action en mode composé.

On le sait, et nous l'avons dit mille fois, les opérations intermédiaires, les améliorations de transition ne doivent point être, *comme pratique*, les objets de nos efforts. Ces solutions, beaucoup plus rapprochées des choses et des idées actuelles que celles de notre Théorie organique supérieure, offrent d'excellents thèmes pour introduire les esprits dans le domaine de nos doctrines. Nous perdriens beaucoup à paraître indifférents aux choses de la vie intime des peuples et de l'humanité. Pour être forts et avoir prise sur le monde, il faut que nous agissions en *mode composé*, il faut que rien de ce qui intéresse les hommes de notre temps ne nous soit étranger, et que l'on puisse appliquer à l'École sociétaire, considérée comme personnalité humaine, la pensée si profonde renfermée dans ces mots célèbres de Térence : « *Homo sum, nil à me humani alienum puto.* » Car ce n'est qu'à condition de s'occuper de ce qui touche l'humanité qu'elle consent à s'occuper à son tour de ce qui vous touche vous-mêmes.

Mais l'École, pour autant, ne doit jamais perdre de vue son but ; elle doit réserver pour lui toutes les ressources qu'elle accumule. Qu'elle se montre vivement sympathique à toutes les améliorations qui surgissent ; qu'elle les appuie et les seconde de ses encouragements ; qu'elle

(1) Il y a une ou deux années à peine il était encore de ton, chez certaines gens, de dire ou d'écrire toutes les fois qu'il était question de nous : « Le Phalanstère, aujourd'hui « mort... — le Fourierisme, aujourd'hui enterré... »

en produise elle-même des types nombreux ; ce sont des touches éparses du clavier intégral qu'elle doit construire, et, en tant qu'à ce travail elle ne perd pas ses forces, mais en gagne au contraire chaque jour de nouvelles, elle est dans son rôle et dans sa mission. Les thèses de transition lui sont d'excellentes armes pour conquérir l'influence, l'autorité et les ressources de tous genres qui doivent la mettre en mesure d'accomplir sa propre tâche.

Rappelons brièvement les conditions de cet accomplissement.

LES CONDITIONS DE LA RÉALISATION.

Dans l'état actuel des choses, dans la position que l'École a prise vis-à-vis du monde, comme dépositaire d'une Doctrine sociale telle que la sienne, une grande obligation, un devoir suprême lui est imposé : cette obligation, ce devoir impérieux, c'est le SUCCÈS, la réussite de son acte de Réalisation. Quand elle mettra la main à cette œuvre, *il faut* qu'elle réussisse ; — il le faut.

S'exposer à un revers en Réalisation, dirons-nous en retournant un mot célèbre de l'immorale politique des Civilisés, ce serait de notre part plus qu'une faute, ce serait un crime.

Aussi dès que nos illusions d'enfance eurent été dissipées et que nous eûmes déterminé avec maturité les conditions d'une Réalisation sûre et sérieuse, avons-nous marché sans un moment d'hésitation et d'incertitude.

Nous avons mis et dû mettre de côté, comme but d'application pratique de l'École, toute tentative de transition : nous avons posé nettement, pour point de concentration ultérieure des forces accumulées de l'École, la Réalisation du Régime des *Séries contrastées, rivalisées et engrenées*, dans sa forme à la fois la plus malléable, la plus explicite et la plus capable de produire une illumination soudaine, c'est-à-dire l'organisation d'un PHALANSTÈRE-MINIATURE, brillante et dernière pensée du génie de Fourier. Enfin nous nous étions rendu compte des éléments d'exécution, d'action et de force dont il fallait que l'École fût maîtresse pour se sentir assurée du succès, et pouvoir par conséquent engager une bataille décisive, sans être justement accusable de stupidité ou de folie.

Condition du premier genre.

Ces éléments étaient de deux genres : ceux qu'il fallait demander à de longues études préparatoires et qui avaient pour objet de déterminer toutes les conditions techniques de l'opération dans les différentes branches de son système matériel, de son système administratif et de son système organique. Nous avons parlé plus haut des travaux qui ont été faits de 1833 à 1843 pour répondre au premier ordre de besoins.

Ces travaux sont aujourd'hui résumés matériellement dans les pièces des projets suivants :

PROJET GÉNÉRAL : *Phalange de grande échelle.*

Les éléments généraux du programme étaient :

1° Logements et appartements pour 1 800 personnes résidentes, de tous degrés de fortune ; — *Idem* pour 600 habitants accidentels supplémentaires (voyageurs ou autres).

2° Pièces, salles, ateliers de tous genres appropriés aux besoins du service domestique, manufacturier, administratif, religieux, ainsi qu'aux services d'éducation, de sciences, arts, etc.

3° Magasins, greniers, écuries, étables, volières et toutes constructions rurales, correspondantes à une exploitation tablant sur 800 bœufs et vaches ; 300 chevaux de trait ;

150 chevaux de luxe et d'équipage ; 120 ânes ; 600 pores ; 3 000 moutons ; 12 000 volailles de toute espèce, etc.

Le plan qui résulte de ces conditions (phalanstère, église, théâtre et bâtiments ruraux compris) s'étend sur une surface de 50 hectares. La longueur du phalanstère, sur sa plus grande façade, est de 525 mètres, dimension qui dépasse la plus grande façade du palais de Versailles. Les corps de bâtiments sont d'ailleurs redoublés et séparés par des jardins, des cours plantées d'arbres, etc.

La largeur de l'édifice, en y ajoutant celle de l'emplacement des bâtiments ruraux qui lui font face, est de 600 mètres.

Voici la liste des plans et dessins qui composent ce projet :

Feuille 1. Plan général du territoire de la Phalange, avec l'indication des bâtiments accessoires, castels, etc., des surfaces en bois, vergers, champs, prairies, jardins, etc., etc.

Feuille 2. Plan général du Phalanstère et bâtiments voisins.

Feuille 3. Plan des caves et fondations du Phalanstère, de l'église et du théâtre.

Feuille 4. Plan du rez-de-chaussée *idem*.

Feuilles 5, 6, 7 et 8. Plan des étages supérieurs du même bâtiment.

Feuilles 9 et 10. Plan des bâtiments ruraux ou d'exploitation agricole.

Feuilles 11, 12, 13, 14 et 15. Elévations et coupes des façades extérieure et intérieure des bâtiments d'habitation, de l'église et du théâtre.

Feuilles 16, 17, 18 et 19. Elévations et coupes des bâtiments ruraux ou d'exploitation agricole.

Feuilles 20, 21, 22 et 23. Plans, élévations et coupes des quatre castels avec leurs bâtiments de service agricole.

Feuille 24. Vue générale du Phalanstère et des bâtiments ruraux prise de la grande route sur l'une des façades latérales des édifices.

Feuille 25. Vue générale du Phalanstère et des bâtiments ruraux prise des jardins sur la façade principale des édifices.

PROJET D'APPLICATION : *Phalange-miniature.*

Ce projet se compose de :

- 1° Un plan général du rez-de-chaussée de l'établissement ;
- 2° Un plan des caves ;
- 3° Un plan du premier étage ;
- 4° Un plan du deuxième étage du bâtiment du centre et des toits des autres bâtiments ;
- 5° Une élévation principale du bâtiment d'habitation ;
- 6° Une élévation du côté du jardin ;
- 7° Une élévation latérale extérieure de l'ensemble de l'établissement ;
- 8° Une coupe suivant l'axe longitudinal de l'ensemble de l'établissement ;
- 9° Une élévation des bâtiments ruraux du côté intérieur de l'établissement ;
- 10° Une élévation des bâtiments ruraux du côté extérieur de l'établissement ;
- 11° Devis des dépenses des travaux.

A quoi il faut ajouter les pièces suivantes :

I^{er} Cahier : Distribution des travaux et des travailleurs, calculée heure par heure pour chaque classe, pour chaque atelier et pour chaque personne, enfants, maîtres fonctionnaires et salariés pendant une semaine d'hiver.

II^e Cahier : Même travail pour une semaine d'été.

III^e Cahier : Devis général de l'installation domestique, agricole, manufacturière et mobilière, service par service et atelier par atelier, estimation des matières premières, des dépenses de consommation, d'administration, des fonds de roulement, du revenu des travaux, etc.

Ces trois cahiers contiennent tout ce qui est relatif à l'ensemble du mouvement de l'opération projetée, ainsi qu'à l'état, aux fonctions et aux dépenses du personnel.

Nous avons dit que les études pour l'appropriation du *Projet d'application* à une localité déterminée, et les études de sous-détails restant à faire, seraient facilement exécutées dans l'espace de temps qui s'écoulera entre l'ouverture de l'Appel et la Fondation.

Toutefois, comme le moment de cet Appel paraît aujourd'hui devoir être très rapproché, il convient d'entreprendre dès maintenant une étude générale de tous les établissements où nous pouvons, pratiquement, au point de vue technique, administratif ou autre, avoir à apprendre et à prendre quelque chose. Déjà nous avons poussé nous-mêmes quelques reconnaissances sur divers établissements intéressants, mais ces simples reconnaissances doivent être transformées en études et généralisées : le concours de nos amis devient utile pour cet objet.

Enquête de Réalisation.

C'est à cette fin que nous ouvrons dès maintenant une **ENQUÊTE DE RÉALISATION** à laquelle nous convions tous ceux des partisans de la Cause que leur position met à même de communiquer des documents sérieux sur les établissements dont nous parlons.

Nous plaçons, en première ligne, les établissements agricoles, industriels, etc., dans lesquels on opère sur l'enfance, tels que la colonie de Mettray, l'École de la Martinière de Lyon, les Écoles primaires supérieures, l'établissement du Petit-Quevilly, près Rouen, les colonies de Saint-Firmin, de Bonneval, de Petit-Bourg, etc.; et enfin l'École d'Hofwyl, canton de Berne.

Les colonies agricoles, les établissements dans le genre de celui d'Ostwald, les fermes-modèles, l'École de Grand-Jouan, si habilement dirigée par M. Rieffel, etc., etc., peuvent également fournir des études et des renseignements pratiques très importants. — Enfin, nous ajouterons à ces indications l'exploration de nombre de maisons d'éducation et d'établissements hospitaliers où, indépendamment des questions d'administration, beaucoup de procédés matériels plus ou moins ingénieux de chauffage, d'éclairage, de service alimentaire, de conserve, etc., sont mis en usage. — L'industrie de la conserve peut être avantageusement étudiée sur place par nos amis de Nantes, et nous demanderons des études de détail analogues, particulières à d'autres objets déterminés, dès que l'Enquête que nous ouvrons sera sérieusement commencée sur divers points. Dès maintenant nous prions instamment nos amis des provinces et de l'étranger de s'entendre entre eux dans chaque localité, de se diviser la besogne et de se livrer consciencieusement à la recherche des utiles documents que nous attendons d'eux : la comparaison de ces documents d'ailleurs nous indiquera quels sont les établissements que nous devons aller étudier nous-mêmes sur place.

Indépendamment des communications ayant pour objet des faits réalisés, il est un ordre de problèmes sur lequel certains esprits peuvent s'exercer avec fruit. Une opération sociétaire comme celle que nous nous proposons d'organiser exigera l'application d'une foule de procédés entièrement nouveaux. Il faudra non-seulement appliquer les meilleurs procédés, déjà pratiqués, dans toutes les branches de services où on le pourra faire avec avantage, mais encore trouver beaucoup de solutions nouvelles. Or, en dehors des études élaborées au Centre, et avec la simple connaissance des faits généraux de l'organisme sériaire, plusieurs personnes se sont déjà proposé de certains problèmes propres à cet organisme, et en ont trouvé des solutions plus ou moins élégantes. — Toutes les communi-

cations de cet ordre, et en général toutes celles qui auront trait à la Réalisation, seront recueillies, classées et examinées avec soin par la *Commission de Réalisation* (1) chargée de parfaire les préparatifs de l'opération.

L'Établissement des études techniques et organiques de la Réalisation, telle était donc le premier genre des conditions jugées par nous nécessaires à l'engagement de l'École sur le terrain pratique. Nos amis étant édifiés sur ce point, examinons les autres.

Condition du second genre.

Pour entreprendre son œuvre capitale, pour mettre la main à une opération dont l'avortement porterait à sa cause une profonde blessure, l'École sociétaire ne saurait assurément penser qu'il lui suffise d'avoir arrêté avec soin son plan. Il faut encore qu'elle soit nantie de tous les moyens d'exécution et d'expérimentation.

Nous disons d'exécution et d'expérimentation, parce que, en effet, dans ce grand mécanisme social comme dans toute machine nouvelle, il ne suffira pas d'avoir exécuté les plans; il faudra nécessairement étudier, tâtonner, modifier, à l'œuvre, toutes les pièces, tous les engrenages. Ce travail d'ajustage et de mise en train présentera des difficultés qu'il serait imprudent de se dissimuler et dont la solution ne sera pas l'affaire d'un jour. Nous n'avons plus Fourier avec nous pour diriger le mécanisme, et l'eussions-nous conservé, malgré l'immense trésor de combinaisons sériaires dont sa vaste tête était pleine, nous ne doutons pas qu'il n'eût eu lui-même de nombreuses corrections à faire à ses premières applications organiques.

Il faudra donc non-seulement des moyens de Fondation et d'Exécution, mais encore les moyens d'une Expérimentation dont il n'est pas possible de fixer d'avance la durée précise.

Ces moyens forment le second ordre des éléments dont la possession est exigée pour l'entreprise de l'Essai. Nous les avons examinés dans le *Système des développements de l'École* (introduction de la *Phalange* 1^{er} numéro, janvier 1835); nous nous contenterons de rappeler ici la condition capitale, celle qui détermine souverainement l'opportunité de l'Appel de Réalisation.

Cette condition se déduit immédiatement de la plus évidente des considérations. La Réalisation est, de sa nature, un acte, une entreprise, un fait de l'École. Indépendamment des conditions d'études et de préparations techniques dont nous avons parlé ci-dessus, indépendamment de la réunion des capitaux et des autres éléments qu'il est possible de déterminer par prévision, il faut, pour que l'École soit assurée du succès de cette entreprise capitale, qu'elle ne soit pas exposée à *s'affaiblir* et à *s'épuiser* par la production de ce fait. Il faut que son fruit naisse viable et qu'elle conserve la force nécessaire pour l'alimenter, le protéger et l'élever.

Or, tant que la victoire définitive ne sera pas remportée, la force de l'École sera exclusivement dans l'activité de sa Propagation. Tant qu'elle ne sera pas accomplie, la Ré-

(1) Cette commission est composée de MM. Considerant, Laverdant, Cantagrel jeune, Daly, Lachez et Delagènière (tous quatre architectes); Boissy, Stourm, A. Duval et H. Doherty. Mesdames Vayron, Fumet, Vigoureux et Considerant, ont bien voulu former le noyau d'un Comité de dames qui examinera les choses de compétence spécialement féminine. D'autres membres y seront adjoints suivant les besoins. — Ceux de nos amis qui auraient, dans leur correspondance, des pièces à adresser à la Commission de Réalisation, sont invités à les rédiger sur feuilles séparées.

lisation ne sera pas pour l'École une force, mais une charge, une grande école.

Quelle condition l'École doit-elle donc se poser à elle-même pour *terme déterminatif* de son Appel de Réalisation? — La réponse est bien simple : elle doit établir la coïncidence de cet Appel avec l'époque où son système de Propagation sera parfaitement assuré et consolidé. — Et c'est effectivement ce que nous avons établi et toujours maintenu.

Serait-ce parce que nos progrès sont plus rapides que jamais ; parce que le système de notre Propagation est enfin complètement constitué ; parce que ce qu'il n'y a plus que quelques pas à faire pour que ses différents services, encore gênés et tendus, soient enfin rendus faciles ; parce que nous sommes à la veille du jour où les besoins nouveaux de la Propagation étant garantis, l'École, entrant dans sa virilité, va pouvoir proposer son Acte dans toutes les conditions prescrites par la sagesse, par le bon sens, par la raison la plus élémentaire ; serait-ce à cause de cela que nous devrions, nous exposant à perdre le fruit de vingt années d'efforts, fausser tout à coup la marche nettement déterminée et patiemment suivie depuis quinze ans? Quoi! après une navigation si difficile et si longue, nous sommes en vue du port, nous y entrerons en toute sécurité demain, et nous consentirions, nous l'équipage, pour satisfaire quelques passagers impatients, sans expérience et sans responsabilité, à en forcer ce soir l'entrée, au risque de donner sur un écueil et de faire sombrer le navire! — Nous ne le ferons pas.

Sans métaphore, le système de la Propagation phalanstérienne, si laborieusement créé et développé pièce à pièce, se compose, comme on le sait, des services suivants, déjà donnés en tableau au dernier *Bulletin* :

Un Journal quotidien. — Qui donne à l'idée son rang parmi les grandes opinions du pays.

Un Numéro de huitaine. — Revue politique et sociale, d'un prix peu élevé, et auquel surtout il faut attirer, comme engrenage, les abonnements nouveaux.

La Phalange. — Revue scientifique, destinée spécialement à livrer à l'École les manuscrits de Fourier et à traiter les questions nouvelles et de haute science.

Le Bulletin phalanstérien. — Paraissant de huit à dix fois par an, destiné au mouvement et à la vie intérieure de l'École.

L'Almanach phalanstérien. — Annuaire propre à populariser la Doctrine, à familiariser les masses avec ses principes, son langage, son but et ses moyens.

La Librairie sociétaire. — Arsenal déjà considérable de publications de différents degrés.

La Propagation orale, les missions et tournées.

Le Service administratif de la correspondance et du mouvement de l'École.

× LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Nous n'avons plus aucune branche nouvelle à ajouter à cet ensemble ; nous n'avons qu'à assurer, vivifier et améliorer chacun de ces services qui, dans l'état actuel, sont tous encore en souffrance.

Pour que tous ces services marchent comme ils doivent marcher, nous avons dit que la Rente, annuellement servie, doit atteindre environ 144 000 fr.

Nous avons dit que quand la Rente dépasserait ce chiffre, le surplus pourrait, sans danger, être affecté à la Réalisation et venir en aide au Capital de Fondation et d'Exécution.

Nous avons dit que quand la Rente serait portée à 120 ou 130 000 fr., il n'y aurait plus d'inconvénient à ouvrir

l'Appel de la Réalisation, et qu'à ce moment nous nous engageons à le provoquer.

Or, de combien cette époque est-elle distante de nous aujourd'hui? — de combien? — De six mois, de trois mois, si on le veut bien. — Car nous posons en fait qu'avec un peu de zèle et d'activité il est possible et facile, en ce court espace de temps, de faire monter la Rente, qui passe aujourd'hui 106 000 fr., à 125 ou 130 mille.

Sans cet accroissement nécessaire de nos ressources nous ne devons pas proclamer et nous ne proclamerons pas l'appel de Réalisation; — et notre réserve sera vivement approuvée par ceux qui, comme nous, n'ont en vue, dans nos affaires, que l'intérêt supérieur, la dignité et le triomphe d'une grande Cause.

Quand on ne fait pas les choses, on croit très facilement qu'elles vont toutes seules. Quand on les fait, c'est différent.

Dans l'état actuel de nos ressources, le service est encore très pénible, très lourd : nous ne sommes pas en nombre suffisant, nous manquons des forces nécessaires pour que tout aille rondement, et, malgré cela, combien ne gagnons-nous pas de terrain? Quand la Propagation écrite et la Propagation orale ont-elles eu des succès comparables à ceux de cette année? Les états de notre librairie et les effets produits par les Expositions publiques de Considérant et d'Hennequin sont là pour répondre.

Mais les Expositions, les missions devraient être en permanence ; la Librairie, plus fortement alimentée de rééditions importantes et d'ouvrages nouveaux ; la *Démocratie* et la *Phalange*, mieux nourries ; le *Bulletin* plus fréquent, et l'Administration moins pesante. Voilà ce qu'il faudrait pour le bien, pour la force, pour l'autorité et la liberté d'action de l'École militante ; — cela est certain.

Qui croit que l'on gagne à frapper de grands coups d'épée dans l'eau? — Personne, pas nous du moins. Or, pour que l'Appel de Réalisation marchât vigoureusement, pour qu'il ne fit pas un *fiasco* décourageant et ridicule, ne faudrait-il pas que tous ces services eussent acquis la solidité de base, la vigueur et la facilité de jeu que nous réclamons? Se figure-t-on qu'il suffira de faire savoir que nous proposons d'exécuter un Essai pour que les millions nous arrivent? Permis à des enfants de le croire; quant à nous, nous ne le croyons pas. Pour qu'à notre Appel il soit répondu comme il convient, nous aurons à faire une grande *agitation*, c'est le mot propre, agitation par nos journaux, par des publications détachées, par des brochures et des feuilles, par des plans et dessins explicatifs, par une correspondance active, et surtout par des voyages et des missions, c'est-à-dire par la parole.

Nous avons pris notre tâche et la Réalisation, qui en est l'acte capital, au sérieux. Quand nous entrerons en voie directe d'Appel, nous voulons pouvoir mener cette affaire comme on a le droit de l'attendre de gens de raison et de capacité. Or, nous le répétons, notre charge actuelle est encore très lourde et demande du renfort. Il faudrait, en *minimum*, dans nos affaires, un capital de roulement de 30 à 40 000 fr., et annuellement 15 à 20 000 fr. au delà du taux actuel de la Rente, pour que tous les services établis fonctionnassent avec une vigueur satisfaisante.

Si nous faisons l'Appel de Réalisation avant que cette augmentation nécessaire fût atteinte, nous ajouterions à un travail trop lourd un surcroît très lourd lui-même. Ce serait se créer à plaisir des embarras considérables pour lancer une proposition nécessairement flasque, mal soutenue, traînante et faite pour avorter. Et en vue de quel avantage, s'il vous plaît? A coup sûr d'aucun ; car les res-

sources qui viendraient aujourd'hui et qui seraient fort insuffisantes, viendront aussi bien dans un temps prochain, dans un an, dans six mois, quand l'École, enfin, se sentant parfaitement assurée sur ses bases et disposant des forces et du personnel indispensables, pourra présenter son œuvre d'une main ferme, avec toute la vigueur exigée et tout l'éclat nécessaire.

Un avis pusillanime.

Puisque nous sommes en train d'éclairer nos amis sur ces questions de conduite où il importe à un si haut degré de réaliser un plein accord, un *consensus* général, nous dirons deux mots d'un expédient sur lequel se rabattent quelquefois ceux qui voudraient imposer leurs vues particulières à l'École et lui faire changer une marche dont les succès obtenus ont démontré toute la sagesse, et qui, de fait, nous a conduits au but que nous touchons.

L'expédient est très simple. « Vous avez beaucoup à faire pour vos ressources actuelles : eh bien ! supprimez une partie du travail actuel, supprimez la *Démocratie* et passez à la Réalisation. Que nous importe à nous la *politique* : nous n'avons pas besoin de nous occuper de ceci et de cela, etc... » On conçoit, de reste, tout ce qu'il est facile de broder sur un pareil thème.

On pourrait parfaitement se dispenser de répondre à cet argument particulier quand on a répondu à l'argument général dont il n'est qu'une reproduction spéciale. C'est toujours *l'illusion en facilité de Réalisation*, c'est toujours la méconnaissance de ce principe supérieur qu'il faut que l'École existe, qu'elle soit forte et qu'elle accroisse quotidiennement sa force, pour être en état de concevoir, enfanter, nourrir et élever son fruit, son œuvre de Réalisation.

Or, un journal quotidien est la condition principale en même temps que le signe vivant de la *FORCE* d'une cause, d'un parti quelconque. N'avoir pas un organe quotidien c'est, dans l'état des choses en France et en Europe, un signe formel d'infériorité et de faiblesse. Une cause qui n'a pas encore d'organe quotidien montre ainsi au monde qu'elle n'est pas encore sortie de l'enfance. Celle qui n'en peut plus soutenir montre qu'elle est épuisée et tombée en décrépitude. Dans la mêlée des idées, dans la bataille des grands intérêts sociaux, les journaux sont les drapeaux des opinions en même temps que leurs armes les plus puissantes.

Imagine-t-on que nous aurions conquis à nos principes l'autorité et la place qu'ils occupent déjà dans la société contemporaine, si nous n'eussions pas créé un organe périodique ? Quelle idée, quelle école, quel parti, quelle nuance de parti ne cherche à avoir son organe ? quelle idée ne tend à en accroître la fréquence jusqu'à ce qu'elle l'ait amené à la quotidienneté ? A l'exception de quelques phalanstériens amateurs, tout le monde se tromperait donc à la fois sur le jugement d'un moyen d'action aussi facile à apprécier ? et c'est quand nous sommes parvenus à établir un service de Propagation complet, quand la preuve de l'accroissement progressif de nos forces, incontestablement manifestée par l'accroissement progressif de nos organes, a pris rang elle-même parmi nos principales forces, que nous irions tout à coup abaisser notre pavillon, faire croire à notre chute, désertir le champ de bataille, et jeter la démoralisation dans nos rangs ? Et cela sous prétexte de réussir plus vite... On n'a encore gagné aucune bataille par des actes de lâcheté ou de reculade, en jetant son drapeau, en désertant le combat. Et puis, quand donc a-t-on imaginé de crier *sauve qui peut* en pleine victoire ? — Si l'École socié-

taire avait jamais dû reculer, ce ne serait certes pas aujourd'hui. Elle ne reculera pas ; loin de là, elle s'emparera, d'ici à peu, des forces qui lui manquent encore pour être à même de faire dignement son Appel, de le soutenir avec vigueur, de le pousser avec éclat, et d'exécuter son Œuvre en toute sécurité de succès.

La vraie question.

Tous ces éclaircissements sur des questions de détail étaient nécessaires. Nous ne voulons pas, ainsi que nous l'avons expliqué, et pour les motifs les plus graves, mettre les questions de conduite en discussion ; mais il suffit qu'une vue quelconque, à nos yeux erronée ou dangereuse, puisse être partagée par quelques amis honorables et sincères de la Cause, pour que, si l'objet en vaut la peine, nous croyions devoir motiver notre opinion à cet égard. Si nous prétendons à la confiance des amis de la Cause, c'est à une confiance intelligente et que nous ne devons rien négliger pour éclairer. Mais les questions de détail examinées, il faut toujours revenir à la question capitale, et, pour la juger, recourir à la pierre de touche qui ne peut tromper : Toutes les diversités de vue, possibles sur les choses de détail, doivent en effet disparaître devant le *FAIT COLLECTIF DU PROGRÈS DE LA CAUSE*.

Marchons-nous ? gagnons-nous du terrain ? accroissons-nous chaque jour nos forces ? L'idée dont nous portons le drapeau envahit-elle progressivement le monde ? conquiert-elle de plus en plus influence, nombre et autorité ? La marche que nous suivons nous mène-t-elle au but que nous nous sommes proposé ?

Que l'on regarde à vingt années, à dix, à quatre, à une en arrière, et que l'on réponde !

Pour nous, bien que nous connaissions le poids du fardeau, que nous soyons un peu mieux en état d'en juger que ceux qui ne l'ont pas sur les épaules, bien que ce poids soit encore lourd, bien que nous ayons pour principe d'action *que rien ne doit être réputé fait tant qu'il reste quelque chose à faire*, nous nous déclarons très satisfaits, très heureux de la marche des choses. Nous n'avons jamais eu, dans notre tâche, une confiance plus lumineuse, plus pleine ; jamais nous ne nous sommes sentis dans le succès une foi mieux justifiée et plus prochaine, et au cœur un courage plus allègre ! Nous voyons enfin le But, nous touchons au terme du laborieux voyage glorieusement entrepris par notre Idée dans les broussailles de la civilisation. Que nos amis redoublent d'efforts, qu'ils partagent cet enthousiasme réfléchi, cette ardeur concentrée, sérieuse, puissante qui a caractérisé le développement prudent, régulier et fort de notre École, et nous planterons bientôt, sur la frontière d'une Terre promise à l'humanité entière, tout entière, le radieux drapeau de l'Harmonie.

En 1847, si vous le voulez bien, vous tous, nos amis et nos frères, si vous voulez serrer les rangs, marcher ferme et agir vigoureusement, avec ordre, sympathie et unité, en 1847 l'Appel de Réalisation sera ouvert et vivement conduit.

Fondation préparatoire.

Nous avons rappelé avec détails et de la manière la plus catégorique les principes de notre marche et les conditions de la Réalisation. Il nous reste maintenant à porter à la connaissance de nos amis un projet qui, s'il n'est pas encore la Réalisation, en sera du moins le prolonge, et que nous nous proposons d'exécuter promptement.

Nous avons toujours déconseillé à nos amis les opérations

de transition susceptibles d'absorber, à des œuvres d'une importance trop faible, des forces qui doivent être accumulées pour frapper avec éclat un coup décisif. Nous avons encouragé, au contraire, celles de ces opérations, susceptibles d'être organisées avec des ressources étrangères, où les amis de la cause n'auraient guères à contribuer que par l'idée et la force directrice. Ces opérations, en effet, tant qu'elles ne nous appauvrirent pas, servent la Cause, donnent force à ses principes, habituent les civilisés à voir en nous non plus des rêveurs perdus dans les nuages, mais des hommes pratiques éclairés par une Théorie supérieure.

Parmi toutes les opérations de ce genre, il en est une qui forme transition naturelle et lien nécessaire avec notre *Phalange-miniature*, et dont nous pouvons organiser un spécimen fort utile, sans déperdition de nos forces, sans détournement sensible des réserves collectives. C'est la Salle d'Asile.

On sait le cas que nous faisons de cette institution, germe essentiellement phalanstérien dans la société actuelle.

Entre nos mains, avec nos idées, notre amour de l'enfance et notre sollicitude, ce germe peut recevoir des perfectionnements.

Laverdant qui, ayant fondé un Asile rural à l'île Maurice, a déjà quelque expérience de ces petites écoles, vient de passer les examens exigés et a pris le diplôme de Directeur de Salle d'Asile.

Nous allons donc pouvoir fonder à Paris un *Asile phalanstérien*; Laverdant en sera le directeur.

L'accès de notre Asile sera gratuit : les parents contribueront volontairement aux frais dans une proportion quelconque. Le surplus sera demandé à des concerts donnés par les artistes phalanstériens, et, s'il est nécessaire, à une petite subvention de l'École.

Les avantages de cette fondation sont évidents.

Il y a à Paris une quantité déjà considérable de familles phalanstériennes, et un nombre proportionné d'enfants d'âge à fréquenter les Salles d'Asile. Notre petit institut sera destiné spécialement, mais sans exclusion d'ailleurs, aux enfants des amis de notre cause.

Les parents seront heureux de pouvoir envoyer leurs enfants dans un Asile où nous réaliserons quelques améliorations sensibles; et pour ceux des enfants qui devront faire partie de la Phalange d'Essai, le séjour à l'asile parisien aura été une utile préparation.

L'avantage principal, la fonction pivotale de cette fondation sera de servir de champ d'épreuve et de préparation pour nos instituteurs et nos institutrices. C'est là que sera fait le premier essai de nos méthodes; c'est là que, sur les faits mêmes, nous recueillerons bien des observations précieuses pour la pratique supérieure du Phalanstère enfantin.

Notre Asile portera d'ailleurs déjà un caractère très démocratique et très harmonique. Les Asiles ne réunissent encore que des enfants de familles pauvres ou peu aisées : le nôtre montrera la fusion fraternelle des classes par un petit personnel composé d'enfants appartenant à des parents de tous genres de fortune.

Mais ce n'est pas tout, et nous avons à demander à notre Asile parisien une condition capitale pour la fondation de l'Essai ultérieur.

Malgré les progrès considérables de nos idées, nous ne pouvons nous dissimuler, en effet, que le Phalanstère ne soit encore, pour beaucoup de gens, quelque chose d'effrayant : les calomnies dont il reste toujours quelque chose, les sottises répandues sur le compte de

notre doctrine, les préjugés toujours insurgés contre les grandes innovations sociales, nous tiennent encore en suspicion auprès d'un grand nombre d'esprits et dans le monde officiel.

Or, pour entreprendre notre Essai, une autorisation est obligatoire : il faudra donc que le gouvernement compréhensif bien ce que nous voulons faire et s'y montre plutôt bienveillant qu'hostile. La faveur de l'opinion serait elle-même extrêmement désirable.

Eh bien! ces conditions, nous les obtiendrons facilement de notre fondation.—Quand, en effet, on aura vu un Asile créé, organisé, dirigé par des Phalanstériens; quand les autorités et le public l'auront inspecté et visité, quand on verra qu'au lieu de manger les enfants, les Phalanstériens savent les soigner, les aimer et les élever, il ne sera plus possible de se tromper ou de tromper personne sur le caractère de nos projets de Réalisation.

Nous dirons au gouvernement en lui montrant notre Asile: Ce que nous avons fait ici en petit, au sein de l'atmosphère épaisse et délétère d'une grande ville, nous voulons le faire en grand, à l'air, dans les champs et au soleil, voilà tout! Nous voulons réunir à l'Asile, l'École primaire, l'École secondaire, l'École professionnelle; nous voulons développer, en les appliquant aux études scientifiques, agricoles, industrielles et artistiques, les méthodes dont vous voyez quelques germes ici, sur un théâtre trop étroit, avec des éléments trop restreints: vous ne pouvez que nous encourager et nous applaudir...

Rien n'est rassurant et fort comme un fait. Aussi est-il hors de doute que l'Asile phalanstérien nous vaudra, pour la Réalisation supérieure, l'autorisation légale sans laquelle nous ne pourrions rien, et même une bienveillance fort importante au succès, mais que notre projet, à l'état de théorie pure, eût été très probablement impuissant à gagner.

Nous commencerons donc, *sans rien compromettre*, la campagne de Réalisation par cette œuvre modeste qui servira à la fois d'École préparatoire, d'Atelier de première expérience et de moyen d'édification pour ceux qui ne savent pas encore assez ce que nous sommes et ce que nous voulons.

Laverdant, fatigué par plusieurs années d'un travail excessif, est dans un état de santé qui demande quelques ménagements : nous n'attendons que son rétablissement pour organiser l'Asile.

CONCLUSION.

Nos amis connaissent parfaitement nos vues; nous avons exposé aujourd'hui avec plus de détails que jamais le plan de mouvement, issu des enseignements de Condé et suivi sans variations depuis quinze années. Ce plan, la décision avec laquelle il a été maintenu à toutes les époques contre les tentatives excentriques ou dissidentes faites pour le changer ou l'ébranler, la persévérance invincible avec laquelle il a été patiemment poursuivi par la masse de l'École et par son Centre de direction, voilà ce qui a mené l'École où elle est aujourd'hui, ce qui la conduira où elle sera demain, — à son But.

Nous convions tous les amis de la Cause, indistinctement, à se rallier plus vigoureusement que jamais à ce grand mouvement collectif. Allons bravement! organisons partout une Propagation intelligente et énergique; organisons des conférences, des lectures, des cours; répandons les livres, formons des librairies sociétaires; éclairons les esprits, échauffons les cœurs! Sachons écarter l'acrimonie dans les discussions; évitons même de discuter, dans la propagation individuelle, avec ceux

qui ne savent pas. Il ne faut pas controverser, il faut engager à l'étude, la faciliter, toucher, convertir.

Plusieurs points où la propagation dormait viennent de se réveiller au bruit de notre campagne d'automne; d'autres ont redoublé d'efforts. Nous comptons maintenant cinquante-cinq librairies sociétaires. Des conférences sont établies à Besançon, Blois, Orléans, Châteauroux, etc. Besançon surtout marche admirablement depuis quelques mois; des conférences régulières de différents degrés, organisées par les soins de Renaud, de Grimes, d'Ordinaire, de Ballard, etc., sous le patronage de Muiron, le premier disciple de Fourier, produisent les meilleurs résultats.

Sur beaucoup d'autres points, la propagation individuelle ne reste pas inactive. Mais il faut profiter de cette saison d'hiver! Les fléaux qui s'abattent sur la vieille Europe mercantilisée, matérialisée, civilisée et pourrie, sont providentiels. La misère et la famine ont mis partout, de vive force, la question sociale à l'ordre du jour. Quoi! une Société assez dénuée de prévoyance collective pour que, par légions, ses enfants meurent de froid et de faim à la suite d'une mauvaise récolte! où les approvisionnement en subsistances (la première, la plus élémentaire des garanties de la vie publique) sont laissés au Dieu-Hasard, au Dieu-Commerce, au stupide *laissez-faire*! une société où celui qui veut louer son corps et ses bras pour échapper à la mort, en gagnant de quoi acheter quelques pommes de terre, ne voit pas même garanti son droit au travail dans des conditions aussi misérables! — Et les crises commerciales et industrielles, la rareté du numéraire, les banqueroutes, la gêne, les angoisses de toute nature! et les vols, les assassinats, les émeutes et les suicides qui se multiplient! Et la corruption qui se met à tout; qui, de la Chambre et des hautes sphères politiques où elle était endémique, est descendue dans les administrations et dans les offices! Et les représentants du despotisme à qui l'orgueil, la vengeance et l'odeur du sang par eux versé, fait perdre la tête, qui accomplissent eux-mêmes des actes révolutionnaires, et brisent les traités sur lesquels reposait l'échafaudage de leur pouvoir... Quels thèmes! quels thèmes pour les hommes que la science éclaire, qui connaissent la cause du mal et le remède! Combien, en présence de tous ces fléaux qui sévissent plus cruellement que jamais sur la société civilisée, n'est-il pas facile d'ouvrir les esprits, de faire comprendre que tout n'est pas si bien dans ce monde, et d'amener les bonnes natures, les cœurs généreux, à l'examen et à l'étude!

Nous ne nous dissimulons pas pourtant que si les misères de cette année viennent en aide, comme enseignement, à l'œuvre intellectuelle de la Propagation, d'autre part elles créent sur certains points des préoccupations si vives et si graves, que, momentanément du moins, elles en gênent sérieusement l'essor. Raison de plus pour redoubler partout de zèle, d'activité et de cette ardeur douce, aimante et prudente, qui est l'âme irrésistible de la prédication et de la propagation individuelle.

Vous savez tous où nous allons, ce que nous voulons, comment nous entendons atteindre le but proposé. Jamais, dans aucun parti, dans aucune Cause, la marche collective n'a été plus nettement déterminée, plus régulièrement marquée et suivie. Le concours que nous demandons aux amis de la Doctrine est de leur part absolument volontaire: nous voulons tenir la porte absolument fermée aux disputes, aux dissidences, aux discussions intérieures qui perdent ou énervent les meilleures Causes; mais nous voulons en même temps profiter de tous les avis et de toutes

les lumières; nous voulons un concert de volontés libres, éclairées et sympathiques, mais non des tiraillements et des conflits d'influences et d'autorités. Nous engageons nos amis à rester toujours fidèles, dans leurs propres relations de propagation locale, à ces principes qu'ils ont pratiqués jusqu'ici et qui ont fait notre force. Qu'ils redoublent de zèle, de courage, de persévérance et de dévouement: la bataille est gagnée; il n'y a plus qu'à assurer, à fortifier les positions conquises, et bientôt nous recueillerons, en masse, les fruits de la victoire; l'humanité, rachetée et délivrée, bénira et glorifiera nos efforts!

INSTRUCTION SPÉCIALE

Pour la Propagation locale.

Sur plusieurs points nous avons communiqué pendant l'année, aux amis de la Cause, un conseil qu'il est bon de donner officiellement à tous par la voie du *Bulletin*.

Sur la Démocratie quotidienne.

Les manœuvres d'écrasement, les grands formats, les feuilletons à 100 000 fr., etc., nous ont ôté la possibilité, dans l'état actuel de nos ressources et de la législation sur le timbre et sur les annonces, d'amener la *Démocratie* à faire ses frais par le nombre de ses abonnés. Ces frais devant être demandés à la Rente, et le boni, qui revient sur le prix de chaque abonnement pour couvrir les frais généraux, étant tout à fait minime, il en résulte qu'il convient généralement d'économiser sur l'abonnement à la *Démocratie* quotidienne pour reporter ces économies sur la Rente; c'est ce que l'on fera en combinant des abonnements à plusieurs.

La *Démocratie* quotidienne doit être surtout poussée dans les cercles, les cafés, les bibliothèques, les établissements publics, etc. Sur bien des points où nos amis y ont mis de la persévérance, en Alsace notamment, les meilleurs résultats d'influence ont été obtenus par cette voie.

Sur le Numéro de huitaine ou de quinzaine.

En abonnement individuel il faut poursuivre vigoureusement le placement du numéro de huitaine ou de quinzaine. Notre ami Evénor Dupont, à Maurice, malgré des occupations considérables, a récolté en peu de mois 250 abonnements de huitaine, à lui tout seul, et dans un pays où les journaux de France n'arrivent qu'irrégulièrement, par paquets et souvent 6, 8 ou 10 mois après l'expédition! Dupont a fait, en outre, 12 Renteurs, et il trouve le temps d'écrire à chaque instant des articles phalanstériens ou à tendance dans le *Cernéen*. Il n'y a pas de plus bel exemple de zèle intelligent et de succès dans nos annales de Propagation.

Sur la Phalange.

Il est très important que dans toutes les localités où la Cause compte des amis, il arrive quelques numéros de la *Phalange*. Cet organe, spécialement consacré aux questions de haute science et à la publication des manuscrits de Fourier, est indispensable aux progrès de l'instruction intérieure de l'Ecole.

Sur les Librairies locales.

Rien ne doit être négligé pour répandre abondamment les livres phalanstériens. Partout où nos amis sont réunis, ne fût-ce que quatre ou cinq, ils devraient constituer une *Librairie sociétaire locale*. Un capital de 50 fr., formé d'actions de 5 fr., suffit à la rigueur. Une armoire et un carnet sont tout le matériel nécessaire (voir l'instruction *ad hoc*, 1^{er} n^o du *Bulletin*, page 8). Il faut en outre in-

stituer de petites conférences, régulières ou non, auxquelles on appelle les personnes que l'on espère déterminer à l'étude, et que l'on y excite par des lectures choisies, commentées de vive voix, ou par l'exposition des thèses élémentaires.

Sur la Rente.

Enfin, il faut tendre à l'accroissement de la Rente, et y tendre plutôt par l'augmentation du nombre des souscripteurs que par l'élévation des cotisations personnelles, qui doivent bien constituer pour chacun un sacrifice sérieux, mais non une trop lourde charge. Il y a encore beaucoup de Phalanstériens qui ne sont pas à la Rente, parce qu'ils n'osent pas s'inscrire pour des sommes minimes, et qu'ils attendent d'en pouvoir offrir de plus fortes. Cette disposition est très fâcheuse; elle paralyse une grande partie de nos forces: chacun des souscripteurs actuels doit engager les personnes qu'il sait portées de bonne volonté à ne point s'arrêter à de fausses considérations, et à faire, sur la liste, acte de présence.

Mille francs de plus à la Rente, c'est un pas de plus vers l'appel de Réalisation: nous en avons encore vingt ou vingt-cinq à faire pour être arrivés... Tous ceux qui veulent la fin, doivent contribuer, pour leur part, à l'obtention du moyen.

Partout nos amis souhaitent ardemment *se sentir vivre de la vie de l'École*. Il y a, pour cela, trois conditions capitales, comme pour la guerre. « Pour faire la guerre, » disait Vauban, il faut d'abord de l'argent, ensuite de l'argent et encore de l'argent! » Nous disons, nous: « Pour être et vous sentir vivants, en premier lieu, il vous faut agir, en second lieu agir, et en troisième lieu encore agir! » Besançon dormait depuis longtemps. Eh bien! les mêmes hommes qui se déliaient de leurs forces et qui sommeillaient, se sont réveillés, ont pris de bonnes résolutions et ont commencé à agir vigoureusement. De premiers succès répondant bientôt à leurs premiers efforts, en moins de trois mois il s'y est développé plus de vie phalanstérienne qu'il n'y en a peut-être, à l'heure qu'il est, dans aucune autre ville de France. Nos amis y ont maintenant le sentiment de leur force, font des conquêtes rapides et ont le droit d'être très satisfaits.

C'est dans l'action, dans l'activité et le zèle en propagation, que nous pouvons et que nous devons faire notre communion générale.

Il faut agir pour se sentir vivre, et nous garantissons à nos amis qu'ils se sentiront vivants et allégres partout où ils déploieront un mouvement sérieux de propagation. — Enseignez, enseignez, et répandez abondamment les éléments des conversions sociétaires!

Nous avons remarqué avec plaisir, dans ces derniers temps, que nos amis commencent à nous adresser plus souvent des nouvelles et des communications pour le journal. Félicitations à tous ceux qui ont pris part à ce mouvement, et vives prières, surtout aux amis résidant ou voyageant hors de France, de porter à notre connaissance tout ce qui peut avoir de l'intérêt pour le journal. S'ils le voulaient bien, la *Démocratie pacifique* serait la feuille le mieux et le plus impartialement informée de France.

Recommandation générale. Quand vous nous écrirez, mettez donc sur des feuillets séparés les notes qui doivent être transmises à la rédaction, les pièces d'administration, etc.; la confusion des matières dans les lettres de nos correspondants double souvent notre besogne.

Concours artistique.

Notre ami Ottin, sculpteur (grand-prix de Rome), a réclamé l'honneur de faire le premier buste de Fourier. Nous lui avons livré les types authentiques nécessaires à l'exécution de son travail. Nous avons déjà fait connaître que dans le plâtre moulé sur la tête morte, la bouche et la partie inférieure de la figure sont mal venues par suite de l'absence du râtelier que Fourier n'avait point conservé pendant les derniers jours de sa maladie: les lèvres, dans la tête morte, sont donc déprimées et le menton trop rapproché de la mâchoire supérieure. Heureusement la bouche était si parfaitement réussie dans le grand portrait de Gigoux, qu'avec les éléments qu'il a eus entre les mains et les indications fournies par ceux d'entre nous qui avaient le plus étudié la figure de Fourier, Ottin est parvenu à un résultat d'une telle vérité qu'il a dépassé notre attente à tous.

Le buste est exécuté en marbre, grandeur naturelle exacte. Nous en ferons faire des réductions de différentes dimensions, et nos amis pourront en avoir d'ici à deux mois environ des exemplaires en plâtre ou en bronze, à leur convenance.

Il est sans doute inutile de dire qu'Ottin a offert son travail comme concours de dévouement à la Cause. C'est une glorieuse manière d'inscrire son nom sur le registre de nos contributions volontaires.

M. Pelletier, un autre artiste phalanstérien (paysagiste), nous a offert également son concours. Il exécute en ce moment une lithographie représentant la façade de la maison dans laquelle est né Fourier. Cette façade, fortement construite en pierres de taille et qu'il eût été très facile de ménager, a été récemment détruite pour l'élargissement d'une petite rue latérale. Cet acte de vandalisme et le refus de donner à cette rue le nom de Fourier sont une double honte pour le conseil municipal de Besançon.

Voilà bien les civilisés! Ils couvrent les murs de leurs carrefours de noms obscurs, ridicules, quelquefois méprisables, et si un génie extraordinaire, dont le nom resplendit déjà sur le globe entier, mais dont la gloire n'est pas encore officielle, a illustré leur ville en y prenant naissance, ils auront peur de se compromettre en constatant cette naissance par l'acte le plus naturel et le plus simple! Allez, conseillers municipaux de Besançon, vous avez fait une sottise et une platitude, et vous en porterez la honte!

Fourier était un homme de génie, disait-on à quelqu'un. — « Allons donc, fit celui-ci, Fourier un homme de génie! » vous m'en donnez là d'une belle: un homme de génie... » Eh! Monsieur, c'était un ami de mon père! — Les conseillers municipaux de Besançon se sont montrés de même force; il nous semble les entendre s'écrier: « Fourier un homme de génie! allons donc, c'était un Bisontin! »

Quoi qu'il en soit, Renaud et Gautier ayant, avant la destruction, relevé avec grand soin la maison patrimoniale de Fourier, nous en conserverons du moins l'image. — L'Humanité n'est indifférente à rien de ce qui concerne les traces des choses avec lesquelles ses grands hommes ont été en rapport.

Un autre artiste, M. Roy, vient de nous offrir deux bois pour l'*Almanach phalanstérien* de 1848; il se met à notre disposition pour graver en outre des sujets à notre convenance, dont nous lui fournirions les dessins.

Nous ajouterons que madame Considérant, voulant offrir aussi son concours de dévouement à la Cause s'est mise état de graver au burin des camées en malachite représentant, avec une extrême vérité, la tête

de Fourier. Ces camées, de différentes dimensions, se montent, les plus petits en épingles, les autres en broches; le prix des premiers est de 50 fr., celui des seconds de 100 fr. Il va sans dire encore que le produit de ces ventes est intégralement versé à la Rente.

Les camées étant d'un prix élevé, nous avons eu l'idée d'en faire établir des imitations qui seront livrées à des prix beaucoup moins élevés. Nous ne tarderons pas à pouvoir en expédier où il sera demandé.

Enfin, maintenant que nous avons un magasin parfaitement situé sur le quai Voltaire, en face du Pont-Royal, nous nous proposons de mettre à exécution une idée que

nous avons depuis longtemps. Nous ferons faire des vues diverses du Phalanstère, d'une campagne sociétaire, et des scènes contrastées de Subversion et d'Harmonie. Un artiste de nos amis a commencé des essais en ce sens. Nous prions les artistes phalanstériens qui voudraient ici nous donner quelque concours, de nous faire connaître leurs bonnes dispositions.— La vue (mise à l'effet à l'aquarelle) de la perspective du Phalanstère, appartenant au grand Projet de Maurice, exposée à l'étalage de notre magasin avec le portrait de Fourier, pique déjà beaucoup la curiosité des passants.

ÉTAT COMPARATIF

DES 95 LOCALITÉS QUI COMPTAIENT, AU 31 DÉCEMBRE 1846, AU MOINS 5 SOUSCRIPTEURS A LA RENTE.

Nota. Les sous-préfectures sont indiquées en lettres italiques, les chefs-lieux ou villes analogues de l'étranger sont indiqués en PETITES CAPITALES.

VILLES.	POPULATION.	SOUSCRIPTEURS.	SOMMES annuelles.	Un SOUSCRIPTEUR par	VILLES.	POPULATION.	SOUSCRIPTEURS.	SOMMES annuelles.	Un SOUSCRIPTEUR par
			fr.	habit.				fr.	
1. Les Brenets (Cant. de Neuchât.).	* 900	17	378	52	<i>Report.</i> 550 28,554 habit.				
2. Bousquet d'Orb (Hérault).	* 600	4	102	150	49. STRASBOURG (Bas-Rhin).	70,298	55	1,124	2,450
3. Aspach (Haut-Rhin).	551	5	524	185	50. Passy (Seine).	6,704	5	108	2,251
4. Neaufles (Saint-Martin) (Eure).	914	4	24	228	51. <i>Nogen-le-Rotrou</i> (Eure-et-Loir).	6,929	5	299	2,509
5. Indret (Loire-Inférieure).	* 1,500	6	222	250	52. RODEZ (Aveyron).	9,272	4	408	2,518
6. Houдан (Seine-et-Oise).	2,005	7	506	287	53. <i>Toulon</i> (Var).	55,449	15	1,802	2,567
7. Gisors (Eure).	5,624	11	198	529	54. <i>Issoudun</i> (Indre).	12,254	5	114	2,447
8. Logelbach (Haut-Rhin).	1,000	5	222	555	55. TOURNAY (Vienne).	24,721	10	1,146	2,472
9. <i>Montbéliard</i> (Doubs).	5,789	18	472	521	56. Maubeuge (Nord).	7,451	5	510	2,477
10. Decize (Nièvre).	5,558	9	250	375	57. <i>Vienne</i> (Isère).	17,587	7	294	2,511
11. Nonancourt (Eure).	1,529	3	120	509	58. PARIS.	912,052	537	22,739	2,555
12. Cahors (Lot).	12,582	22	1,056	572	59. ALGER.	44,772	16	1,296	2,797
13. Neuf-Brisach (Haut-Rhin).	2,452	4	420	618	60. GRENOBLE (Isère).	50,824	11	641	2,802
14. <i>Chalon-sur-Saône</i> (S.-et-Loire).	15,542	25	841	667	61. NEVERS (Nièvre).	17,085	6	321	2,817
15. PRIVAS (Ardèche).	4,797	7	54	685	62. CHATEAUXROUX.	11,587	4	78	2,897
16. <i>Wissenbourg</i> (Bas-Rhin).	6,184	9	960	687	63. PORT-LOUIS (ILE MAURICE) (Colon.).	55,000	12	650	2,916
17. Faouët (Morbihan).	2,958	4	487	759	64. LYON ET FAUBOURGS (Rhône).	205,962	68	5,676	3,028
18. DUON (Côte-d'Or).	29,044	58	940	764	65. ANGERS (Maine-et-Loire).	59,884	15	767	3,068
19. GENÈVE.	50,000	56	1,024	855	66. MONTPELLIER (Hérault).	40,746	15	1,248	5,154
20. Saint-Jaul-en-Jarret (Loire).	5,464	4	46	866	67. AMIENS (Somme).	47,117	15	1,085	5,141
21. <i>Gannat</i> (Allier).	5,297	6	548	885	68. OUAN (Algérie).	15,222	6	782	5,265
22. COLMAR (Haut-Rhin).	19,908	22	1,242	904	69. <i>Libourne</i> (Gironde).	9,814	5	700	5,271
23. Bercy (Seine).	7,415	8	168	926	70. CHARTRES (Eure-et-Loir).	16,585	5	624	5,276
24. Philippville (Algérie).	5,740	4	194	955	71. Charleville (Ardennes).	9,875	5	264	5,291
25. <i>Lorient</i> (Morbihan).	25,612	25	726	944	72. METZ (Moselle).	52,765	16	798	5,296
26. <i>Saint-Etienne</i> (Loire).	48,544	51	1,807	952	73. <i>Saint-Quentin</i> (Aisne).	21,400	6	400	5,566
27. Beaugency (Loiret).	4,844	5	210	969	74. <i>Dôle</i> (Jura).	10,715	5	520	5,571
28. Landivisiau (Finistère).	5,217	5	120	1,072	75. CHALONS-SUR-MARNE (Marne).	14,685	4	84	5,670
29. Saumur (Maine-et-Loire).	10,652	9	452	1,185	76. <i>Havre</i> (Seine-Inférieure).	27,154	7	656	5,899
30. Lezoux (Puy-de-Dôme).	5,601	5	216	1,200	77. NANTES (Loire-Inférieure).	85,589	21	924	5,977
31. VALENCE (Drôme).	15,407	10	800	1,540	78. ORLÉANS (Loiret).	42,584	10	1,084	4,258
32. <i>La Flèche</i> (Sarthe).	7,009	5	228	1,401	79. NIORT (Deux-Sèvres).	18,759	4	480	4,685
33. Bourgoin (Isère).	4,271	5	56	1,425	80. Batignolles (Seine).	14,075	5	116	4,691
34. Thann (Haut-Rhin).	5,742	4	768	1,455	81. BRUXELLES.	120,400	25	429	4,800
35. <i>Senur</i> (Côte-d'Or).	4,555	5	744	1,451	82. <i>Rochefort</i> (Charente-Inférieure).	20,077	4	510	5,011
36. REIMS (Marne).	40,776	28	5,712	1,456	83. TOULOUSE (Haute-Garonne).	90,568	16	565	5,648
37. BLOIS (Loir-et-Cher).	16,156	11	729	1,468	84. MARSEILLE (Bouches-du-Rhône).	151,055	26	1,890	5,924
38. <i>Brest</i> (Finistère).	48,225	31	1,515	1,565	85. Belleville (Seine).	19,515	5	90	6,505
39. LAON (Aisne).	9,546	6	276	1,557	86. Menimontant (Seine).	19,315	5	18	6,505
40. <i>Parthenay</i> (Deux-Sèvres).	4,781	5	50	1,595	87. TOURS (Indre-et-Loire).	28,694	4	240	7,175
41. MACON (Saône-et-Loire).	12,820	8	248	1,602	88. ATHÈNES.	25,000	3	504	8,555
42. BESANCON (Doubs).	56,461	22	1,528	1,657	89. NIMES (Gard).	44,657	5	216	8,951
43. BONE (Algérie).	6,864	4	280	1,746	90. <i>Boulogne-sur-Mer</i> (Pas-de-Cal.).	29,145	5	110	9,715
44. MERIGUEUX (Dordogne).	12,187	7	152	1,741	91. ROUEN (Seine-Inférieure).	96,002	9	810	10,665
45. <i> Périgueux</i> (Haut-Rhin).	20,587	11	2,598	1,871	92. CLERMONT-FERR. (Puy-de-Dôme).	52,427	5	276	10,909
46. MOULINS (Allier).	13,577	8	1,152	1,922	93. RIO-JANEIRO (Brésil).	250,000	18	247	15,889
47. CONSTANTINE (Algérie).	19,628	10	624	1,962	94. BORDEAUX (Gironde).	104,684	6	56	17,457
48. <i>Ambert</i> (Puy-de-Dôme).	7,884	4	65	1,971	95. LILLE (Nord).	72,557	5	144	24,179
<i>A reporter.</i>		550	28,554		TOTAUX.		1,506	79,868	

* Les villes marquées d'un astérisque sont celles dont la population ne nous est pas bien connue.

On connaît les localités nommées ici pour la première fois, en comparant ce tableau à celui du précédent Bulletin. Les principales sont : 1° Montbéliard, 2° Rio-Janeiro : 3° Port-Louis (Ile Maurice); 4° Privas; 5° Bordeaux; 6° Chartres; 7° Nîmes; 8° Neaufles, Thann, Ambert, Philippville, Châteauroux, Rochefort, Niort et Saint-Paul-en-Jarret. Toutes ces localités comptent 4 souscripteurs et plus.

Les villes qui, depuis le dernier Bulletin, ont ajouté le plus de noms à la souscription sont : Paris, 20 noms; Montbéliard et Rio-Janeiro, 18; Lorient, 14; Bruxelles, 13; Port-Louis, 12; Lyon, 9; Brest, Cahors et Privas, 7; Bordeaux, 6; Nîmes, 5; Besançon, Saint-Etienne et Dijon, 4. Les cotisations inscrites en janvier 1847 auraient fait sortir au tableau, pour 8 souscripteurs, Saint-Louis (Sénégal).

RENTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

Situation de la Souscription au 31 Décembre 1846.

NOTA. La cotisation la plus élevée est de 150 fr. par mois, la plus faible est de fr. 25 c., et la moyenne, de 5 fr. 21 c.

DIVISIONS TERRITORIALES.				DIVISIONS TERRITORIALES.			
POPULATION.	SOUSCRIPTEURS.	SOMMES annuelles.	UN SOUSCRIPTEUR par	POPULATION.	SOUSCRIPTEURS.	SOMMES annuelles.	UN SOUSCRIPTEUR par
I. — DÉPARTEMENTS.				Report.			
		fr.	hab.		1,487	fr. 92,591	hab.
1. SEINE	1,150,728	592	24,271	64. AUDE	284,285	2	72
2. DOUBS	275,997	42	1,958	65. MANCHE	597,554	4	276
3. RHIN (Haut-)	464,466	64	6,296	66. GERS	511,447	2	112
4. RHÔNE	495,851	68	5,760	67. LOT-ET-GARONNE	517,075	2	18
5. LOIRE	455,971	59	1,875	68. AIN	555,691	2	48
6. CÔTE-D'OR	596,516	50	2,762	69. VENDÉE	556,455	2	108
7. RHIN (Bas-)	560,115	57	2,960	70. ILLE-ET-VILAINE	519,417	5	504
8. MARNE	565,964	57	4,192	71. CORSE	207,887	1	100
9. LOT	287,739	25	1,146	72. ORNE	442,072	2	72
10. BOUCHES-DU-RHÔNE	575,005	29	2,079	75. ARIÈGE	560,556	1	96
11. SAÛNE-ET-LOIRE	551,545	59	1,905	74. MAYENNE	561,592	1	72
12. FINISTÈRE	576,068	40	2,204	75. CHARENTE	567,895	1	56
15. LOIRE-INFÉRIEURE	486,806	55	1,710	76. VOSGES	419,992	1	200
14. MORBIHAN	445,076	29	1,215	77. CALVADOS	496,198	1	560
15. NIÈVRE	505,546	19	727	78. CÔTES-DU-NORD	607,572	1	72
16. LOIRET	518,452	18	1,604				
17. LOIR-ET-CHER	249,462	14	681	Totaux	1,515	94,757	
18. ALLIER	511,561	17	1,728				
19. HÉRAULT	567,545	20	1,732	II. — ALGÉRIE.	46	3,905	»
20. EURE	425,780	23	452				
21. DRÔME	511,498	15	1,251	III. — COLONIES FRANÇAISES			
22. MAINE-ET-LOIRE	488,472	25	1,225	(Guadeloupe, Sénégal)	5	280	»
25. VAR	528,610	15	1,801				
24. ISÈRE	588,660	25	1,225	Totaux p. les pays français	1,562	98,920	»
25. AISNE	542,215	22	1,770				
26. MOSELLE	421,258	17	801	IV. — ÉTRANGER (1).			
27. JURA	516,754	12	696	1° SUISSE.			
28. SOMME	559,680	21	1,947	Le Breuets, Genève, la			
29. GARONNE (Haute-)	468,911	17	569	Chaux-de-Fonds et le			
50. SEINE-INFÉRIEURE	470,555	17	1,385	Locle	48,900	56	1,464
51. CHER	275,645	9	605				875
52. ARDENNES	519,161	10	780	2° ILE-AURICAINE.			
53. EURE-ET-LOIR	286,568	8	927	Port-Louis	55,000	12	650
54. INDRÉ	255,076	11	144				2,916
55. SEINE-ET-MARNE	555,168	9	1,161	5° GRÈCE.			
56. SARTHE	470,555	12	690	Pirée et Athènes	29,000	4	744
57. GIRONDE	568,054	9	648				7,250
58. VIENNE	689,085	17	1,710	4° BRÉSIL.			
59. SEVRES (Deux-)	510,205	7	510	Rio-Janeiro	250,000	18	247
40. DORDOGNE	490,265	11	266				15,889
41. ARDECHE	564,416	8	66	5° BELGIQUE.			
42. SEINE-ET-OISE	470,508	10	546	Nérent, Charleroy,			
45. INDRÉ-ET-LOIRE	506,566	6	372	Bruxelles, Louvain et An-			
44. GARD	566,239	7	390	vers	509,170	30	851
45. PUY-DE-DÔME	587,566	11	672				16,972
46. MEUSE	526,572	6	492	6° ESPAGNE			
47. OISE	589,868	7	500	Cadix et Palma	88,000	5	512
48. CHARENTE-INFÉRIEURE	460,245	8	525				29,555
49. PYRÉNÉES-ORIENTALES	175,592	7	198	7° RUSSIE.			
50. NORD	1,085,378	18	1,558	Odessa	60,000	1	565
51. MARNE (Haute-)	257,567	4	158				60,000
52. ALPES (Hautes-)	152,584	2	42	8° ALLEMAGNE.			
53. PYRÉNÉES (Basses-)	431,685	5	169	Francofort-sur-le-Mein			
54. CREUSE	278,029	5	485	(ville libre)	60,000	1	120
55. VIENNE (Haute-)	212,848	5	108				60,000
56. MEURTHE	444,605	4	420	9° ITALIE.			
57. AVEYRON	575,085	5	468	Florence et Naples	467,000	2	600
58. SAÛNE (Haute-)	547,627	5	184				255,500
59. TARN	551,656	5	126	10° ANGLETERRE.			
60. TARN-ET-GARONNE	259,297	2	150	Londres et Manchester	2,144,700	5	1,550
61. VAUCLUSE	251,680	2	75				714,900
62. AUBE	238,180	2	56	11° PRUSSE	»	1	240
63. PAS-DE-CALAIS	686,021	6	152				»
<i>A reporter</i>		1,487	92,591	Total général	1,695	105,825	

(1) Les chiffres de population sur lesquels sont calculées les moyennes pour l'étranger, reposant sur des divisions territoriales généralement limitées, aux populations agglomérées, offriraient une comparaison avec le tableau de la Rente par villes plutôt qu'avec celui des départements français.

Ainsi donc, 105,823 fr. par an répartis entre 1,693 souscripteurs, tel est l'état normal de la Souscription au 31 décembre dernier; mais ce chiffre n'est pas celui que devait fournir la Rente de l'année 1846, par la raison que toutes les souscriptions venues dans le courant de l'année n'ont pas pris pour point de départ le 1^{er} janvier. Le montant réel des souscriptions (en y comprenant celles du mois de décembre 1845) est de 100,936 fr. 19 c., qui se divisent en : Sommes recouvrées au 31 décembre

1846 85,372 39, ci. 85,372 39
Et Recouvrements en retard 15,563 80

Somme égale 100,936 19

Les cotisations, payées d'avance sur 1847, s'élevaient à 3,181 46

La Rente de 1846 avait donc produit, au 31 décembre 1846. 88,553 85

En réponse à l'appel fait dans le deuxième numéro du

Bulletin Phalanstérien (page 20), 67 souscripteurs avaient, au 31 décembre 1846, augmenté leurs cotisations d'une somme totale de 1,959 fr. 38 c.

Sur les 15,563 fr. 80 c. de recouvrements en retard au 31 décembre dernier, 2,897 fr. ont été touchés dans le courant de janvier.

Pendant le même mois de janvier, 47 souscripteurs nouveaux se sont fait inscrire pour une somme annuelle de 1,233 fr. 84 c., et 8 souscripteurs anciens ont augmenté leur cotisation de 321 fr. par an.

En résumé, au 30 juin 1846, la Rente comptait. 1,440 souscripteurs.
 Au 30 août suivant elle comptait. 1,510
 Au 31 décembre, elle compte. 1,693

Ainsi, dans le dernier semestre de 1846, la Rente a enregistré moyennement, chaque mois, 43 noms nouveaux.

Le mois de janvier 1847 en compte. 47

L'inspection des deux tableaux qui précèdent doit fortifier le courage de nos amis et leur inspirer une grande confiance dans l'avenir de l'École sociétaire. Certes, une cause qui, au sein de la dissolution de toutes les croyances, au milieu de la dispersion de tous les partis, a pu se constituer à elle-même, dans l'espace d'un an, une Rente de dévouement de 300,000 francs, répartis sur des points aussi variés, ce n'est pas, dans l'ordre philosophique ou politique, un fait d'une mince importance.

Mais, en examinant de plus près ces tableaux, en interrogeant le sens des contrastes qu'ils présentent, on y découvre des promesses de plus d'un genre.

En effet, si, dans les localités où elles ont été le plus vigoureusement ou le plus constamment propagées, nos idées ont pu trouver un contribuable volontaire sur 300 ou sur 500 habitants comme à Montbéliard, à Cahors et à Châlons-sur-Saône, et sur 800 ou sur 1,000, comme à Wissembourg, Dijon, Genève, Gannat, Colmar, Lorient, Saint-Etienne, que ne devons-nous pas espérer d'un grand nombre de localités très importantes, dès que nos amis en feront le siège énergique et régulier ? Pourquoi la ville de Lille, pourquoi Rouen, pourquoi Bordeaux ne comptent-elles pas chacune soixante ou quatre-vingts souscripteurs ? Au taux de Dijon, de Colmar, de Saint-Etienne, ce serait un faible contingent. Et ce contingent, pourquoi ces villes ne le fourniraient-elles pas ? ces grands centres d'industrie seraient-ils moins capables de comprendre et d'adopter les principes d'association que les localités qui figurent aux premières lignes du tableau ? Non ! et si elles sont aujourd'hui reléguées aux derniers rangs, c'est qu'elles ont à peine été visitées par la parole nouvelle.

Mais que la propagation s'y établisse d'une manière régulière, stable, permanente, et elle y trouvera sans nul doute des partisans dévoués. Les efforts de quelques amis pleins de zèle n'ont-ils pas, depuis le dernier numéro du *Bulletin*, fait sortir des rangs Bordeaux et Nîmes, ces deux grands centres qui semblaient si peu pénétrables à nos idées ? Bien d'autres localités sortiront à leur tour : il ne faut pour cela qu'en entreprendre la conquête.

Pourquoi Cahors, les Brenets, Gisors, Montbéliard, Decize, Colmar, Genève, Lorient, Saint-Etienne, Vienne, Valence, Reims, Blois, Brest, Strasbourg, Alger, Nogent-le-Rotrou, Grenoble, Châlons-sur-Saône, Lyon, Angers, Montpellier, Issoudun, Toulon, Amiens, Metz, Nantes, Orléans, Bruxelles, Toulouse, Poitiers, Marseille, et vingt autres villes figurent-elles avec honneur dans nos statistiques ? Pourquoi Amberg, Clermont-Ferrand, Port-Louis, Rio-Janeiro, Bordeaux, Châteauroux, commencent-ils à y prendre place ? c'est que, dans les unes, nous comptons depuis longtemps des amis formés aux difficultés de la propagation, s'aimant, se concertant entre eux et avec nous ; c'est que, dans les autres, sont venus s'établir récemment des propagateurs éprouvés dans des localités où leurs efforts avaient été déjà couronnés de succès.

Une Ecole a droit de se croire forte et vivace, et de compter sur un grand avenir, lorsque, ayant conquis des sympathies partout où elle a agi avec suite, elle voit chaque jour de zélés auxiliaires se déclarer sur des points qu'elle n'avait pas encore marqués sur sa carte : une Ecole est forte qui ne récapitule ses succès que pour marcher à des succès nouveaux, à des succès certains. Or telle est la situation que quinze années d'efforts et d'expérience ont faite à l'École sociétaire.

En effet, remontons à quelques années en arrière. Le nom de Fourier était à peine connu ; il n'éveillait pas même

la curiosité publique, et les auditeurs nous manquaient plus encore que les orateurs. Aujourd'hui ce n'est pas seulement la curiosité, c'est le désir sincère de connaître qui crée des auditoires à notre idée, et les applaudissements ne tardent pas à montrer qu'une sympathie déclarée fait généralement place à tous les autres sentiments.

Partout où parle un orateur phalanstérien, tous les âges, tous les rangs sont confondus. Sans doute il est des villes où les expositions attirent une classe plutôt qu'une autre ; mais ce qui est un signe extérieur bien frappant du caractère de la théorie sociétaire, ce qui prouve que l'École, dans ses manifestations générales, est dans la bonne voie, c'est que les expositions recrutent des auditeurs, et bientôt des amis, à tous les étages de la société.

Les populations sont prêtes ; elles attendent, elles demandent des renseignements, des explications ; elles sont avides de la science qui vient substituer l'abondance à la pénurie et établir l'accord entre des passions qui se sont toujours heurtées, entre des intérêts qui se sont toujours combattus.

Cet état des esprits, qui nous est révélé de toutes parts, est fort bien exprimé dans deux lettres dont nous allons donner des extraits.

« Les choses vont bien, nous écrit d'une petite ville de l'Orléanais notre ami Menard ; la transformation des idées s'opère ; chaque jour nous enrichit ; on s'avoue, on se proclame Phalanstérien pur-sang sans crainte de scandaliser personne, ni d'être ridiculisé. C'est déjà un progrès immense ; on ne s'effraie plus de nos idées. — Le doute existe et se fortifie sur les perfections perfectibles de notre civilisation ; la bienveillance se manifeste pour les idées du Maître ; l'examen arrive et porterait plus vite ses fruits si notre milieu vicieux nous permettait de nous y livrer davantage ; et de l'examen sérieux à la conviction il n'y a pas loin. — Ce qui fait notre force, c'est que le terrain conquis, une fois incorporé à nos domaines, n'en peut plus être séparé. »

« Il faudrait, nous écrit d'une petite ville d'Alsace notre ami Jeanneney, ne pas faire la moindre attention à ce qui se passe, et avoir les yeux bouchés, pour ne pas voir que les idées se sont considérablement éclaircies, que les oreilles s'ouvrent bien plus facilement et que les intelligences vous comprennent bien mieux dans ce pays-ci, depuis un an, qu'elles ne l'ont fait dans toutes les années précédentes. Tout le monde nous connaît, on nous écoute avec plaisir, et ce commence aussi à être un plaisir que de raisonner sur ce qu'on sait avec des personnes qui semblent ne demander qu'à savoir et à être convaincues. Je n'ai plus besoin de démonstration pour être bien persuadé que la plus grande raison qui doit nous exciter à ne pas nous lasser, c'est qu'on touche au but, au point où vous n'aurez plus qu'à conduire un mouvement, et pas à le créer. »

Nous avons emprunté ces deux exemples à deux petites villes afin de montrer que, même dans les localités où les préjugés ont ordinairement le plus d'opiniâtreté, la disposition des esprits se transforme résolument en notre faveur.

Aussi, de toutes parts, nous demande-t-on des missionnaires ; aussi l'insuffisance de nos moyens, en nous mettant dans l'impossibilité de satisfaire à tous les désirs, nous cause-t-elle un embarras sérieux. Mais aussi nous avons raison de penser et de dire que désormais il dépend de l'École de hâter l'heure où son action, renfermée jusqu'ici dans le domaine intellectuel, passera résolument sur le terrain de la pratique.

Courage donc ! augmentez le nombre des adhérents, augmentez le nombre des dévouements positifs : il le faut pour arriver à l'appel de réalisation ; il le faut pour accroître la force de la propagation ; il le faut pour faire succéder à l'examen froid, critique et souvent railleur que nos amis rencontrent encore autour d'eux, l'enthousiasme pour les idées, l'intérêt pour les efforts de l'École et la confiance aux hommes qui, sur tous les points, ont pris hautement la responsabilité de notre grande œuvre. Il le faut enfin pour que nous parvenions, de plus en plus nombreux, des lettres de la nature de celle qu'on va lire :

« Messieurs, nous écrit M. Dep. . . , lorsque vous fîtes votre appel en février 1846, vous demandâtes de vous faire savoir à quel titre l'on répondait à votre demande : en vous faisant mon envoi, je vous fis savoir que c'était principalement pour le maintien de la *Démocratie pacifique* que je m'imposais ce sacrifice, et que, n'ayant pas le temps

d'étudier la science sociale, ma sympathie ne pouvait lui être complètement acquise.

« Telle était ma position envers l'École sociétaire; c'était purement par instinct du bien, du bon et du beau que je sympathisais avec elle; son organe quotidien, *la Démocratie pacifique*, avait su me captiver pas sa loyauté et sa logique.

« Aujourd'hui ce n'est plus seulement un pressentiment puissant qui me guide, car j'ai lu *Destinée sociale*, *Briancourt*, *Solidarité*, *l'Education altrayante*, *Débâcle politique*, *la Théorie des quatre mouvements*, *l'Unité universelle*, *le Nouveau-Monde industriel*, et je lis *Fausse industrie*.

« Maintenant, si j'apporte ma pierre pour construire l'édifice, je ne suis plus seulement le maçon ou le charpentier, posant pièce sur pièce sans savoir ce qu'il adviendra du travail auquel j'aurai pris part; j'ai voulu savoir ce que notre architecte désirait faire; un instant son plan m'a paru une tour de Babel, mais, petit à petit m'initiant à la science, j'ai compris qu'il était des lois naturelles qui, après avoir été découvertes par les hommes de génie, n'avaient plus qu'à combattre les préjugés pour régner sur la terre, et cela pour le bonheur, non pas seulement de l'humanité, mais de tout l'univers.

« Oui, messieurs, aujourd'hui je sais que les attractions sont proportionnelles aux destinées, que la série distribue les harmonies. Oui, je sais maintenant que l'unité d'action c'est l'économie de ressorts, que l'économie de ressorts est le but vers lequel tout homme qui désire la plus grande dose de bonheur possible pour tout ce qui vit, est le but, dis-je, vers lequel cet homme doit marcher.

« Eh bien! Fourier a dit ce qu'il faut faire et par où il faut passer pour arriver à ce but; c'est lui qui est, non pas le grand architecte, mais l'homme-architecte, qui a dessiné le plan de l'harmonie, de l'harmonie, vaste et brillant édifice pour lequel Dieu nous a donné tous les matériaux nécessaires.

« Vous le voyez, messieurs, maintenant c'est avec la foi du phalanstérien que je participe au soutien de l'École; mais si j'ai confiance en l'avenir de la science sociale, j'ai aussi la conviction que les hommes généreux qui guident l'École sociétaire seront toujours *prudents et surtout pacifiques*. »

Etablissement de la perception.

Il ne suffirait pas de déterminer de nouvelles souscriptions à la Rente, il faut que nos amis s'entendent partout sur la perception, qu'ils choisissent l'un d'eux pour centraliser la recette et se tenir en correspondance régulière avec nous. Ce service, bien organisé déjà sur un grand nombre de points, faiblit sur quelques autres; et cependant nos amis doivent comprendre combien importe aux mouvements administratifs la régularité des rentrées. S'il est parfois au Centre tel service qui laisse à désirer, qui donne lieu à quelques plaintes, il faut que nos amis se disent souvent que cela tient à des nécessités fâcheuses qui nous font perdre les trois quarts de notre temps, déjouent nos combinaisons, et nous empêchent d'obtenir des résultats que souvent nous aurions atteints avec la même somme servie avec plus de régularité. Qui ne comprend, en effet, que si, au lieu d'un découvert s'élevant au huitième ou au neuvième de la Rente, nous étions arrivés au 31 décembre dernier avec les 12,382 fr. 34 cent. en plus, sur lesquels nous devions baser le calcul de nos opérations, tous les mouvements de notre mécanisme administratif en eussent été singulièrement facilités?

Nous savons que cet arriéré s'explique généralement, et par la difficulté que l'on trouve en France à faire parvenir les fonds (1), et par les voyages et les déplacements pendant lesquels on n'exécute pas ses engagements moraux avec la même exactitude que ceux qui portent un caractère impératif; mais c'est une raison de plus pour constituer des percepteurs partout où il n'en existe pas encore.

Du reste, nos amis doivent se réjouir et se féliciter; la campagne d'hiver s'ouvre pour l'École sous les plus heureux auspices; les nouvelles les plus encourageantes nous arrivent de toutes parts, et non-seulement des départements français, mais des pays étrangers: de la Belgique,

où nos amis ont fait, en 1846, une campagne si brillante; d'Espagne, où les efforts persévérants de M. Abreu et de madame de Viruez ont enfin porté des fruits; d'Allemagne, de Russie même. Et dans tous ces pays, ainsi que sous nos yeux, grandissent de jeunes talents qui ne tarderont pas à prendre leur place à côté des plus anciens serviteurs de la Cause, — ceux-ci combattant déjà dans les journaux qui leur sont ouverts, soit à Paris, soit en province, — ceux-là attendant que le signal et les munitions les plus indispensables pour se mettre au travail.

Un ami anonyme nous a envoyé deux actions de 500 fr. chacune sur la *Compagnie des gaz réunis*. Il applique à la propagation le revenu de ces actions, et nous charge de conserver les titres pour le montant être employé plus tard à la réalisation. C'est comprendre parfaitement le présent et l'avenir de l'École. Nous reviendrons dans le prochain *Bulletin* sur cette contribution en mode composé.

Un détail de notre budget.

Nous avons donné, au précédent *Bulletin*, page 16, 2^e col., le Budget approximatif des dépenses annuelles qu'il faut, en *extrême minimum*, demander à la Rente.

Nous le reproduisons ici :

A. — Gérance, direction, administration supérieure et rédaction, portant sur la <i>Démocratie</i> , la <i>Phalange</i> , le <i>Bulletin</i> , l' <i>Almanach</i> , la <i>Librairie</i> et tous les services.	39,000	fr.
B. — Bureaux, tenue des livres, caisse, abonnements, commis de librairie, service des recettes, garçons de bureaux, etc.	16,000	
C. — Local nouveau.	6,600	
D. — Composition (réduite) pour la <i>Démocratie</i> seule.	30,000	
E. — Composition et autres frais du <i>Bulletin Phalanstérien</i> , qui ne donne pas de recettes.	2,000	
F. — Frais de bureau, chauffage, éclairage, etc., et pertes.	9,000	
G. — Intérêts et escomptes.	5,000	
Total.	105,600	fr.

Nous ne rappellerons pas les réflexions importantes qui accompagnaient ce Budget; nous engageons nos amis à les relire attentivement (1). Pour satisfaire quelques curiosités, nous donnons le détail du chapitre A.

Les dépenses de ce chapitre sont celles qui concernent le personnel phalanstérien proprement dit. Nous avons expliqué que les rétributions de ce personnel avaient pour principe l'attribution d'un *minimum* correspondant aux besoins de la vie individuelle de chacun, déduit des ressources particulières et des charges. Elles ne sont donc point l'expression des services individuels, que la Cause n'est pas encore en état de rétribuer à leur valeur propre; elles correspondent aux nécessités de la vie de ses serviteurs réguliers et attachés.

Membres du Conseil de direction.

Gérance, Administration supérieure et Rédaction.

MM. Considerant, environ.	6,000	} 17,400
Cantagrel.	5,000	
Bureau.	2,400	
Doherty.	5,000	
Hennequin.	5,000	
Bourdon.	0	
Blanc.	0	
Leverdant.	0	
Daly.	0	
Franchot.	0	
Mme Vigoureux.	0	

(1) Nous ne saurions trop répéter la recommandation de faire collection du *Bulletin*. Ceux qui ont voulu connaître à fond nos affaires l'ont toujours pu, en tenant compte des publications dont elles ont, à toutes les époques, été l'objet de notre part; mais toutes les publications de ce genre, devant être à l'avenir concentrées dans le *Bulletin phalanstérien*, pour n'être pas au courant, il faudra absolument le vouloir. Dès aujourd'hui, et sans recourir à toutes les pièces antérieures, on peut être parfaitement édifié, au moyen du Manifeste, du Système des développements, de l'Appel du 7 février 1846 et du *Bulletin*, qui résument toutes nos affaires.

(1) Rappelons ici que, depuis le 1^{er} janvier de cette année, chaque bureau de poste délivre, moyennant un prélèvement de deux pour 100, des bons à vue pour chacun des autres bureaux.

Rédacteurs attachés à traitement fixe.

MM. Fleury	5,600	}	9,000
Weill	1,200		
Camus	600		
Barral	0		
Colin, environ	1,800		
Perreymond	1,800		
Total	26,400		
Restent, pour parfaire les 39,000 portés au Budget ci-dessus	12,600		

Cette dernière somme est destinée aux rédacteurs libres ou étrangers, payés d'après la nature et la quantité de leurs travaux.

Considérant qui, depuis 1840, époque du revers dont il est question ci-dessus (page 27), s'est vu obligé de puiser à la caisse sociale, et dont le prélèvement est le plus élevé, tient à ce qu'il soit donné décompte de sa dépense. Elle se divise ainsi :

Loyer	1,350
Ménage (quatre personnes, sa belle-mère, sa femme, une bonne et lui), environ	4,000
Le surplus en diverses dépenses obligatoires et de position, environ	650
Total, environ	6,000

Pour que Considérant puisse être logé au siège de nos affaires, ce qui est de toute nécessité, il devra ajouter à son loyer 650 fr.

Néanmoins, il a l'espoir d'être en état, d'ici à deux ou trois ans, d'abandonner en partie et peut-être en totalité ses appointements.

Fleury, dont la rétribution vient en seconde ligne, est marié.

Plans et moyens de propagation.

Voici une lettre que nous écrivit notre correspondant habituel de Blois. Nous la donnons non-seulement parce que notre ami Fromont est un des meilleurs, des plus intelligents et des plus actifs propagateurs que l'École compte dans ses rangs, mais parce que, en portant à la connaissance de tous nos amis la preuve de cette intelligence et de cette activité, elle pourra les mettre à même de marcher sur les traces de ce digne ami :

« Mes amis, je vous prie d'inscrire un nouveau renteur, M***, et ce ne sera pas le dernier, car nous avons pris un moyen d'accroître la Rente, en diminuant nos frais.

« Notre moyen consiste à avoir monté une bibliothèque phalanstérienne au prix de 5 centimes la séance ou 6 francs par an d'abonnement. Comme chacun y trouve économie de chauffage, éclairage et lecture, et que le prix est extrêmement minime, nous comptons déjà près de cinquante abonnés depuis cinq semaines.

« Parmi ces abonnés, les uns sont Phalanstériens, les autres Civilisés.

« Or, nous sommes convenus entre Phalanstériens que ceux qui préféreraient s'abonner à notre bibliothèque et quitter la *Démocratie pacifique* changeraient en Rente le prix de leur ancien abonnement.

« C'est ainsi que M*** ayant abandonné son quart d'abonnement à la *Démocratie pacifique*, a augmenté sa Rente de 12 francs par an. Le nouveau renteur est un ancien abonné de quinzaine qui agit dans le même esprit. Et nous en aurons bientôt trois ou quatre autres.

« Quant aux Civilisés, ils concourront aussi à accroître la Rente; car, aussitôt que notre bibliothèque réalisera des bénéfices, elle en affectera le plus possible à la Rente. Or bientôt nous aurons le chiffre désiré, car notre affaire ne nous coûtera guère plus de 400 francs par an, et pourtant nous offrons au public environ sept à huit cents volumes et au moins vingt publications et journaux.

« Un peu de complaisance de la part de tous nos amis de Blois a suffi pour monter ainsi la bibliothèque. Nous avons tous prêté les livres que nous avions en possession, et les différentes publications auxquelles nous étions abonnés individuellement; puis nous avons obtenu, tant d'un café que du rédacteur du *Courrier de Loir-et-Cher*, une dizaine de journaux du lendemain pour le prix modique de 50 francs par an; enfin nous avons pris un abonnement à la *Démocratie pacifique* et un autre à la *Semaine*, et à cette occasion je vous prie de garder bonne note du rédacteur du *Courrier de Loir-et-Cher*, qui met avec

nous une grande complaisance, nous permettant d'insérer dans son journal articles, annonces, entre-filets, etc.

« Quant au mobilier, chacun de nous a encore mis un peu de complaisance; l'un a prêté une pendule, l'autre des chaises, un troisième un poêle, d'autres leurs bras, etc... de sorte qu'avec au plus 40 francs de dépenses nous avons transformé une laide chambre en cabinet de lecture. Enfin, pour éviter les frais d'un gardien, nous remplissons à tour de rôle les fonctions de bibliothécaire, et nous montons chaque soir une véritable garde phalanstérienne. Voilà notre nouvelle opération, laquelle n'entraîne en rien nos séances, qui viennent de reprendre leur cours, et que nous avons portées au nombre de trois par semaine dans différents quartiers. Nous faisons aussi un cours de deuxième degré où se réunissent quelques amis zélés qui veulent s'éclairer complètement afin de faire eux-mêmes de la propagande.

« Nous avons établi un centre de propagande à Romorantin; j'espère que vous en aurez bientôt des nouvelles directement. »

Nous avons rapporté quelque part dans la *Démocratie pacifique* le procédé d'un phalanstérien commerçant qui ne concluait jamais un marché avec un civilisé sans stipuler qu'il paierait le paiement tantôt par un abonnement à l'un de nos organes de propagation, tantôt par des livres.

On nous citait dernièrement un officier de marine qui n'accepte une partie de jeu avec un civilisé qu'à la condition que voici : gagne-t-il, il accepte la demi-tasse; perd-il, il paie en livres phalanstériens.

Voyages et missions.

La *Démocratie pacifique* a donné des détails sur les derniers voyages de propagation de Considérant et d'Hennequin. — S. F. Bernard vient de faire, en Espagne, une première tentative sur laquelle nous attendons des détails.

En ce moment J. Duval fait une exposition à Cahors. Il se rendra ensuite à Périgueux et à Limoges.

Trois recommandations à nos amis.

1° Lorsqu'ils doivent faire un voyage, soit en France, soit à l'étranger, nous les engageons à nous faire part de leur itinéraire, afin que nous puissions les recommander dans les villes qu'ils doivent parcourir, et, par ce moyen, rendre agréables pour eux et fructueux pour la Cause les moments que leur laissera le soin de leurs affaires.

2° Lorsque des personnes non munies d'une lettre de recommandation se présentent sous le patronage de l'École, invoquant même des noms connus et en possession de la confiance des phalanstériens, on fera généralement bien de garder envers ces personnes une réserve prudente.

3° Lorsque nous expédions par diligence des paquets ou ballots, nous employons toujours les messageries générales Lafitte, Caillard et Cie, et cela pour plus d'unité dans le service et pour que, en cas de renseignements à demander, nos amis sachent que c'est toujours au bureau de ces messageries qu'ils doivent s'adresser. — Nous les prions pour les mêmes motifs, d'employer la même voie lorsqu'ils nous font des envois.

Annonces phalanstériennes.

Dans le deuxième numéro du *Bulletin phalanstérien*, nous avons annoncé que nous insérerions gratuitement, en les faisant précéder du signe **, les annonces commerciales ou autres que nous adresseraient les personnes connues par leur dévouement à la cause sociétaire. Nous avons tenu notre promesse pour toutes les annonces qu'on nous a envoyées; mais nous avons été un peu surpris de n'en pas recevoir un plus grand nombre, surtout des départements. Nous rappelons que les annonces phalanstériennes sont offertes à nos amis des départements aussi bien qu'à ceux de Paris.

AVIS. — M. Voluzan, courtier d'assurances, place Saint-Antoine, n° 7, se charge des assurances sur la vie ou contre l'incendie près de toutes les compagnies. M. Voluzan verse entre nos mains 50 p. 100 du montant de sa prime de courtier, sans préjudice, bien entendu, de sa cotisation personnelle à la Rente.

Que tous nos amis qui ont à passer une police d'assurance n'oublient pas de s'adresser à M. Voluzan.

ÉTAT DES LIBRAIRIES SOCIÉTAIRES LOCALES

AU 31 DÉCEMBRE 1846,

ET LEUR MOUVEMENT PENDANT LES MOIS DE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1846.

Nota. Sont marquées d'un astérisque les 15 villes où une librairie a été établie depuis le 31 août dernier.

VILLES.	DATES des PREMIÈRES DEMANDES.	DEMANDES		TOTAL			
		de septembre, octobre, novembre et décembre.		antérieures.		DES DEMANDES.	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
1. SAINT-ETIENNE.	Août 1845.	1,011	65	1,588	60	2,600	25
2. * BESANÇON.	Novembre <i>id.</i>	854	90	"	"	854	90
3. BRUXELLES.	<i>Id.</i>	436	75	1,094	95	1,531	70
4. * AMIENS.	Mai 1846.	390	"	"	"	390	"
5. DIJON.	Décembre 1845.	3 7	05	383	20	740	25
6. BLOIS.	Octobre <i>id.</i>	356	25	332	55	688	80
7. GENEVE.	Avril <i>id.</i>	332	"	289	45	621	45
8. LES BRENETS (Suisse).	Octobre <i>id.</i>	324	50	642	20	966	70
9. BREST.	Février <i>id.</i>	311	50	1,053	90	1,365	40
10. RIO-JANEIRO (Brésil).	Juillet 1846.	301	90	217	70	519	60
11. NANTES.	Avril 1845.	273	"	537	85	810	85
12. STRASBOURG.	Juillet <i>id.</i>	264	90	365	90	630	80
13. * LE HAVRE.	Octobre 1846.	253	80	"	"	253	80
14. ORLÉANS.	Septembre 1845.	241	05	723	95	968	"
15. LYON.	Avril <i>id.</i>	242	"	5,713	90	5,955	90
16. MARSEILLE.	<i>Id.</i>	240	65	670	05	910	70
17. * NEVERS.	Septembre 1846.	239	55	"	"	239	55
18. VALENCE.	Novembre 1845.	237	25	170	60	407	85
19. TOULOUSE.	Septembre <i>id.</i>	227	10	818	85	1,045	95
20. REIMS.	Octobre <i>id.</i>	200	"	1,153	20	1,385	85
21. CAHORS.	Novembre <i>id.</i>	185	05	216	50	906	10
22. COLMAR.	Août <i>id.</i>	179	90	187	50	1,333	10
23. CHALON-SUR-SAONE.	Avril <i>id.</i>	174	45	"	"	390	95
24. VALENCIENNES.	Août 1846.	163	05	458	55	350	55
25. * ROUEN.	Septembre <i>id.</i>	161	"	"	"	161	"
26. METZ.	Octobre 1845.	160	55	"	"	619	10
27. * MULHOUSE.	Septembre 1846.	142	"	92	75	142	"
28. * LAUSANNE (Suisse).	Octobre <i>id.</i>	140	"	"	"	140	"
29. LORIENT.	Juillet <i>id.</i>	122	70	1,341	60	215	45
30. * LIBOURNE.	Septembre <i>id.</i>	121	70	"	"	121	70
31. TOULON.	Avril 1845.	113	50	"	"	1,455	10
32. * BONE (Algérie).	Octobre 1846.	106	10	"	"	106	10
33. * BORDEAUX.	Septembre <i>id.</i>	100	05	77	60	100	05
34. * CHALONS-SUR-MARNE.	Novembre <i>id.</i>	99	35	"	"	99	35
35. MAMERS.	Juin <i>id.</i>	96	05	55	"	173	65
36. * LONDRES.	Novembre <i>id.</i>	91	40	360	70	91	40
37. RIOM.	Juin <i>id.</i>	71	20	"	"	126	20
38. ANGERS.	Janvier <i>id.</i>	69	60	136	05	430	30
39. * VIENNE.	Octobre <i>id.</i>	62	90	299	45	62	90
40. GISORS.	Février <i>id.</i>	60	"	230	50	196	05
41. CONSTANTINE (Algérie).	Juin 1845.	58	"	182	15	357	45
42. GANNAT.	Novembre <i>id.</i>	56	35	147	60	286	85
43. MONTPELLIER.	Avril <i>id.</i>	50	"	196	60	232	15
44. TOURS.	Octobre <i>id.</i>	50	"	223	35	197	60
45. ALGER.	<i>Id.</i>	50	"	520	85	246	60
46. GRENOBLE.	Avril <i>id.</i>	29	"	110	45	252	55
47. WISSEMBOURG.	Novembre <i>id.</i>	25	"	109	"	545	85
48. AMBERT.	Août 1846.	10	"	98	50	120	45
49. EBÉON, près Saint-Jean-d'Angely.	Juin <i>id.</i>	"	"	94	50	109	"
50. ISSOUDUN.	Juillet 1845.	"	"	365	55	98	50
51. TONNEINS.	Juin 1846.	"	"	601	90	94	50
52. LILLE.	<i>Id.</i>	"	"	166	"	366	35
53. POITIERS.	Avril 1845.	"	"	294	30	601	90
54. ORAN (Algérie).	Février 1846.	"	"	"	"	166	"
55. PORT-LOUIS (Ile-Maurice).	Juin <i>id.</i>	"	"	"	"	294	30
56. Saint-Quentin.	(Constituée en janv. 1847.)						
57. Clamecy.	(Envois de formation.)						
TOTAUX.		9,847	70	24,231	50	34,079	20

La Librairie sociétaire vient de mettre en vente, au prix de 50 centimes l'exemplaire (douze pour 4 francs), les *Amours au Phalanstère*, collection des articles d'Hennequin, qui ont paru dans la *Démocratie pacifique*. Cet opuscule est suivi du dialogue intitulé : *Les grands Hommes de l'Humanité*.

Nous mettons sous presse en ce moment la deuxième édition de *Paroles de Providence*, et le premier volume de *Destinée sociale*, épuisé depuis plus de six ans.

Nos amis apprendront avec plaisir que nous préparons

et que nous coterons à bas prix un livre qui contiendra l'exposition complète de la Théorie, et qui sera exclusivement composé d'extraits des œuvres, articles ou manuscrits de Fourier. Ce sera un ouvrage excellent à mettre entre les mains de ceux qui ne veulent étudier la doctrine phalanstérienne que dans les livres du Maître, et que rebutent cependant les six gros volumes qui forment la deuxième édition des œuvres de Fourier.

ENVOYÉ GRATUITEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX SOUSCRIPTIONS A LA RENTE DE L'ÉCOLE.

Rue de Beaune, 2.

INSTRUCTION GÉNÉRALE

[SUITE (1)]

SUR LA QUESTION DE LA RÉALISATION.

L'époque de la Réalisation approchant pour l'École sociétaire, il importe de compléter l'instruction générale du dernier *Bulletin*, en ce qui touche le mode de Réalisation.

Caractère de la première œuvre de Réalisation.

Abordons tout de suite le nœud du sujet, et pour cela, répondons à cette question : « Quelle est la mission de l'École sociétaire, qu'avons-nous à enseigner, à démontrer au monde? »

Nous avons à convaincre le monde qu'il est dans l'ordre naturel ou providentiel que l'Association soit substituée au morcellement, la convergence à la divergence, la richesse, la liberté, l'harmonie et le bonheur à tous les fléaux qui désolent l'humanité.

Sur quoi repose, en fait, la possibilité de cette transformation glorieuse? Sur la découverte de la loi de l'harmonie universelle, et sur l'application de cette loi aux rapports sociaux.

Quelle conviction avons-nous donc définitivement à donner au monde? Nous avons à lui donner, par un fait vivant, la conviction, que nous possédons nous-mêmes théoriquement aujourd'hui, de la réalité de cette grande découverte.

En quoi consiste la découverte sociale, le procédé d'ordre et de liberté, la loi d'harmonie pratique? Ce procédé, cette loi, ce n'est autre chose que la *loi sériaire*.

Personne ne doute de la supériorité de l'ordre et de la liberté sur le désordre et l'anarchie, de l'association et de l'harmonie sur la lutte, la division et la guerre. Ce dont le monde doute, ce dont il faut le convaincre, c'est qu'il existe un *PROCÉDÉ NATUREL* pour établir l'association, la convergence des forces humaines, et pour maintenir dans une population associée, le bon accord et l'harmonie par l'essor libre et régulier des penchants, des facultés et des caractères.

Le *Phalanstère* est le type élémentaire de l'Association générale : c'est ce type qu'il faut parvenir à réaliser.

Mais Fourier avait parfaitement compris qu'un Phalanstère de grande échelle n'est pas réalisable d'emblée, et comme d'un coup de baguette. Aussi s'est-il ingénié à trouver des réductions, des combinaisons d'*harmonie hongroise*.

Ces combinaisons présentaient toutes des difficultés considérables. On conçoit, en effet, combien d'obstacles, dans un Essai Sociétaire composé de personnes de tout âge, surgiraient des habitudes contractées par une population élevée dans le régime actuel. Toutes les natures sont faussées ; les vocations sont étouffées et les facultés natives remplacées par des dispositions factices, arbitraires, souvent par des vices devenus organiques.

Fourier a fait des calculs et des travaux énormes pour résoudre, avec ces données, les questions de transition ; mais il n'a ni écrit ni livré une ligne des calculs et des procédés intermédiaires, sans lesquels il considérerait tout essai sociétaire comme dévoué à une ruine certaine.

Heureusement, sur la fin de sa vie, aux prises avec les obstacles que le monde lui avait si longtemps suscités, une idée a lui dans son génie. Comme toutes les idées grandes, fécondes, capitales, cette idée est si simple, si naturelle, qu'on s'étonne qu'il ne l'ait pas conçue dès le début de ses recherches, et chacun croit pouvoir dire : *Je l'aurais bien trouvée!* Mais qui ne croirait aussi avoir été en état de dé-

duire l'attraction de la chute d'un corps quelconque? Les corps tombent vers la terre, donc une force les y attire. Il a pourtant fallu des siècles scientifiques et le génie d'un Newton pour faire ce raisonnement si simple.

Solution supérieure du problème de la transition.

Un Phalanstère intégral comprend une population de 1500 à 1800 personnes de tout âge. Cette population contient elle-même environ 400 enfants ou impubères. Or, grâce à l'unité de système et à la mobilité de l'enfance, la petite population forme un nombre de groupes et de séries à peu près égal à celui que présente la grande population.

Supposons existant un Phalanstère complet, et, sauf un centre administratif et un cadre de direction de l'enfance, faisons, par la pensée, abstraction de toute la grande population. Que reste-t-il? Il reste une petite société organisée absolument comme l'était la grande, sous le rapport des relations industrielles et majeures, — les seules qu'il puisse être question de modifier, — fonctionnant comme elle, présentant les mêmes phénomènes d'affiliation, de jeu et d'engrenage des groupes et des séries. Les proportions sont les mêmes, seulement elles sont plus petites : c'est une image réduite, une miniature; mais une miniature qui contient toutes les pièces de l'organisme industriel, qui représente tout le système des relations actives de la grande société.

Ce n'est pas tout. Qui ne sait que les forces vives, les impulsions de la nature, les puissances de l'individualité, résistent chez l'homme avec une grande énergie à la pression des conditions extérieures, jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, et même un peu au delà? Ce n'est qu'après la puberté, quand l'adolescent est entré dans le monde, quand il y a fonctionné quelques années, que les *illusions* de la jeunesse se fanent et tombent, c'est-à-dire que la nature est vaincue, que l'homme, déformé, gâté, faussé, perd ses énergies primitives et contracte des habitudes décisives.

Si, comme nous n'en saurions douter, le *régime sériaire* est le système même de la nature, le milieu préétabli pour le libre et heureux développement des convenances caractérielles et passionnelles ; évidemment, les enfants sont aujourd'hui *les seuls êtres* aptes à se développer spontanément et immédiatement dans les conditions du régime sériaire. Ils sont en telle affinité avec les conditions de ce régime, que vous les voyez, pour peu qu'il soient en nombre et en liberté, réaliser, d'instinct, ces conditions. Qu'est-ce que les jeux qu'organise si promptement une troupe d'enfants libres, d'écoliers réunis tous les jours dans une promenade, dans les rues, dans une cour, sur une place, sinon des *groupes* et des *séries* où ces enfants développent, approximativement et sans art il est vrai, les *accords*, les *discords* et les *variations* d'exercice qui sont les éléments fondamentaux du mécanisme sériaire?

Non-seulement les enfants se trouveront merveilleusement à l'aise dans une organisation sériaire, mais encore, tant ils y sont prédisposés, tant sont énergiques les instincts qui les y poussent, ces instincts seront des guides extrêmement précieux dans la construction successive des pièces de cette organisation.

Il ne faut pas croire que parce que nous répondons victorieusement à toutes les objections lancées contre la *théorie*, la *pratique* d'un mécanisme aussi neuf, aussi compliqué, exigeant un aussi grand nombre de pièces qui doivent s'ajuster et jouer librement, spontanément et sans frottement ni chocs, soit chose à traiter légèrement, qu'il n'y ait qu'à se mettre à l'œuvre pour réussir. Ce serait folie que de ne pas prévoir beaucoup de difficultés d'exécution, et de croire qu'on arrivera au terme, même avec des enfants, même après avoir prévu tout ce que l'on aura pu prévoir, sans de nombreux tâtonnements. Or, la plus importante de

(1) Voir le *Bulletin* précédent.

toutes les prévisions est celle du choix des sujets, et elle se pose ainsi :

Comparaison des sujets.

Pour faire l'essai d'un mécanisme nouveau, très composé, et dans l'expérimentation duquel il n'est pas permis d'échouer, faut-il choisir des pièces faciles à manier et douées de la merveilleuse propriété de se porter d'elles-mêmes à leurs places, ou bien des pièces très lourdes, très dures, et qui résisteraient à prendre la place qu'elles doivent occuper ? Pour construire et réaliser le premier type du système sérieux, faut-il réunir des êtres dont les attractions natives sont des révélations permanentes des conditions intimes de la constitution du système sérieux, ou des êtres dont les habitudes, les préventions et les prétentions sont en opposition et en contradiction avec elles ?

Poser une pareille question, c'est la résoudre ; il n'y a pas à hésiter sur la solution.

Le motif déduit est tellement fort et si décisif, que nous pourrions nous y borner ; mais il n'est pas le seul qui impose le choix de l'enfance dans le premier essai du système sérieux.

L'enfance, en effet, est essentiellement gouvernable : avec elle on est assuré du bon ordre pendant toute la durée des tâtonnements, des essais, des remaniements que l'on aura forcément à faire subir aux diverses pièces du mécanisme. Les enfants ne s'apercevront même pas de tous ces tâtonnements. Il n'y a aucun inconvénient à en appeler constamment à leur spontanéité, dont l'essor n'offre aucun danger sérieux.

Une population virile présente de tout autres conditions. Les frottements, les chocs prennent tout de suite dans cette population des caractères graves. La plus grande partie de la force directrice, au lieu de s'employer en études d'organisation et de voies d'attraction, devrait s'user à tendre les ressorts d'une discipline d'autant plus difficile à maintenir que l'on voudrait donner plus de mobilité au jeu des rouages pour les essayer. Dans une grande manufacture, la discipline est facile : chaque homme y joue du matin au soir le rôle d'un piston ou d'une manivelle. Attaché à une fonction parfaitement déterminée, il n'a qu'un mouvement à faire : s'il le fait mal, on le renvoie. Une manufacture n'est pas une société, c'est une collection de machines très simples qui viennent fonctionner douze ou quinze heures les unes à côté des autres, et qui n'ont entre elles aucune solidarité sociale. Un Phalanstère est une société où chacun est en solidarité avec tous : si le trouble s'introduit dans les relations, la machine est disloquée. Or, la loi d'ordre et d'harmonie est la loi sérieuse : tant que cette loi ne fonctionne pas dans ses véritables conditions, il est certain que les causes de froissement et de désordre sont très nombreuses dans la masse. Mais, par la nature même des choses, tant que dureront les temps de la transition, la loi sérieuse, c'est-à-dire le moyen d'ordre et d'harmonie, n'étant pas réalisée dans l'association, l'association se trouvera aux prises avec des difficultés de gouvernement, d'ordre et de discipline — très considérables si la population est d'âge viril, — nulles ou insensibles si la population est impubère.

Aux difficultés de la construction successive des pièces du mécanisme sérieux s'ajoutent donc, dans le premier cas, les obstacles très graves présentés par le caractère de la population virile. Ces difficultés, dans le second cas, sont réduites de toute la facilité du maniement d'une population impubère, et, en outre, des tendances instinctives de cette population vers les conditions qu'il s'agit de réaliser.

Pour quiconque voudra réfléchir sur ces données élémentaires du problème, il est évident que si l'École, dont la mission consiste à organiser pratiquement le Mécanisme Sérieux, voulait se créer à plaisir 89 pour 100 de mauvaises chances dans son expérimentation, elle devrait se proposer d'agir sur des hommes faits au lieu de choisir des enfants.

Caractère général de toute innovation pratique.

L'École est exactement dans la position d'un homme qui aurait inventé le mécanisme à vapeur et qui voudrait en

faire l'expérience. Cet homme devrait-il tenter d'exécuter d'abord une grande machine de 100 chevaux de force, ou bien une machine d'atelier, un modèle de la force de 4 à 5 chevaux ? Dans le premier cas, la conception générale étant supposée excellente, il serait assuré d'échouer : les moindres fautes, les moindres imperfections, toujours si nombreuses dans les réalisations nouvelles, seraient pour lui des obstacles invincibles. Dans le second cas, rien de plus facile, à l'aide de l'expérience et avec des capitaux suffisants, que de remanier les pièces, changer les organes, et arriver par le tâtonnement pratique à un jeu parfait.

Or, dès que les conditions et les proportions de la petite machine sont amenées à perfection, la preuve expérimentale de la conception est faite, la démonstration de sa loi est donnée, et si la machine est de nature à produire des avantages considérables, son avenir est assuré ; car il devient facile, une fois son jeu et les relations de ses organes bien étudiés, bien vérifiés et connus, d'en construire d'autres, de telles forces et dimensions qu'il est nécessaire pour les besoins auxquels elles doivent s'appliquer.

Encore une fois, quelle démonstration avons-nous à faire devant le monde ? Le monde nous conteste-t-il les puissantes propriétés économiques et productives de l'association ? Nullement. Tous ceux qui ont fait de la Propagation, qui ont exposé la Théorie devant des masses, savent à quoi s'en tenir à cet égard. Quand ils décrivent les immenses avantages matériels de l'association, tous les esprits reconnaissent à l'envi la vérité des déductions et des calculs ; quand ils entrent dans le jeu de l'organisation du travail, qu'ils font valoir l'utile et fécond emploi des facultés, des goûts, des natures diverses, tout le monde tombe encore avec eux d'accord de l'incalculable supériorité de la combinaison unitaire sur le morcellement. En un mot, les masses sont très facilement amenées à s'écrier : « Si ce régime était réalisable, si tous les rouages administratifs et organiques pouvaient jouer comme la théorie l'indique, si les groupes et les séries s'engrènaient, rivalisaient et s'unitarisait comme elle le suppose, en un mot, si la loi sérieuse fonctionnait comme loi de développement des vocations, des facultés et des caractères, d'attrait industriel, d'ordre et d'harmonie, le problème de la destinée humaine serait magnifiquement résolu ! » Mais, à l'exception des natures prédisposées à voir par les yeux de l'intelligence, chacun demande à voir par les yeux du corps la pratique de ce régime sérieux qui seul rend possibles toutes les merveilles de l'association et de l'harmonie. Et ce qu'il y a de bien remarquable encore, c'est que, prononçant ainsi le jugement de la civilisation, vous les entendez s'écrier eux-mêmes : « Avec des populations civilisées, vous ne viendrez jamais à bout de l'organisation d'un noyau sociétaire ; il vous faut des générations nouvelles. » Et quant on termine en leur expliquant que c'est effectivement avec des enfants que doit se faire la transition, l'initiation pratique, le premier essai du système sérieux, alors la masse entière s'ouvre à l'espoir, et le fantôme de l'impossibilité disparaît comme par enchantement : l'introduction du régime sérieux ne se présente plus que comme une question de temps.

Le régime sérieux ! toute la découverte pratique de Fourier est là. C'est la loi de la Destinée, la loi de Dieu, le procédé d'ordre et de liberté, d'éclosion des vocations, des facultés et des caractères. Apprenons à connaître pratiquement nous-mêmes et à manier cette loi divine, restée jusqu'ici à l'état spéculatif ; sachons comment s'organiser, s'engrèner et jouer unitairement les groupes et les séries qui forment le Mécanisme d'une Phalange, et quand nous pourrions montrer, dans sa réalité, dans son éclat, et fort de son charme tout-puissant, ce mécanisme admirable ; quand il ne sera plus, pour le monde et pour nous-mêmes, une Théorie spéculative, mais un Fait réalisé, palpable, vivant, alors le monde émerveillé comprendra comme nous qu'une grande tâche a été accomplie, qu'une grande découverte a été produite, et que des temps nouveaux vont commencer sur la terre. L'idée de la Destinée humaine apparaîtra aux populations dans toute sa gloire.

La construction du Mécanisme sérieux et la production

de ses conséquences pratiques, — éclosion des vocations, — emploi utile des caractères tels que Dieu les donne, — travail attrayant, — jeu contrasté rivalisé et engrené des corporations, — organisation des travaux variés et possibilité d'une succession régulière des séances, — organisation d'une comptabilité générale et hiérarchisée pour les individus, les groupes et les séries, — libre établissement des grades, distinctions, titres, et de tous les genres de supériorités et infériorités relatives, de tous les éléments d'une répartition satisfaisante pour tous, — absorption des rivalités individuelles dans les intérêts corporatifs, et des rivalités corporatives par les migrations individuelles dans les corporations diverses : — tels sont les résultats que nous avons à produire pour être en état de montrer au monde l'instrument de la glorieuse transformation sociale à laquelle nous le convions.

Or cette organisation, nous sommes bien assurés, en commençant avec tous les moyens nécessaires, d'arriver à la constituer, si nous agissons sur des enfants, si nous nous aidons avec intelligence de leurs instincts natifs, et si nous marchons avec mesure et prudence. Loïn de se montrer rebelle, une population impubère nous secondera, nous aidera, nous éclairera dans la constitution de ce mécanisme si simple dans sa loi, si composé dans ses éléments pratiques.

Si un Phalanstère d'enfants n'était pas jugé capable, aux yeux de certains esprits, de faire démonstration et de résoudre victorieusement la question pratique devant le monde, du moins aurait-il fait connaître d'une manière positive toutes les pièces de la machine, toutes les proportions et les relations de ses organes et de son administration. Passer de la petite échelle à la grande, soit par extension progressive du noyau lui-même, qui contiendra, de fondation déjà, 110 grandes personnes, soit par voie d'imitation sur proportions plus grandes, mais toujours par essais successifs, deviendrait une chose désormais facile. Si *tout le monde* ne se rendait pas à la première preuve pratique, à l'expérience de la *Phalange* miniature, il est bien certain que par légions du moins les convictions et les enthousiasmes se produiraient et apporteraient immédiatement les moyens d'entreprendre non pas une, mais, si on le voulait, cent Réalisations de grande échelle.

Caractère et autorité de l'expérience du Régime sérieux.

Mais quelle erreur et quel manque de foi à la puissance souveraine de la *loi sérieuse réalisée* que cette pensée timide ! quelle faiblesse que cette crainte ! La *loi sérieuse réalisée*, c'est la *loi de Dieu vivante*, c'est *Dieu visible et descendu dans l'humanité*. On croit à cela ou l'on n'y croit pas. Si l'on n'y croit pas, on n'est phalanstérien qu'à demi, ou au quart, ou bien on ne l'est pas du tout. Que le monde extérieur, avant d'avoir vu et touché, n'ait pas foi à la force, à l'invincible autorité, au charme tout-puissant qu'exercera une Organisation Sérieuse réalisée dans l'harmonie de toutes ses pièces, c'est très naturel. Le phalanstérien, lui, sait que ce n'est pas la force matérielle, la dimension physique de la machine, mais la machine elle-même, son organisme, ses rouages, son jeu industriel et passionnel qui frapperont et entraîneront les esprits et les cœurs. Si le concert est magnifique, qu'importe que les instruments soient tenus par des enfants ? que disons-nous ? la puissance de charme et d'attrait du concert sera quadruplée, décuplée de tout le tendre intérêt qu'inspire l'enfance ; et d'ailleurs, l'esprit logique et philosophique le plus positif non-seulement sera emporté par la séduction de l'attrait, mais il sera bien forcé de conclure encore que la loi sérieuse est bien véritablement la *loi naturelle*, que le régime sérieux est bien véritablement le milieu social convenant scientifiquement et mathématiquement à l'homme tel que Dieu le fait, puisque les harmonies qui éclateront dans une organisation dont l'enfance sera la base résulteront de l'essor spontané des facultés de l'homme, prises le plus près de l'origine même de leur développement.

Voici quatre cents enfants, c'est-à-dire quatre cents produits directs de la nature. Ces enfants, une fois le régime des groupes et des séries organisé et engrené, sont libres, et le libre essor de leurs vocations, de leurs facultés, de leurs

caractères, produisent des merveilles d'ordre, de travail, d'épanouissement, de ralliement et d'harmonie sociale. La valeur de tous les titres naturels éclate dans tous les accords du concert. Tous ces êtres humains s'élançant dans la voie de leurs destinées spéciales en suivant l'impulsion spontanée de leurs diverses attractions natives, et forment une ravissante unité collective ; c'est l'explosion lumineuse de la Destinée. Les deux grandes formules de la vie :

La Série distribue les Harmonies ;

Les Attractions sont proportionnelles aux Destinées ;

apparaissent au front du Phalanstère de l'Enfance, et, de toute la gloire de la Vérité, vue face à face, rayonnent sur les populations qu'elles ravissent, sur les ténèbres du vieux monde, qu'elles percent de leurs feux et font à jamais disparaître...

Tels sont à nos yeux le caractère, le rôle et la mission décisive d'une Réalisation établie dans les conditions vraies, complètes et pures de la Théorie sérieuse, et cette Réalisation vraie, complète et pure ne peut être établie aujourd'hui et d'abord que sur l'Enfance et avec l'enfance.

Mission sociale de l'Enfance.

Et telle était, dans le développement providentiel de l'humanité, la tâche glorieuse réservée à l'Enfance. C'était la tâche de l'homme fait de déterminer les conditions scientifiques de l'Harmonie, d'en propager la connaissance, d'en provoquer l'essai, d'en préparer et d'en diriger les conditions matérielles et organiques. A l'Enfance, cette Réserve intacte de l'humanité, renouvelée sans cesse à la source primitive et sacrée de la nature ; à l'Enfance il appartenait d'entrer la première au sanctuaire... Elle seule reste toujours pure et prête pour l'initiation ; c'est elle qui doit monter à l'autel, ouvrir le tabernacle, et y prendre, de ses mains bénies, l'encensoir, les vases et les ustensiles consacrés.

Au début de sa grande et lumineuse carrière de découvertes incessantes, Fourier a écrit (*Théorie des quatre mouvements*), en parlant de la rupture forcée de l'harmonie primitive, ces paroles mémorables, qui sont le commencement de la révélation que lui fit son génie du rôle de l'Enfance dans les grandes transitions sociales : « Les enfants furent les derniers appuis de cet ordre (Édenisme) : les enfants couvraient la retraite politique ; ils se maintinrent longtemps encore en harmonie, lorsque les pères étaient déjà tombés en discorde. » Plus tard, au milieu de sa vie, alors que son esprit s'énonçait en formules didactiques, il disait d'une manière générale, en parlant des phénomènes de charme passionnel et des mouvements initiaux de la Réalisation, que « l'entraînement s'établissait des enfants aux femmes, et des femmes aux hommes. » Enfin, sur la fin de sa carrière, l'idée de la démonstration de la loi sérieuse et de tous ses caractères d'activité harmonique, par la *Phalange de l'Enfance*, se présenta nettement à son génie comme la solution normale du problème de la transition. Dès qu'il eut découvert et saisi cette voie de transition (1835), il s'y attacha exclusivement, et l'École n'a pas, depuis, cessé un instant de faire, de la création d'une Phalange de l'Enfance, son objet pratique, son but de réalisation.

Subordination absolue du but industriel et économique.

Il faut le comprendre une fois bien nettement, afin de ne pas perdre à ce sujet les forces de l'École dans des tiraillements dangereux, qui pourraient la compromettre complètement sur le terrain de l'action pratique, et la paralyser dans le domaine spéculatif de la Propagation elle-même : l'acte de Réalisation que l'École doit se proposer pour but de ses efforts unitaires ne saurait, en aucune façon, avoir le caractère d'une *entreprise industrielle*. Il ne peut être qu'une *expérience sociale*. Ce n'est pas une création de produits que nous devons avoir en vue dans cette œuvre première, mais la constitution d'une *méthode*, l'exécution d'un *procédé*. Encore une fois, nous avons un *mécanisme nouveau* à expérimenter ; or, les premiers modèles d'une machine nouvelle, même de celles appelées à fonctionner le plus économiquement, ne

sont point faits en vue de leur propre produit économique ; ils ne sont pas destinés à donner, par la comparaison de ce qu'ils ont coûté avec ce qu'ils peuvent rendre, la mesure de leur valeur. A ce compte, toutes les inventions auraient été détestables. Les premiers modèles sont faits pour permettre de se rendre compte pratiquement de l'invention, de déterminer pratiquement les lois de sa construction, d'étudier le jeu de toutes les pièces et de tous les organes, d'en mesurer la force quand elle est arrivée à perfection, et enfin, comme la langue l'indique elle-même, de servir de modèles pour construire, ensuite, des machines d'usage économique.

Croît-on que la première machine à vapeur, la première locomotive, la première réalisation du plus excellent mécanisme ait rapporté, par son usage propre et direct, l'intérêt seulement des fonds nécessaires à son exécution ? Nullement : cela ne s'est jamais vu.

La première réalisation d'un mécanisme n'est donc jamais, en elle-même, une affaire ; c'est une expérience, et il n'en saurait être autrement du premier Essai du mécanisme sociétaire. Si ce premier Essai parvient à être directement productif par lui-même, tant mieux ; mais il serait de la plus haute imprudence de prétendre réaliser cette condition, et d'en faire le but de l'opération. Ce serait substituer l'accessoire au principal ; ce serait subordonner la question expérimentale de la création du mécanisme nouveau, qui est tout, à la question économique qui, dès le début, entraverait tout par ses exigences, et qui n'est qu'un des problèmes matériels que le mécanisme, une fois réalisé, doit ultérieurement résoudre.

Les économies de l'association sont certaines ; mais l'association est-elle possible ? voilà la question. L'association n'est possible (sans coercition et discipline) que par le Mécanisme sériaire ; il faut donc établir et expérimenter le Mécanisme sériaire. Mais la première expérience, le premier établissement ne sera-t-il pas, relativement, beaucoup plus coûteux que les simples copies qui en seront faites, ultérieurement, quand la première machine aura atteint sa perfection, résolu le problème pratique, emporté la conviction, entraîné les esprits, et attiré à l'application toutes les formes sociales ? Cela ne saurait être douteux.

Que tout malentendu, que toute ambiguïté cesse donc à cet égard. Le premier Phalanstère sera et ne pourra être que la construction d'un modèle. Si nous faisons de grands calculs d'économies sociétaires, si nous présentons ces économies comme devant être accomplies dans le premier Phalanstère, si nous en tirons la conséquence que le premier Phalanstère doit et peut être présenté aux capitaux comme un bon placement, nous nous tromperions ou nous tromperions le public, et, dans tous les cas, le public ne nous croirait pas, parce que l'expérience et le bon sens le plus vulgaire lui apprennent que les premières réalisations des conceptions destinées aux plus grands succès ultérieurs elles-mêmes sont toujours des expériences, des expériences dispendieuses ; qu'il y a, pour toute conception qui doit se réaliser, une période d'enfantement, d'allaitement et d'éducation ; et que l'enfantement, l'allaitement et l'éducation d'un organisme quelconque sont des faits coûteux, exigeant des avances, des ressources, des dépenses de force proportionnées à la grandeur de la conception elle-même.

Ceux qui seraient disposés à se faire trop facilement illusion sur les économies sociétaires et sur le rendement des capitaux placés dans un premier Phalanstère, peuvent reconnaître facilement leur erreur à ce sujet. Ils n'ont qu'à se mettre en présence de la réalité, et méditer un peu sur des faits bien simples que nous nous contenterons d'indiquer.

La première condition nécessaire au succès de notre œuvre de Réalisation est tirée du premier foyer d'attraction, le luxe. La vie des travailleurs doit s'élever à un degré de confort en vêtements, logement, nourriture, matériel industriel et plaisirs, qui ne saurait se comparer que par voie de contraste au régime des travailleurs civilisés. Ce confort de la vie et ce luxe industriel sont des conditions de toute rigueur dans l'expérience et la construction du 1^{er} Essai sériaire, et devront y être même beaucoup plus développés

qu'il ne sera nécessaire dans les réalisations ultérieures, lorsque le problème pratique sera résolu, et que l'on n'aura plus à tâtonner dans la constitution des deux autres foyers d'attraction, c'est-à-dire dans l'organisation des groupes et des séries. Le premier Phalanstère produira donc à des conditions beaucoup plus onéreuses que la civilisation. Le blé civilisé est produit par des travailleurs en haillons, qui habitent des masures ou des huttes, qui vivent d'eau, de pommes de terre, de mauvais pain noir. Il en est de même des autres produits agricoles ou industriels. Or, c'est avec ces producteurs, qui ne dépensent presque rien, que le premier Phalanstère sera en concurrence. Eh bien ! il n'y a aucune espèce de doute pour quiconque y voudra réfléchir un peu sérieusement, que ce ne sera pas du premier coup, mais seulement quand la machine aura atteint un haut point de perfection, et quand on pourra fonder des communes sociétaires avec pleine connaissance de l'organisme pratique, sans avoir à passer par les tâtonnements, les écoles et les dépenses d'expérimentation, c'est seulement alors que les établissements phalanstériens pourront devenir des opérations économiques. — Le caractère de la première création phalanstérienne est donc exclusivement celui d'une Expérience scientifique et d'une Oeuvre sociale. On ne peut pas songer à lui en donner d'autre.

Pour mieux établir ce caractère, pour qu'aucune équivoque ne puisse rester dans les esprits, procédons par voie de comparaison avec une affaire d'une autre nature, mais qui a pourtant un intérêt sérieux pour l'École.

L'Union agricole du Sig.

L'Union du Sig est une entreprise et une œuvre de colonisation, conçue par un phalanstérien, devant à des phalanstériens ses premiers développements et sa constitution : l'entreprise de colonisation empruntera sans doute aux idées sociétaires tout ce qui pourra lui apporter secours. Mais l'Union du Sig ne se pose point en Phalanstère d'essai. Ce n'est point l'expérimentation du régime sériaire qui en est l'objet ; son objet est le défrichement et la culture d'une terre très fertile, gratuitement concédée pour une œuvre de colonisation. C'est une opération industrielle et financière, qui emprunte à la Théorie le principe économique de l'association, mais qui ne s'engage nullement à expérimenter le principe organique, à appliquer le mécanisme sériaire dans un temps donné quelconque. Si l'entreprise agricole réussit, s'affermir, se développe, et qu'avec le temps il soit possible d'en perfectionner et d'en raffiner l'organisation intérieure, on ne négligera sans doute rien pour le faire ; si, avec le temps, on trouve avantages et facilités à se rapprocher de plus en plus du mécanisme phalanstérien, l'Union du Sig s'empressera sans doute de profiter de ces facilités et de ces avantages ; mais, encore une fois, la construction et l'expérimentation du procédé sériaire, c'est-à-dire l'organisation phalanstérienne proprement dite, n'est nullement l'objet pour lequel la société du Sig s'est constituée et a appelé des capitaux. Son véritable caractère est celui d'une grande ferme garantiste de premier degré. Si elle peut un jour devenir plus et mieux, elle deviendra plus et mieux, mais elle n'y est engagée ni par sa constitution, ni par sa nature.

L'œuvre de Réalisation au nom de laquelle l'École accumule ses forces et qu'il est obligatoire pour elle de produire, est tout autre. L'École, dans cette œuvre directe, doit se proposer la vérification organique du système sériaire et de ses propriétés d'éclosion des vocations, d'emploi des facultés et des caractères, c.-à-d. la démonstration pratique de la loi d'Attraction et de toutes ses harmonies. Ici l'expérience du mécanisme, la vérification de la méthode sériaire est tout, et doit être l'objet même de la société de Réalisation ; là, les idées théoriques ne se présentent que comme des moyens purement facultatifs et nullement obligatoires.

Il résulte de ce parallèle, que, dans l'opération du Sig, tout doit être fait en vue du succès agricole et matériel de l'entreprise ; que dans l'œuvre directe de l'École, au contraire, tout doit être fait en vue de la constitution du régime sériaire, du succès de l'expérience organique et de

l'effet à produire sur les esprits que la Réalisation doit édicter, illuminer et entraîner.

Comprenons donc bien, une fois pour toutes, que si nous nous proposons une *expérience sociale*, cette expérience ne peut pas être présentée comme une *opération économique*, parce qu'il est de la nature de toute expérience, même de celles qui réalisent et mettent dans le domaine de l'humanité les instruments, les mécanismes et les procédés les plus économiques, d'être, en elles-mêmes, des affaires coûteuses.

Nature des bénéfices financiers spéciaux à la première Réalisation.

Est-ce à dire que les fonds au moyen desquels sera exécuté l'Essai sociétaire tel que nous le concevons, doivent être considérés comme nécessairement perdus, que cet essai ne puisse avoir aucune valeur financière ? Nous ne le pensons pas du tout, nous croyons même qu'il est de nature à rapporter d'autant plus, qu'on aura moins poursuivi, dans sa conception et son organisation, le but économique.

Expliquons-nous en deux mots.

Si l'on se propose un but économique, un gain par la production agricole et manufacturière, avons-nous dit, la question de mécanisme et d'expérimentation sociale est compromise ou n'est plus qu'un accessoire. L'École ne peut pas et ne doit pas se placer dans ces conditions. Elle ne peut donc pas présenter des calculs basés sur un bas prix de revient des produits de son Essai, et dire aux capitaux : « Venez à nous, industriellement l'affaire est bonne. » Il lui faut donc des capitaux de dévouement, de conviction, d'expérience. Toutefois, en créant une série d'actions ayant première hypothèque sur toutes les valeurs mobilières et immobilières de la Société, et garanties en tout état de cause, ou pourra diminuer, dans une proportion assez considérable, la souscription de pur dévouement ; mais ceci est une simple facilitation de l'affaire, qui ne lui ôte en aucune façon son caractère.

Ainsi comprise, l'affaire réussira comme œuvre d'École, comme œuvre sociale. Ce ne sera point une grande ferme sociétaire, une entreprise agricole et économique, dont le succès, en le supposant, n'aurait encore qu'un très médiocre effet sur les esprits ; ce sera un Phalanstère miniature dans tout l'éclat de son luxe, de son organisme vivant, de ses ravissants effets harmoniques, un Phalanstère rayonnant de toute la magie de la loi d'Attraction réalisée dans sa pureté, sa puissance et sa gloire.

Où bien nous échouerons, ou bien l'on n'aura rien vu encore sur la terre qui approche de ce que nous aurons fait.

Les plus beaux spectacles des civilisés, leurs grands théâtres, leur histoire, leurs romans, rien chez eux, dans leur poésie elle-même, rien dans le présent, rien dans le passé, n'aura jamais excité un intérêt, une curiosité, une séduction et un enthousiasme pareils. Le problème social sera résolu, le grand coup décisif frappé, le branle irrésistiblement donné. Voilà comment nous comprenons l'œuvre de l'École. Or si l'on veut redescendre à la question financière, on n'aura pas de peine à comprendre, qu'en l'état, il ne sera pas difficile de tirer, ne fût-ce que de l'affluence des visiteurs, un tribut bien supérieur à celui que le blé et les légumes d'aucun Phalanstère ne sauraient de longtemps produire.

Ainsi donc, ce n'est pas au nom d'un intérêt financier, ce n'est pas comme une œuvre industrielle et économique que nous devons proposer notre Réalisation, mais comme une expérience sociale, l'expérience de la combinaison sérieuse établie en toute pureté, dans ses conditions de luxe industriel et d'organisation attrayante. — Et c'est précisément en établissant dans ces conditions, en *subordonnant* tout à fait le point de vue financier et le but économique, aux conditions d'expérience et d'attrait, c'est précisément en agissant ainsi que nous ferons non-seulement un acte social décisif, mais encore, quoique tout à fait subsidiairement, la meilleure opération au point de vue financier.

Nous ne disons donc pas : les fonds appliqués à notre Phalanstère d'essai seront perdus. Loin de là, nous espérons

qu'ils seront très productifs ; mais nous disons qu'à part les capitaux de la série privilégiée ou de l'emprunt hypothécaire de premier degré, les fonds de la Réalisation doivent être demandés par l'École pour une *expérience sociale* et non pour une *entreprise économique*. Si les fonds produisent beaucoup, ce sera tant mieux ; mais ce n'est pas au nom de ce qu'ils pourront produire que nous les demanderons, que nous devons, que nous pouvons les demander ; c'est au dévouement, aux convictions, au noble désir de contribuer à une grande œuvre sociale, et à nul autre sentiment. Voilà ce que nous ne nous laisserons pas de redire.

En résumé, pour arriver le plus promptement possible à la métamorphose de la Civilisation en Harmonie, il faut construire, expérimenter et produire le plus rapidement possible, non pas tel ou tel type transitoire, disciplinaire et plus ou moins grossier d'Association, mais la méthode naturelle, le procédé scientifique, le *vrai type organique* de l'harmonie, le MÉCANISME SÉRIAIRE.

Et pour arriver le plus promptement possible à une Phalange intégrale de 400 à 500 familles, en supposant, ce que nous nions très catégoriquement, qu'une Phalange de l'Enfance, complètement organisée, ne suffise point à déterminer l'impulsion générale ; — pour arriver, disons-nous, le plus promptement possible, à un Phalanstère intégral, c'est par l'organisation sérieuse de l'enfance qu'il faut *débiter*, car, en tout état de cause, d'une Phalange de l'Enfance, complètement organisée, bien étudiée et pleinement réussie, on passera très facilement et très rapidement à une Phalange intégrale.

Voie indirecte.

Ce qui précède suffit amplement pour édifier tous les amis sincères de la Cause sur les raisons puissantes qui ont commandé le choix de l'Enfance dans la première Expérimentation du Régime sériaire. Le but est depuis longtemps arrêté, déterminé, et plus nous avons médité, plus nous avons acquis d'expérience, plus nous nous sommes félicités que l'École ait été lancée par Fourier dans cette voie que nous n'avons jamais abandonnée, que nous n'abandonnerons pas, que nous ne pouvons pas mettre en question. On nous offrirait trente millions pour organiser un Phalanstère intégral, à la condition d'associer directement et d'emblée des familles, ou cinq à six millions en nous laissant libres de commencer par l'organisation de l'Enfance, que nous n'hésiterions pas un seul instant, bien sûrs que nous serions, en choisissant la seconde voie, d'arriver *beaucoup plus vite et sans danger d'échouer*, à la transformation générale de la société.

Au reste, ceux qui refuseraient obstinément de se rallier à la voie directe de l'École et que nos raisons n'auraient pas convaincus, ceux-là, s'il en est, peuvent encore rendre à l'École un service qui, quoique indirect, est loin d'être sans valeur. *L'Union du Sig* est le plus beau champ d'opération que l'on puisse désirer pour une œuvre de transition : trois mille hectares de terres d'une fertilité prodigieuse, arrosées en partie par une dérivation du Sig, trois mille hectares d'excellentes terres qui ne coûtent rien, dont la concession est même accompagnée d'une subvention du gouvernement en argent ; la sanction du principe sociétaire dans l'acte même de la concession ; la disposition du directeur et des fondateurs à appliquer, autant que faire se pourra, les procédés phalanstériens au développement de la colonie ; la faculté enfin d'attirer les capitaux civilisés à une pareille affaire, et son caractère d'*indépendance théorique* qui ne compromet pas la Doctrine et l'École dans un insuccès : toutes ces conditions font évidemment, de cette œuvre, le débouché naturel de tous les secours qui ne voudraient pas se réserver pour l'Essai direct du mécanisme, directement entrepris par l'École. Tel serait même, pour la Doctrine et l'École, l'heureux effet du succès de l'opération engagée sur la terre d'Afrique, que ceux qui ont le plus foi dans l'œuvre directe et qui réservent pour elle leurs forces disponibles, ne doivent rien négliger pour appuyer cette opération et lui procurer les secours extérieurs qui pourraient y être diri-

gés en tant qu'affaire d'agriculture et de colonisation (1).

Voie directe.

Quant à la première expérience directe du régime sériaire, nous la faisons reposer dans l'organisation d'une Phalange composée de 400 enfants et d'un cadre d'au moins 110 grandes personnes (administration, enseignement de tous les genres et personnel domestique et agricole), et nous ne l'entreprendrons pas avant d'avoir en main toutes les ressources déterminées par les conditions d'une réussite certaine. Dès que l'Appel et la souscription seront ouverts (et ils le seront dans l'année phalanstérienne commencée au 7 avril 1847), les fonds versés seront placés de la manière la plus sûre, aux termes de l'acte d'Appel. Les souscripteurs pourront, à leur gré, jusqu'à la constitution définitive de la société de Réalisation, toucher les intérêts de leurs fonds ou les abandonner à la Rente de l'Ecole, laquelle, au-delà d'un maximum de 144 000 fr., sera exclusivement consacrée à l'œuvre de la Réalisation.

Dès que le capital déterminé dans l'acte d'Appel sera encaissé, la Réalisation, parfaitement préparée alors dans ses préliminaires, entrera immédiatement en voie d'exécution.

Avec ces éclaircissements et ceux qui résultent de la publication des documents antérieurs, et notamment de ceux contenus dans les trois *Bulletins* précédents, nos amis sont en état de juger parfaitement l'économie générale du plan de campagne suivi par l'Ecole, et nous comptons bien que l'immense majorité, sinon l'unanimité absolue des partisans de la Théorie de Fourier, en reconnaîtront le bon sens, la solidité, la maturité et la raison.

(1) Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que certaines difficultés intérieures sont survenues dans la *Société du Sig*. Ces difficultés sont de nature à être promptement résolues, et le seront certainement dans un bref délai et d'une manière satisfaisante. Dès qu'un arrangement sera pris et les difficultés aplanies, nous nous empresserons de le faire connaître.

NOS EMBARRAS.

La cause phalanstérienne gagne tous les jours du terrain, chaque jour nos principes empiètent sur les vieilles idées civilisées; la société actuelle est entrée d'ailleurs en décomposition rapide et tombe en pourriture.

La victoire est donc assurée à nos idées : un triomphe certain les attend dans un temps peu éloigné.

Mais cette victoire, l'atteindrons-nous sans avoir à subir encore un temps d'arrêt, un revers, un véritable échec aux yeux du monde? telle est la question que nous nous voyons douloureusement forcés de poser à l'Ecole et que l'Ecole est appelée à résoudre.

Ceux qui sont un peu au courant de l'histoire de nos affaires savent que depuis l'événement qui a privé tout à coup (en 1845) l'Ecole sociétaire de la principale des sources particulières qui, à cette époque, alimentaient ses finances, nous n'avons évité un mouvement de retraite qu'au prix des plus grands efforts. Depuis cette époque notre état financier, trop faible pour la sustentation des divers services, n'a jamais cessé d'être très gêné : une grande partie de nos forces, au lieu d'être employées à activer le mouvement extérieur et l'œuvre de conquête, ont été forcement et péniblement absorbées aux difficultés d'une situation toujours extrêmement tendue.

L'année dernière, en faisant connaître l'état des choses à nos amis, nous leur avons exposé que, pour marcher, dans les conditions les plus réduites et les plus serrées, il nous fallait un fonds de roulement de 30 ou 40 mille fr. fourni par de nouvelles souscriptions d'actions, et une rente de 105 mille fr., en extrême minimum.

Nous ne nous sommes pas fait illusion d'ailleurs sur les difficultés inhérentes à la perception d'une rente qui comporte annuellement 24 mille paiements environ, et nous avons établi d'avance que nous ne croyions pas pouvoir jamais compter sur une rentrée régulière et égale au chiffre nominal. Pour toucher effectivement 105 mille fr., nous pensions que la rente nominale devait s'élever à un chiffre d'au moins 120 ou 125 mille fr.

Nos prévisions, à cet égard, ne se sont que trop bien réalisées, et les difficultés particulières à la déplorable année qui va, espérons-le, finir à la récolte prochaine, nous ont créé des embarras qui exigent un effort de l'Ecole pour être surmontés.

On en jugera par l'Etat effectif de la Rente dont voici les éléments :

État de la Rente.

En 1846,	
Au taux de son chiffre nominal, la Rente	fr. c.
aurait dû produire (V. le dernier <i>Bulletin</i>).	100 956 10
Elle n'a produit effectivement que....	85 894 89
En 1847,	
Au taux du chiffre nominal moyen correspondant aux 2 081 souscripteurs inscrits (V. ci-dessous), nous aurions dû recevoir, pendant les cinq premiers mois.	45 000 00
Nous n'avons reçu, tant pour la Rente de 1847 que pour l'arriéré de 1846, de 1 482 souscripteurs, que.....	52 474 87
Ajoutons : à titre de fonds de roulement (1).	1 500 00
A titre de don (2).....	700 00
Voici l'état des souscriptions à la Rente :	
1 695 souscripteurs étaient inscrits, au 31 décembre 1846, pour une somme annuelle de.....	105 825 00
401 nouveaux ont souscrit, du 1 ^{er} janvier 1847 au 30 avril, pour une somme annuelle de.....	6 944 00
62 idem du 1 ^{er} au 31 mai.....	1 788 00
2 156 inscrits pour une somme annuelle de..	114 555 00
27 souscripteurs ont déclaré se retirer de la Rente; 48 sont morts ou ont déclaré être actuellement dans l'impossibilité de continuer, même partiellement, leurs versements. Donc,	
75 souscriptions annulées pour une somme annuelle de.....	4 269 00
2 081 souscripteurs restent inscrits pour...	110 286 00

Mais sur ces chiffres maintenus au livre de la Rente, il faut observer que 599 souscripteurs sont en arrière pour l'année 1847 et n'ont pas fait connaître leur intention. Nous sommes bien convaincus, sans doute, que la très grande majorité, sinon l'unanimité, sont très disposés à rester et à opérer leurs versements (3); mais nous ne pouvons pas baser des opérations financières sur une pareille conviction, ni faire, avec elle, face à des dépenses effectives.

On le voit donc : dans le courant de 1846, au lieu d'avoir marché avec un fonds de roulement de... 40 000 » et une rente de..... 105 600 »

Nous n'avons eu, en souscript. d'actions (4), que 9 026 + 3 125 = 12 151 » et en rente, que 85 572 59 — 1 477 50 = 85 894 89 »

Or, sans compter les difficultés résultant de cette infériorité des recettes aux besoins pendant l'année qui vient de s'écouler, on voit, par l'état ci-dessus, que nous n'avons touché, pendant les cinq premiers mois de 1847, à la Rente tant sur l'arriéré de l'année précédente que sur les rentrées afférentes de l'année actuelle elle-même, que. 52 474 87

Soit, par mois..... 6 494 91
Au lieu de, par mois..... 8 800 »
soime absolument nécessaire.

Dans un pareil état de choses, que pouvons-nous faire? nous n'accuserons pas nos amis, nous savons que tous ceux

(1) 1^o 1 000 fr. de notre ami D. B. de Châtelus, qui nous envoie en outre 200 fr. pour la salle d'asile (V. plus loin) et 279 fr. comme accroissement de sa rente; 2^o 500 fr. de notre ami G. de Clermont.

(2) Ces 700 fr. proviennent d'un héritage fait par l'un de nous.

(3) Du 1^{er} au 15 juin, 57 souscripteurs anciens sont rentrés, et représentent une somme annuelle de..... 5 480 fr. 96 c.

D'autre part, 45 souscripteurs nouveaux se sont inscrits pour une somme annuelle de..... 588 »

(4) Nous ne comptons pas ici le legs Auguste Paulin, puisqu'il a été, et au-delà, absorbé par une perte de 11 513 fr. 80 c., dont est question ci-après, page 62.

qui sont inscrits à la Rente ont bonne volonté; nous savons tenir compte aux autres de difficultés dont chacun ne nous tient pas toujours compte à nous-mêmes. Mais les bonnes volontés, les bonnes intentions ne sauraient malheureusement payer des loyers, régler les factures des imprimeurs, des marchands de papier, faire vivre les travailleurs, subvenir aux frais de voyage et de missions, à toutes les dépenses enfin des divers services de la Propagation....

Nous subissons depuis cinq années un état de gêne qui, nous ne saurions trop le redire, paralyse et use misérablement une grande partie de nos forces. Nous avons cependant gagné un terrain énorme pendant ces cinq années; que serait-ce donc si nos mouvements eussent été plus faciles? — Si nous avions eu, pendant ces cinq années, une situation financière, nous ne disons pas brillante, mais seulement aisée, nous serions aujourd'hui en plein Appel de Réalisation, et nous marcherions deux ou trois fois plus vite.

Les choses ne peuvent pas rester dans l'état où elles sont. Nous ne pouvons, nous ne devons, nous ne voulons en aucun cas nous laisser entraîner à un déficit; nous ne pouvons pas d'ailleurs galvaniser tous les six mois l'Ecole par de nouveaux appels de fonds. Il est donc d'absolue nécessité que nos affaires soient enfin fondées sur une base normale, sur un Budget régulier et progressif, et c'est aujourd'hui le dernier Appel qu'il nous soit possible d'adresser aux amis de la cause pour les besoins de la Propagation.

La base normale de nos finances, la source régulière de l'alimentation des services de la Propagation, c'est désormais la Rente. Si la Rente n'atteint pas le chiffre EFFECTIF de 105 à 110 mille fr. par an, nous sommes dans l'IMPÉRIEUSE Nécessité de carguer une partie de nos voiles, — l'Ecole doit suspendre son organe quotidien....

Nous ne ferons pas les choses pires qu'elles sont: nous ne dirons pas à nos amis que la suspension pendant six mois, pendant un an de la quotidienneté de son principal organe serait la ruine de la cause. Dieu merci! la cause est forte aujourd'hui, et l'Idée a trop profondément enfoncé ses racines dans le sol pour courir le risque d'être abattue par un semblable coup. Mais ce coup lui serait funeste et ébranlerait son crédit et son autorité morale sur le monde, et cela à l'époque précisément où nous nous préparons à appeler le monde sur le champ de la Réalisation!

Pour que notre Appel de Réalisation ait de l'autorité, il faut que le monde croie à notre force. Or, comment croirait-il à notre force, comment aurait-il confiance en nous pour une aussi grande entreprise, pour une affaire que nous annonçons comme devant décider de la Destinée de l'Humanité, si nous nous montrons assez faibles encore pour ne pas pouvoir soutenir ce que nous avons fondé sur le terrain de la Propagation?

Que si, au contraire, nous maintenons notre position, le simple fait de ce maintien donne à l'Ecole une force considérable. Que se passe-t-il, en effet? Depuis quelques mois quatre journaux quotidiens sont tombés: les *Messenger*, *l'Epoque*, *l'Echo français* et la *France*. Le *Commerce* et *l'Esprit public* se sont, tout récemment, vendus plusieurs fois, ce qui est un signe précurseur fort mauvais. Quelques autres journaux sont dans une situation des plus pénibles, et, suivant toute apparence, ne pourront pas tenir longtemps. — Quelle force, quelle position, dans de pareilles circonstances, si le journal de l'Ecole sociétaire, suffisamment alimenté, pouvait seulement se MAINTENIR ferme sur sa base! quelle force si, grâce à l'accroissement progressif de ses ressources, il pouvait bientôt reprendre le lundi, améliorer sa rédaction, et prouver, par une existence garantie et de plus en plus prospère au milieu des ruines du journalisme civilisé, que l'Idée sociétaire pousse et s'élève bien réellement, vigoureuse aujourd'hui déjà, sur le fumier des vieilles idées!

L'autorité, l'honneur, la force morale de l'Ecole et la question d'avancement ou de retard de la Réalisation sont tellement engagés dans celle de la suspension ou du maintien de notre organe quotidien; l'Ecole a d'ailleurs une si belle base aujourd'hui, il lui reste en réalité si peu à faire pour atteindre un état normal, que, malgré les difficultés

considérables de cette année de crise qui pèse sur tous, l'Ecole, avertie, ne laissera pas abaisser son drapeau....

Que faudrait-il, en effet, dans l'état actuel des choses, pour que nous fussions sûrs de pouvoir tenir campagne? à la rigueur, une seule condition: c'est que chacun comprît l'extrême importance de la RÉGULARITÉ de ses versements à la Rente. Beaucoup se disent: « La petite somme dont je suis en retard n'est qu'une affaire insignifiante, cela ne fait rien. » — Eh bien! CELA FAIT TOUT, et cela fait si bien tout, que nous serons obligés, avant deux mois, d'amer devant les civilisés le pavillon de l'Ecole, si chacun des amis de la cause, si vous-même, qui lisez ceci, vous ne prenez pas très sérieusement la résolution de solder votre arriéré (ceci s'adresse aux retardataires), et la résolution (ceci s'adresse à tous) de ne jamais rester en arrière.

Malgré la gravité de cette recommandation et la bonne disposition intentionnelle des amis de la cause, nous ne pouvons pas compter et nous ne compterons pas sur une parfaite régularité des versements. Il faut donc, de toute nécessité, que le chiffre nominal de la Rente s'accroisse lui-même. C'est donc à chacun à s'interroger (ceci ne soit pas dit pour ceux qui se sont déjà trop chargés) et à voir ce qu'il peut faire pour augmenter son concours à la Rente.

Il faut que d'ici à deux mois, par l'activité des uns, l'accroissement de Rente fourni par les autres et le dévouement de tous, nous ayons atteint une situation financière possible et régulière, ou que notre journal quotidien s'arrête....

Voilà la question posée à l'Ecole.

C'est donc à chacun aujourd'hui de répondre suivant son bon désir, sa bonne volonté et ses facultés....

Nous avons la pleine conviction que l'Ecole est en mesure de faire face victorieusement à la situation, et que les réponses qui vont être faites de toutes parts, nous permettront de continuer cette marche en avant, sans halte ni retraite, qui double la force des grandes Causes et leur livre les promptes victoires.

Premiers dépôts de Réalisation.

Un de nos amis, ingénieur civil à Thann, nous propose, dans une lettre du 10 juin:

D'établir une Caisse dans laquelle chaque personne désireuse de la Réalisation pourrait verser, dès maintenant, certaines sommes. Dès que les versements atteindraient 500 fr. ils seraient placés en rentes sur l'Etat pour n'être dégages qu'au jour où la Réalisation devrait être mise à exécution.

On rencontre, ajoute notre correspondant, des personnes qui seraient disposées à souscrire pour la Réalisation et qui ne concourent pas à la Rente. Elles seraient plus disposées encore à souscrire s'il existait une Caisse où elles sauraient que leur argent, placé en Rentes, attendrait jusqu'à l'époque où la Réalisation leur paraîtrait opportune.

Nous rappellerons, à ce sujet, que dans le dernier numéro du *Bulletin* nous avions inséré la note suivante, page 46:

Un ami anonyme nous a envoyé deux actions de 500 fr. chacune sur la *Compagnie des gaz réunis*. Il applique à la Propagation le revenu de ces actions et nous charge de conserver les titres pour le montant être employé plus tard à la Réalisation. C'est comprendre parfaitement le présent et l'avenir de l'Ecole.

L'initiative prise par celui des amis dévoués de la Cause qui nous a envoyé 1,000 fr. sur la *Compagnie des gaz réunis* (et qui devrait bien se faire connaître à nous), a, en fait, fondé la Caisse réclamée par notre correspondant de Thann. Nous sommes donc très disposés à donner toute satisfaction au désir manifesté par celui-ci.

Ceux qui n'exigeraient pas que leurs dépôts fussent placés en Rentes sur l'Etat, rendraient un service immédiat à l'Ecole en nous laissant libres de placer leurs avances à notre cautionnement de la *Démocratie pacifique* pour le libérer d'emprunts qui le grèvent et dont les remboursements sont toujours exigibles.

En tout état de cause, nous sommes prêts à accepter les avances de Réalisation en dépôt garanti, aux conditions particulières qui pourront être demandées par chaque déposant.

Avis important.

Que ceux de nos amis qui, par suite de gêne momentanée, se voient dans la nécessité de retirer leur concours financier, ne retirent pas du moins leur nom de la Rente. Pour cela, ils peuvent, au lieu de supprimer leur cotisation, la réduire autant qu'ils le voudront. Par ce moyen, ils resteront sur la liste des dévouements actifs et ne cesseront pas de recevoir le *Bulletin* et toutes nos autres communications et instructions d'Ecole. Hésiter à prendre ce parti quand on n'est pas en situation de faire mieux et plus, ce serait une fausse honte qui ne peut, qui ne doit pas atteindre des cœurs et des esprits sincèrement et fortement attachés à la Cause sociétaire.

Dans tous les cas, nous supplions les renteurs qui se trouveraient dans l'impuissance de continuer à fournir une cotisation quelconque, de nous le faire connaître sans retard. Ce soin est un véritable devoir d'amis, et nous devons considérer comme *restant à la Rente* tous ceux qui ne notifieraient pas leur sortie.

La *LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE*, qui prend chaque jour de nouveaux développements, va mettre en vente une série d'ouvrages nouveaux ou d'éditions d'ouvrages épuisés, parmi lesquels nous citerons :

Des Boulangeries sociétaires, petite brochure à 50 cent.
Destinée sociale, par V. Considerant, 2^e édition du premier volume depuis longtemps épuisé et très demandé.

Parole de Providence, par madame C. Vigoureux, 2^e éd. corrigée, et suivie de *Morceaux choisis*, du même auteur.

Leçons sur la Théorie sociétaire, par V. Heunequin.
Etude sur l'application de l'armée aux travaux d'utilité publique, par J.-B. Krantz, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Le privilège légal des héritiers de Fourier sur ses œuvres, et par conséquent de la *Société de Propagation et de Réalisation* qui en a l'usufruit, expirera vers la fin de cette année. Pour mettre l'Ecole à l'abri de toute concurrence à ce sujet, nous avons commencé à faire les clichés d'une édition compacte des œuvres complètes du Maître; ces clichés nous mettront, en tout état de cause, à même de continuer exclusivement la vente pour le compte et au profit de l'Ecole.

Dans quelques jours nous mettrons sous presse un nouvel ouvrage de Briancourt, destiné à un énorme succès et fait pour rendre de grands services à la Propagation. Cet ouvrage, intitulé : *La Vie d'Harmonie ou une Journée au Phalanstère*, fait voyager le lecteur dans la Société de l'Avenir et en décrit les mœurs et les magnificences.

LA PROPAGATION ORALE recevra d'ailleurs d'ici à l'automne le plus grand développement qu'il nous sera possible de lui faire prendre.

Que les défenseurs de la Cause nous donnent les moyens de conjurer une RETRAITE sur le terrain quotidien, que nous puissions seulement MAINTENIR le journal, et l'année 1847 sera pour l'Ecole une date des plus glorieuses.

Juban.

On se rappelle ce que nous avons dit du dévouement de notre chef de départ qui, à force d'intelligence et d'activité, est parvenu à organiser, à exécuter simultanément le service de plusieurs publications, et à faire gratuitement celui de la *Démocratie pacifique* et de la *Phalange*.

Cet exemple a porté ses fruits. M. Juban, correcteur d'imprimerie, a pensé, lui aussi, qu'il pourrait suffire à plusieurs tâches à la fois, et depuis deux mois déjà il corrige la *Démocratie pacifique* et ne touche, en espèces, pour ce surcroît de fatigue, qu'une légère indemnité correspondant à des frais matériels. — M. Juban figure néanmoins, comme Demandre, sur la feuille d'emargement, et comme Demandre il touchera ses appointements, soit sous forme d'actions, soit sous forme de *quittances de Rente*.

L'ancien correcteur, Charles Schiller, continue son concours dévoué à l'Ecole et travaille gratuitement à la correction de tous les ouvrages et brochures publiés ou réédités par la Librairie sociétaire.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la valeur de faits pareils; ils font à la fois l'éloge de l'Idée qui en est la cause première et des hommes qui lui vouent un tel culte.

COMPTES RENDUS

des Assemblées générales annuelles de la Société de 1843 et de celle de 1840.

SOCIÉTÉ DU 10 JUN 1843
pour l'exploitation de la Démocratie pacifique.

Séance du 16 mai 1847.

La séance est ouverte au siège de la Société, 2, rue de Beaune, en présence de 25 membres, réunissant entre eux un total de *trente-deux* voix.

M. Baudet-Dulary est nommé, par le choix unanime de l'assemblée, président, et se place au fauteuil. — M. Le Fèvre (M.-F.), ancien capitaine d'artillerie, est nommé secrétaire. MM. Michel et Buisson-Maverguier sont désignés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Le président donne la parole à M. l'administrateur Cantagrel, chargé de présenter le Rapport de la Gérance et les comptes financiers de l'exercice 1846.

Rapport de la Gérance.

Messieurs,

D'après notre dernier compte rendu, l'actif de votre Société était, au 31 décembre 1845, de fr. c.

1845, de 51 780 28

De cet actif il convient d'abord de déduire une somme de 10 129 fr. 28 c. ayant trait à des fournitures de papiers et dépenses diverses qui n'ont pu être réglées qu'en 1846, mais que, pour la bonne règle, nous avons fait rentrer dans les écritures de 1845, auxquelles elles appartiennent, ci. 10 129 28

Il est, messieurs, assez difficile d'obtenir des fournisseurs leurs factures à heure et à temps, et lorsqu'on les obtient, le règlement entraîne souvent des difficultés et des retards. Il en résulte qu'il faut, ou clore les comptes sans y faire rentrer le montant de ces factures, ou laisser ouvertes les écritures de chaque campagne pendant les premiers mois de la campagne suivante. C'est ce dernier parti que nous avons pris, d'accord avec votre Comité de surveillance.

L'actif définitif au 31 décembre 1845 était donc de. 41 651 "

A quoi il faut ajouter :

les recettes faites à titre de souscription d'actions 9 026 »
recettes à titre de dons 65 50 } 9 168 05
— de fonds de roul. 79 »

La Rente de l'Ecole avait produit, au 31 décembre 1846. 85 372 39

A déduire les frais du *Bulletin phalanstérien*. . . 695 75

Et les autres frais directement relatifs à la Rente. 4 400 79 } 1 400 79

Reste. 83 974 60

Sur quoi avaient été perçus avant le 1^{er} janvier 1846, et attribués, dès le précédent compte rendu, à votre Société. 1 477 50

Reste. 82 494 10 82 494 10

La totalité de cette somme ayant été appliquée aux dépenses de votre Société, le total de ses ressources pour 1846 est de. 82 494 10

Passons à l'état détaillé des dépenses et des recettes dans les divers services.



PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES.

CHAPITRE I. — FRAIS FIXES.

I. — Composition.

Composition	51 526 55	fr. c.	51 446 55
Transport des formes	120 »		

II. — Rédaction.

Rédaction courante	17 524 98	}	32 681 58
Rédaction externe.			
Romans et feuilletons	10 908 10	}	45 156 60
Académie des sciences	1 526 »		
Sténographie et Chambrés	1 517 »		
Bourse et nouvelles	1 605 50		

III. — Administration.

Gérance	6 000 »	}	51 194 80
Administration supérieure, appointements des divers employés, correcteur, lecteur, chef de départ, garçons, etc.	25 604 80		
Gratific. de 1845. 785 f. — de 1846. 803	1 590 »	}	32 444 80
Vérification d'écritures par un expert commis ad hoc	1 250 »		
Loyers	5 857 50	}	11 765 75
Impositions	174 08		
Frais de bureau	556 50		
Eclairage et chauffage	1 451 55		
Frais divers de réception et autres, communs avec la Société du 15 juin 1840	2 868 10		
Ports de lettres	878 20		

IV. — Voyages et missions.

Ce compte, déduction faite des sommes reçues de diverses localités, à valoir sur les frais, s'élève à	4 857 55
---	----------

V. — Frais de propagation.

Personnel. Appointements et faux frais.	749 50	}	749 50
Matériel. Papier, timbre, tirage et port des numéros d'essai, tant du journal quotidien que du numéro du dimanche, environ 4 000 fr., compris plus loin dans les chapitres y relatifs, ci. Mémoire.			

VI. — Frais d'installation.

Travaux divers	866 55	}	1 054 95
Dépenses de mobilier	168 60		

VII. — Pertes.

Abonnements non payés ou remboursés. Remises sur abonnements portés en compte	859 20	}	877 35
Frais généraux et frais imprévus, tels que courses de cabriolets, commissionnaires, service à la poste de journaux étrangers, impressions de têtes de lettres, de cartes d'abonnement et de quittances, impression de circulaires, achat de papier timbré, nouvelles Mallet, etc.	5 685 95		
Primes d'abonnements en librairie phalanstérienne	255 90	}	12 687 40
Amendes	104 85		
Intérêts, frais de négociation et es-compte	6 604 05		
Frais judiciaires	84 90		
Abonnements à divers journaux	260 20		

VIII. — Réponse à LA PRESSE.

Cette réponse, expédiée à 100 mille exemplaires, a coûté, en y comprenant l'envoi de bulletins de souscription à la Rente timbrés	5 858 44
---	----------

Total des frais du chapitre I. 151 206 17

CHAPITRE II. — FRAIS PROPORTIONNELS.

Papier-journal	17 782 47	}	5 023 25
Tirage	5 023 25		
Timbre	58 429 45	}	22 520 69
Poste	22 520 69		
Port du journal dans Paris et dans la banlieue	4 958 31	}	4 029 90
Bandes, pliage, collage	4 029 90		

Total des frais du chapitre II. 92 530 95

Total général des dépenses 223 737 12

DEUXIÈME SECTION. — RECETTES.

I. — Journal quotidien.

Abonnements et vente de numéros	81 800 65	}	82 121 65
Abonnements payés par les rédacteurs	321 »		

II. — Numéros du dimanche.

Abonnements et vente de numéros	15 202 85
III. — Annonces	5 542 96
IV. — Vente de vieux papiers	262 44
V. — Vente de brochures	5 25
VI. — Intérêts du cautionnement	5 000 00
VII. — Frais de recouvrement en notre faveur	79 00
VIII. — Résultat du règlement de compte entre la Société de 1845 et celle de 1840, pour les abonnements à la Phalange, du 1 ^{er} mai au 31 juillet 1845	655 00

Total général des recettes 104 845 15

Différence 118 881 97

Nous avons vu que les ressources disponibles pour 1846 s'élevaient, y compris les produits de la Rente, qui, cette année encore, sont attribués à votre Société, à 155 515 60

Reste, sur nos livres, un actif disponible, au 31 décembre 1846, de 14 451 65

A ajouter la somme payée à valoir sur la fin de la location du siège social. 1 500 »

Le mobilier 1 200 »

Le papier et timbre en magasin. 796 50

Les collections du journal, 20

collections de 7 vol. chaque. 2 800 »

Les brochures 120 »

Actif total 20 848 15

Auquel il serait juste d'ajouter le legs d'Auguste Paulin, fait à M. Considerant, qui l'appliquera aux besoins de la propagation, conformément aux intentions du testateur. Ce legs, net de tout frais, produira environ (1). 9 200 »

Mais il faudrait déduire :

1^o La part de votre Société dans les frais d'installation, rue de Beaune, 2, environ. 1 200 »

2^o Les billets en souffrance, ci. 6 188 90

Tel était, au 31 décembre 1846, l'état de votre Société.

Services généraux de l'École.

Un mot maintenant sur les services généraux de l'École tout entière. Nous vous avons présenté, l'année dernière, un budget d'extrême minimum qui s'élevait, pour la totalité de ces services, à 105 600 fr. Les 7 chapitres inscrits à ce budget ne comprennent pas certains chefs de dépenses que nous n'avons pu ou voulu éviter pour l'une et pour l'autre Société. Tels sont, pour la vôtre, les frais de voyage et mis-

(1) L'exécuteur testamentaire avait fait espérer la prompt solution des affaires de la succession Paulin. Malheureusement ses promesses ne se sont point réalisées. La succession n'avait laissé aucun numéraire. L'argent, s'il en eût existé, aurait dû être employé d'abord à payer les dettes, qui paraissent s'élever à 20,000 ou 30,000 fr. Dans cette position, il faut réaliser l'actif tout immobilier. Le cahier des charges, sur lequel aura lieu la vente, n'a été signé par le notaire que dans les premiers jours du mois de mai; et, bien qu'on impose à l'adjudicataire l'obligation de payer comptant, en réalité le paiement ne pourra avoir lieu qu'après l'accomplissement des formalités de purge, lesquelles entraînent un délai de trois à quatre mois. Ce n'est donc pas avant cinq mois au moins qu'on peut espérer de toucher le montant du legs qui se trouve d'ailleurs assuré par une inscription hypothécaire.

sions, les frais de propagation, ceux d'installation, les amendes, primes d'abonnements, frais judiciaires, les frais de notre *Réponse à la Presse*, etc. L'année 1846 s'étant écoulée, moitié selon l'ancien état de choses, moitié dans un état de transition, ce n'est qu'au commencement de 1847 qu'il nous a été possible de nous considérer comme étant à peu près rentrés dans les limites économiques que nous nous étions tracées. Voici, en effet, pour les quatre premiers mois de l'exercice courant, l'état des deux premiers chapitres correspondant au budget *minimum*.

Les dépenses du chapitre *A* (gérance, direction, administration supérieure et rédaction), porté au budget pour 59 000 fr. par an, c'est-à-dire 15,000 fr. pour quatre mois, s'élèvent à 41 186 fr. 80 c.

Celles du chapitre *B* (bureaux, tenue de livres, caisse, abonnements, commis de librairie, service des recettes, garçons, etc.), porté au budget pour 16,000 fr. par an, c'est-à-dire 5,353 fr. pour quatre mois, sont de 6 128 20

Ce serait donc, sur le chapitre *A*, une économie de près de 2,000 fr., et sur le chapitre *B*, un excédant de dépense d'un peu plus de 1 000 fr. — D'où il résulterait, pour ces deux chapitres, une économie totale d'environ 1 000 fr. pour quatre mois, soit de 5 000 fr. pour l'année.

Mais ce résultat n'a rien d'absolu: nous ne le donnons ici que pour montrer combien nous avons à cœur de restreindre nos dépenses de personnel, et pour vous faire bien comprendre que, si l'année 1846 est encore un peu chargée sous ce rapport, cela tient à ce que la dernière moitié de cette année a été un temps de transition très pénible à traverser entre un passé peu rétribué et un présent qui est loin de l'être suffisamment.

Constatons, toutefois, que malgré les charges qui ont pesé sur votre Société pendant toute l'année 1846, l'excédant de ses dépenses sur ses recettes n'a été, en dernière analyse, que d'un peu moins de 10 000 fr. par mois.

Mais, pour arriver à ce résultat, dont quelques-uns de nos services se sont nécessairement ressentis, nous avons fait pendant toute l'année, et nous faisons encore la dure expérience des difficultés de toute nature auxquelles on s'expose quand, à force de vouloir par trop restreindre un budget, on n'y laisse aucune place pour les éventualités. Ces difficultés, nous ne voulons vous en donner d'autre preuve que les 9 163 fr. 10 c. (1) d'escompte et intérêts, qui ont chargé nos chapitres de dépenses générales, parce que, les recouvrements de la Rente et autres ne s'étant pas effectués aux époques et dans les proportions que nous avions supposées, il nous a fallu, pour faire face à nos engagements, avoir recours à des ressources que nous espérions pouvoir laisser intactes.

Il n'est aucun de vous, cependant, qui voulût supprimer ou même restreindre les services généraux de l'Ecole; il est même, parmi ces services, tel chef de dépenses que vous voudriez voir étendre, parce que vous comprenez que plus nous pourrions utiliser de forces diverses, plus la propagation sera rapide, et plus les progrès de la Cause seront éclatants et décisifs. — Eh bien! il faut le dire, c'est ce qui serait absolument impossible avec le budget *minimum* de 105 600 fr.

Situation de la Rente.

Ceci nous amène à vous parler de la situation de la Rente de l'Ecole. L'accroissement de la Rente et l'augmentation des ventes de la *Librairie sociétaire* sont deux signes caractéristiques de nos conquêtes, et la *Démocratie pacifique*, en contribuant par sa publicité, par les annonces et la correspondance qu'elle fournit gratuitement à la Société de 1840, à développer la Rente et la Librairie, rend, par cela seul, à la Cause un important service.

Vous avez appris, par le *Bulletin phalanstérien* du 18 février dernier, que le nombre des souscripteurs à la Rente s'était élevé, en une seule année, à 1695, et que la somme souscrite atteignait le chiffre de 105 825 fr. au 31 décembre 1846 (1).

Vous avez vu plus haut que les versements effectifs étaient à cette époque, de la somme de 85 572 fr. 59 c., qui, les frais du *Bulletin* payés, se trouvait réduite à celle de 85 971 fr. 60 c., laquelle a été attribuée en entier à votre Société.

Depuis le commencement de 1847 la souscription à la Rente a suivi la progression suivante:

En janvier	47	nouveaux souscripteurs.
En février	46	—
En mars	226	—
En avril	82	—

TOTAL 401 —

représentant une souscription annuelle de . . . 6 944 fr.

Nous n'oserions ajouter ce chiffre à celui de la Rente souscrite au 31 décembre 1846: tous les renouvellements n'étant pas encore opérés sur 1847 et même une partie des cotisations de 1846 restant encore impayées, nous craignons de nous préparer un mécompte: c'est, du reste, un point sur lequel nous ne tarderons pas à être fixés.

En 1846, malgré l'insuffisance de nos ressources, nous n'avons pas hésité à dépenser en voyages et missions une somme relativement considérable. Il faudrait doubler cette dépense en 1847; mais pour cela il faut que le taux de la Rente continue à s'élever réellement; *il est indispensable surtout que les rentrées se fassent avec régularité*. Or, nous devons vous dire que les recouvrements des quatre premiers mois de 1847 n'ont produit encore que 25 192 fr. 07 c. Il faut espérer que la gêne qui a paralysé le dévouement de nos amis, en affamant le pays tout entier, disparaîtra avec la cause même de la détresse générale: c'est la condition essentielle de vos progrès, de votre existence même. Aussi comptons-nous sur vous, Messieurs, pour assurer à l'Ecole sociétaire le recouvrement *réel* d'un budget de recettes dont la base promet des conséquences d'autant plus heureuses pour la Cause, que, dans l'emploi des fonds qui nous sont ainsi confiés, nous ne perdons jamais de vue un seul instant, non-seulement le but que vos sacrifices se proposent, mais encore le poids de ces sacrifices. Nous sentons quelle responsabilité nous impose cette confiance, et le désir de la justifier est pour nous un puissant élément de force, de courage et de persévérance.

Droits des Souscripteurs à la Rente.

L'année dernière, nous vous avons dit que nous fixerions cette année les droits financiers des souscripteurs à la Rente. Nous ne vous ferons pas encore de proposition à leur égard, et cela pour deux raisons: la première, c'est qu'en les admettant à l'assemblée générale et au conseil de surveillance de l'une et de l'autre Société, on a pourvu, dès l'année dernière, à ce qu'il y avait de plus pressé et de plus désirable pour eux; — la seconde, c'est que, pour régler leurs droits financiers, il nous paraît assez convenable d'appeler l'intervention des souscripteurs à la Rente eux-mêmes, et par conséquent d'attendre que le nombre de ceux qui participeront à vos délibérations, au seul titre de souscripteurs à la Rente, soit plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui,

Changement du Siège Social.

Depuis votre dernière réunion, nous avons transporté rue de Beaune, 2, notre siège social. Le local où vous êtes réunis crée à l'Ecole sociétaire une augmentation de dépenses, dont l'utilité ne sera contestée par aucun de vous. Le local de la

(1) Dans le *Bulletin* du 15 février dernier, il s'est glissé, au moment du tirage, une erreur que nous devons relever ici. — Au bas de la page 44, au lieu de retrancher de la somme perçue celle payée d'avance sur 1847, on a additionné ces deux sommes. Il faut donc lire que la rente de 1846 avait produit, pour l'année 1846 et la fin de 1847, non pas 88 653 fr. 85 c., mais bien 82 190 fr. 95 c.

(1) A la charge de la Société de 1845. . . 6 601 fr. 05 c.

A la charge de la Société de 1840. . . 2 562 05

9 163 10

rue de Seine était insuffisant, même pour les besoins ordinaires. Vous attachez, comme nous, une grande importance aux expositions orales. C'est par elles que les masses seront un jour entraînées dans la direction de notre mouvement. Pour envoyer de toutes parts des missionnaires chargés de répandre la parole de régénération, il faut d'abord former des missionnaires, et c'est au milieu de nous qu'il convient d'ouvrir aux candidats leur première tribune. Ils y trouvent des conseils, des critiques bienveillantes et des encouragements. C'est du Centre qu'ils doivent partir pour aller, avec l'aide de nos amis des départements et de l'étranger, éclairer les populations et détruire les préjugés. C'est donc ici qu'ils doivent gagner leurs éperons, et leurs essais seront eux-mêmes d'autant plus utiles à la propagation, qu'ils pourront, grâce à un local convenable, avoir lieu devant des réunions plus nombreuses.

La lecture achevée, M. le Président demande si quelqu'un des membres présents a des observations à émettre immédiatement sur ce document. Personne ne demandant la parole, elle est donnée à M. Ch. Jacob, Secrétaire du Conseil de surveillance, pour présenter à son tour le Rapport dudit Conseil sur les opérations de la Gérance pendant l'exercice 1847, opérations dont le contrôle lui est dévolu.

Rapport du Conseil de surveillance.

Messieurs,

Votre Comité, moins préoccupé cette année de la tenue et de la mise à jour des écritures, a pu diriger son attention sur les améliorations à introduire dans l'ensemble du système de la comptabilité.

Diverses mesures ont été adoptées de concert avec l'Administration, et tout fait espérer que désormais toute la ponctualité désirable régnera dans les comptes et la tenue des écritures.

Cette même liberté d'action nous a également permis d'entrer dans les détails de certaines dépenses sur lesquelles le Conseil, sans sortir de ses attributions spéciales, a pu soumettre à la Gérance aussi bien qu'à l'Administration des observations que lui ont suggérées et l'expérience particulière de quelques-uns de ses membres, et le désir dont nous sommes tous animés de voir entrer les affaires de l'École en pleine voie de prospérité.

Vous avez pu suivre dans le Bulletin phalanstérien les mouvements de la Rente, nous n'aurons donc point à vous en entretenir ici. La Gérance vient d'ailleurs de vous donner des renseignements à cet égard.

La situation du Journal, quant aux abonnements, est toujours à peu près la même. Le nombre de ses abonnés, si inférieur à ce que le mérite de la rédaction permettrait d'espérer, tient principalement à la suppression du numéro du lundi, qui nous met dans des conditions matérielles d'infirmité trop sensible à l'égard des autres journaux. Une progression notable ne pourra être obtenue que par le rétablissement de ce numéro; et, de tous les sacrifices que la Cause a droit d'attendre de nos amis, il n'en est pas de plus important et de plus urgent que celui qui permettrait de reprendre la publication pleinement quotidienne.

Nous n'avons d'ailleurs que peu de chose à ajouter au compte-rendu que vient de vous présenter la Gérance sur la situation financière.

Comme on vous l'annonçait l'année dernière, les dépenses ont été resserrées dans des limites aussi étroites que possible, et elles se sont peu écartées, sous certains rapports, des prévisions du budget approximatif qui vous avait été présenté.

	fr. c.
Ainsi la composition du journal, portée à ce budget pour	50 000
s'est élevée à	51 446
La Rédaction, Gérance et Administration, portées pour	55 000
se sont élevées au chiffre de	63 126 (1)

	fr. c.
y compris une dépense extraordinaire de	1 250
Tandis que les frais de bureau, loyers, etc., portés pour	15 600
ne se sont élevés qu'à	11 768 75

Tous les autres chapitres de dépense sont au-dessous des prévisions de ce budget, ce qui donne ce résultat — que l'addition générale du chapitre des dépenses, s'élevant l'année dernière à 246 995 15 n'est, cette année, que de 225 727 12

Soit une économie de 25 268 01

Hâtons-nous de dire cependant que, dans l'état actuel des choses, cette économie n'a été obtenue qu'à force de sacrifices, et ne doit constituer qu'une situation transitoire. Ce ne sont point, en effet, des économies proprement dites, mais bien réellement des sacrifices. Pratiquées dans une situation financière florissante, ces économies seraient des erreurs.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, et de quelques difficultés qu'ait été entourée l'Administration, nous sommes heureux d'avoir pu constater au commencement de l'année 1847 une importante amélioration dans la situation de votre Société. Ainsi, pendant l'année 1846, il fallait constamment demander au capital social les ressources nécessaires aux besoins de tous les services; maintenant, au contraire, les recettes de toute nature peuvent permettre d'équilibrer les dépenses, pourvu cependant que les recouvrements de la Rente dépendent au chiffre de la souscription.

Dans ces circonstances, nous n'hésitons pas à vous proposer la sanction des comptes qui vous sont présentés.

Mais si, en somme, la situation s'est améliorée, grâce au dévouement général de nos amis, elle est encore loin d'offrir à tous les services les ressources nécessaires pour qu'ils fonctionnent régulièrement et sans ces tiraillements qui absorbent beaucoup de temps et de forces. Sous ce rapport, l'Administration peut éprouver un grand soulagement, et les améliorations en ce point dépendent entièrement de nos amis. Dans leur zèle, leur persévérance et leur énergie doivent se retremper sans cesse l'énergie, la persévérance et le zèle que l'École a trouvés jusqu'à ce jour et dans les dévouements anciens qui la dirigent, et dans les dévouements plus récents des apôtres propagateurs de ses doctrines.

Que nos amis veuillent donc bien se pénétrer de l'importance qu'il y a d'apporter la ponctualité la plus rigoureuse dans leurs rapports financiers avec l'Administration. Toute inexactitude de leur part, toute négligence dans les versements, jette la perturbation et la souffrance dans les services administratifs et compromet par suite le mouvement général.

Maintenant, Messieurs, et comme les années précédentes, vous aurez à vous occuper de la nomination de trois membres titulaires du Comité qui vous représente, en remplacement de MM. Michelot, Véran-Sabran et Jacob, sortant par voie d'ancienneté, plus des quatre membres de la liste complémentaire.

Ces lectures terminées, la discussion s'engage sur les faits les plus saillants des deux documents, et sur les principaux points qui se rapportent à l'organisation, soit intérieure, soit extérieure, du journal, dont la consolidation et le développement font l'objet des sollicitudes de la présente assemblée.

Un membre fait, à l'occasion du Rapport du Conseil de surveillance, une simple observation ayant pour but de rectifier, dans les énonciations dudit Rapport, un article de dépense non compris par le Conseil dans le budget des frais

qui a été payée par la Société de 1840, savoir : pour rédaction de la *Phalange*, 5 294 fr.; pour rédaction de l'*Almanach*, 966 fr.; et pour administration, 4 140 fr. (Note ajoutée pour faire droit à l'observation d'un membre de l'assemblée; voir la suite du procès-verbal.)

(1) Cette somme s'élèverait à 76 496 fr., si l'on y ajoutait celle

généraux du journal pour 1846, et qui doit, selon lui, augmenter d'autant le chiffre total des dépenses annoncées pour cet exercice. — Il est fait droit à cette observation.

Un autre demande à adresser à la Gérance quelques interpellations sur la forme et la marche du journal en général. Il demande si les actionnaires, réunis en assemblée générale régulièrement convoquée, ont ce droit, et dans quelle mesure ils peuvent l'exercer.

Un membre qui a déjà pris la parole à l'ouverture de la discussion appuie l'ensemble de ces observations, et se joint au précédent pour obtenir les explications désirées, en faisant remarquer que le soin d'arrêter des comptes préjuge le droit de les discuter, non-seulement dans leurs chiffres matériels, mais encore dans leur esprit et dans les faits mêmes sur lesquels ils reposent.

Ces observations et interpellations paraissent à la Gérance tomber pleinement sous le coup des articles 2 (2^e §) et 23 des Statuts de la Société, qui lui réservent le droit exclusif d'imprimer, de maintenir ou de changer l'esprit, le titre ou la marche du journal, et se trouver d'ailleurs tout à fait en dehors du programme des délibérations tracé à l'assemblée elle-même par l'article 32 desdits Statuts. Elle réclame, en conséquence, la stricte exécution de cet article, que lit M. le Président; mais, tout en se tenant à cet égard dans les limites de son droit statutaire, elle se déclare prête, en cette circonstance comme toujours, à débattre loyalement, cordialement, avec ses meilleurs amis, tous les intérêts chers à l'École. Seulement, elle n'en trouve le moment ni opportun ni légal, et ajourne cette discussion jusqu'après l'épuisement des matières contenues dans l'ordre du jour de la séance officielle.

En conséquence, M. le Président met aux voix l'approbation et l'arrêté des comptes de l'exercice 1846, qui sont arrêtés par l'unanimité des membres présents.

L'assemblée procède ensuite, par la voie du scrutin de liste, et à la majorité relative des suffrages :

1^o A la nomination de trois membres titulaires du Conseil de surveillance, en remplacement de trois membres sortant de droit cette année, aux termes du 2^o § de l'art. 27 ;

2^o A la formation d'une liste de quatre membres suppléants du Conseil, en remplacement de quatre membres suppléants élus l'année dernière, et dont le renouvellement doit avoir lieu chaque année.

Les membres sortants et rééligibles de la première catégorie sont MM. Vêran-Sabran, Jacob, Michelot.

Ceux de la seconde catégorie, également rééligibles, sont MM. J. Delbrück, Delagènière et Lachèz, — M. Harmant, qui se trouvait en tête de la liste supplémentaire de 1846, ayant été appelé dans le courant de l'année dernière à faire partie des membres titulaires du Conseil.

Vingt-trois membres prennent part au scrutin. — Un membre s'abstient de voter. — Un autre membre, M. l'administrateur Cantagrel, figurant à la séance tant comme actionnaire de la Société de 1845 que comme représentant de la Société de 1840, s'est également abstenu de voter.

Pour la première opération, l'assemblée, régulièrement consultée par la voie du scrutin secret, désigne :

MM. Vêran-Sabran et Jacob, membres sortants et réélus ; M. Brunier, membre nouveau, dans l'ordre des suffrages exprimés.

Pour la seconde, MM. Michelot, Destrem, Le Fèvre et J. Delbrück, dans le même ordre.

En conséquence, M. le Président proclame :

MM. Vêran-Sabran, Jacob et Brunier, membres titulaires, pour trois ans, du Conseil de surveillance, qui se trouve ainsi composé de MM. Gallien, Robert Nusbaumer, Treuille, Voluzan, Jules Duval, Harmant, et des trois membres sus-désignés ;

Et MM. Michelot, Destrem, Le Fèvre et J. Delbrück, membres suppléants dudit Conseil pour l'exercice 1847-1848, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le président déclare la séance levée, et, conformément à sa promesse, la

Gérance discute, de concert avec les divers membres de la réunion, une série de questions intéressantes pour l'organisation de la *Démocratie pacifique*, ainsi que le principe et les détails de différentes améliorations à y introduire. La réunion, animée du plus sincère désir de voir le premier organe de l'École prendre chaque jour une marche ascendante et parallèle aux progrès de la Cause sociétaire, émet à cet égard des vœux entièrement conformes aux intentions mêmes de la Gérance.

SOCIÉTÉ DU 15 JUILLET 1840

Pour la propagation et la réalisation de la Théorie de Fourier.

Séance du 17 mai 1847.

La séance est ouverte à une heure et demie. Sont présents huit actionnaires possesseurs de vingt-cinq actions et demie de 500 francs, et ayant ensemble, en y comprenant 1,055 fr. de reçus de rente représentés, vingt voix.

M. J. B. M. Fromont est nommé président, et M. Petit d'Ormay secrétaire. MM. O. Barbier et Buisson-Mavergnier sont scrutateurs.

Sur l'invitation de M. le Président, M. F. Cantagrel, un des Gérants, donne lecture du Rapport de la Gérance.

Rapport de la Gérance.

Messieurs,

Dans notre compte-rendu de l'année dernière, en dehors de notre inventaire de livres et collections en magasin, qui s'élevait à 62 377 fr., et d'un mobilier estimé à 300 fr., nous vous acceptions un actif disponible, au 31 décembre 1845, de 23 037 65

Pour arriver à ce résultat, nous avons dû compter par approximation une certaine masse de dépenses remontant à 1845, consistant principalement en fournitures et impressions, tant de la *Phalange* que des publications diverses, et qui n'avaient pu être encore réglées. Nous avons supposé que ces dépenses s'élevaient à 6 647 01

Qui, ajoutés aux 23 037 f. 65 c. plus haut, rétablissent l'actif disponible tel qu'il résulte de nos balances de compte au 31 décembre 1846, à 31 684 64

C'est de cet actif que, pour nous conformer à l'ordre de nos écritures, nous ferons partir notre présent compte-rendu.

Il est, Messieurs, fort difficile d'obtenir des fournisseurs leurs factures à heure et à temps, et quand on les obtient, le règlement entraîne souvent des difficultés et des retards. Aussi, cette année, avons-nous laissé ouvertes pendant près de deux mois nos écritures de 1846, afin d'y faire rentrer tous les règlements ayant rapport à la campagne qui a pris fin le 31 décembre dernier.

Ajoutons à l'actif ci-dessus les recettes faites par votre Société, à titre de souscription d'actions 5 125

Et les versements reçus à titre de dons, ou non encore spécifiés, et reposant au Compte en suspens 1 211 50

Ce qui élève le chiffre de nos ressources pour 1846, en dehors de nos opérations de l'année, à 36 020 94

Voici le tableau de ces opérations.

Nous les diviserons en chapitres généraux, ayant trait à l'ensemble des services, et en chapitres spéciaux, et nous y ajouterons un chapitre exceptionnel.

CHAPITRES GÉNÉRAUX.

1° Personnel.

	fr. c.
Gérance	(1) 8 000 »
Rédaction pour <i>la Phalange</i>	5 294 »
Rédaction pour <i>l'Almanach</i>	966 »
Services divers de rédaction et d'administration	1 660 »
Appointements d'employés et gratifications	4 410 »
Vérification d'écritures par un expert <i>commis ad hoc</i>	1 280 »

2° Matériel.

	Mémoire.
Loyer (la boutique seule reste à votre charge, mais la première année est gratuite).	485 »
Dépenses de mobilier	284 45
Frais d'installation	621 70
Chauffage et éclairage	(2) 298 50
Assurances	500 »
Impositions	2 562 05
Intérêts et frais de négociation	490 90
Ports de lettres	489 50
Frais de bureau	

A reporter 26 712 10

Report fr. c. 26 712 10

Achat de livres	274 20
Frais généraux, comprenant le coût du transport par les messageries des paquets reçus par nous, ou par nous expédiés, les gratifications au concierge, les courses de messagers parisiens, les frais de courses, voitures, papier timbré, papier et toile cirée, caisses d'envoi, ustensiles de ménage, etc.	4 620 89
Frais divers de réception et autres communs avec la Société du 10 juin 1845	1 229 15
Avant-projet d'institut sociétaire pour 400 enfants, frais correspondant aux dernières études faites pour cet objet	346 05
Banquet de 1846 (anniversaire de la naissance de Fourier), dépense non convertie	355 95
Tombe de Fourier au cimetière Montmartre. Mémoire de l'entrepreneur pour pose de grille, repose de la pierre, etc., etc.	290 40
Frais de publicité	765 65
	<hr/> 54 572 59
A déduire } Vente de vieux papiers. 22 » }	84 05
} Escomptes à notre profit. 62 05 }	
Reste	<hr/> 34 488 54

CHAPITRES SPÉCIAUX.

<i>La Phalange</i> , Revue de la Science sociale (frais de rédaction non compris)	12 969 24 ⁽³⁾
Collections de l'ancienne <i>Phalange</i> . Vente	704 45
Publications diverses, clichés, etc.	21 329 97
Chansons de Festeau	3 039 25
Notions élémentaires	851 40
<i>Almanach</i> pour 1847 (sauf règlement du compte en participation avec M. Pagnerre)	4 512 20
Livres achetés pour commission	9 »
Portrait de Fourier { Graveur 2 500 »	5 826 50
{ Papier, tirage, etc. 1 326 50	
Buste de Fourier { Statuaire » »	200 »
par Ottin { Achat de marbre, etc. 200 »	
Totaux des recettes	61 601 09 ⁽⁴⁾
Totaux des dépenses	46 537 53
Excédant des recettes	15 063 56

DÉPENSES.	RECouvreM.	EXCÉDANT DES	
		DÉPENSES.	RECETTES.
			657 63
			704 45
			14 453 98
		2 861 75	» »
		626 85	» »
			145 80
			70 50
			2 721 80
		200 »	» »
			48 752 16
		3 688 60	3 688 60
			15 063 56

Reste 19 424 78

(1) Cette somme, portée en compte pour la règle, ne grève pas en réalité la Société, les gérants s'abstenant d'user de leurs droits jusqu'à l'époque où tous les droits pourront être vivifiés, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il y ait lieu à répartition de bénéfices.

(2) Une partie de cette somme se rapporte aux années antérieures, et provient d'un règlement de compte intervenu, seulement en 1846, entre les gérants de la Société de 1840 et la compagnie d'assurances.

(3) Dans cette somme figurent des dépenses dont l'objet remonte à 1845. Voici, du reste, comment s'établit, pour les années 1845 et 1846, le compte total de *la Phalange* :

Composition, papier, tirage et autres	} 26 027 04
frais	
Rédaction	40 025 »
Recettes	29 077 29
Bénéfice (sans tenir compte des dépenses des chapitres généraux)	3 050 25
Collections restant en magasin, valeur d'inventaire (comme plus loin)	5 578 60
Bénéfice actuel de l'opération	6 428 85

(4) En déduisant de cette somme les 15 626 fr. 84 c. de recettes de la nouvelle *Phalange*, il reste un total de 47 974 fr. 25 c. Mais cette somme ne représente pas exactement le net de la vente de la librairie proprement dite. Pour avoir ce net, il faut déduire

2 222 fr. 55 c., consistant en articles de comptabilité, tels que cession et revente de papiers non utilisés, etc., qui, bien que figurant sur nos livres au compte Publications, ne se rattachent que d'une manière indirecte (quoique forcée) aux dépenses et aux recettes de Publications. Cette déduction faite, il reste net, de vente de livres en 1846, une somme de 45 751 72

On avait vendu en 1815 37 880 55

Id. en 1844 21 060 45

Id. en 1845 8 484 70

N. B. Ces chiffres correspondent au net de la vente, déduction faite des remises consenties par la Librairie phalanstérienne, soit aux librairies sociétaires locales, soit aux commissionnaires. La valeur réelle des livres vendus suit la progression que voici :

En 1846	56 000 »
En 1845	45 000 »
En 1844	25 000 »
En 1843	10 000 »

On remarquera que, si la progression semble avoir fléchi en 1846, la propagation ne s'en est pas moins accrue dans une proportion au moins égale à celle des années précédentes. Il ne faut pas oublier, en effet, que, en 1846, le prix de nos ouvrages de propagation a été considérablement et généralement diminué. Bien que le montant des ventes semble s'accroître ici qu'un accroissement d'un quart sur 1845, on peut estimer que la propagation par les livres a été, en 1846, d'au moins moitié en sus.

Report. fr. c.
19 424 78

CHAPITRE EXCEPTIONNEL.

Intérêts payés sur les trois actions N ^{os} 1, 2 et 3, de 5 000 fr. chacune, délivrées à M. Young, sous les raisons expliquées au compte-rendu de l'année dern.	562 50	
Somme remise ou avancée à M. Young.	41 515 80	11 876 30
Total des dépenses à prendre sur l'actif disponible.	31 501 08	
Cet actif établi plus haut étant de.	56 020 94	
L'actif disponible au 31 décembre 1846 reste donc, sur nos livres, de.	4 719 86	
Notre avoir, tant en magasin qu'en dépôt ou en commission, s'éleve, suivant estimation d'inventaire, faite à 80 p. 100 seulement des prix cotés, et même au-dessous, savoir :		
Livres et brochures de vente courante.	46 642 f. 40 c.	
Clichés et bois.	1 476 50	
Gravures, cuivres et portraits de Fourier.	10 285 »	
Collections de l'ancienne <i>Phalange</i>	10 624 »	
<i>Id.</i> de la <i>Phalange</i> nouvelle.	3 578 60	
	72 404 50	
Papiers en magasin.	778 09	
Buste et moules du buste de Fourier.	<i>Mémoire.</i>	75 182 59
Mobilier et bibliothèque.	5 000 »	
Avoir total.	80 902 45	
Dont il faudrait déduire les dépenses d'installation sur le quai Voltaire, 25, et la part de votre Société dans les dépenses du même ordre, relatives au local de la rue de Beaune, dépenses non réglées encore, environ.	2 000 »	
Resterait une somme de.	78 902 45	
Sur laquelle il faut compter pour 8 ou 10 000 fr. de créances, dont on ne pourra recouvrer qu'une partie, ci.	<i>Mémoire.</i>	
Ajoutons, pour compléter notre avoir, 1 ^o les pièces du projet de phalanstère en grande échelle, de M. Maurice, apporté par M. V. Considerant (voir l'art. 14 des statuts), ci.	<i>Mémoire.</i>	
2 ^o Les manuscrits de Fourier, faisant partie du même apport.	<i>Mémoire.</i>	
3 ^o Le projet d'institut de 400 enfants, sur lequel votre Société a avancé en tout 5 785 fr. 05 c., ci.	<i>Mémoire.</i>	

Le capital qui, après six années et demie d'existence, correspond à l'avoir ci-dessus, s'établit ainsi :

I. Souscription d'actions payées ou réglées depuis l'origine de la Société jusqu'au 31 décembre 1846 (1).	327 566 22
II. Actions délivrées aux anciens bailleurs de fonds, aux termes de la délibération du 12 mars 1845 de l'assemblée générale de votre Société, mais qui ne grèvent en réalité que l'apport de M. Considerant, dont les droits sont réglés par l'art. 20 des statuts.	29 650 »
III. Capital primitif apporté par M. Considerant.	<i>Mémoire.</i>

(Ici le Rapport entre dans des détails donnés la veille à l'Assemblée générale de la Société de 1845, et qui figurent

(1) Cette somme est moindre que celle indiquée au compte-rendu de l'année dernière. Cela tient à l'augmentation du débit de M. Young, par suite des sommes qui lui ont été comptées.

dans le Rapport fait à cette Assemblée sous ce titre : *Services généraux de l'Ecole sociétaire.* — Le Rapport continue :)

Résumons-nous, pour ce qui concerne spécialement votre Société.

D'une part, notre actif disponible présente sur celui de l'année dernière une diminution de 25 057 f. 65 c. — 4 719 f. 86 c. = 20 517 77

Mais, d'une autre part, notre inventaire, bien que calculé sur des prix généralement inférieurs aux estimations de l'inventaire de 1845, dépasse ce dernier d'une somme de 75 172 f. 52 c. — 62 577 f. » c. = 10 595 59

D'où il résulte que, même avec cette diminution de prix d'inventaire, notre actif total ne se réduit que de. 9 722 18

Et si nous n'avions pas déboursé les 11 515 f. 80 c. remis à M. Young, comme vous venez de le voir, ci. 11 515 80

Nous serions, en somme, plus riches de. 1 591 62

Cette situation, qui montre d'un côté un actif disponible moindre, et d'un autre côté un inventaire de magasin supérieur à celui de l'année dernière, tient aux dépenses que nous avons faites pour l'établissement des ouvrages nouveaux dont s'est enrichie votre librairie.

Les 11 515 f. 80 c. au compte de M. Young nous ont d'autant plus fait défaut qu'ils n'entraient aucunement dans nos prévisions, et qu'il nous a fallu les distraire de notre caisse au moment où nous nous y attendions le moins. Mais M. Young, avant son départ pour l'Australie, avait un impérieux besoin de cette somme, et nous avons dû l'offrir à l'homme qui avait donné un si puissant secours à l'Ecole sociétaire. Nous sommes bien sûrs qu'à cet égard nous rencontrerons chez vous tous la plus complète approbation.

C'est tout l'en effet vous sentez que votre Société ne doit pas toujours se conduire par les motifs des Sociétés ordinaires. Aussi sentons-nous nous-mêmes que les calculs que nous venons de vous soumettre, suffisants pour une opération dont le lucre serait le seul objet, ne renferment qu'une partie des renseignements que vous attendez. Ce n'est pas seulement d'une librairie et d'une revue qu'il doit s'agir entre nous, c'est d'une branche capitale de l'Ecole sociétaire. Si les services généraux de votre Société donnent lieu à des frais considérables, malgré de très constantes économies, c'est que nous sommes une pépinière où se forment incessamment de nouveaux défenseurs de la Cause, c'est que nous sommes un Centre où les nouveaux venus viennent puiser de la force, où les anciens viennent retremper leur courage et leur foi ; c'est que nous formons une Ecole enfin, et qu'à ce titre il nous faut suffire à des travaux, à des études, à des correspondances, à des renseignements, à des statistiques, à mille détails ignorés des opérations ordinaires. C'est par les constants sacrifices de ses membres que votre Société s'est maintenue et peut rendre les services qu'on exige d'elle, et vous nous demandez en retour bien moins le chiffre de nos bénéfices pécuniaires que celui des âmes conquises à la cause. Dieu merci, nous pouvons vous affirmer que l'histoire de vos sacrifices est aussi celle de vos conquêtes.

(Ici le Rapport entre, tant sous le rapport du chiffre de la Rente, des recouvrements effectués, de leur emploi, que sous le rapport du nombre actuel des souscripteurs anciens et nouveaux, dans les détails donnés la veille à l'Assemblée générale de la Société de 1845. (Voir plus haut.) — Le rapport continue ainsi :)

Vous le voyez, si la progression de la souscription à la Rente suit son cours, et si les versements effectifs viennent justifier nos espérances, non-seulement il deviendra possible à votre Société de toucher une partie des revenus de la Rente, mais, le *minimum* indispensable à la propagation étant assuré, le Conseil de direction de l'Ecole sociétaire procédera à l'opération de la réalisation, et com-

mencera ainsi à donner au second des deux titres inscrits au front de votre Société toute l'extension que nous avions prévue dès son origine, dès 1840. — Vous savez, du reste, que nous avons, en prévision de ce fait, constitué une commission d'enquête et fait appel de tous les travaux, renseignements, etc., utilisables pour ce grand but (1).

Nous croyons, Messieurs, que la Société du 15 juin 1840 n'a rien négligé pour hâter l'heureux jour auquel nous aspirons tous. Ses publications, trop peu en vue au fond d'une cour, elle vient de les étaler sur le quai Voltaire, 25, en face du pont Royal, et quoique l'ouverture de ce magasin doit augmenter nos charges, nous avons la confiance que votre Société, et partant la Cause elle-même, a tout à gagner au changement de siège social. C'est, du reste, ce que concourt à démontrer dès à présent le chiffre de vente de quatre premiers mois de 1847 : cette vente dépasse de près d'un tiers en sus la vente des quatre mois correspondants de 1846. Vendre plus de livres, quand bien même nos recettes nettes n'en seraient pas augmentées, pour vous c'est encore gagner, car en répandant les écrits de l'École sociale vous augmentez le nombre des partisans de la Cause, en un mot, vous semez des convictions nouvelles pour recueillir des concours, des dévouements nouveaux.

C'est dans cette vue que nous avons notablement diminué nos prix de vente et multiplié nos publications de tous les ordres, et, malgré l'insuffisance de nos ressources, vigoureusement poussé les rééditions.

Ainsi, en janvier, nous avons fait un nouveau tirage du *Précis* de Briancourt et de l'*Exposition abrégée*. Nous avons publié, à propos des houillères de la Loire, un travail intitulé : *Féodalité ou Association*.

En mars, nouveau tirage de l'*Exposition* et de l'*Organisation du travail et l'Association*; nouveau tirage des *Enfants au Phalanstère*; nouvelle édition de la *Théorie des quatre mouvements*.

En avril, 3^e édition du *Nouveau monde*; publication du portrait gravé de Fourier.

En mai, publication du *Monopole des sels*, par M. Thomassier, et de la *Dernière incarnation*.

En août, réédition de *Solidarité*. — En août, nous mettions en vente, par livraisons, la *Théorie de l'unité universelle*.

En septembre, réédition de la *Théorie des fonctions*, par Tamisier, et des *Notions élémentaires* de Gorsse.

En octobre, nous faisons paraître l'*Almanach phalanstérien*.

Enfin, en novembre, nous éditons les *Chansons de Festau*, et nous attachions à notre œuvre un poète qui nous aidera à populariser nos idées au moment où elles commencent à devenir populaires.

Rallier à notre mouvement le plus de nobles cœurs possible, telle est une des faces de nos constantes préoccupations. C'est dans cette pensée que nous avons accepté le dépôt d'ouvrages dont nous ne sommes pas les éditeurs, ou que du moins nous n'éditons pas à nos risques et périls. Nous ne vous en parlons ici que pour vous dire qu'à côté de la propagation des bonnes idées de transition que renferment ces ouvrages, nous voyons, dans l'hospitalité que nous leur ménageons, un lien de plus entre l'École sociale et des hommes de talent qui, à différents titres, peuvent être utiles aux progrès de la Cause.

Voici, du reste, pour 1846, le tableau des ventes de chaque ouvrage édité ou pris en dépôt par la Librairie phalanstérienne.

Il résulte du tableau mis sous les yeux de l'assemblée que le nombre des volumes ou brochures vendus en 1846 s'est élevé à 48,078, et que les ouvrages qui ont eu le plus d'écoulement, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1846, sont :

<i>Almanach phalanstérien</i>	20,507
<i>L'Organisation du Travail et l'Association</i> , par Briancourt	7,140

(1) M. Véran-Sabran a été adjoint à la commission d'enquête dont le dernier numéro du *Bulletin* a fait connaître la composition.

<i>Solidarité</i> , par H. Renaud	2,576
<i>Précis de l'Organisation du Travail</i> , par Briancourt	2,351
<i>Petite Exposition du Système phalanstérien</i> , par V. Considérant	2,131
<i>Exposition abrégée du Système phalanstérien</i> , par V. Considérant	1,405
<i>Le sept Avril</i> , Banquets commémoratifs de la naissance de Fourier	691
<i>Le Manifeste de l'École sociale</i>	556
<i>Le Fou du Palais-Royal</i>	481
<i>Les Juifs rois de l'époque</i> , par Toussenel	475
<i>Immoralité de la Doctrine de Fourier</i> , par V. Considérant	444
<i>Les Enfants au Phalanstère</i> , par Cantagrel	442
<i>Notions élémentaires</i> , par Gorsse	432
<i>Petit Cours d'Economie politique et d'Economie sociale</i> , par V. Considérant (extrait de <i>Débâcle</i>)	410
Portraits de Fourier	515
Ouvrages de Fourier :	
<i>Théorie de l'Unité universelle</i> , vente en volumes. 269	} 589
— — — — — 4,775 livraisons,	
équivalant à 420	
<i>Le nouveau Monde industriel</i>	290
<i>Théorie des quatre Mouvements</i>	253

Un dernier mot sur le caractère unitaire de nos opérations.

Ainsi que vous avez pu vous en apercevoir, un certain nombre de nos publications sont faites en partie ou en totalité avec des morceaux publiés déjà dans la *Démocratie pacifique* ou dans la *Phalange*.

En combinant bien ces deux genres de publicité, — la librairie proprement dite et les ouvrages périodiques, — il est facile d'obtenir sur la plupart des frais, et notamment sur les frais de composition, de notables économies, économies telles, qu'elles nous permettent, tantôt d'abaisser les prix, tout en ménageant des bénéfices sur les dépenses d'établissement, tantôt de jeter dans le domaine de la publicité, sous forme de brochures, des écrits précieux pour nous, mais dont la vente est encore trop peu importante pour que, vu l'état actuel de nos ressources, nous ne dussions pas, dans les conditions ordinaires du commerce, nous en interdire la publication. Ce n'est pas devant des hommes pénétrés de la valeur du principe de l'économie de ressorts, que nous nous étendrons sur tous les avantages que l'École retire de cette centralisation de la propagation phalanstérienne.

En dehors de ces mesures de bonne administration, qui tiennent à la situation particulière et, pour ainsi dire, sociale, qu'ont l'une vis-à-vis de l'autre les Sociétés de 1840 et de 1845, nous n'avons pas négligé les moyens d'économie et de prévoyance qui sont à la disposition de toutes les entreprises de librairie. Ainsi, en consultant la liste des clichés que nous avons fait établir, on reconnaîtra que, si nous nous sommes en cela condamnés à une dépense, cette dépense est un bon placement qui porte dès maintenant ses fruits d'économie, et pourrait nous servir plus tard à combattre une concurrence qui, quelque téméraire qu'elle puisse être à l'encontre d'une entreprise aussi fortement organisée que l'est désormais la nôtre, doit cependant entrer dans les objets de notre prévoyance.

Félicitons-nous, Messieurs, d'avoir pu former, au profit d'une cause aussi sainte, et de maintenir serré et compacte, ce faisceau d'organes qui contient en partie le secret de nos conquêtes et la garantie de notre prochain succès.

(Le Rapport se termine par une observation relative à la fixation des *droits financiers des souscripteurs à la Rente*, observation que l'on trouvera plus haut, sous ce titre, dans le Rapport fait à l'assemblée générale de la Société de 1845.)

Après quelques explications données par M. Cantagrel et par M. Considérant, tant sur ce Rapport que sur les principaux points de la situation actuelle de la Société, personne ne demandant la parole, M. le Président invite M. J. Duval, secrétaire du Comité de surveillance, à communiquer à l'assemblée le Rapport qu'il a rédigé au nom de ce Comité.

Rapport du Comité de surveillance.

Messieurs,

Le dernier Rapport de la Gérance à l'Assemblée générale des Actionnaires, publié dans le 2^e numéro du *Bulletin phalanstérien*, vous a fait connaître les motifs qui avaient re-

tardé la formation du Comité de surveillance jusqu'au mois de juillet de l'an dernier. Entrés en fonctions le 12 juillet 1846, nous nous sommes abstenus de comprendre dans nos études et notre contrôle toute la période écoulée depuis la fondation de la Société, c'est-à-dire depuis le 15 juin 1840; le temps et les forces nous eussent manqué. Notre tâche vous paraîtra sans doute suffisamment remplie, comme elle nous l'a semblé à nous-mêmes, si acceptant la position telle que nous l'avons trouvée au moment de notre constitution, nous vous présentons le résultat de l'examen que nous avons fait des opérations de l'exercice 1846, qu'embrasse le Rapport de la Gérance.

§ 1. Les écritures.

Nous nous sommes d'abord occupés des écritures. L'expert qui avait été chargé d'un travail de contrôle et de rectification l'a terminé dans le courant de l'année; aujourd'hui les livres sont en règle et à jour, et nous avons lieu d'espérer que, grâce au zèle aussi désintéressé qu'intelligent d'un de nos amis qui se dévoue à une surveillance générale et à une révision quotidienne des écritures, il n'y aura plus désormais sur ce point important ni retard ni erreur. De concert avec lui et avec nous-mêmes, la Gérance a introduit une classification nouvelle des recettes et des dépenses en trois catégories : 1° dépenses spéciales à la Société du 15 juin 1840; 2° dépenses spéciales à la Société du 10 juin 1845; 3° dépenses communes aux deux Sociétés. Sans préjuger encore le mérite d'une innovation que l'expérience seule permettra de bien apprécier, le Comité constate avec plaisir ce nouvel effort de l'Administration pour compléter les perfectionnements que la comptabilité a successivement reçus.

§ 2. Rapports des deux Sociétés.

Notre Société est la Société-mère qui dirige le mouvement général des affaires de l'École, et c'est pour l'œuvre particulière de la *Démocratie pacifique* seulement que la Société du 10 juin 1845 a été détachée de la nôtre et fonctionne à part. La surveillance des écritures et des opérations communes aux deux Sociétés, quoique intéressant celle de 1845 et appelant à juste titre son contrôle, continuera donc d'entrer d'une manière plus spéciale dans le cercle de notre examen.

La première base d'appréciation à établir est celle de la part respective de chaque Société dans le chiffre des recettes et des dépenses communes. La Gérance a établi cette proportion sur le pied suivant :

Frais généraux.	} Société de 1840. 0,5
Frais de bureau.	
Frais communs.	} Société de 1845. 0,7
Ports de lettres.	} Société de 1840. 0,4

Cette division nous paraît juste, et nous vous proposons de la ratifier, sans toutefois prétendre gêner la Gérance dans les modifications qui lui paraîtront opportunes, et dont il lui suffira de vous rendre compte.

§ 3. Situation financière générale.

L'actif disponible, au 31 décembre 1845,	
était de	25 037 63
Il a été accru, par souscriptions ou dons, de	4 356 50
L'exercice 1846 a donc opéré sur un actif	
disponible total de	29 373 93
Le Rapport de la Gérance constate qu'à la suite des opérations de l'année, cette valeur est aujourd'hui réduite à	4 719 86
C'est donc une diminution, sur l'actif disponible, de	24 654 07

Cette diminution n'est pas tout entière une perte. D'une part, le fonds de la librairie, actif non disponible, s'est élevé, ainsi que le témoigne l'inventaire, de 10 595 fr. 89 c.

Et d'autre part une somme de 11 345 fr. 80 c. a été remise à M. Young pour des causes dont le Comité de surveillance a reconnu la légitimité. Vous sentirez comme nous, Messieurs, que la conduite des Gérants envers l'homme qui a presque à lui seul fondé notre Société, et a par son propre

dévouement concouru si puissamment aux progrès de l'Idée, bien loin de mériter aucune critique, doit être hautement approuvée comme l'expression des vœux et des sentiments de l'École entière.

Vous voyez donc, Messieurs, que s'il y a eu réduction assez notable dans l'actif disponible de notre Société, les causes en sont toutes légitimes et ne sauraient inspirer aucune inquiétude. Si on eût pu désirer plus de prospérité, du moins il n'y a pas de perte notable à déplorer.

Pour connaître l'avoir total de notre Société, il faut ajouter à l'actif disponible. 4 719 86 le montant de l'inventaire en livres et mobilier, qui s'élève à 80 902 45

Total de notre avoir fin décembre 1846. 85 622 31 d'où il faudra déduire 2 000 fr. environ de dépenses non réglées, et 8 ou 10 000 fr. de créances dont on ne pourra recouvrer qu'une partie. L'appréciation des causes de cette dernière perte appartient naturellement à l'exercice où elle sera constatée; nous n'avons donc pas à nous en occuper aujourd'hui.

Pour avoir une idée nette de la marche de nos affaires depuis l'origine, nous terminerons ce paragraphe par le rapprochement de deux chiffres donnés par le Rapport de la Gérance.

I. Souscriptions payées ou réglées depuis la fondation jusqu'au 31 décembre 1846. 327 566 22

II. Avoir de la Société au 31 décembre 1846. 85 622 31

Différence. 241 943 91

Tel est le chiffre réel des sacrifices que la Société de 1840 a demandés au dévouement dans l'espace de sept ans.

§ 4. Opérations particulières. — La Librairie.

La Librairie phalanstérienne constitue la plus grande affaire de notre Société, et attirera de plus en plus l'attention du Comité, qui n'a pu encore consacrer à l'étude de ses opérations tout le temps convenable.

Bien que le fonds social se soit accru par d'importantes et nombreuses publications, bien que les idées gagnent à vue d'œil du terrain, les ventes ne se sont pas élevées dans la mesure des prévisions et des espérances de l'an dernier: elles ont néanmoins atteint le chiffre considérable de 45 751 fr. 72 c. Or tout nous permet d'espérer que la popularité croissante de l'École, aidée d'une plus heureuse situation locale de nos bureaux et de nos magasins à Paris, imprimera une marche plus rapide encore à cette partie de notre propagation, moins importante, à vrai dire, comme succès matériel que comme témoignage du progrès de l'Idée dans le monde.

La Gérance s'efforcera, nous n'en doutons pas, de favoriser ce double succès, en s'abstenant de tirages exagérés à l'égard de quelques publications qui ne peuvent compter sur la vogue, en mesurant toujours le tirage aux chances probables de la vente. Peut-être aussi un peu trop de variation dans les prix, l'élévation de quelques-uns que ne compensait point l'extrême abaissement de quelques autres, ont-elles nui dans une certaine mesure. Mais nous avons lieu de croire que l'expérience du passé a déjà porté ses fruits, et les heureuses innovations que la Gérance a introduites, telles que les clichés, témoignent de ses efforts continus pour améliorer ce service.

§ 5. Suite des opérations particulières. — La Phalange.

Dans l'ordre d'importance de nos opérations, la *Phalange*, revue mensuelle, vient après la librairie. Le tableau présenté dans le Rapport de la Gérance constate un excédant de recettes sur les frais spéciaux de cette publication. Toutefois, en reconnaissant qu'elle offre jusqu'à ce jour, au point de vue financier, des résultats satisfaisants, le petit nombre de ses abonnés — bien que sa spécialité l'affranchisse de toute concurrence, — atteste quelque cause d'insuccès que la Gérance devra rechercher. Sans prétendre nous livrer à une appréciation trop délicate, il nous sera permis de nous faire l'écho de l'opinion générale en signalant, entre autres causes de défaveur, le défaut de variété

dans les matières, qui provient du trop petit nombre de collaborateurs. Peut-être cette absence de concours tient-elle au défaut de ressources pécuniaires qui permettent de faire appel à de nouveaux talents. Cependant il est permis de croire que dans une cause qui se recrute surtout dans les écoles savantes et dans l'élite des esprits élevés, il ne serait pas impossible de recruter plus de travailleurs intelligents, dont le concours serait moins onéreux que productif à la Société (1).

§ 6. Les dépenses.

Nous n'avons pas d'observations particulières à vous présenter sur les dépenses. Le court espace de temps qui s'est écoulé entre la lecture du Rapport de la Gérance au sein du Comité et le jour où nous devons vous présenter nous-même notre rapport ne nous aurait pas permis, l'eussions-nous voulu, de nous livrer à un contrôle approfondi de chaque article de dépense; il est vrai que nous nous sommes peu préoccupés de ce travail, parce que la lecture du Rapport ne laissait pas entrevoir d'abus, et que des explications satisfaisantes ont été fournies sur les points où le Comité en a demandé. Toutefois nous nous proposons dès l'an prochain d'entrer dans un examen plus complet, ne fût-ce que pour remplir en entier la mission dont votre confiance nous a investis.

Le Comité a exprimé le vœu de voir diviser davantage le chapitre des frais imprévus, qui rentrent presque tous dans des catégories possibles à prévoir, et dont il convient de faire des articles spéciaux. — La Gérance a promis de faire droit à ce désir.

§ 7. Situation morale.

Comme le dit la Gérance dans son Rapport, l'École sociétaire ne met pas son ambition dans des opérations de commerce et d'industrie, et pour apprécier ses succès il ne faut pas, comme à toute entreprise, lui demander ses profits. Elle n'ignore pas que toutes les grandes et saintes causes n'ont triomphé des préventions et des résistances que par les sacrifices de toute nature. L'importance de ceux qu'une doctrine a obtenus mesure sa marche beaucoup mieux que les bénéfices pécuniaires.

Sous ce rapport l'École sociétaire a victorieusement établi sa puissance et sa vitalité. Sans vous rappeler des dévouements dont vous avez pris votre part, nous vous dirons qu'ils portent leurs fruits dans le monde. Chacun de vous peut constater, par ses relations personnelles, par la lecture des journaux, par les débats judiciaires et parlementaires, par cette pacifique agitation des cœurs et des intelligences qui s'est emparée des peuples, que l'École sociétaire, dignement représentée par son Centre, a contribué pour sa part d'utile concours à ce mouvement général de rénovation. L'accroissement continu de la Rente et l'accueil sympathique fait à la parole phalanstérienne sur tous les points de la France, confirment complètement le témoignage du siècle en faveur de l'Idée. Nous avons lieu d'être satisfaits, car il n'est pas, dans l'histoire, de doctrine qui, en quinze ans de propagation, ait fait des progrès comparables aux nôtres. Aussi, ne craignons-nous pas, Messieurs, de vous demander la persévérance de votre concours, de vos sacrifices même, parce que la victoire est prochaine et assurée. L'amour du bien, le témoignage de notre conscience, l'estime universelle, l'espoir d'un meilleur avenir pour l'humanité, doivent être pour nous, jusqu'à des temps plus heureux, une suffisante récompense de nos dévouements.

Votre comité se fera un devoir d'en assurer les fruits dans la mesure de ses pouvoirs et de son influence, par une sérieuse sollicitude des intérêts financiers et administratifs de l'École; et c'est comme gage de sa bonne volonté que nous

compléterons ce rapport par quelques indications sur nos projets et nos vœux.

§ 8. Projets et vœux du Comité.

Le Comité a décidé qu'afin de donner à ses vœux auprès de la Gérance et à ses rapports aux actionnaires l'autorité d'une parfaite compétence, il se livrerait à une étude approfondie de toutes les branches de service qui entrent dans sa surveillance. Déjà ce travail a été fait pour l'organisation des bureaux dont nous connaissons aujourd'hui tous les détails, ce qui nous permet d'affirmer qu'ils sont constitués sur le pied de la plus sévère économie et d'une habile combinaison de tous les efforts individuels.

De pareilles études seront faites sur l'administration supérieure et la rédaction, sur les frais généraux de la librairie, la *Phalange*, la typographie, etc., etc. Et nous ne croirons avoir réellement rempli notre mandat que lorsque nous pourrions vous dire: « Nous avons pénétré dans tous les détails » très nombreux et très compliqués de ce mécanisme, nous » en connaissons tous les ressorts, nous avons vérifié toutes » les pièces comptables, toutes les pièces administratives, et » c'est avec une pleine certitude que nous rendons témoi- » gnage à l'habileté d'une administration dont nous avons » toujours apprécié le dévouement sans bornes et les excel- » lents désirs. »

Nous sommes certains que la Gérance, bien loin de voir dans une telle conduite une exagération de nos devoirs, l'accueillera comme un témoignage d'émulation pour le bien commun, et en facilitera de tous ses moyens l'exécution. Dans nos avis, elle puisera quelquefois de bonnes idées, souvent un point d'appui pour résister à des exigences inopportunes ou illégitimes. A notre tour, éclairés par les fruits de la longue expérience des administrateurs, nous ferons profiter la Cause de cet accroissement de lumières et pourrions expliquer aux amis impatientes du dehors quelles difficultés imprévues et inconnues rencontre souvent l'exécution des mesures les plus simples en apparence.

Un des moyens les plus puissants d'obtenir cette parfaite intelligence de la situation, agréable à nos amis et utile envers nos ennemis, c'est de dresser tous les ans, à la manière des administrations publiques, un budget régulier portant les prévisions pour l'avenir, et le compte rendu du passé, calqués sur le même plan et d'un facile rapprochement. Le Comité en a exprimé le vœu à la Gérance, qui s'est empressé de l'accueillir. Ainsi désormais, dans l'assemblée générale des actionnaires, la Gérance vous présentera ces deux documents détaillés chapitre par chapitre, embrassant l'universalité des dépenses et des recettes; et comme ils auront été précédés d'une discussion préalable au sein du Comité, fonctionnant à la fois comme commission des comptes et comme commission du budget, vous pourrez vous prononcer sur le mérite des opérations en connaissance de cause, et votre estime personnelle et illimitée pour les hommes se fortifiera d'une considération pareille pour l'habileté des administrateurs.

Enfin, et ce sera notre dernière réflexion, ces divers documents, sans en excepter les études du comité sur l'organisation des services, fourniront des éléments précieux pour le *Bulletin phalanstérien*, création nouvelle qui fait honneur aux Gérants qui en ont conçu la pensée et l'exécutent avec un talent apprécié de tous. L'École entrera ainsi de plus en plus dans cette voie de large publicité, qui n'a pas pour mobile ni pour but une vaine curiosité, mais qui a la vertu de prévenir et arrêter les abus dont aucune administration n'est tout à fait exempte, de provoquer de bons conseils et d'amicales critiques, de raffermir la confiance de nos amis et faciliter leurs efforts de propagation, d'imposer silence à nos détracteurs, de forcer enfin à une régularité continue dans les livres et la correspondance. L'heureux essai fait dans le troisième *Bulletin*, à l'égard du personnel des rédacteurs et des administrateurs, permet de penser que le même système s'appliquerait avec une égale facilité à tous les services comme au plus délicat; à tous les collaborateurs aussi bien qu'à un certain nombre d'entre eux, aux actes du passé

(1) La *Phalange* est par son existence même un appel permanent aux travaux de nos amis. Nous saisissons cette occasion de réitérer généralement une invitation que nous avons faite cent fois, soit pour la *Phalange*, soit pour la *Démocratie*, et que nous rappelons sans cesse dans la correspondance particulière. (Note de la Gérance.)

mieux encore qu'aux projets d'avenir. L'estime du monde, la sympathie des nobles cœurs appelées sur des dévouements que le scepticisme et la colonnie méconnaissent, les rendant ainsi victimes de leur trop modeste insouciance, seraient pour eux une légitime satisfaction, et pour la Cause qui, comme toutes les causes, se personnifie toujours dans les hommes, la source d'une nouvelle force.

Nous vous proposons de sanctionner les comptes de 1846, tels qu'ils vous sont présentés dans le rapport de la Gérance.

M. le Président consulte l'Assemblée, qui arrête à l'unanimité les comptes de 1846.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le Président lève la séance.

Les lecteurs de la *Démocratie pacifique* ont appris dans le temps la mort du vénérable M. Ordinaire père, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg et ancien directeur de l'institution des *Sourds-Muets* de Paris. Tous nos amis nous sauront gré de publier un passage de la lettre que son fils écrivit à Considérant à cette époque.

« Besançon, 10 avril 1847.

« Mon cher Victor, tu sais peut-être déjà le malheur qui me frappe; mon pauvre père allait mieux et nous nous occupions tranquillement de la révision des toasts, mardi soir, lorsque je reçus un exprès qui m'apportait une lettre alarmante. Je ne pouvais croire cependant au danger qui menaçait mon père. Je partis le lendemain, portes ouvrantes, et une heure et demie après mon arrivée, le mercredi 7 avril, à dix heures, mon père me disait tranquillement adieu et rendait son dernier soupir.

« Je te prie de maintenir son nom sur la liste des Renteurs. Rien ne peut lui être plus agréable. Il continuera à contribuer par mon intermédiaire à l'œuvre de la Rédemption sociale. Ce bon père! il ne voulait pas que l'on me fit venir parce que je devais présider la fête du 7 avril! et cependant, combien il désirait me voir!

« Je suis dans un grand abattement et ne sais ce que je deviendrais si je n'étais voué à la Cause de l'Humanité. Travailler pour hâter l'avènement de l'Harmonie, c'est ce qu'il y a de mieux à faire pour abrèger les souffrances des transmondains. — Au revoir, cher ami. « ED. ORDINAIRE. »

Dans le prochain numéro du *Bulletin*, nous publierons le tableau de la Rente par départements, et nous indiquerons les villes dans l'ordre de leur concours financier.

Nous donnons, dès aujourd'hui, le nom de celles dont la souscription est parfaitement en règle. Nous adressons, à cette occasion, nos remerciements non seulement aux souscripteurs à la rente de ces villes, mais encore à ceux de nos amis qui se sont chargés de la pénible fonction de collecteurs.

Les villes en question sont :

Alger.	Fauouët (le).	Neufbrisach.
Ambert.	Grenoble.	Orléans.
Angers.	Houdan.	Périgueux.
Beaugency.	Indret.	Philippeville.
Brenets (les).	Laon.	Privas.
Bruxelles.	Lorient.	Reims.
Cahors.	Marseille.	Saint-Quentin.
Châlon-sur-Saône.	Metz.	Valence.
Chartres.	Montbéliard.	Vienne.
Châteauroux.	Montpellier.	Wissembourg.

Commission d'enquête.

La commission d'enquête pour la réalisation s'est réunie plusieurs fois; elle a examiné les communications qui lui ont été adressées et commencé l'étude du projet d'institut sociétaire de 400 enfants. Une sous-commission, composée spécialement d'architectes, poursuit en ce moment cette étude dans tous ses détails.

La commission, désirant s'entourer de toutes les lumières de l'École, demande à tous les hommes qui s'intéressent à la rénovation sociale, les notes, avis, renseignements, projets, qui peuvent l'aider à compléter son œuvre.

Déjà dans le dernier n° du *Bulletin*, nous avons sollicité tous les documents qui peuvent, à un titre quelconque,

venir en aide à la réalisation. Cet appel n'a déterminé encore qu'un très petit nombre d'envois. C'est pourquoi nous croyons utile de le réitérer ici.

De son côté la rédaction de la *Démocratie pacifique* rappelle qu'elle a demandé tout spécialement des notes et articles sur les fraudes, sophistications, tromperies, etc., qui se pratiquent dans les professions particulières à chacun de ses amis.

Salle d'asile phalanstérienne.

Divers projets ont été présentés et examinés pour l'établissement de notre salle d'asile.—Nous sommes parfaitement fixés sur la mesure qu'il convient de lui donner et sur les conditions dans lesquelles elle doit être placée. Mais nous n'avons pu trouver encore un local suffisamment appropriable à ces conditions. Nous devons maintenant attendre le retour de Laverdant que de graves motifs de santé ont obligé à quitter Paris pour quelques mois.

Nous prendrons alors les mesures propres à réunir, tant dans l'École que hors de ses rangs, les fonds-nécessaires pour cette fondation. Nous avons déjà en caisse 614 f. 70 c. provenant, savoir :

D'un concert donné dans les salons de la *Démocratie pacifique*, avec le concours des demoiselles Payne, d'Emile Prudent, de Massart, de son neveu le jeune Léon Massart, et de son élève le jeune Vieniawski. Le produit net de ce concert est de 414 f. 70 c.

D'un envoi de notre ami D. B., de Châtelus. 200 f. »

Il nous a été fait plusieurs autres offres qui seront régularisées plus tard.

Correspondance. — Propositions utiles.

Un des plus zélés serviteurs de la cause, M. Ch. Fromont, vient de nous adresser une lettre contenant des propositions qu'il peut être très bon de soumettre à nos amis par la voie du *Bulletin*. Nous n'avons rien de mieux à faire que d'extraire de la lettre de notre zélé correspondant, tout ce qui se rapporte à ces propositions :

Notre ami Payen cherche tous les moyens d'accroître nos ressources et l'influence phalanstérienne. Je vous transmets une lettre où il vous explique ses divers projets, parmi lesquels je ne citerai que celui-ci, non-seulement parce qu'il est clair, facile à exécuter, mais encore parce que nous venons de le mettre en pratique à Blois.

Notez bien que l'idée lui en appartient complètement, et qu'ici je n'ai d'autre mérite que d'avoir activé la chose en venant à Blois et d'avoir pressé les amis; de sorte que maintenant le fait existe pour prouver la bonté de l'idée.

Venons au fait.

Les phalanstériens qui voyagent ont tout intérêt à trouver dans leur hôtel la *Démocratie pacifique*, la *Phalange* et divers livres de l'École: intérêt de plaisir et intérêt de propagation.

Un hôtel confortable, qui présenterait ces avantages, attirerait donc indubitablement le phalanstérien; mais, d'un autre côté, il est juste que cette clientèle, moralement assurée au maître d'hôtel, profite à l'École. Voici donc ce que nous avons résolu et pratiqué à Blois.

Il est convenu, par écrit, que l'*Hôtel de Blois* s'abonnera toujours à la *Phalange* et à la *Démocratie* quotidienne, qu'en outre nous pourrions déposer à cet hôtel des livres phalanstériens pour être mis en lecture ou vendus aux voyageurs, et que cet hôtel versera entre les mains du correspondant de Blois 6 p. 100 de toutes les dépenses faites dans l'hôtel par tous les phalanstériens qui y viendront loger. A cet effet, nous venons de remettre à l'*Hôtel de Blois* un registre sur lequel doivent être inscrites toutes les notes payées par les phalanstériens, et, pour éviter toute difficulté, chaque voyageur inscrira lui-même le montant de sa note sur ce registre; tous les mois le correspondant en viendra faire le relevé et toucher les 6 p. 100 qu'il vous transmettra. Le registre sera paraphé et signé par le correspondant de la ville, et chaque fois qu'il recevra les 6 p. 100 du mois, il en inscrira le reçu sur le registre; de sorte qu'il n'y aura nulle part moyen de tromper, soit en présentant un faux registre aux voyageurs, soit autrement.

La chose a été conclue ce matin, et comme je vais quitter Blois ce jour et payer une note d'une trentaine francs, ce sera

déjà 1 fr. 80 c. pour la Rente que M. G. vous enverra le mois prochain avec les autres dividendes, s'il y en a.

La remise de 6 p. 100 n'est pas très forte; mais le maître d'hôtel nous a promis que l'an prochain, si les vivres étaient meilleur marché, cette remise pourrait monter à 10 p. 100.

Il n'est plus besoin que d'une chose pour compléter l'œuvre de notre ami Payen, et cette chose vous regarde. Il s'agit simplement :

1° De recommander à tous nos amis dans la *Démocratie pacifique* ou dans le *Bulletin*, l'*Hôtel de Blois*, à Blois (Loir-et-Cher);

2° D'expliquer nettement l'affaire dans le *Bulletin* et de les engager à imiter dans leurs villes respectives ce que nous venons d'organiser ici;

3° De les prier de prendre en note l'*Hôtel de Blois*, et quand ils passeront par notre ville ou par toute autre ville en règle sous ce rapport, de demander le registre phalanstérien après avoir payé leur note et d'en inscrire le montant sur ce registre;

4° Si quelques-uns ne voulaient pas écrire leur nom sur le registre, il leur suffirait de mettre au bas de la note inscrite leurs initiales ou simplement : *Un Phalanstérien*;

5° Expliquer la chose brièvement dans la *Démocratie pacifique* (à moins que le *Bulletin* ne soit sur le point de paraître; car cela y serait mieux placé).

Quelques réflexions maintenant. Cette idée est profitable : 4° A la Rente, puisque l'Ecole prélève 6 p. 100 sur toutes les dépenses faites par tous nos voyageurs;

2° A la propagation, puisque les phalanstériens en voyage seront toujours certains de trouver dans leur hôtel des livres pour agir sur les personnes dont ils auraient entamé la conversion;

3° Aux phalanstériens voyageurs, puisqu'ils trouveront, dans les hôtels désignés, journal, *Phalange*, livres et renseignements phalanstériens sur la ville;

4° Au maître d'hôtel, puisque les phalanstériens, ayant intérêt à descendre dans cet hôtel, formeront une clientèle assurée et qui grandira d'une foule de civilisés indécis sur le choix d'un hôtel, et que par esprit de propagande nos amis entraîneront au leur. Il sera légitime d'engager amicalement ceux-ci à inscrire leurs notes sur le registre.

Il n'y a donc pas d'opposants; aussi, à Blois, sur trois maîtres d'hôtel auxquels nous avons proposé l'affaire, avon-nous trouvé trois adhésions complètes et trois propositions d'acceptation immédiate. Nous avons donné la préférence à l'*Hôtel de Blois*, parce qu'il réunit le confortable à la propreté et que ses prix sont aussi modérés que ceux de ses confrères.

Faites donc connaître ce fait à tous nos amis; engagez-les à nous imiter, ce qu'ils feront d'autant mieux que ceci n'entraîne à aucune dépense. Pour mon compte, partout où je passerai, si j'ai un jour à moi je ferai mes efforts pour établir cette organisation.

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'en parlant du résultat de notre affaire à M. G. (boulangier phalanstérien), ce digne ami a proposé de faire à tous les phalanstériens de Blois la fourniture de leur pain à 5 c. de diminution par pain de 5 kilogr., à condition que ces 5 centimes seraient versés à la Rente. Plusieurs des nôtres ont abandonné leurs boulanger pour donner leur pratique à notre ami. Proposez la chose à toutes les autres villes pour toutes sortes de fournisseurs, et la Rente s'accroîtra vite.

La première fois que je vous verrai à Paris, je vous parlerai d'une circulaire que nous nous proposons d'adresser à tous les phalanstériens, pour leur dire que, sur toutes les affaires qu'ils nous transmettront, nous ferons une remise de 5 p. 100 dont moitié pour eux, moitié pour la Rente, à moins qu'ils ne préfèrent tout verser à la Rente.

Voici, d'autre part, un extrait de la lettre de M. Payen, que M. Ch. Fromont nous envoyait dans la sienne, et qui nous était adressée :

Vous remettez tous vos colis aux messageries Caillard et Cie; vous avez le droit de faire revenir franco les colis qui vous sont retournés de province par vos correspondants. En obtenant cette franchise, les correspondants verseront en rente ce qu'ils paient pour affranchissement (1).

(1) Nos correspondants sont priés de nous adresser la quit-

l'entreprise Caillard et Cie vous a proposé de faire une certaine remise aux phalanstériens qui voyagent par leurs voitures. Obtenez encore des amis de ne prendre que ces voitures, et que la remise qui leur est faite entre, non dans la poche du voyageur, mais bien dans la caisse de l'Ecole (1).

Les phalanstériens qui voyagent, en se mettant en route comptent sur une dépense journalière de 10 fr. environ. Je demande que chaque voyageur qui est invité en ville, verse dans la caisse de l'Ecole la somme qu'il aurait employée à son repas à l'hôtel. (Notre correspondant est peut-être ici un peu exigeant.)

Voilà des jalons plantés; aidez-moi à tracer et à rendre viable le chemin. Il faut en finir avec la Civilisation; prenons donc tous les moyens possibles. Je crois tout ce que je vous propose réalisable.....

Nous recevons de notre ami, M. Robertson, l'habile et intelligent professeur de langue anglaise et de langue allemande, la lettre suivante, à laquelle nous donnons notre entière adhésion :

« Messieurs, la réunion à laquelle j'ai été convoqué le 21 mars dernier m'a suggéré quelques réflexions dont je viens vous faire part. Je me suis trouvé au milieu d'une foule de personnes toutes animées du même sentiment, poursuivant toutes le même but, et pour lesquelles cette conformité de manière de voir m'inspirait une vive sympathie.

« Ne serait-il pas bon de rechercher tous les moyens de multiplier nos points de contact? Par exemple, de donner la préférence aux phalanstériens sur les civilisés dans toutes nos relations d'industrie, d'art ou de commerce?

« En ce qui me concerne personnellement, j'offre de faire à tous ceux qui partagent mes convictions une notable diminution sur le prix d'entrée à mes cours, et je mets en outre à votre disposition un certain nombre d'entrées entièrement gratuites, pour les personnes auxquelles vous vous intéresserez particulièrement. Il va sans dire qu'il ne suffira pas de se dire phalanstérien, et qu'on devra prouver que l'on contribue à la Rente de l'Ecole.

« Si vous approuvez ma proposition, je vous prierai de la faire connaître à nos amis par la voie du *Bulletin*, non par la *Démocratie*; car je ne voudrais pas que personne pût prendre ma démarche pour une spéculation de publicité.

« T. ROBERTSON. »

Cours de science sociale.

Notre ami Jules Duval a repris au commencement du mois de mai, dans les salons de la *Démocratie*, ses cours de science sociale. Les leçons du premier cours ont lieu le dimanche à 2 heures de l'après-midi; celles du second cours (qui est la continuation de celui qu'il a fait l'an dernier), le jeudi à 8 heures du soir. Voici, d'après son plan, l'ordre des matières avec l'indication des jours.

2 mai. — Leçon préliminaire. — Histoire et constitution de l'Ecole sociétaire.

PREMIER COURS.

1. 9 mai.	Conception historique.
2. 16 mai.	Critique sociale.
3. 30 mai.	Loi d'attraction.
4. 6 juin.	Loi sériaire.
5. 13 juin.	Le phalanstère.
6. 20 juin.	Le ménage.
7. 27 juin.	La culture.
8. 4 juillet.	La fabrique.
9. 11 juillet.	Le commerce.
10. 18 juillet.	L'éducation.
11. 25 juillet.	Suite de l'éducation.
12. 1 ^{er} août.	Les sciences.
13. 8 août.	Les arts.

tance des frais payés par eux aux messageries générales pour expédition de colis à notre adresse, et maintenant que les expéditions entre eux et nous prennent un certain développement, nous ne manquerons pas de présenter à qui de droit le bordereau mensuel des retours dont il s'agit.

(1) Pour répondre à ce vœu, il suffit que les phalanstériens en voyage aient soin de se faire remettre, à chaque bureau de messageries, le bulletin que l'on délivre à tout voyageur qui le réclame. Sur le vu de ce bulletin présenté par nous, l'administration nous accordera une remise de 10 p. 100.

14. 15 août. Armées industrielles. — Régence.
 15. 22 août. Application de la loi d'attraction.
 16. 29 août. Application de la loi sériaire.
 17. 5 septembre. Comparaison au matériel.
 18. 12 septembre. Comparaison au moral.
 19. 19 septembre. Répartition.
 20. 26 septembre. Fondation.

DEUXIÈME COURS.

1. 6 mai. Répartition. — Le capital.
 2. 13 mai. Suite.
 3. 20 mai. Répartition. — Le talent.
 4. 27 mai. Répartition. — Le travail et le besoin.
 5. 3 juin. L'amour.
 6. 10 juin. La famille.
 7. 17 juin. La population.
 8. 24 juin. La politique.
 9. 1^{er} juillet. La religion.
 10. 8 juillet. Le garantisme.
 11. 15 juillet. La cosmogonie. — Thèse de l'immortalité.
 12. 22 juillet. La cosmogonie. — Excentricités.
 13. 30 juillet. Analogie.
 14. 5 août. Commencement d'études sur la série. — Ses propriétés.
 15. 12 août. Diverses espèces de séries.
 16. 19 août. Rénovation par la loi sériaire. — De la théologie.
 17. 26 août. Rénovation de la psychologie. — Les caractères.
 18. 2 septembre. Rénovation de la physiologie et de l'anatomie.
 19. 9 septembre. Rénovation de l'histoire et de la politique.
 20. 16 septembre. Rénovation de la littérature et de la grammaire.
 21. 23 septembre. Rénovation des arts.
 22. 30 septembre. Rénovation des sciences physiques et naturelles. Indications pour les mathématiques, la tactique et stratégie, les jeux de dames et d'échecs, etc.

3 octobre. — *Leçon postliminaire. — Résumé et perspectives.*

Mesures d'ordre. — Avis à nos Correspondants.

Le développement de nos relations fait du dépouillement journalier des lettres un véritable labeur ; mais ce travail peut être rendu beaucoup moins long et moins difficile si nos correspondants veulent bien, chacun, apporter un peu de soin dans la distribution des matières de leurs lettres et se donner la peine de chercher l'expression claire et concise de leurs demandes et de leurs observations. Une lettre où se trouvent mêlés les divers chapitres afférents à la Rente, aux Abonnements, à la Librairie, à la Comptabilité, à la Rédaction de nos périodiques et aux affaires générales de l'École ; une telle lettre fût-elle calligraphiée, ce qui n'est pas une qualité commune parmi celles que nous recevons, nous donne plus de mal et exige, à elle seule, plus de temps que dix lettres bien ordonnées, fussent-elles mal écrites, — sans compter qu'elle rend possibles des erreurs et des omissions regrettables.

Nous prions donc instamment nos correspondants d'avoir égard aux recommandations suivantes :

1^o Classer sous des titres marginaux de : *Rente. — Abonnements. — Librairie. — Comptabilité*, les passages de la lettre qui se rapportent à ces différentes catégories, et, autant que possible, épuiser tout ce qui se rapporte à une catégorie avant de passer à une autre.

Mettre sur un feuillet à part et écrire d'un seul côté sur papier mince ce qui est destiné à l'impression, afin de nous éviter la peine de copier, — les lettres d'administration ne pouvant être envoyées à l'atelier de composition.

Le corps de la lettre doit être plus spécialement employé aux faits généraux qui intéressent le mouvement de l'École, aux causeries amicales, etc.

2^o Avoir soin de laisser une marge raisonnable à gauche de la lettre, pour permettre les annotations de l'administra-

teur qui renvoie aux divers employés les passages qui concernent leur service, souvent avec des observations sur le mode d'exécution.

3^o Ceux de nos correspondants qui tiennent une comptabilité d'abonnements dont ils soignent l'encaissement doivent éviter, quand ils nous font des remises pour des abonnements déjà inscrits et servis d'après leur ordre, de nous spécifier qu'il y a *tant* pour l'abonnement de M. X, tant pour l'abonnement de M. Y. Ces énonciations inutiles peuvent devenir quelquefois des sources d'erreur. Chacun de nos correspondants est régulièrement débité de tous les abonnements qui sont inscrits sur son avis ; cela fait, nous n'avons plus qu'à le créditer des sommes qu'il nous envoie à titre d'abonnements, sans nous inquiéter des noms auxquels ces abonnements correspondent.

4^o Pour les demandes d'abonnements ou de réabonnements, écrire *très lisiblement* les noms du destinataire, de la localité et du bureau de poste. — Indiquer qu'il s'agit du n^o quotidien, du n^o de huitaine, du n^o de quinzaine, du n^o mensuel ou de *la Phalange*. — Spécifier l'époque du départ et la durée de l'abonnement. — Quand il y a plusieurs demandes d'abonnements ou réabonnements dans la même lettre, faire un alinéa pour chacune.

5^o Nous engageons vivement nos correspondants comptables à ramener à une échéance commune tous les abonnements qui se font par leur entremise ; il y aura ainsi beaucoup plus de clarté dans leur compte, économie de temps pour eux et pour nous, et économie de ports de lettres. Il leur sera plus facile aussi, par ce moyen, de surveiller leur clientèle et d'assurer eux-mêmes les renouvellements.

6^o Pour la Rente, indiquer d'une façon précise la somme mensuelle et le point de départ. — Ecrire bien lisiblement les noms des Renteurs et ne pas omettre les titres et qualités qui font l'objet d'une statistique actuellement en voie d'exécution et très intéressante pour l'École.

Chaque remise de fonds relative à la Rente doit être accompagnée d'un tableau exact de la somme afférente à chaque souscripteur et de l'indication du ou des mois auxquels correspond cette somme.

Nos amis ne doivent point nous épargner les détails et les documents relatifs aux progrès de la Cause dans leur localité ; il est bon que nous soyons bien renseignés sur la température phalanstérienne des différentes régions, sur la mesure de l'activité et du dévouement qui y sont dépensés, sur les dispositions plus ou moins bienveillantes du milieu environnant. Le temps que nous passons à lire ces détails, qui prennent place dans nos dossiers et dont nous extrayons au besoin ce qui peut être porté à la connaissance de l'École, n'est pas un temps mal employé, tant s'en faut.

La plupart de nos amis, soit par esprit d'ordre, soit en conformité d'instructions que nous leur avions données dès 1845, observent déjà les prescriptions qui précèdent ; mais il nous a paru utile d'y revenir aujourd'hui que le nombre de nos correspondants s'est considérablement accru, et s'est accru de Phalanstériens que leur récente adhésion rend plus ou moins étrangers à nos traditions de propagation et à nos mesures administratives.

L'École Phalanstérienne a un grand mouvement à provoquer, à diriger, à gouverner. Elle a besoin du concours dévoué de tous ses membres pour tirer le meilleur parti possible de la force incessamment grandissante que met entre ses mains l'idée toute puissante dont elle a accepté l'héritage.

Mais, ce concours, pour produire tout son effet utile, chacun comprend qu'il a besoin d'être unitarisé dans son action. Que chacun se prête donc, de tout son pouvoir, à réaliser dès aujourd'hui, dans les rapports administratifs, et au profit de la Propagation, le principe fécond de l'unité et de l'économie de ressorts.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain *Bulletin* la publication de l'état de situation des 67 librairies sociétaires locales établies au 31 mai dernier.

ENVOYÉ GRATUITEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX SOUSCRIPTEURS A LA RENTE DE L'ÉCOLE.

Cette épreuve ne peut être mise à la poste.

Rue de Beaune, 2.

SITUATION.

Nous exprimions dans notre dernier *Bulletin* des craintes sérieuses sur l'existence de l'organe quotidien de l'École (relire ici l'article intitulé : *Nos Embarras*).

La *Petite Correspondance* de la *Démocratie*, postérieurement à l'envoi de ce *Bulletin*, a rassuré nos amis.

Grâce à une rentrée de 12 000 fr., à titre de rente, dans le cours du seul mois de juillet, et en tenant compte des circonstances qui avaient pu provoquer cette rentrée exceptionnelle, nous constatons nous-mêmes, au commencement d'août, que l'état de la Rente, combiné avec l'augmentation de nos autres ressources, pouvait à la rigueur suffire au maintien de tous nos éléments de Propagation.

Mais pendant les deux mois d'août et septembre, la Rente n'a produit que 9 400 fr. — Or, en laissant de côté ceux des Renteurs de 1846 que les difficultés de l'année ont empêchés jusqu'ici de continuer le versement de leur contribution volontaire, en ne comptant que ceux qui sont réellement inscrits sur les registres de 1847, et en spéculant sur les rentrées effectives des neuf premiers mois, la Rente, quoique atteignant le chiffre de souscription de 93 125 fr., semblerait ne devoir produire cette année que 81 200 fr. En effet, quelques souscripteurs inscrits en 1847 ont laissé arriérer leur cotisation, et si les recettes de la Rente ont néanmoins produit, au 30 septembre, 60 795 fr. 99 c., cela tient à ce que d'autres souscripteurs soldent encore, à l'heure qu'il est, leur arriéré de 1846.

Quoi qu'il en soit, ce chiffre de 81 000 fr., inférieur de 24 000 fr. à celui que nous avions calculé comme *minimum* nécessaire, ne nous permettrait pas de tenir campagne. Aussi comptons-nous, pour subvenir à nos dépenses générales, sur les rentrées d'octobre, de novembre et de décembre.

C'est même uniquement à l'accroissement de certaines ressources que nous devons d'avoir pu, avec les plus grands efforts, il est vrai, maintenir tous nos organes.

Un traité passé avec la compagnie *Duweyrier* améliorera notablement le chapitre des recettes, à l'article des annonces de la *Démocratie*. Cette combinaison était une question de vie ou de mort. Nous pouvons raisonnablement aujourd'hui en attendre, même pour la première année, plus que nous n'en avions espéré en signant le traité. Du reste, fidèles à nos principes, aucune réclame payée, contenant une appréciation quelconque, ne paraîtra dans le journal, sinon après la signature du gérant, ou à la fin des *Faits Paris*, sous la rubrique FAITS DE PUBLICITÉ; de telle sorte que la *publicité vendue* ne pourra jamais être confondue avec la *réclame proprement dite*, ce qui est le caractère de moralité que nous avons demandé et que nous continuerons à réclamer pour la presse quand la question se représentera devant les Chambres. En attendant que la loi rende cette distinction obligatoire à tous, nous nous l'imposerons scrupuleusement à nous-mêmes. Sous la réserve de ces conditions, que nous nous devons impérieusement, nous sommes heureux de pouvoir faire connaître à nos amis que le développement de nos annonces ne tardera pas à alléger une partie de nos charges.

Les produits de la librairie viennent aussi au secours de la Cause. Nous en espérons, pour la campagne d'hiver, un accroissement notable. Jamais notre librairie n'a déployé une activité semblable à celle que nous venons de lui imprimer. Un grand nombre d'ouvrages nouveaux ou de réimpressions ont vu dans ces derniers temps ou sont sur le point de voir le jour. Nous avons déjà cité les *Boulangeries sociétaires*; — *Paroles de Providence*, suivi de *Morceaux choisis*, par M^{me} Vigoureux; — le premier volume, depuis longtemps épuisé, de *Destinée sociale* (V. Considerant); — *Exposition de la Théorie sociétaire*, par V. Hennequin;

— *Visite au Phalanstère*, de Briancourt (sous presse); — les publications de Krantz sur *l'organisation des travaux publics*; différents ouvrages de Fourier, et même un *Selectæ*, ou volume de *Morceaux choisis*, que nous préparons.

À la gravure du portrait en pied de Fourier, aux bustes et aux camées (épingles ou broches), nous ajoutons une très belle lithographie de M. Cisneros d'après le portrait de J. Gigoux.

Nous faisons paraître une *Vue du Phalanstère à vol d'oiseau*, dessinée par M. Arnoux, d'après les plans de Morize. C'est la première page d'un *Album phalanstérien* que nous comptons continuer, proportionnellement au succès non douteux de cette publication très précieuse pour la Propagation.

Nous ferons paraître prochainement un livre de *Chasse*, de M. Toussenet; *l'État industriel de l'Europe*, par notre collaborateur Barral; une brochure de Cantagrel sur les *Travaux publics*; la réimpression du *Manifeste de la Démocratie pacifique*, suivi de son *Procès de septembre 1847*; une autre brochure intitulée *Principes philosophiques, politiques et économiques de l'École phalanstérienne*, par V. Considerant (réunion de deux séries d'articles de l'ancienne *Phalange*). Nous avons encore sous presse d'autres publications, de nature, comme les premières indiquées dans cet alinéa, à rencontrer des acquéreurs en dehors de l'École.

En somme, notre magasin sera abondamment pourvu pour la prochaine campagne d'hiver, et nous pouvons ajouter avec satisfaction que, tandis que la librairie en général a très mal marché cette année, la librairie sociétaire, affectée sans doute aussi par la crise, en a beaucoup moins souffert cependant que la plupart des autres maisons de Paris.

On le voit donc, la situation générale est bonne, et l'avenir excellent. Tout, dans ces derniers temps, jusqu'aux succès dont la *Démocratie* a été l'objet, a concouru d'ailleurs à augmenter notre publicité, à créer des sympathies nouvelles à notre Cause; le sentiment public se réveille; les cœurs généreux comprennent plus que jamais la fausseté d'une société parvenue dans toutes ses relations à l'excès du mal. De toutes parts les esprits se disposent à entendre la critique régulière et scientifique de cette société en décomposition, à pénétrer les causes profondes de ses vices, à en étudier les remèdes. Le besoin d'une réorganisation sociale est de plus en plus avéré, reconnu, confessé.

Combien n'est-il pas désirable que nous puissions profiter largement, vigoureusement de cette situation pour étendre nos conquêtes; pour arriver, dans le plus court délai, à l'opération décisive qui dessillera les yeux du monde et lui apportera enfin la solution d'un état qui devient de plus en plus critiqué?

Malheureusement, malgré l'accroissement journalier du nombre des Renteurs, la négligence fatale que beaucoup mettent à effectuer leurs versements nous laisse toujours aux prises avec de grandes difficultés. Encore une fois, que nos amis se pénètrent donc bien des nécessités de la situation! Nous n'avons pas de fonds de roulement; nous ne marchons qu'avec nos rentrées ordinaires et avec la Rente, qui en est le complément indispensable. Les retards nous créent des difficultés considérables.

Cependant, dans la situation que nous faisons connaître, nous ne pouvons pas songer à une retraite. Il est certain qu'il y a dans l'École une volonté générale et des ressources suffisantes pour nous permettre de marcher. Il suffit que cette volonté ne s'oublie pas elle-même; que ces ressources ne s'attardent pas, et cela ne dépend que de vous tous, soutiens et défenseurs de la Cause!

Si les ressources que l'École entend consacrer au service de ses organes étaient insuffisantes, il faudrait bien prendre un parti, tout cruel qu'il fût; mais il est certain, dans l'état actuel des choses, qu'avec du zèle et de la régularité, nous

sommes assurés de nous maintenir et bientôt de reprendre progressivement tout l'essor qu'il serait si important de donner à notre mouvement. Ce n'est donc plus une question de FORCE EFFECTIVE; ce n'est qu'une question de PUNCTUALITÉ. Parvenus à un tel point, et quand il est prouvé que nous sommes assez forts pour tenir notre drapeau, ne serait-il pas déplorable de nous forcer à l'abaisser?

Non! vous comprendrez tous, vous comprendrez chacun en particulier, combien il importe de redoubler de zèle, d'organiser régulièrement partout la perception de la Rente, de ne laisser nulle part en souffrance les rentrées absolument nécessaires aux dépenses de chaque jour.

Nous le répéterons mille fois : tout dépend de ceci, que chacun se pène bien de l'importance du paiement régulier de sa Rente, ne fût-elle que de 50 et même de 25 centimes par mois. Ce n'est que quand personne ne se laissera arriérer que nous pourrons marcher avec quelque régularité. On ne sait pas quels embarras continuels, quelles entraves, quelle paralysie nous causent ces retards que chacun regarde comme indifférents!...

Dans le moment actuel, les vacances, et les négligences qu'elles ont amenées chez nombre de nos amis, nous ont rendu extrêmement pénible notre échéance de septembre; tous les services souffrent énormément. Que pouvons-nous faire dans une situation toujours gênée?

Que tous les Renteurs en arrière fassent donc un effort! Que ceux de 1846 qui n'ont rien versé encore en 1847 se replacent sur nos livres pour la somme qui correspondra à leurs moyens actuels? On ne peut que ce que l'on peut; mais que du moins ce que l'on peut et ce que l'on veut, on le fasse régulièrement. Pas de fausse honte! Nombre de nos amis, gênés par les circonstances, attendent des temps meilleurs pour rentrer dans l'intégralité de leur première souscription. Il vaut bien mieux verser immédiatement ce que l'on peut, quitte à augmenter son chiffre plus tard.

En résumé, voici la situation :

Certitude que les forces de l'Ecole et ses ressources suffisent à l'entretien de ses organes de Propagation;

Certitude que les difficultés qu'elle a si péniblement traversées depuis cinq ans et demi ne peuvent que diminuer par l'effet même de son développement normal;

Des circonstances extérieures, de plus en plus favorables à sa propagation et à son action;

Enfin des embarras et des entraves qu'il ne dépend que de la bonne volonté, du zèle et de la régularité de chacun de ses membres de faire bientôt cesser.

Que chacun prenne sérieusement en considération cet état de choses, qui peut être si vigoureusement et si promptement fortifié; que chacun redouble d'efforts sur tous les points; qu'aucun de nous ne méconnaisse l'importance de son concours, si faible qu'il le juge; et bientôt nous pourrons donner à notre mouvement collectif tout l'élan qu'il lui faut pour accomplir une œuvre immense, l'œuvre du salut de l'humanité.

Serrons donc nos rangs! Comprenons toutes les difficultés, toutes les conditions, toutes les nécessités de notre tâche; faisons-nous forts par l'union, par le concours, par l'exactitude, par une inébranlable persévérance à suivre la route que le bon sens, la raison et l'expérience ont jalonnée devant nous et qui nous mène au Phalanstère par la ligne la plus courte et la plus directe! Que nos amis nous secondent et nous soutiennent; que leurs sympathies et leurs efforts nous viennent sans cesse en aide; que leur bonne volonté aplanisse la voie où nous marchons ensemble; qu'ils nous aiment comme nous les aimons et comme nous aimons notre Cause, et bientôt cette Cause glorieuse aura vaincu!

On nous dit de toutes parts qu'il est nécessaire de rétablir le n° du lundi, que l'absence de ce n° place la *Démocratie pacifique* dans une situation d'infériorité très préjudiciable à l'abonnement, surtout dans les lieux publics. Le Conseil de surveillance, qui voit les choses de près, a plusieurs fois émis à cet égard un vœu conforme au désir de tous nos amis et au nôtre. Mais, quand nous pouvons à peine faire face aux dépenses actuelles, pouvons-nous ouvrir une nouvelle source de dépenses?

D'autres se plaignent, amèrement quelquefois, du manque d'activité de la correspondance administrative, de l'irrégularité des envois de livres, de comptes, etc., etc. Nous comprenons parfaitement ces plaintes et nous les excusons, nous les acceptons même quand elles se produisent sous une forme bienveillante, parce qu'elles viennent alors de personnes qui souffrent de ce que tous nos services ne sont pas parfaits. Mais nous aussi nous en souffrons, et c'est ce qu'oublient trop souvent ceux qui réclament.

Qu'y faire? la pénurie nous force à réduire le personnel de tous nos services à mesure que ces services prennent de l'extension. Sont-ce là de bonnes conditions pour mener à bien les choses? Quand les administrateurs sont en voyage ou en course, pour des services d'Ecole ou pour assurer les paiements à échéances, ou quand ils manquent des employés nécessaires, ils ne peuvent ni surveiller l'expédition des comptes, ni multiplier les correspondances individuelles. Il serait aussi injuste de se plaindre de ce que nous n'accomplissons pas, à la satisfaction complète de tous nos amis, avec 90 000 f., un travail d'administration, de direction et de rédaction, qui demande 150 000 fr., qu'il serait ridicule d'exiger d'une machine à vapeur toute sa puissance motrice en ne lui donnant que la moitié du combustible dont elle a besoin pour son alimentation régulière et normale.

Que l'on n'oublie donc pas qu'avec une administration moins nombreuse, moins coûteuse que celle du *Siècle* ou de *la Presse*, nous sommes obligés de suffire, non-seulement à un *journal quotidien*, mais à une *Revue*, à la *Librairie phalanstérienne*, aux *librairies locales*, à tous nos *correspondants*, et enfin aux *relations générales d'Ecole*, qui, à elles seules, exigeraient plus de temps et d'attention que tous les autres services ensemble.

Ceci soit dit, non pour mettre un terme aux plaintes (nous savons qu'il est des caractères faits pour la récrimination), mais pour que ceux de nos amis que ces plaintes affligent aient une bonne réponse à adresser aux mal-contents.

Le tableau suivant est révélateur des difficultés que rencontre l'Administration, soit pour dresser les budgets de dépenses, soit pour aligner ses échéances et régulariser ses opérations.

La Rente a produit, du 1^{er} janvier au 30 septembre 1847, 60 795 fr. 99 c., répartis ainsi :

	fr. c.		fr. c.
En janvier..	7 984,05	En juin...	6 837,65
— février..	5 222,80	— juillet...	12 048,67
— mars... .	7 862,60	— août... .	5 428,15
— avril... .	6 359,87	— septemb..	5 968,65
— mai... .	7 383,55		

Ceux de nos amis qui savent par expérience combien sont difficiles à conduire les moindres opérations commerciales, même celles qui laissent au négociant toute liberté pour vendre ou acheter au jour du besoin, apprécieront si de telles oscillations dans les rentrées ne sont pas de nature à déjouer toutes les prévisions, et ils calculeront le degré de prudence et d'attention qu'il nous faut pour faire face aux exigences financières d'une opération qui, ne possédant qu'un fonds de roulement insignifiant, se trouve, en outre, en cas de crise, dans l'impossibilité de tirer aucun parti *immédiat* des ressources qu'elle possède en magasin.

Dans ces conditions, que l'on juge de nos embarras, pour peu que nous nous voyions privés tout à coup de rentrées que nous devons considérer comme certaines! Or c'est précisément ce qui nous est arrivé en septembre et au commencement d'octobre, par suite des faillites anglaises, etc., et cela pour une somme de près de 4 000 francs, au moment même où la Rente produisait moins de 4 000 francs dans le mois!

Redisons-le donc, il ne s'agit plus d'une question de puissance et de volonté : l'Ecole peut et elle a prouvé qu'elle veut alimenter ses organes de Propagation. Il s'agit d'une question de régularité. C'est la régularité qui a fait défaut jusqu'ici, et cependant, si l'esprit de régularité s'introduisait dans nos rangs, combien il multiplierait nos forces en affermissant notre courage!

Notre ami E. C., correspondant de l'École à Bruxelles, nous écrivait tout récemment une lettre dont le commencement mérite d'être reproduit dans le *Bulletin*. La voici :

« Bruxelles, le 29 septembre 1847.

« Mon cher Considérant, plusieurs fois des Phalanstériens très dévoués m'ont dit qu'ils étaient étonnés que le Centre directeur de l'École n'envoyât pas plus fréquemment des missionnaires prêcher la doctrine en Belgique, où il y a une si ample moisson à faire.

« Ayant appris que c'était le manque de fonds qui paralysait l'École, ils ont résolu de faire tous leurs efforts pour augmenter le chiffre de la Rente en Belgique. Il est en effet déplorable, je dirai plus, il est honteux, que deux mille rentiers n'aient pu encore compléter la somme reconnue indispensable pour faire marcher convenablement tous les services. Les Phalanstériens belges ne sont, par malheur, pas encore assez nombreux pour réaliser eux seuls les 40 000 fr. qui manquent; mais l'on peut compter qu'avant six mois ils auront doublé la rente que la Belgique paie aujourd'hui. Si les Phalanstériens français veulent propager la doctrine avec la même ardeur que nous, vous serez, avant six mois, débarrassé de tous les obstacles qui entravent la marche de l'École. La Belgique fera son devoir : si la France veut faire le sien (et elle le fera j'en suis sûr), nous verrons bientôt la réalisation de tous nos désirs. »

Que la France et les autres pays imitent cette vigoureuse résolution, que sur chaque point la perception de la Rente s'organise avec régularité, que tous les hommes bien disposés pour nos idées soient invités à concourir, et alors, nous sentant fortement secondés, solidement assis, la Propagation pouvant se développer avec toute la plénitude nécessaire, la correspondance et les voyages se multiplier, nous serons bientôt en état, non-seulement de concentrer les ressources intérieures de l'École pour la Réalisation, mais encore d'y appeler avec l'éclat et l'autorité nécessaires tous les Civilisés de bonne volonté et de bon désir.

Il est certain, très certain, que, sans aucun sacrifice trop lourd pour personne, si tous veulent prendre une détermination sérieuse et faire résolument leur devoir, nous pouvons en très peu de temps obtenir enfin cette constitution solide et vigoureuse de l'École et de ses moyens d'action, depuis si longtemps poursuivie, en avoir fini avec tous les embarras financiers, et aborder enfin avec sécurité et certitude de succès l'APPEL GÉNÉRAL DE RÉALISATION. Ce sera, si on le veut bien, l'affaire de quelques mois.

Nous recevons de nos amis de Nantes la communication suivante, que nous insérons au *Bulletin* avec entière approbation. Nous ferons observer toutefois, en entrant dans l'esprit de nos correspondants, que bien des éléments devraient modifier la formule, qui n'ont pu cependant y trouver place. Il nous paraît, par exemple, que la formule, en demandant à une personne qui en a quatre autres à nourrir, et qui n'a que 1 000 fr. de revenu, 8 fr. par an, demande trop, à moins qu'il ne s'agisse d'un pays où la vie serait à un extrême bon marché.

« Les Phalanstériens font vivre leurs organes et subviennent aux diverses dépenses de Propagation au moyen d'une Rente; chacun d'eux verse, par mois, une somme qu'il a fixée. — Malheureusement aucune règle ne guide les souscripteurs dans cette fixation; il faudrait sans doute que l'on donnât le plus possible, mais il faut bien reconnaître qu'une personne qui a, par exemple, 5 000 fr. à dépenser par an pour elle seule, est fort embarrassée de savoir ce qu'elle doit faire pour l'idée qu'elle veut soutenir. Doit-elle donner 4 000 fr. chaque année? Ses condisciples ne le souffriraient pas. Et cependant on peut vivre avec 1 000 fr.; car il y a des souscripteurs qui prennent le montant de leur cotisation sur des ressources annuelles qui ne s'élèvent pas à ce chiffre.

« Reconnaissons-le donc, sans vouloir rien imposer à personne, il serait satisfaisant pour tous de savoir qu'une règle déterminée est suivie par la majorité des Phalanstériens; il y aurait toujours des hommes dont le dévouement s'élève-

rait au-dessus des dévouements ordinaires; il y en aurait d'autres qui donneraient moins qu'il ne résulterait de la règle, parce que leur foi serait moins vive, moins entière, ou pour toute autre raison. La foi, on le sait, ne peut être soumise au calcul; mais nous savons aussi que l'immense majorité des hommes qui contribuent de leur bourse aux moyens d'action de l'École n'est pas entraînée seulement par une bienveillante sympathie, mais par des convictions sérieuses et profondes. Que les hommes qui ne croient pas encore, et qui cependant nous aident, limitent le taux de leurs souscriptions, cela est très naturel, et notre reconnaissance ne leur en est pas moins acquise; mais nous qui croyons d'une manière absolue, qui avons la certitude que l'Avenir sera tel que Fourier l'a prédit, et qui voulons contribuer à hâter le jour de l'émancipation générale, ne devons-nous pas chercher à établir les rapports qui doivent exister raisonnablement entre les ressources de chacun de nous et sa participation aux dépenses de l'École?

« Il ne faut point prétendre arriver à une formule rigoureuse; mais cependant on peut dire à l'avance que cette formule devra satisfaire aux conditions suivantes :

« 1° La cotisation doit croître plus rapidement que le revenu annuel, toutes circonstances égales d'ailleurs.

« 2° Un homme qui doit subvenir aux besoins de trois fois plus de personnes que les autres, par exemple, avec une fortune triple, doit cependant participer pour une somme plus forte, parce que, en général, les dépenses de chaque membre d'une famille peuvent être d'autant moins considérables que la famille est plus nombreuse.

« Si la règle que nous proposons était généralement admise, il serait satisfaisant, pour chacun de nous, de savoir que les Phalanstériens placés dans des conditions semblables concourent presque tous pour une somme connue à l'inspection du tableau. Il serait satisfaisant pour le prolétaire qui nourrit cinq personnes avec 1 000 fr. de se dire qu'en donnant 4 fr. 80 c. il suit la même règle que celui qui, ayant 10 000 fr. de revenus pour lui seul, donne 318 fr. chaque année.

TABLEAU de la cotisation que chacun doit payer en raison de son revenu (1).

REVENU annuel.	COTISATION DANS LE CAS OÙ CE REVENU FAIT VIVRE					OBSERVATIONS.
	1 personne.	2 personnes.	3 personnes.	4 personnes.	5 personnes.	
1 000	24	12	8	6	5	
1 500	41	21	14	10	8	
2 000	59	30	20	15	12	
2 500	78	39	26	20	16	
3 000	98	49	35	25	20	
4 000	142	71	47	36	28	
5 000	191	95	64	48	38	
6 000	243	122	82	61	49	
7 000	304	152	101	76	61	
8 000	369	190	125	95	74	
9 000	441	231	147	110	88	
10 000	518	259	173	129	101	
12 000	691	345	230	175	138	
15 000	988	494	329	247	198	
20 000	1 559	779	520	389	312	
25 000	2 187	1 094	729	547	457	
30 000	2 847	1 425	949	712	569	
50 000	5 605	2 802	1 868	1 401	1 121	

(1) Les résultats de ce tableau sont extraits d'une formule qui, sauf modification de certains coefficients, peut en général représenter la loi de l'impôt progressif.

En nommant y le nombre de francs que chacun doit payer annuellement à la Rente de l'École, x le nombre de 1 000 fr. de revenu dont il jouit, n le nombre de personnes qui vivent de ce revenu, on doit avoir :

$$y = \frac{1}{n} \frac{1}{0.014} \left(x - 14.7 + \sqrt{x^2 - 17x + 215} \right)$$

Cette formule jouit des conditions suivantes :

1° Le fait qu'il s'agit de régler pouvant être classé parmi

les faits d'*ambition*, la formule représente une *hyperbole*.

2° La courbe coupe l'axe des x à une distance $x = + 0,23$, c'est-à-dire que l'impôt n'est perçu que sur des individus ayant un revenu supérieur à un certain minimum de 250 fr.

3° A partir de ce point la courbe est convexe vers l'axe des x , c'est-à-dire que l'impôt croît dans une plus forte proportion que le revenu.

4° La courbe converge vers une asymptote inclinée de 1,7 sur l'axe, c'est-à-dire que l'impôt converge vers le 7^e du revenu. Le nombre 7 devait se trouver dans la formule qui règle un fait d'*ambition*.

5° Pour toutes les valeurs de x inférieures à 0,23 ou négatives, l'ordonnée est négative, et la courbe, dans cette partie, converge vers une asymptote horizontale $y = - 442$, c'est-à-dire que les individus dont le revenu est au-dessous d'un minimum ou même négatif ne paient rien, et qu'au contraire la société leur doit un secours qui converge vers une certaine valeur.

Quant à l'autre branche de l'*hyperbole*, dont toutes les ordonnées sont négatives, elle représente probablement les jouissances matérielles qu'une société doit à tous ses membres.

Ces deux dernières remarques s'appliquent non au cas de la Rente, mais à celui d'une société quelconque.

Un mot sur l'Union agricole du Sig.

Nous avons dit dans le dernier *Bulletin*, en parlant de l'Union du Sig, que certaines difficultés, dont nous espérons une prompte solution, étaient survenues dans la Société.

Nous avons appris que ces difficultés avaient été arrangées dans une réunion générale des actionnaires qui s'est tenue à Lyon il y a trois mois.

Fidèles aux principes que nous avons toujours maintenus, nous nous sommes scrupuleusement abstenus de toute intervention dans cette affaire. Aussi n'avons-nous influé en aucune manière sur les décisions prises par l'assemblée, et il ne nous appartient même point de les juger.

La position de l'Ecole vis-à-vis de cette entreprise est très nettement établie par les précédents et par des déclarations qu'il convient de renouveler.

Lorsque le capitaine Gautier a songé à l'exécution de cette affaire et qu'il est venu à Paris pour la mettre à flot, nous avons eu avec lui des conversations dans lesquelles a été formellement établi le principe de l'opération et de sa position par rapport à l'Ecole.

L'opération est avant tout une entreprise de colonisation en Afrique. Elle ne peut ni ne doit être présentée comme un *essai*, à quelque degré que ce soit, de la Théorie sociale. C'est une entreprise agricole et industrielle qui a pour objet, non d'appliquer et d'essayer le procédé sériaire, mais de tenter une bonne opération de colonisation en Afrique.

Plusieurs des fondateurs et le directeur de l'opération, éclairés par les principes de la doctrine et les acceptant comme leur conviction personnelle, ont résolu de prendre aux idées d'association ce qui leur paraît propre à faciliter leur œuvre. Ils ont donné à leurs statuts, pour base constitutive, le principe de l'association du travail avec le capital, principe qui leur a paru une condition nécessaire de tout succès en colonisation sur la terre d'Afrique. Au delà de cet emprunt, la Société ne promet rien, ne s'engage à rien. L'organisation *seriaire*, qui est l'objet même de l'essai ultérieur de la Théorie de Fourier par l'Ecole, n'est nullement en cause ici. Il s'agit de fonder une colonie, dans laquelle les travailleurs auront part aux bénéfices; voilà tout. La direction organisera librement la colonie comme elle l'entendra sans s'imposer aucune expérimentation théorique quelconque. Ce n'est donc, en principe, qu'un établissement analogue à tous ceux où déjà le Capital a consenti une association avec le Travail. La question de l'organisation sériaire du travail et des relations des personnes reste entièrement en dehors du programme.

Que si le succès couronne les efforts du directeur et des fondateurs, leurs lumières et leurs convictions nous garantis-

sent qu'ils emprunteront progressivement aux principes de la Théorie tout ce qui leur paraîtra compatible avec la prospérité de l'entreprise, et qu'ainsi l'établissement pourra acquérir un caractère de transition plus ou moins avancé, que rien même ne saurait limiter en principe.

Mais quel que soit l'avenir réservé à l'entreprise et quelle qu'en soit l'organisation intérieure, il est certain que l'application, à une grande opération agricole, du principe actionnaire et de la participation des travailleurs, application consacrée par les statuts constitutifs de la Société du Sig, et par l'acte de concession du gouvernement, est un fait d'une grande importance et qui mérite à l'opération toute la sympathie de l'Ecole. Le succès d'une œuvre qui reconnaît le principe d'association pour base serait d'une valeur considérable, et ce succès permettrait à la colonie des développements qui pourraient en étendre encore la portée.

La position de l'Ecole vis-à-vis de cette affaire est tout entière dans le peu de lignes que nous venons d'écrire; nous nous résumons.

L'affaire du Sig n'est point une opération phalanstérienne, il ne s'agit point d'y faire aucune expérience théorique; elle ne doit point, et ceci a toujours été parfaitement entendu avec le directeur et les fondateurs, elle ne doit point puiser les capitaux dans l'Ecole et affaiblir les ressources que celle-ci accumule pour l'*essai* qu'elle poursuit et dont chaque jour la rapproche. L'Ecole, en outre, doit veiller à ce que le monde ne prenne pas le change sur le caractère de l'œuvre africaine; elle doit faire connaître la nature purement industrielle et colonisatrice de cette entreprise, afin que la Théorie, qui n'est pas en cause au Sig, ne puisse pas être impliquée dans un échec possible, et qu'aucun prétexte ne soit laissé aux civilisés pour répéter, en cas d'insuccès, que l'on a essayé en Afrique le système de Fourier et que l'expérience en a fait justice.

Ces conditions posées, ces réserves faites, ces précautions fidèlement prises, exécutées et maintenues, l'Ecole, par tous ses membres, doit évidemment aider, favoriser, appuyer l'opération; chercher à diriger sur elle des ressources et des forces extérieures, et lui gagner, de préférence à toute autre basée sur des principes inférieurs, les capitaux disposés à concourir à l'œuvre de la colonisation africaine.

L'intervention de nos amis doit consister d'une part à empêcher qu'on se méprenne sur le caractère de la chose, qu'on y voie une expérience, à un degré quelconque, de la Théorie de Fourier; à faire bien comprendre que c'est une affaire agricole et industrielle posée sur une base large et progressive, approuvée et favorisée par le gouvernement; d'autre part, à faire valoir les avantages considérables de la concession et la prospérité qu'on en doit attendre si l'on réunit les capitaux suffisants et toutes les conditions d'une bonne direction.

Dans cette mesure, nous pouvons, sans rien compromettre, sans rien sacrifier, concourir puissamment à l'établissement et à la prospérité d'une œuvre dont la réussite serait très avantageuse à la Cause, mais contre l'insuccès de laquelle la Cause doit être absolument garantie.

Que si quelques-uns de nos amis, voyant dans l'opération du Sig un placement de fonds, sont disposés à s'y intéresser personnellement comme affaire, c'est à eux à l'examiner dans ses détails, à en étudier les éléments, à se rendre compte des conditions de son succès et à agir d'après les lumières que cette étude leur aura fournies. Toute détermination à cet égard est un acte de libre arbitre dans lequel nous devons éviter d'intervenir. Nous ne pouvons, en présence de toute opération dont nous ne prenons pas la responsabilité nous-mêmes, qu'émettre un jugement de principe, approuver ou blâmer la base sur laquelle elle est conçue. Le succès d'une entreprise dépend de bien des conditions, en outre de son principe constitutif, et l'appréciation de ces conditions est l'affaire de chacun. La base de la Société du Sig a toute notre approbation. Nulle autre œuvre à ce titre ne mérite plus vivement aujourd'hui notre sympathie.

Rappel de principes.

Nous avons appuyé auprès de nos amis l'opération du Sig,

parce que, d'après la condition formellement convenue avec le directeur et les principaux fondateurs, cette affaire doit être montée avec des ressources extérieures à l'École, se maintenir toujours dans des termes tels qu'un insuccès ne puisse, en aucune façon, compromettre la Cause, et qu'enfin ni le public ni nos amis ne doivent être jamais engagés ou induits à y voir autre chose qu'une entreprise de colonisation faite au même titre, quoique avec une constitution spéciale, que toutes celles qui se tentent aujourd'hui en Afrique. Si cette condition n'eût pas été loyalement établie de part et d'autre et bien convenue, au lieu de la recommander à nos amis dans les termes où nous le pouvons faire, nous nous fussions vus obligés de les prémunir contre les sollicitations et les appels qu'on leur eût adressés.

Le plan de campagne de l'École est depuis longtemps établi, connu et suivi, et notre plus grand devoir est de le maintenir, parce que la marche que nous avons adoptée, basée sur les principes les plus simples du bon sens et sur les intérêts les plus graves de la Cause à laquelle nous avons voué nos vies, le commande impérieusement.

Ce plan se résume en deux mots: *Faire l'École assez forte pour la mettre en état de réaliser, le plus tôt possible et à coup sûr, une Expérience décisive.*—Les conditions de cette Expérience ont été établies de la manière la plus formelle par nombre de documents publiés dans l'École, notamment dans l'*Instruction générale* du dernier *Bulletin*, consacrée à la *question de la Réalisation*.

Nous ne pouvons reproduire continuellement les mêmes instructions; mais l'intérêt supérieur de la Cause que nous servons exige que nous les rappelions toutes les fois que de besoin et que nous les maintenions d'une main ferme.

L'intérêt de la Cause avant tout! Aucune considération de personnes, d'affections, ni même de services rendus, ne doit nous faire faiblir un instant dans le maintien des principes, dans la garde de l'unité morale et effective de l'École.

Dans l'état de société où nous vivons, cette unité ne saurait se préserver absolument des divergences individuelles; et il y a toujours eu des divergences dans toutes les causes, dans tous les mouvements; il y en aura chez nous jusqu'au jour de la victoire définitive.

Ce qu'on ne saurait raisonnablement poursuivre, ce n'est donc pas que ces divergences disparaissent absolument; mais ce qu'il importe et ce que l'École a le droit de nous demander, c'est que la Direction du mouvement marche ferme et droit dans la ligne de l'intérêt de la Cause, qu'elle ne s'en laisse détourner par aucune considération, qu'elle maintienne les principes et ne faiblisse jamais à son devoir.

Notre devoir le plus impérieux, c'est de tout faire, loyalement, franchement, ouvertement, pour que les divergences ne troublent pas l'École, ne dispersent pas, ne gaspillent pas des forces qu'il est si important d'accroître, d'emmagasiner et de concentrer sur l'œuvre ultérieure de nos efforts communs.

Si nous étions assez forts pour que l'École pût entreprendre des œuvres diverses, des expériences de différents degrés, nous serions certes bien éloignés de nous opposer aux tentatives individuelles que telles ou telles personnes pourraient se plaire à entreprendre en dehors de celle que l'École exécuterait: tout au contraire, à côté de l'expérience pivotale, nous verrions avec le plus grand plaisir des expériences de divers ordres.

Mais puisque nous n'avons pas encore les ressources nécessaires à l'exécution de l'œuvre que nous jugeons seule décisive, seules capable de déterminer la transformation sociale qu'il faut employer, il serait insensé à nous et à l'École de favoriser de déplorables dispersions de forces dans l'intérêt de certaines entreprises inférieures, lesquelles, fussent-elles même couronnées de succès, n'exerceraient sur la société qu'une influence tout à fait insuffisante.

Ces réflexions s'appliquent pleinement et formellement à un nouveau projet conçu pour Condé-sur-Vesgre et en faveur duquel on a fait dernièrement un appel aux Phalanstériens. Quelle que soit notre estime et notre affection pour plusieurs des personnes qui ont participé à la conception de ce projet, nous ne pourrions, sans une faiblesse insigne, sans une véritable trahison des intérêts de la Cause et des prin-

cipes qui guident sa marche vers un succès infaillible, couvrir auprès de nos amis, ne fût-ce que par un complaisant silence, la tentative dont il est l'objet. Nous engageons donc formellement les amis de la Cause à ne pas se laisser détourner de la route sur laquelle l'École marche, ni par cette tentative, ni par aucune autre de même nature qui pourrait leur être proposée. Rien ne saurait être plus funeste que d'encourager de tels projets. Quelles que soient les espérances et les intentions de ceux qui les provoquent, il est parfaitement certain qu'en ouvrant la porte à ces opérations divergentes, nous ajournerions indéfiniment, par de fatales pertes de forces, l'œuvre définitive que nous voulons tous atteindre.

Nous venons de rappeler les conditions dans lesquelles a été conçue et posée l'affaire du Sig. Ces conditions, comme on l'a vu, sont que cette opération ne cherchera point ses capitaux dans l'École et que son caractère sera défini de manière à n'impliquer, en aucune façon, la Théorie dans un échec, si les difficultés de l'entreprise en réservaient un aux fondateurs.

Or, nous ne pouvions voir qu'avec la plus vive sympathie une opération dont l'organisation ne doit pas affaiblir la Cause, dont l'insuccès ne devrait pas la compromettre, et dont la réussite lui serait très favorable.

Cette opération, en effet, comporte en cas de succès un résultat et de haute valeur. La France a les regards sur l'Afrique: la colonisation de l'Algérie est le plus grave, sinon le seul des problèmes organiques que les circonstances aient mis sérieusement pour elle à l'ordre du jour. Jusqu'ici les expériences ont été généralement malheureuses et les esprits sont fort peu fixés sur la nature de la meilleure solution.—Que l'entreprise du Sig réussisse, qu'elle parvienne seulement à être, à se maintenir, à vivre sur le sol, et, ne produisit-elle pas un degré de prospérité supérieur à l'état moyen des communes de la métropole, cela suffirait pour que le principe de l'association apparût immédiatement à tous les yeux comme la base de solution du problème de la colonisation africaine. Voilà ce qui fait la valeur propre de la tentative du Sig, ce qui lui permet de viser à un grand résultat sans lui imposer des obligations d'un ordre supérieur et sans engager ni la Théorie, ni la Cause, ni ses ressources.

Rien de semblable ne peut se dire de ces mille projets auxquels, à mesure que le travail continu de la Propagation accroît nos forces, on tente chaque année d'appeler l'École en sollicitant ses impatiences.

Au reste, nous avons trop souvent exposé la ligne de conduite de l'École et démontré à nos amis à quelles conditions seulement nous pouvons arriver à une réalisation sérieuse et efficace de la grande Théorie que nous servons, pour qu'il soit nécessaire de rentrer aujourd'hui à ce sujet dans des explications surabondantes, et que les 4 premiers numéros du *Bulletin* développent d'ailleurs suffisamment.

Nous conseillons à nos amis de se bien garder de donner les moindres encouragements à ces œuvres de divergences quelles qu'elles puissent être, et de les repousser *en principe*, quels que soient ceux qui les présentent, comme ouvrant une voie d'éparpillement, de divisions et de faiblesse, qui mènerait tout droit l'École sociétaire à une honteuse dissolution précédée de misérables avortements. Nous avons une œuvre immense à accomplir; ce n'est pas en nous débattant et en usant nos forces de ça, de là, que nous remporterons la victoire qui doit changer la face du monde. Propageons, propageons la doctrine de Vérité, accroissons chaque jour nos ressources, faisons-nous forts, et dès que nous serons en état et en mesure, au signal donné, réunissant toutes nos forces, nous levant comme un seul homme, et d'une voix puissante appelant les secours extérieurs, nous nous mettrons à la tâche, et ce que nous ferons résoudra le problème de la destinée sociale de l'homme et sauvera le monde. Voilà le but, le vrai but de l'École; elle ne doit, sous aucun prétexte, s'en laisser détourner.

Dans le prochain *Bulletin*, nous ferons à nos amis une communication relative à l'établissement de la *SALLE D'ASTILE* phalanstérienne.

RENTE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE.

Situation de la Souscription au 30 Septembre 1847.

NOTA. La cotisation la plus élevée est de 150 fr. par mois, la plus faible est de fr. 25 c., et la moyenne, de 4 fr. 58 c.

DIVISIONS TERRITORIALES.				DIVISIONS TERRITORIALES.					
	POPULATION.	SOUSCRIPTEURS.	SOMMES annuelles.		POPULATION.	SOUSCRIPTEURS.	SOMMES annuelles.		
			fr.	UN SOUSCRIPTEUR par hab.			fr.		
I. — DÉPARTEMENTS.									
1. DOUBS.	275 997	129	2 459	2 140	64. MEURTHE.	444 605	2	121	222 301
2. SEINE.	1 150 728	517	19 872	5 650	65. TARN-ET-GARONNE.	259 297	1	120	259 297
3. BOUCHES-DU-RHÔNE.	575 005	105	2 691	5 641	66. CALVADOS.	496 498	2	152	248 099
4. RHIN (Haut-).	464 775	84	5 759	5 555	67. AUBE.	238 180	1	24	258 180
5. DRÔME.	511 498	54	1 556	7 244	68. ARIÈGE.	265 607	1	24	265 607
6. CÔTE-D'OR.	595 516	54	2 454	7 285	69. CREUSE.	278 029	1	579	278 029
7. LOIRE.	435 971	59	1 650	7 555	70. AUDE.	284 283	1	112	284 283
8. LOT.	287 759	59	1 495	7 578	71. LANDES.	288 077	1	52	288 077
9. VAR.	528 010	58	1 864	8 652	72. VIENNE (Haute-).	292 848	1	120	292 848
10. LOIRET.	518 452	55	2 274	9 099	75. GERS.	311 447	1	60	311 447
11. RHIN (Bas-).	560 115	61	2 940	9 182	74. TARN.	351 656	1	6	351 656
12. MARNE.	556 652	38	5 446	9 585	75. AIN.	355 694	1	24	355 694
13. HÉRAULT.	567 545	35	1 045	11 152	76. MAYENNE.	361 592	1	72	361 592
14. SAÔNE-ET-LOIRE.	551 545	46	1 745	11 990	77. CHARENTE.	367 895	1	56	367 895
15. MORBIAN.	447 898	54	1 254	15 175					
16. MOSELLE.	421 258	51	1 007	15 589	Totaux.	1 665		82 955	
17. LOIRE-INFÉRIEURE.	486 806	55	1 955	15 908					
18. NIEVRE.	508 546	20	760	15 267	II. — ALGÉRIE.				
19. INDRÉ.	255 076	15	272	16 872		49		5 656	
20. FINISTÈRE.	376 068	51	1 396	16 945	III. — COLONIES FRANÇAISES				
21. AISNE.	542 215	29	1 702	18 697	Sénégal.		8		191
22. LOIR-ET-CHER.	249 462	15	249	19 189	Afrique, Gorée.		2		120
25. MAINE-ET-LOIRE.	488 472	25	1 078	19 558	Totaux p. les pays français.	1,724		86 902	
24. ALLIER.	511 561	15	840	20 757	IV. — ÉTRANGER.				
25. VIENNE.	294 250	15	1 026	22 655	1° SUISSE.				
26. EURE-ET-LOIR.	286 568	12	1 504	25 864	Le Breuets, Genève, la				
27. ISÈRE.	588 660	25	1 110	25 594	Chaux-de-Fonds, le				
28. CHER.	275 645	10	468	27 564	Locle et Zurich.		86		1 658
29. SEINE-ET-OISE.	470 508	17	588	27 676	2° BELGIQUE.				
30. EURE.	425 780	15	524	28 585	Nérent, Charleroy, Bruxelles,				
31. GARONNE (Haute-).	468 971	15	586	56 075	Liège, Louvain, Marche, Spa.		84		1 411
32. RHÔNE.	495 851	15	1 092	58 141	3° ESPAGNE.				
35. INDRÉ-ET-LOIRE.	306 566	8	526	58 295	Cadix, Palma, Xérès.		8		552
34. SARTHE.	470 555	12	558	59 211	4° BRÉSIL.				
35. SEINE-INFÉRIEURE.	757 206	18	1 265	40 955	Rio-Janeiro.		15		275
36. PYRÉNÉES-ORIENTALES.	175 592	4	204	45 598	5° ITALIE.				
57. JURA.	516 884	7	442	45 269	Florence.		1		576
58. GARD.	566 259	8	655	45 782	6° ANGLETERRE.				
59. MEUSE.	526 572	7	486	46 624	Londres et Manchester.		4		906
40. OISE.	589 868	8	168	48 755	Irlande.		1		200
41. PUY-DE-DÔME.	587 566	12	609	48 964	7° RUSSIE.				
42. NORD.	1 084 298	22	1 584	49 552					365
43. MARNE (Haute-).	257 567	5	59	51 515	8° PRUSSE.				
44. ARDENNES.	519 167	6	578	55 194					240
45. DORDOGNE.	490 255	9	224	54 472	9° ÉGYPTE.				
46. GIRONDE.	568 054	10	752	56 805					24
47. ALPES (Hautes-).	152 584	2	59	66 292	10° HONGRIE.				
48. SEINE-ET-MARNE.	555 511	5	648	66 662					24
49. MANCHE.	597 554	8	486	74 667	11° HESSE (duché de)				
50. PYRÉNÉES (Basses).	451 685	6	245	75 280					12
51. CHARENTE-INFÉRIEURE.	460 245	6	508	76 707					
52. SOMME.	559 680	7	758	79 954					
53. SAÔNE (Haute-).	347 627	4	509	86 907					
54. SÈVRES (Deux-).	310 205	5	414	105 205					
55. PAS-DE-CALAIS.	685 021	6	192	114 170					
56. LOT-ET-GARONNE.	547 073	5	50	115 691					
57. VENDÉE.	556 455	5	172	118 818					
58. VAUCLUSE.	251 080	2	78	125 540					
59. ARDÈCHE.	564 416	2	152	182 208					
60. ILLE-ET-VILAINE.	549 217	5	744	185 072					
61. AVEYRON.	575 085	2	216	187 542					
62. CÔTES-DU-NORD.	607 572	5	144	202 524					
63. VOSGES.	419 992	2	256	209 996					
A reporter.		1 649	81 470						
					Total général.	1 926		95 125	

En comparant cette situation à celle du 31 décembre 1846, on voit que la Rente de 1847, résultant d'inscriptions tant nouvelles que formellement renouvelées, a réuni en neuf mois 1 926 souscripteurs, tandis qu'après douze mois, celle de 1846 n'en comptait que 1 695. Mais aussi le chiffre souscrit qui était, le 31 décembre 1846, de 105 823 fr., n'est encore, au 30 septembre 1847, que de 95 125 fr., et la cotisation annuelle, qui était de 5 fr. 21 c. en moyenne, se trouve abaissée à 4 fr. 58 c.

Cet état de choses, si rassurant au point de vue du succès

des Idées, puisqu'il constate l'élargissement de la base de Propagation, ne le sera pas moins au point de vue financier, à la condition toutefois que l'accroissement du nombre des souscripteurs vienne rapidement balancer et même dépasser l'amointrissement du chiffre de souscription.

La comparaison des deux tableaux donne en outre les résultats suivants: Au lieu de 78 départements inscrits au 31 déc. 1846, le tableau du 30 sept. 1847 n'en présente que 77.

On y trouve cependant un département nouveau, celui des Landes, n° d'ordre 71.

Mais deux autres ont disparu : ce sont la Corse et l'Orne.

Aux colonies, nous trouvons en moins la Guadeloupe, et en plus Gorée.

A l'étranger, en moins : la Grèce, Francfort, Anvers, Naples et l'île Maurice. Mais, pour cette dernière surtout, il ne s'agit que d'un retard qu'explique la distance des lieux.

En revanche nous comptons en plus : Zurich, Liège, Marche, Spa, Xérès, Irlande, Égypte, Hongrie et duché de Hesse ; et dans toutes les localités étrangères qui se sont maintenues au tableau, sauf à Rio-Janeiro, nous constatons un accroissement notable.

Si maintenant nous examinons la situation des 76 départements figurant aux deux tableaux, fin décembre 1846 et fin septembre 1847, voici ce que nous trouvons :

56 départements se sont élevés dans l'échelle, ce sont :

N^o ancien. N^o nouveau.

N ^o ancien.	N ^o nouveau.	Description	Échelon
2	1	Le Doubs, monté de.....	1 échelon(1).
9	8	Le Lot, —.....	1 —
10	3	Les Bouc.-du-Rhône.....	7 —
16	10	Le Loiret, —.....	6 —
19	13	L'Hérault, —.....	6 —
21	5	La Drôme, —.....	16 —
25	9	Le Var, —.....	14 —
25	21	L'Aisne, —.....	4 —
26	16	La Moselle, —.....	10 —
31	28	Le Cher, —.....	3 —
35	26	Eure-et-Loir, —.....	7 —
34	19	L'Indre, —.....	5 —
36	54	La Sarthe, —.....	2 —
38	25	La Vienne, —.....	13 —
42	29	Seine-et-Oise, —.....	13 —
43	35	Indre-et-Loire, —.....	10 —
44	58	Le Gard, —.....	6 —
48	41	Le Puy-de-Dôme, —.....	4 —
46	39	La Meuse, —.....	7 —
47	40	L'Oise, —.....	7 —
49	36	Les Pyrénées-Orientales, —.....	13 —
50	42	Le Nord, —.....	6 —
51	43	La Haute-Marne, —.....	8 —
52	47	Les Hautes-Alpes, —.....	5 —
53	50	Les Basses-Pyrénées, —.....	3 —
58	53	La Haute-Saône, —.....	3 —
61	58	Vaucluse, —.....	3 —
63	53	Le Pas-de-Calais, —.....	8 —
65	49	La Manche, —.....	6 —
67	56	Lot-et-Garonne, —.....	11 —
69	57	La Vendée, —.....	12 —
70	60	Ille-et-Vilaine, —.....	10 —
73	68	L'Ariège, —.....	5 —
76	63	Les Vosges, —.....	15 —
77	66	Le Calvados, —.....	11 —
78	62	Les Côtes-du-Nord, —.....	16 —

Un seul département, la Côte-d'Or, portant le n^o 6, tout en augmentant de 4 le nombre de ses Renteurs, n'a fait que se maintenir à son rang.

57 départements ont perdu leur rang, les uns en augmentant le nombre de leurs Renteurs, d'autres en le conservant, d'autres enfin en le laissant diminuer. Ce sont :

N^o ancien. N^o nouveau.

N ^o ancien.	N ^o nouveau.	Description	Échelon
1	2	La Seine, descendue de....	1 échelon.
3	4	Le Haut-Rhin, descendu de.	1 —
4	52	Le Rhône, —... 28	—
5	7	La Loire, —... 2	—
7	11	Le Bas-Rhin, —... 4	—
8	12	La Marne, —... 4	—
11	14	Saône-et-Loire, —... 3	—
12	20	Finistère, —... 8	—
13	17	La Loire-Inférieure, —... 4	—
14	13	Le Morbihan, —... 1	—
15	18	La Nièvre, —... 3	—
17	22	Loir-et-Cher, —... 3	—
18	24	L'Allier, —... 6	—

(1) Cet échelon était, du reste, le seul que le Doubs pût gravir, puisqu'il occupait antérieurement le second rang.

N^o ancien. N^o nouveau.

N ^o ancien.	N ^o nouveau.	Description	Échelon
20	30	L'Eure, descendu de.....	10 échelons.
22	23	Maine-et-Loire, —... 1	—
24	27	L'Isère, —... 5	—
27	37	Le Jura, —... 10	—
28	52	La Somme, —... 24	—
29	31	La Haute-Garonne, —... 2	—
30	35	La Seine-Inférieure, —... 3	—
32	44	Les Ardennes, —... 12	—
35	48	Seine-et-Marne, —... 15	—
37	46	La Gironde, —... 9	—
39	54	Les Deux-Sèvres, —... 13	—
40	45	La Dordogne, —... 3	—
41	59	L'Ardèche, —... 18	—
48	31	La Charente-Infér., —... 3	—
54	69	La Creuse, —... 13	—
55	72	La Haute-Vienne, —... 17	—
56	64	La Meurthe, —... 8	—
57	61	L'Aveyron, —... 4	—
59	74	Le Tarn, —... 13	—
60	65	Tarn-et-Garonne, —... 5	—
62	67	L'Aube, —... 5	—
64	70	L'Aude, —... 6	—
66	73	Le Gers, —... 7	—
68	75	L'Ain, —... 7	—
74	76	La Mayenne, —... 2	—
75	77	La Charente, —... 2	—

Comme on le voit, ces aperçus statistiques reposent uniquement sur le nombre des souscripteurs, sans appréciation du chiffre de la souscription. Nous tiendrons compte, une autre fois, de cet élément essentiel.

Nous publierions, à la fin de l'année, l'état comparatif des Villes qui compteront 5 renteurs et plus, et nous attribuerons ainsi à chacune d'elles sa part de mérite. On peut, dès à présent, compter que Montbéliard, Besançon, Cahors, Marseille, Orléans, Montpellier, Valence, Toulon, Saint-Quentin, Metz, Châteauroux, Poitiers, Nîmes, Lille, Châlons, et quelques autres villes qui sont en voie de conquêtes et de rapide propagation, occuperont dans ce tableau une place d'honneur. — C'est aux villes et aux départements qui savent désormais de combien ils sont distancés, d'employer les 70 jours qui leur restent, sinon pour dépasser, au moins pour reconquérir leur ancien rang.

Primes sur affaires industrielles.

Nous enregistrons avec plaisir la communication suivante que MM. Fromont adressent à tous nos amis :

Chartres, le 25 septembre 1847.

Monsieur et ami, pour vaincre le monde d'égoïsme et d'argent qui nous entoure, il faut ajouter au dévouement la concentration des ressources pécuniaires dont chacun de nous peut disposer. Or, il ne faut pas nous le dissimuler, sous ce rapport l'École est encore faible ; les riches qui comprennent la souffrance sont en petit nombre.

A l'appel du Centre, le dévouement a répondu par la souscription à la Rente ; mais en dehors de ce dévouement, et pour ne point tendre trop une seule corde, ne pourrions-nous organiser un système de récoltes pécuniaires qui vienne, en se prélevant sur les faits de l'ordre actuel, accroître les ressources de la propagation sans onérer nos amis ?

Déjà, dans le dernier *Bulletin*, le Centre a fait connaître plusieurs moyens productifs mis en pratique dans différentes villes ; les résultats en seront doublement féconds par l'accroissement de nos forces au Centre et par le lien matériel des Phalanstériens déjà frères par le cœur et par l'intelligence. Félicitons-nous de voir ce principe admis et pratiqué par l'École dont il augmentera les ressources.

La présente a pour objet de les accroître encore en appliquant le principe de solidarité aux opérations de notre établissement de construction. Lisez la circulaire ci-jointe ; les renseignements qu'elle contient ne sont point entachés du charlatanisme civilisé : vous pouvez y avoir pleine confiance, et vous en servir sans crainte pour concourir à notre but.

Il est d'usage, chez les constructeurs de machines, de faire aux personnes qui procurent des travaux une remise

proportionnelle à l'importance de l'affaire et aux peines qu'elle a exigées. Ordinairement cette remise est de 5 p. 100 pour un ingénieur qui s'est chargé des démarches préparatoires et des plans et indications nécessaires pour la construction des travaux; et lorsque le travail de la personne intermédiaire s'est borné à mettre le demandeur en rapport avec le mécanicien, ce dernier se borne aussi à faire un cadeau selon l'importance de l'affaire.

Nous vous prions de remplir à notre égard l'office d'intermédiaire, c'est-à-dire de nous adresser le plus de travaux que vous pourrez: c'est un service que vous pouvez nous rendre sans aucun dérangement pour vos propres affaires; et comme il est juste que ce travail dû à des Phalanstériens et profitant à des Phalanstériens profite aussi à la Cause, voici ce que nous vous proposons:

1° Chaque fois qu'un Phalanstérien, en nous mettant en rapport avec un propriétaire, nous procurera des travaux, ou qu'un propriétaire phalanstérien nous commandera des travaux pour son compte, nous ferons, sur le prix convenu, une remise de 5 p. 100, dont 5 pour le propriétaire et 2 pour la Rente;

2° Si la personne qui nous aura procuré des travaux se charge en outre des notes préparatoires, telles que croquis de l'emplacement, jaugeage de la rivière, mesure de la chute, correspondance, etc., ce travail nous évitant des voyages, nous ferons dans ce cas, sur le prix convenu, une remise de 8 p. 100, dont 6 pour le Phalanstérien et 2 p. la Rente.

Voilà, Monsieur et ami, ce que nous voulions porter à votre connaissance; maintenant que vous êtes instruit de la manière dont nous pouvons être utiles à la Cause, nous vous prions de nous aider de tous vos efforts, et notre projet sera fécond.

Notre maison fait ordinairement trois cent mille francs d'affaires par an; sur ce chiffre habituel nous prélevons la Rente que nous fournissons à l'École, et dès qu'il nous sera possible, nous l'augmenterons. Il est à espérer que l'intervention bienveillante de nos amis parviendra à doubler, sous peu, l'importance de nos opérations; ce serait donc, dans cette dernière hypothèse, une rente annuelle de 6 000 f. que nous fournirions à l'École, sans avoir demandé à personne aucun effort de dévouement.

Nous croyons pouvoir compter sur vous, et nous vous prions d'agréer nos affectueuses salutations.

FROMONT père; CH. FROMONT,
mécaniciens-fondeurs à Chartres (Eure-et-Loir).

Notre ami, M. Santonax, fabricant de bleu d'indigo, nous adresse la proposition suivante:

Dôle, juillet 1847.

Messieurs et amis, pour contribuer autant qu'il est en moi à l'accroissement des ressources de l'École, voici ma proposition, que, si vous le jugez convenable, vous pourrez faire connaître par la voie du Bulletin. Le genre d'affaires qui m'est personnel consiste dans la fabrication des bleus d'indigo soluble, de toutes formes et de toutes qualités, pour les divers azurages du linge; en conséquence, sur toutes les demandes qui me seront faites par correspondance et par des Phalanstériens, j'offre, indépendamment des conditions d'usage, de faire une remise de 10 p. 100 au profit de l'École, et ceci avec toute garantie de qualité, m'engageant même à reprendre la marchandise si elle n'était pas à convenance, tout en laissant subsister la remise en votre faveur.

J'exploite, pour le placement de mes produits, toute la France et une partie de la Suisse.

Si vous donnez suite à ma proposition, et que par ce moyen il m'arrive des demandes, j'en prendrai note exactement et vous adresserai votre portion en vous réglant ma souscription à la Rente.

Recevez, Messieurs, mes cordiales salutations,
Elzéar SANTONAX.

Nous rappelons que M. Voluzan, agent général d'assurances, place de la Bastille, 5, fait remise à la Caisse sociale de la moitié des primes qu'il perçoit sur les assurances de tout genre et à toutes compagnies, dont le chargent ou que lui procurent nos amis.

Ressources extérieures.

Hôtels de voyageurs.

La proposition de MM. Ch. Fromont et Payen de Blois, que nous avons publiée dans le dernier numéro du Bulletin (p. 66), n'a encore été accueillie ou du moins suivie d'effet que dans cinq villes. Nous espérons que l'exemple donné ne sera pas perdu et que nos amis comprendront, en y réfléchissant, toute l'importance que peut prendre, par la multiplication, ce genre de concours indirect, qui non-seulement n'est onéreux pour personne, mais au contraire présente des avantages pour toutes les parties contractantes: clientèle pour l'industriel, garantie pour les consommateurs et augmentation des ressources de l'École. Nous disons garantie pour les consommateurs, et il est évident que cette garantie croîtra avec la clientèle, dont la conservation sera subordonnée à la satisfaction de ceux qui la composeront.

Indépendamment des hôtels, des arrangements ont été pris aussi, dans quelques villes, avec des fournisseurs divers, phalanstériens ou non, et sous ce rapport Blois a encore donné l'exemple. Le dernier Bulletin parlait déjà de M. G., boulanger; des conventions ont été passées depuis avec un cordonnier et un boucher, qui, indépendamment de la prime allouée à l'École, font encore une bonification aux consommateurs phalanstériens.

Nos amis de Blois qui, en leur qualité de promoteurs de l'idée, cherchent tous les moyens de la mettre en valeur, nous donnent les indications suivantes:

Inscrire en tête du registre des hôtels spécial aux phalanstériens:

1° Les adresses de tous les hôtels déjà indiqués au Bulletin.

2° Les noms et adresses des fournisseurs de la ville, et le chiffre des remises consenties par eux au profit de l'École.

3° Les noms et adresses des Phalanstériens qui ont accepté la surveillance de l'hôtel, tant pour recevoir les réclamations que pour établir les rapports entre le Phalanstérien voyageur et les Phalanstériens résidents.

Voici jusqu'à présent les indications que nous avons reçues et qui correspondent à cinq villes:

1° BLOIS. — HÔTEL DE BLOIS; reçoit la *Démocratie* et la *Phalange*. — Un boucher, un boulanger, un serrurier-mécanicien et un cordonnier.

2° MARSEILLE. — HÔTEL-PARADIS. — Un cordonnier et un marchand de papier.

3° ORLÉANS. — HÔTEL DE FRANCE; reçoit la *Démocratie* et la *Phalange*. Tient un dépôt de livres de l'École, à prêter et à vendre au besoin.

4° ROMORANTIN. — HÔTEL D'ANGLETERRE.

5° VALENCE. — HÔTEL DU COMMERCE, place Champannet; reçoit la *Démocratie*.

Nous faisons spontanément, dans la *Démocratie*, des annonces pour les hôtels ci-dessus. Nos amis pourront, en suivant ces annonces, se tenir, dans l'intervalle des Bulletins, au courant des nouveaux hôtels adoptés par nos amis.

Nous rappelons qu'une des premières conditions posées dans le projet originaire de nos amis de Blois est l'abonnement de l'hôtel à la *Démocratie* et à la *Phalange*. Il faut insister pour la *Démocratie* tout au moins. Nous recommandons l'idée du dépôt de livres déjà réalisée à Orléans.

Messageries générales.

Nous appelons de nouveau l'attention de nos amis sur la remise de 10 p. 100 qui nous est consentie par l'administration des Messageries générales (Laffite et Caillard) pour tous les bulletins de voyageurs que nous lui présentons. Nos amis peuvent, aujourd'hui que les voyages sont si fréquents, rendre très important ce chapitre de nos recettes. Il n'est point nécessaire, pour que la remise nous soit allouée, que le voyageur soit Phalanstérien; il suffit que sa sympathie pour nos idées ou pour quelqu'un de ceux qui les professent le déterminent à avoir le soin de retirer un bulletin d'enregistrement de sa place et à le remettre, soit à nous, soit à un de nos amis qui nous le transmet ensuite.

Les bulletins que nous avons reçus jusqu'à présent nous ont produit une somme encaissée d'environ 120 francs.

ENVOYÉ GRATUITEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX SOUSCRIPTEURS A LA RENTE DE L'ÉCOLE.

Bue de Beaune, 2.

RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

AMIS ET FRÈRES,

Un sublime ouragan vient d'emporter le vieux monde politique. Nous avons salué la révolution avec transport : c'est le signal de l'émancipation du monde !

La vie républicaine, en délivrant la parole, va faire pénétrer partout l'idée de l'Association.

Cette grande secousse, où la main de la Providence apparaît, ranime les esprits glacés depuis si longtemps. Ce souffle de Dieu ouvre les âmes et les enflamme du saint amour de la liberté et de la fraternité.

Frères, la liberté et la fraternité, qui sont aujourd'hui dans le cœur de tous, ne peuvent être organisées et incarnées dans l'humanité que par la Science. Préparons-nous donc à produire, au grand jour qui se lève, l'idée supérieure que nous portons. Notre mission est de féconder la République nouvelle et de faire sortir de la liberté politique la liberté intégrale, l'ordre intégral.

A l'œuvre, amis ! pas une heure de retard. Unissons-nous fortement pour agir, et agissons. Rallions tous les cœurs ouverts à l'amour du peuple, tous ces hommes de bonne volonté qui veulent que l'établissement nouveau ne soit ni une déception ni une anarchie.

Agissez d'accord. Répandez partout autour de vous notre organe. Faites vous-mêmes des publications ; que chaque jour une parole de vous, claire, précise, courte, fasse passer une pensée nouvelle d'ordre et de liberté de votre âme dans l'âme de tous nos frères.

Pas de termes techniques ! Que rien dans notre langage ne puisse échapper à l'esprit simple, naïf et droit du peuple, qui attend de nous lumière et impulsion. Imitiez cette langue, sublime en sa simplicité, que parlait le Christ, et vous entraînerez le peuple à réaliser bientôt avec nous cette science parfaite de l'Harmonie qu'enseignait Fourier.

Que les murailles de vos villes et de vos villages soient couvertes de proclamations au nom des *Démocrates pacifiques*. Parcourez les groupes, lisez ces déclarations ; parlez avec abondance, suivant l'impulsion du moment ; laissez déborder vos cœurs. L'esprit de Dieu soufflera en vous l'éloquence qui persuade et qui transporte, car vous parlerez pour l'humanité et pour Dieu !

Hâtez-vous ! Prenez position ; ayez la confiance du peuple universel. Il faut que l'idée sociale ait, dans l'Assemblée nationale, une représentation imposante. Il y va des plus grands intérêts de l'ordre ; il y va du bonheur de l'humanité. A l'œuvre donc, pour conquérir loyalement, avec l'estime et les sympathies, les suffrages des populations.

Faites-vous aimer et adopter par les pauvres, afin de pouvoir plus sûrement unir les classes. Riches, nobles, bourgeois, laboureurs, ouvriers, prolétaires, clergé démocra-

tisé, que tous ne forment plus qu'une seule famille, que tous ne soient plus qu'un seul peuple!

Frères, présidons à cet accord immense, à cette conciliation universelle. Ainsi nous sauverons l'ordre avec la liberté; ainsi nous consoliderons la République naissante! Ainsi, de cette grande explosion démocratique, nous ferons jaillir le monde de l'harmonie!

VIVE LA RÉPUBLIQUE! la République qui doit fonder l'ordre sur la liberté!

Le Conseil de direction fraternelle de l'École sociétaire.

SOUSCRIPTION D'URGENCE.

Les Conseils de surveillance de l'École sociétaire et le Conseil de famille, de concert avec le Conseil de direction, ont décidé :

Il est ouvert une souscription spéciale et d'urgence, pour lancer des missionnaires sur tout le pays, pour activer et étendre la publication du Journal, pour donner à la propagation des idées sociales tout le développement que nécessitent les circonstances.

Un grand nombre de nos amis de Paris se sont déjà fait inscrire.

Vous êtes invité à répondre immédiatement.

Des fonds! des fonds! des fonds! pour que nous puissions agir, agir et encore agir...

A notre dernier banquet du 7 avril, nous avons cru pouvoir annoncer que l'appel de réalisation serait fait dans l'année qui s'ouvrirait.

De combien nos espérances ne sont-elles pas dépassées! Nous touchons à la Réalisation elle-même.

AMIS ET FRÈRES,

Deux mots sur notre rôle dans la Révolution qui vient de s'accomplir et dans le mouvement qui va suivre.

Nous avons été de tous les élans du peuple parisien; nous avons ardemment travaillé à renverser le pouvoir astucieux qui opprimait et déshonorait la France. Nous étions dans la grande séance révolutionnaire du 24 février à la tribune à côté de Lamartine, au bureau de la présidence à côté de Dupont (de l'Eure). Nous avons accompagné, de la Chambre à l'Hôtel-de-Ville, Lamartine et Ledru-Rollin, qui marchaient en tête du Gouvernement provisoire.

Parvenus au seuil de la salle du conseil de l'Hôtel-de-Ville, nous nous sommes arrêtés. Nous avons laissé les chefs de l'État à leur grand œuvre de constitution politique provisoire.

Nous ne voulions pour nous-mêmes aucune part du pouvoir; nous n'avions qu'à donner notre loyal concours à ce gouvernement sorti de l'acclamation spontanée du peuple.

Ce concours, nous ne cesserons de le donner avec abnégation comme avec indépendance.

Déjà, dans beaucoup de localités, nos amis se sont jetés officieusement à la tête du mouvement pour déterminer l'adhésion des populations, pour donner en même temps une forte impulsion, favorable aux intérêts inséparables de l'ordre et de la liberté.

Partout nos amis offriront le tribut libre et désintéressé de leur dévouement et de leurs lumières.

Socialistes, nous sommes les conseillers fraternels des nouveaux chefs du pays; nous sommes les fils dévoués et enthousiastes de la République nouvelle.

Nous ne demandons rien, rien que la liberté de la parole et l'accès de la tribune.

Nous avons désormais à défendre les grands principes de la fraternité universelle légués au monde par le Christ; nous avons à produire le grands principes de la liberté intégrale, organisée, légués par Fourier.